ESTIMATES

Agriculture and Agri-Food Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/1-2005
ISBN 0-660-62870-8

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

106-00790/

Agriculture and Agri-Food Canada

2004-2005

Departmental Performance Report

Agriculture and Agri-Food Canada
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Canada

HOW TO READ THIS REPORT

This Departmental Performance Report presents results of Agriculture and Agri-Food Canada's program activities during the fiscal year 2004-2005 against commitments stated in its 2004-2005 Report on Plans and Priorities. The report's structure is as follows:

Section I, Overview, contains an introductory message from the Minister of Agriculture and Agri-Food. The message summarizes the department's performance. This section also contains: summaries of the department's vision, mandate and strategic outcomes, and benefits accruing to Canadians from its activities; highlights of performance accomplishments by program activities that contribute towards ongoing departmental priorities; and discussion of the management framework that the department uses to deliver results.

The 2004-2005 Report on Plans and Priorities was based on strategic outcomes and business lines structure; the department now manages and reports against the new Program Activity Architecture. This Departmental Performance Report includes a "crosswalk" to both help explain to the reader changes in the reporting structure and to ensure consistency with the financial information contained in the 2004-2005 Estimates and Public Accounts.

Section II, Analysis and Performance, provides detailed analysis of performance by the department's three strategic outcomes: *Security of the Food System, Health of the Environment* and *Innovation for Growth*. The section also describes results of the Rural Secretariat and the Co-operatives Secretariat and of the two agencies that report to Parliament through the department: the Canadian Pari-Mutuel Agency and the National Farm Products Council.

Section III, Supplementary Information, contains Financial Tables, Horizontal Initiatives Information, Key Government-wide Themes, Statutory Annual Reports, and Parliamentary Committee Reports and audits and evaluations that apply to the work of the department during the reporting year.

Section IV is Other Items of Interest. These include the portfolio's organizational chart and contacts, and Legislation and Acts administered by the Minister of Agriculture and Food and other agencies in the portfolio. Also, the section has appendices providing acronyms used in the report and links to electronic resources for further information.

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

In our continuing effort to provide Canadians with on-line access to information and services, we are including web links to more information and highlights. These links are indicated by .

We are committed to continuous improvement in our reporting. We therefore welcome receiving your comments on this report. Please send us your comments:

By Mail:
Strategic Management
Corporate Management Branch
Agriculture and Agri-Food Canada
Sir John Carling Building
Floor 8, Room 818
930 Carling Avenue,
Ottawa, Ontario, K1A OC5

By Fax:
(613)-759-6729

By Email:
courcyc@agr.gc.ca

Table of Contents

SECTION I – OVERVIEW 1

Minister's Message 1

Management Representation Statement 3

Summary Information 4

Crosswalk 6

Overall Departmental Performance 7

Ongoing Departmental Priorities by Program Activity Architecture (Summary Table) 9

Our Management Framework 15

SECTION II – ANALYSIS OF PERFORMANCE 17

Security of the Food System 19

Business Risk Management 19

Food Safety and Quality 24

International Issues 27

Health of the Environment 31

Environment 31

Innovation for Growth 37

Innovation 37

Renewal 41

International Issues 43

Rural Development 47

Co-operative Development 49

Agencies Reporting to Parliament through AAFC 51

Canadian Pari-Mutuel Agency 51

National Farm Products Council 53

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION 57

Financial Tables 57

Horizontal Initiatives 85

Horizontal Initiatives Information Table 85

Key Government-wide Themes 89

Sustainable Development Strategy 89

Service Improvement Initiative 92

Statutory Annual Reports 93

Parliamentary Committees and Audits and Evaluations 99

SECTION IV – OTHER ITEMS OF INTEREST 103

Agriculture and Agri-Food Portfolio 103

How to Reach Us 104

Legislation Administered by the Minister of Agriculture and Agri-Food 107

Appendix A — List of Acronyms and Abbreviations 108

Appendix B — List of Websites 110

Minister's Message

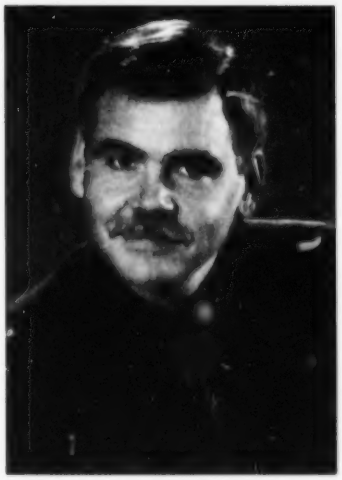

The Honourable
Andy Mitchell

It is my pleasure to present to Parliament and to Canadians my department's Performance Report for the fiscal year 2004-2005.

The agriculture and agri-food sector is a powerful driver of Canada's economy, generating eight per cent of our gross domestic product (GDP) and creating one in eight Canadian jobs, building and sustaining rural and remote communities across Canada. It provides Canadians with an abundance of safe and nutritious food. The Government of Canada is committed to working to secure the success of this vital Canadian economic sector by creating an environment that allows our farmers to earn a profitable living.

This commitment was especially evident over the months reviewed in this report. Disruptions in trade due to the Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) situation, avian influenza, drought and other adversities continued to put severe financial pressures on producers in 2004-2005. Canadian farm incomes fell to levels never before experienced.

Governments responded to the farm income situation with record program payments of almost $5 billion to producers in 2004. The Farm Income Payment program, announced by the Government of Canada in March 2005, put a further $1 billion into the hands of hard-hit Canadian producers. We will continue to stand by our producers in their time of need.

While Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) addressed these unprecedented pressures, partnerships and collaborative work continued on the foundation for the industry's long-term sustainability, profitability and success through the Agricultural Policy Framework's (APF) (http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php) action areas:

- putting in place a new **business risk management (BRM)** framework;
- responding to consumer demands for **food safety and quality**;
- assisting the sector in dealing with increasing competition in **international** markets;
- helping the sector meet the challenges of sustainable development through **environmental** farm plans (EFPs) and improved agriculture management;
- harnessing **innovation** to create new bio-products and knowledge-based systems; and
- through **renewal programming**, helping farmers keep pace with advances in new technology and in acquiring the skills and resources they need to succeed.

Rural Canada is of critical importance to our success as a nation. I am pleased to also report on the achievements in the past year by the Rural Secretariat and the Co-operatives Secretariat. The Rural Secretariat made positive progress in enhancing access to opportunities for rural Canadians and their communities. The Co-operatives Secretariat promoted the use of the co-operative model through delivery of the Co-operative Development Initiative (CDI).

The Government of Canada fully understands the importance and value of a healthy agricultural industry and the importance and value of Canada's farmers. My Parliamentary Secretary for Agriculture, the Honourable Wayne Easter, and I remain committed to working with our partners — provincial and territorial governments, producers and their organizations, processors, exporters and retailers — to help the industry deal with short-term pressures, while continuing to strengthen its prospects for the long run.

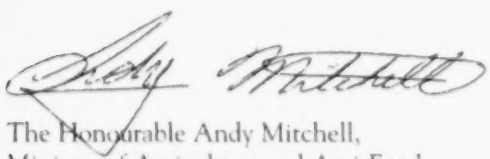

The Honourable Andy Mitchell,
Minister of Agriculture and Agri-Food

Management Representation Statement

We submit, for tabling in Parliament, the 2004-2005 Departmental Performance Report (DPR) for AAFC.

This report has been prepared based on the reporting principles and other requirements in the *Guide for the Preparation of 2004-2005 DPR* and represents, to the best of our knowledge, a comprehensive, balanced and transparent picture of the department's performance for fiscal year 2004-2005.

- It adheres to the specific reporting requirements;
- It reports against an approved Program Activity Architecture (PAA);
- It provides a basis of accountability for the results pursued with the resources and authorities entrusted to the department; and
- It reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada.

Leonard J. Edwards
Deputy Minister
Agriculture and Agri-Food Canada

Christiane Ouimet
Associate Deputy Minister
Agriculture and Agri-Food Canada

Leonard J. Edwards
Deputy Minister

Christiane Ouimet
Associate Deputy Minister

Summary Information

VISION

A competitive and innovative sector where partners work together to be the world leader in agriculture and agri-food, meeting domestic and global customer needs while respecting the environment.

MANDATE

AAFC provides information, research and technology, and policies and programs to achieve its three strategic outcomes:

1. Security of the Food System;

2. Health of the Environment; and

3. Innovation for Growth.

Benefits for Canadians

- Reliable supply of safe and high-quality agri-food products;
- Economic, social and environmental contributions from a competitive and sustainable food system;
- Enhanced compatibility between nature and agriculture;
- Increased opportunities for growth in rural communities; and
- Increased international recognition for quality Canadian products and expertise.

The department's Report on Plans and Priorities (RPP) for 2004-2005 was structured according to strategic outcomes and priorities. The department has changed to managing and reporting against the new PAA in accordance with the Treasury Board Secretariat's Management of Resources and Results Structure (MRRS) that provides an inventory of departmental programs and activities and shows their relationship to the strategic outcomes. The following crosswalk is provided to illuminate the changes in the reporting structure.

2004-2005 Total Financial Resources for Agriculture and Agri-Food Canada

($ millions) - Net

Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
2,158.1	3,579.1	3,343.4

2004-2005 Total Human Resources for Agriculture and Agri-Food Canada

Planned FTEs	Actual FTEs	Difference
6,170	6,216	46

Summary of Performance in Relationship to Departmental Program Activities

($ millions) - Net

Program Activities	Type	Planned Spending	Actual Spending	Expected Results and Current Status
Business Risk Management	Ongoing	1,301.9	2,583.1	• Increased utilization of risk management tools; and • Increased participation in BRM programs. Current Status: Successfully met
Food Safety and Food Quality	Ongoing	77.1	57.7	• Increase in the level of consumer confidence in food produced in Canada; • Improvements in relative performance of Canadian agri-companies in meeting or exceeding market requirements for food safety and quality; and • New markets as a result of the adoption of the Canadian food safety and quality system. Current Status: Successfully met
Environment	Ongoing	311.4	261.9	• A comprehensive set of environmental indicators; • Improved levels of awareness, acceptance of policies, environmental performance and/or adoption levels; • Establishment of national standards to be used to measure agricultural producers' contribution to environmental sustainability; • Increased capacity of policy makers, land resource specialists and producers in terms of effective land management; • New environmental technologies available to producers; • Increased adoption of beneficial management practices (BMPs); and • Improved water supply capacity. Current Status: Successfully met and exceeded in some areas
Innovation and Renewal	Ongoing	329.2	303.3	• Information on AAFC research results and inventions available through the Internet; • Leading-edge production and processing systems demonstrated; • Research programs include information dissemination and technology transfer considerations; • Centres of expertise developed; and • Industry and government investment in bio-products and bio-products research. Current Status: Successfully met
International Issues	Ongoing	117.5	119.3	• Reduced trade barriers; • Increased market access protocols negotiated with key trading partners; • Increased recognition and improved perception of Canadian agricultural products and processes; • Increased recognition of Canada as a place for agri-food investment; • Changes in international partners' support for Canada's positions at negotiating sessions; and • Increased value of sales by the industry. Sector generates annual sales of about $130 billion, including $30.9 billion in agriculture and food exports (including seafood), contributing close to $5.8 billion to Canada's overall trade surplus. Current Status: Successfully met
Rural & Co-operatives Secretariats	Ongoing	18.4	15.9	• Enhanced opportunities for rural Canadians and their communities. Current Status: Successfully met
Canadian Pari-Mutuel Agency	Ongoing	-	(0.1)	• Confidence-building from the betting public in pari-mutuel wagering; • Detection of performance affecting drugs in horses and any irregularities during the race; and determination of the exact order of the finish of a race; • Providing Agency Officers with new, leading automated monitoring technologies; and • Self-sufficient Revolving Fund. Current Status: Successfully met
National Farm Products Council	Ongoing	2.6	2.3	• Receive draft FPT agreements by the three national agencies for broiler hatching eggs, turkey, and eggs; • Initiate stakeholder consultations on a review of the Farm Products Agencies Act; • Continue its work with industry and government to develop a reliable markets information database; • Improve industry awareness of the grocery, food service and distribution sectors; • Approve the implementation by the Beef Cattle Agency of a levy collection scheme for beef cattle; and • Complete implementation of the first phase of modern management practices by developing a planning and performance measurement framework. Current Status: Successfully met
Total		**2,158.1**	**3,343.4**	

CROSSWALK BETWEEN PROGRAM ACTIVITIES AND STRATEGIC OUTCOMES

($ millions) - Net	2004-2005 Strategic Outcomes			
Program Activities	**Security of the Food System**	**Health of the Environment**	**Innovation for Growth**	**TOTAL**
Business Risk Management				
Main Estimates	1,264.5	–	–	1,264.5
Planned Spending	1,301.9	–	–	1,301.9
Authorities	*2,698.0*	–	–	*2,698.0*
Actual Spending	2,583.1	–	–	2,583.1
Food Safety and Food Quality				
Main Estimates	77.1	–	–	77.1
Planned Spending	77.1	–	–	77.1
Authorities	*79.6*	–	–	*79.6*
Actual Spending	57.7	–	–	57.7
Environment				
Main Estimates	–	301.7	9.2	310.9
Planned Spending	–	302.2	9.2	311.4
Authorities	–	*309.6*	*13.9*	*323.5*
Actual Spending	–	232.0	29.9	261.9
Innovation and Renewal				
Main Estimates	–	–	319.8	319.8
Planned Spending	–	–	329.2	329.2
Authorities	–	–	*330.6*	*330.6*
Actual Spending	–	–	303.3	303.3
International Issues				
Main Estimates	42.1	–	75.5	117.5
Planned Spending	51.5	–	66.1	117.5
Authorities	*67.9*	–	*54.4*	*122.2*
Actual Spending	83.5	–	35.8	119.3
Rural & Co-operatives Secretariats				
Main Estimates	–	–	18.4	18.4
Planned Spending	–	–	18.4	18.4
Authorities	–	–	*19.1*	*19.1*
Actual Spending	–	–	15.9	15.9
Canadian Pari-Mutuel Agency				
Main Estimates	–	–	–	–
Planned Spending	–	–	–	–
Authorities	–	–	*3.0*	*3.0*
Actual Spending	–	–	(0.1)	(0.1)
National Farm Products Council				
Main Estimates	2.6	–	–	2.6
Planned Spending	2.6	–	–	2.6
Authorities	*3.0*	–	–	*3.0*
Actual Spending	2.3	–	–	2.3
Total Main Estimates	**1,386.2**	**301.7**	**422.9**	**2,110.8**
Total Planned Spending	**1,433.0**	**302.2**	**422.9**	**2,158.1**
Total Authorities	***2,848.5***	***309.6***	***421.0***	***3,579.1***
Total Actual Spending	**2,726.6**	**232.0**	**384.8**	**3,343.4**

Note: The Corporate Services Program Activity is not reported separately, rather it has been pro-rated to the other Program Activities.

Main Estimates figures are as reported in the 2004-2005 Main Estimates Part II.

Planned figures are as reported in the 2004-2005 Report on Plans and Priorities (RPP).

Authorities are 2004-2005 Main Estimates plus Supplementary Estimates and Allotment transfers received during the 2004-2005 fiscal year, as well as internal adjustments and transfers.

Actual figures represent the actual expenditures incurred during the 2004-2005 fiscal year, as reported in the 2004-2005 Public Accounts. In certain cases, where Authorized amounts are unspent, they can be reprofiled for use in future years.

Overall Departmental Performance

OPERATING ENVIRONMENT

The agriculture and food industry, consisting of primary farming, processing, distribution and retail, plays a crucial role in Canada. It accounts for eight per cent of the GDP and provides one in eight jobs for Canadians. Further, it generates $130 billion in sales, including $30.9 billion in agriculture and food (including seafood) exports, contributing close to $5.8 billion to Canada's overall trade surplus.

Equally important, the industry is instrumental in building and sustaining rural and remote communities.

The agriculture and food industry also provides a reliable supply of safe, nutritious and high-quality foods and it is making significant progress in producing this food in ways that are increasingly sustainable. The industry has the potential for improved performance, competitiveness and profitability. Exciting new opportunities resulting from advances in science and technology to develop innovative food and non-food products exist within the sector. From the agriculture and food industry will come even more diverse and healthier products, as well as environmental benefits, further contributing to a better quality of life for all Canadians.

As a case in point, the food industry is under a global microscope as consumers are becoming more demanding with regard to the nutritional attributes of its products. Consequently, the food industry is taking action in health and nutrition areas that create new opportunities and meet arising challenges. The industry is responding in various ways including, for example, product reformulation, the reduction and elimination of trans fat, and through obesity and healthy living strategies such as in the food services area, by offering lighter menu items.

CONTEXT

FORMIDABLE PRESSURES

While the sector makes an important contribution to Canadian society and to the Canadian economy, agriculture faces a host of pressures, many of which are beyond the control of producers. These pressures include *production risks* such as adverse weather, pests and animal diseases, and *market risks* owing to ever-changing global market conditions and trade challenges. Other *competitive risks* are linked to rapid changes in science and technology and new entrants into the market as a result of globalization.

Three cases of BSE in Alberta (one in May 2003 and two in January 2005), and the outbreak of avian influenza in British Columbia (B.C.) in February 2004, posed special challenges for the industry and governments during the reporting period. These incidents led to closures of many national borders, such as the United States, Japan and Korea, to Canadian cattle, beef and poultry products. Combined with other strains, this contributed to record-low farm incomes and crisis situations for many producers and others in the industry over the past two years. The Government of Canada, in partnership with provincial and territorial governments, was fully committed to alleviating short-term income pressures, while creating and sustaining a business climate in which producers can earn a profitable living over the long term.

MAPPING THE FUTURE

Recognizing the importance of agriculture to Canada and the imposing pressures the sector faces, the Government of Canada has made this industry a top priority. The blueprint and driver for the sector is the federal-provincial-territorial *Framework Agreement on Agriculture and Agri-Food Policy for the Twenty-First Century*. This landmark framework was endorsed by Ministers of Agriculture in Whitehorse on June 29, 2001, and signed in Halifax on June 27, 2002. More commonly known as the APF, it came into effect April 1, 2003. The APF is a forward-looking, national strategy and partnership that aims to make Canada a world leader in food safety, innovation and environmentally responsible agricultural production. With its integrated environmental, economic and social components, the APF is presented as AAFC's third sustainable development strategy, *Sustainable Agriculture: Our Path Forward*.

In the "Canada We Want" *Speech from the Throne* of September 30, 2002, and reinforced in the October 5, 2004 Throne Speech, the federal government committed to implement the APF and related measures to promote innovation in the agriculture and agri-food industry. To deliver on this commitment, the government made an historic investment of $5.2 billion in the initiative.

AAFC supports Canadian agriculture through five program activities based on the APF, the national vision and roadmap to the future of the industry. These activities contribute toward achieving the three strategic outcomes under which this report is organized: Security of the Food System, Health of the Environment and Innovation for Growth. These activities are:

- **BRM** – helping producers manage risk to increase viability and profits;
- **Food Safety and Food Quality (FSFQ)** – minimizing risks, increasing consumer confidence and exceeding market requirements for food products;
- **Environment** – addressing sustainability in soil, water, air, and biodiversity;
- **Innovation and Renewal** – equipping the sector with new business and management skills, and knowledge-based production systems and strategies to capture opportunities and manage change; and
- **International Issues** – expanding international opportunities for the Canadian food sector.

AAFC's program activities in the reporting period reflected and supported the Government of Canada's broad priorities and goals to manage and grow the economy, protect and enhance the environment, and safeguard and contribute to the health of all Canadians. The federal report *Canada's Performance, 2005*, notes AAFC's substantial contribution to the government's strategic outcomes listed under the "Sustainable Economy" chapter as well as under "Canada's Place in the World" and "Canada's Social Foundations" chapters. The department worked with producers, stakeholders and other levels of government to help ensure that the sector is competitive domestically and internationally, viable and prosperous, and contributing to a strong economy, while protecting and promoting integrity of the environment.

AAFC's program activities during the past year had major achievements on two fronts: (1) helping producers deal immediately with extraordinary pressures, and (2) building significantly on the APF framework that will lead toward the long-term sustainability, profitability and success of the agriculture and agri-food industry.

This DPR presents the detailed results of departmental program activities, reporting against commitments stated in the department's 2004-2005 RPP. The report also describes results of the Rural Secretariat and Co-operatives Secretariat and of the two agencies that report to Parliament through AAFC, the Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA) and the National Farm Products Council (NFPC).

The RPP for 2004-2005 was based on strategic outcomes and business lines structure; AAFC now manages and reports against the new PAA. To assist the reader, this DPR includes a "crosswalk" to help explain changes in the reporting structure and to ensure consistency with the financial information contained in the 2004-2005 Estimates and Public Accounts.

Ongoing Departmental Priorities by Program Activity Architecture

The tables below summarize AAFC's progress and performance against commitments made in the department's 2004-2005 RPP. Further details on the program activities under each Strategic Outcome can be found in Section II.

Program Activity: BRM

Helping producers manage risk to increase viability and profits

Expected Results in 2004-2005:

- Increased utilization of risk management tools; and
- Increased participation in BRM programs.

Summary of Key Results: Using a wide range of risk management programs and options, in 2004-2005 AAFC focussed its efforts on increasing utilization of risk management tools and participation in BRM programs. While these efforts were challenging given the extraordinary pressures on farm incomes, the commitments were met: the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program was launched; there has been significant participation in the program; and adjustments to make the program work better for producers in addressing short- and long-term challenges are being explored with significant progress.

Commitments in 2004-2005	Key Results
• Develop the CAIS program • Create a new production insurance (PI) system based on the Crop Insurance Program (CIP) platform • Modify the Cash Advance Programs • Encourage private-sector involvement through the Private Sector Risk Management Partnership Program (PSRMPP) • Re-design *Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loan Act* (FIMCLA)	**Commitments met** • Successfully launched CAIS program, and Net Income Stabilization Account (NISA) and Canadian Farm Income Program (CFIP) wind-down progressed • Continued to make progress in improving CAIS to better meet producer needs • Received 53,792 complete applications for federally delivered CAIS • Introduced new insurance, the PI, based on old CIP. PI covers more commodities and offers new tools and products • Began exploring changes to cash advances • 19 PSRMPP proposals submitted for review, and nine contribution agreements signed • Drafted strategic environmental assessment (SEA) of BRM • Completed evaluation of FIMCLA
Other BRM support	• Negotiated and signed three agreements with financial institutions for the Ruminant Slaughter Loan Loss Reserve Program (RSLLRP) • Introduced bridging measures until market demand requires more slaughter and/or slaughter capacity increases • Made progress in eliminating Plum Pox in Canada: 606,000 samples taken showed lower infection rates, while 60,000 trees were destroyed. • Tobacco Adjustment Assistance Program (TAAP) was designed to help ease the transition of quota holders out of the industry while improving the viability of those remaining • Contributed to the economic analysis of the avian influenza outbreak and the development of biosecurity and response activities, and gave CFIA information used to determine compensation rates for specialty birds

Program Activity: FSFQ

Minimizing risks, increasing consumer confidence and exceeding market requirements for food products

Expected Results in 2004-2005:

- Increase in the level of consumer confidence in food produced in Canada;
- Improvements in relative performance of Canadian agri-companies in meeting or exceeding market requirements for food safety and quality; and
- New markets as a result of the adoption of the Canadian food safety and quality system.

Summary of Key Results: AAFC activities resulted in an enhanced and integrated national policy for food safety and quality, including animal and plant health. Collaborative initiatives (including research) among key players and stakeholders, continued. BSE presented a major challenge to the Security of the Food System strategic outcome; AAFC responded with a number of initiatives on a variety of fronts.

Commitments in 2004-2005	Key Results
• Enhance and integrate national policy for food safety and quality, including animal and plant health • Develop innovative technologies and processes that contribute to safer and higher quality foods • Initiate and sustain efforts to increase awareness and recognition of the safety and quality of food produced in Canada • Develop the On-Farm Implementation element of the Canadian Food Safety and Quality Program (CFSQP) • Support various tracking and tracing initiatives to address the BSE situation • Encourage a multi-livestock forum for tracking and tracing initiatives	**Commitments met** • Developed Strategic Plan for Food Safety Research • Set up collaborative networks in food-borne mycotoxin research, allergen research and virology research in Canada • Created two working groups to guide the development of a coordinated national food policy, one consisting of federal representatives (AAFC, Canadian Food Inspection Agency (CFIA), Health Canada (HC), Public Health Agency of Canada (PHAC), Department of Fisheries and Oceans (DFO) and one consisting of Federal-Provincial-Territorial (FPT) health and agriculture representatives (AAFC, CFIA, HC, PHAC, DFO, British Columbia, Quebec, Nova Scotia). An ADM FPT steering group has been established to direct the work of these two groups • Held FPT Workshop to discuss possible elements of coordinated food policy • Further progress made in the development of national quality standards • According to the *Globescan* 2004 report, an annual syndicated survey of international public opinion on issues concerning the production and consumption of food, a high level of confidence was expressed in Canada's food quality and quality standards • Developed regulatory options for organic agriculture and wine, and business and communication plans for animal welfare • Finished a study that examines the obstacles facing the Canadian food industry in the context of the *Food and Drugs Act*. The study makes recommendations to improve the regulatory environment to enable food industry growth and innovation • Completed major benchmark survey of Canadian consumer knowledge and attitudes toward food safety and quality • Completed survey of the knowledge and attitudes of doctors and nurses toward functional foods and nutraceuticals • Completed the report "Canadian Food Trends to 2020" that provides data and analysis on the evolution of the Canadian population and the impacts the evolution will have on Canadian food demand over the next 15 years • Completed an analysis of international food safety and related health-risk messages to assist in defining food safety messaging for Canadians • Successfully launched the On-Farm Implementation element • Most agri-food sectors finished strategic analysis and traceability system design • Drafted an FPT Traceability Policy • 48 applications for food safety, food quality and traceability projects were approved for a total commitment of $8.5M throughout the fiscal year • Approved $1.2M to enhance the tracking and tracing capabilities of the Canadian Cattle Identification Agency • Established the Canadian Livestock Identification Agency to develop common standards for tracking and tracing (approved $630,000) • Supported the creation of an animal care council to advance animal welfare issues

Program Activity: Environment

Addressing sustainability in soil, water, air, and biodiversity

Expected Results in 2004-2005:

- A comprehensive set of environmental indicators;
- Improved levels of awareness, acceptance of policies, environmental performance and/or adoption levels;
- Establishment of national standards to be used to measure agricultural producers' contribution to environmental sustainability;
- Increased capacity of policy makers, land resource specialists and producers in terms of effective land management;
- New environmental technologies available to producers;
- Increased adoption of beneficial management practices (BMPs); and
- Improved water supply capacity.

Summary of Key Results: AAFC made significant contributions toward helping the sector achieve environmental sustainability, making progress in safeguarding and improving soil, water and air, while seeking to understand and preserve Canada's biodiversity. Agri-environmental indicators (AEIs) were updated and progress made on new ones. Many collaborative projects were initiated, carried out or completed, and results shared or adopted. Industry-government partnerships helped strengthen support for the industry from Canadians.

Commitments in 2004-2005	Key Results
• Enhance capacity of the agriculture and agri-food industry to understand the agri-environmental interactions and mitigation approaches to encourage sound environmental policy and decision making • Strengthen collaborative partnerships between industry and government to promote stronger support for the agriculture industry among Canadians • Provide knowledge and tools to advise policy makers, land resource specialists and producers on more effective land-management practices • Adopt new technologies, practices and processes for agricultural producers who reduce agricultural risks and increase environmental benefits • Adopt environmentally BMPs by agricultural producers in the management of land, water, air and biodiversity • Improve capacity of agricultural producers to deal with drought	**Commitments met (exceeded in some areas)** • Updated 13 of 14 existing indicators, made progress on six of 12 new ones • Made significant progress on new AEIs report due in 2005-2006 • Finished Phase I of agri-environmental regulatory study • Finished project definition phase of the National Land and Water Information Service (NLWIS); achieved effective project approval and initiated Phase 1 of project implementation • Environmental Technology Assessment for Agriculture (ETAA) Program signed seven contribution agreements with industry • Initiated 65 collaborative research projects with industry to develop new technologies to assess the impacts of state of art technologies on the environment • Made extensive contribution to the Environment Canada-led, interdepartmental policy analysis and design for a domestic offset system for carbon credit trading. Also contributed extensively to the drafting of a design paper for the offset system, which is now in the final drafting stage • Conducted numerous informal consultations and communications with agricultural stakeholders to explain the offset system concept and to receive feedback on policy and design issues for the system • Distributed papers and strategic framework for building ecological goods and services into agri-environmental policy • Completed and published 19 crop profiles to identify gaps in pest management strategies • Supported 12 minor use research projects • Conducted 23 research projects toward integrated pest management strategies and technologies • Developed six pesticide risk reduction (PRR) strategies; supported 22 other projects to implement strategies • Conducted over 400 field trials for new minor uses of pesticides • Made 16 submissions to HC's Pest Management Regulatory Agency (PMRA) • 91.5 per cent of agricultural land has had first iteration of environmental scan completed • 8,637 farms have EFPs or Equivalent Agri-Environmental Plan implemented: current level of BMPs implementation through the NFSP totals 1,000 individual projects/producers

- An additional 51,161 hectares (ha) were enrolled in the Land Conversion component of the Greencover Canada program in 2004-2005 bringing the total area seeded to perennial cover to a total of 323,000 ha.
- 4,747,715 seedlings shipped to 8,110 applicants. This includes 4,218 km of farm-yard shelterbelts (the equivalent of 1,331 farm yards protected), 238 km of riparian shelterbelts, 849 km of field shelterbelts that will protect 19,866 ha of soils and crops. Net Present Value (NPV) of the crop benefit of these field belts is $1.31M: the soil erosion benefit (19,866 ha X 6 T/ha/yr X 30 yrs) = 3.58 million tonnes of topsoil conserved, at $5/tonne the total topsoil value is $17.9M), and the creation/enhancement of 166 ha of wildlife habitat. The trees planted in 2004 can sequester 1,791,590 tonnes of CO_2 by 2054
- Technical information provided to producers through publications, research reports, workshops, field days and individual consultation in the fields of water quality, range management, irrigation, water sources, soils and agroforestry. This information aided the accelerated adoption of BMPs and assisted in ensuring they were implemented appropriately
- Development and testing of new or improved BMPs through research or field trials in the areas of agroforestry, range management, irrigation, water supplies, soils and water quality
- Delivery of National Water Supply Expansion Program

Program Activity: Innovation and Renewal

Equipping the sector with new business and management skills, bio-products, knowledge-based production systems and strategies to capture opportunities and to manage change

Expected Results in 2004-2005:

- Information on AAFC research results and inventions available through the Internet;
- Leading-edge production and processing systems demonstrated;
- Research programs include information dissemination and technology transfer considerations;
- Centres of expertise developed; and
- Industry and government investment in bio-products and bio-products research.

Summary of Key Results: AAFC explored areas for research partnerships and opportunities to integrate science and maximize Canada's overall research capacity. Scientists worked on new bio-products and knowledge-based production systems. A strategy was developed to help coordinate efforts of commodity-specific value chains — producers, processors and retailers — to recognize and respond to new opportunities in the bio-based economy. AAFC and partners reached many new and established producers across the country to help them assess their situations and options and acquire skills and resources they need to succeed.

Commitments in 2004-2005	Key Results
• Create effective public information and technology transfer mechanisms • Increase research in bio-products and bio-processes	**Commitments met** • Registered cultivar improvements with enhanced quality traits or improved disease or insect resistance for use by farmers • Integrated crop management contributed to systems that reduce input and energy costs, reduce environmental impact and reduce business risk • Research information contributed to cattle import policy decisions limiting potential of Bluetongue transmission in Alberta cattle • Leading-edge livestock production systems reduced feed costs, reduced environmental impact and increased quality • Over 1,000 information and technology events made available to Canadians • 13 patents were submitted/issued for crop and livestock technologies • Launched Specialized Business Planning Service (SBPS) components of Canadian Farm Business Advisory Services (CFBAS) and Planning and Assessment for Value-Added Enterprise (PAVE) in most provinces. The Farm Business component of CFBAS was launched in 2003 • SBPS, CFBAS and PAVE were available across Canada by end of fiscal year; over 2,000 producers applied to take part in the program • Canadian Agricultural Skills Service (CASS) programs details finalized; program launched in Prince Edward Island in February 2005 • Published a variety of innovative family business management and information tools; organized the Agricultural Excellence Conference; developed a learning centre through a farm course database, AgriSuccess seminar and a scholarship database • 8,000 copies of CD-ROM of the Benchmarking for Success tool were distributed by request • 4-H programs achievements included four national conferences, Renewal Opportunities Program, National Resources Network, development of a strategic plan • 4,446 applications have been received from farmers since inception of Farm Debt Mediation Services (FDMS) in April 1998. A survey of farmers and creditors in February 2005 shows that 90 per cent found the services very satisfactory or satisfactory
Effective delivery of Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF) Program	• 129 applications received in response to two separate calls for proposals; 40 projects for a total commitment of $12M were approved under first call and 24 projects for a total commitment of $6.5M under the second call • ACAAF regional industry councils received $27.3M in grants; approved 11 collective outcome projects for a commitment of $4.2M

Program Activity: International Issues

Expanding international opportunities for the Canadian food sector

Expected Results in 2004-2005:

- Reduced trade barriers;
- Increased market access protocols negotiated with key trading partners;
- Increased recognition and improved perception of Canadian agricultural products and processes;
- Increased recognition of Canada as a place for agri-food investment;
- Changes in international partners' support for Canada's positions at negotiating sessions; and
- Increased value of sales by the industry. The sector generates annual sales of about $130B, including $30.9B in agriculture and food exports (including seafood), contributing close to $5.8B to Canada's overall trade surplus

Summary of Key Results: AAFC helped expand global market opportunities for the sector, reached agreement on a framework on agriculture in the World Trade Organization (WTO), and defended Canadian policies and programs and challenged those of other countries that negatively impact on competitiveness of the Canadian sector. Significant progress was made on plans to build on the sector's reputation in global markets via a branding strategy. Buyer and consumer research in key markets was completed and the results used to begin to define a brand promise for Canada and develop draft creative materials. Launching the Canada brand promise in 2005 is on track. AAFC also took steps, including developing relationships with emerging players in the agriculture and food sector, to help industry build long-term strategic plans for expanding and succeeding globally.

Commitments in 2004-2005	Key Results
• Improve market access • Overcome technical trade barriers • Enhance international development	**Commitments met** • Reached agreement on framework on agriculture in the WTO, and participated in the subsequent technical discussions • Many Canadian ideas and positions reflected in the WTO negotiating texts • Pressed for a more level international playing field for producers and processors • Continued efforts to regain access to world markets, particularly U.S. re: BSE • Defended key access interests (e.g., U.S. countervail investigations on swine, wheat, etc.) • Advocacy work on BSE, Country of Origin Labelling (COOL), the Bioterrorism Regulations, and on wheat has helped build a significant constituency of like-minded parties to defend our interests. Advocacy efforts in the U.S. were also strengthened through the Enhanced Representation Initiative • Made significant progress on various fronts on the Branding Strategy • Carried out many activities to promote Canada and Canadian products and to help industry meet its global market development activities • Finalized AAFC's International Development Strategy • Conducted needs assessment missions in five of the eight priority countries • Signed agreement with the Canadian International Development Agency (CIDA) to develop three training modules for developing countries; the CIDA-funded modules are under development. Close to 300 people were trained during four workshops delivered in one of the priority countries. • Managed CIDA-funded 5-year, $40M China-Canada Agricultural Development Program

Our Management Framework

The Management Accountability Framework (MAF) is a government-wide management structure that AAFC's uses to deliver APF results. In 2004-2005, the department made considerable progress towards strengthening management practices in the 10 areas of the MAF. The major accomplishments are as follows.

1. Governance and Strategic Direction

The Deputy Minister reviewed and confirmed the department's horizontal team-based governance model and developed options to evolve it. In this model, AAFC has fully aligned departmental priorities and program activities with the government-wide PAA and the MRRS. An effective planning function is in place to integrate strategic and operational planning in the APF by linking together results-based "outcome projects" to form a detailed plan for achieving the APF vision.

Achieving APF outcomes with the provinces and territories and other departments remains a main driver of the APF. Through MOUs established with other departments, partnerships have been created for managing APF programming. This represents a more effective horizontal management of the delivery of shared interdepartmental commitments, linking back to AAFC's policy framework.

Portfolio Management continued to be a priority, with the Portfolio Secretariat supporting the Minister's and Deputy Minister's policy priorities and coordinating strategic advice.

2. Accountability

Accountability for results continued to cascade from the Deputy Minister's performance agreement to the performance agreements of all executives (EXs) of the department. The Assistant Deputy Ministers are accountable for overall results that reflect the Deputy Minister's commitments; Director General-level Team Leaders are accountable for team results, and Outcome Project Leaders are accountable for outcome project results.

3. Policy and Programs

Policy and program development are both strengthened by an integration function that ensures consistent policy and development across all five program activities. AAFC continued strong efforts regarding program development and due diligence to ensure program integrity. There is also active consultation and collaboration with stakeholders (provinces, territories, other departments, industry, consumers) to improve and further develop APF programs.

AAFC's research and analytical capacity was strengthened with the establishment of a Canadian Agricultural Policy Research Institute and the Agricultural Policy Research Networks to support research-based policy development, and a Science Advisory Body to provide independent science advice to AAFC.

4. Citizen-Focussed Service

The department launched the development of an Integrated Business Service Delivery Strategy to ensure that its clients have access to programs, services, tools and information in a manner that is integrated, timely, efficient and effective. AAFC has also played a lead role among eight pilot departments participating in an in-depth review of Information Technology and corporate administrative services.

5. Stewardship

In the management of Capital Assets, the Long-Term Capital Plan has been developed for 2005-2006 to 2009-2010. For the first time, this plan integrates all assets including information management/information technology.

The Deputy Minister chairs the Audit and Evaluation Team which met four times in 2004 to discuss 14 internal audit reports and management responses and seven evaluation reports that have been submitted to TBS and are available on the web. A risk-based Audit and Evaluation Plan is also available.

6. Risk Management

To strengthen our risk management capacity, AAFC developed a corporate risk profile. AAFC also has a fully integrated risk management framework where risks align with business plans and the executive team assumes clear roles and responsibilities for managing risks. The Risk-Based Audit Framework (RBAF) was prepared for the APF as part of the Treasury Board Submissions. The RBAF covers BRM and non-BRM programs.

7. People

AAFC has developed a comprehensive human resources plan that is in line with the direction of *Public Service Modernization Act* (PSMA). It links HR to business planning in the department.

Meanwhile, its People Framework is driving the department's human resources plan in the context of Public Service-wide human resources modernization. AAFC has also developed a strategy and action plan for implementation of PSMA.

8. Public Service Values

The department has established a Values and Ethics Office and an Issues Resolution Network to implement the Public Service Values and Ethics Code. In addition, AAFC has created its own ethics framework, including a Statement of Organizational Values, the AAFC Code of Conduct and the AAFC Conflict of Interest Guidelines. The department has also developed a Science Ethics Policy Framework that responds to the need for clarity in AAFC scientific research ethics.

9. Learning, Innovation and Change Management

A competency-based Core Learning Program was developed that supports a performance measurement approach, which ties learning to results through performance agreements and learning plans.

AAFC has also developed a learning policy that has the objective of building a lifelong learning culture in AAFC that stimulates, guides and promotes the development of employees.

10. Results and Performance

The department has enhanced its capacity to gather and use information on results to continue work on measuring and reporting on the APF and guide decisions.

In the department's planning process, expected results and performance indicators for outcome projects were refined.

Analysis of Performance

Introduction

The agriculture and agri-food sector plays an important role in Canada, touching the lives of Canadians in every corner of the country. It generates $130 billion in sales, including $30.9 billion in exports, and accounts for eight per cent of the GDP. One in eight Canadians works in the sector. It sustains local communities. It is the source of safe, reliable food products. It is increasingly evident that its adoption of sustainable practices will be key to the future health of our air, water, soil and biodiversity.

Canada's food system is one of the safest in the world. Today, consumers everywhere are calling for stronger assurances that food is wholesome and safe. Canada puts safety first, whether this means careful analysis of new foods, or tracking cattle from the originating farm through the production chain. AAFC works with the CFIA, HC and industry to emphasize safety in every step of the food production process. AAFC also works with these partners to provide ongoing participation and support for education programs offered by organizations such as the Partnership for Consumer Food Safety Education, the Food Safety Information Society and the Food Safety Network to help ensure that Canadian consumers carry safe food preparation and handling through to the dinner table. At the same time, the department strives to provide producers with a more secure operating environment; one in which they can manage risks inherent in farming to run stable and profitable businesses.

AAFC is working hand-in-hand with industry to make Canada the world leader in using environmental resources wisely. Long-term sustainability means, above all, developing smart technologies and farm-friendly solutions that protect the diverse ecosystems on which the country's future depends. It also means balancing protection with robust production, developing new "green" products that consumers want, and helping rural communities grow and prosper.

Future success hinges on the industry's ability to develop a broad range of exciting new products and to find innovative ways to take them around the world. Canadians spend one billion dollars on agricultural research every year, and AAFC contributes more than a third of that. It is a sound investment. Bold new research is offering growers and consumers the products they want, from tough new cereal crops that can be grown with fewer pesticides to reduced-fat chickens. AAFC's researchers are helping the industry grow. They are developing safer food processing techniques, preserving genetic resources, and introducing innovative crop strains and advanced animal production technologies. AAFC and industry collaborate on more than a thousand research projects each year, producing a steady stream of healthy, even revolutionary, products for markets around the world, from lentil innoculants that boost farm yields, to paper made from wheat straw.

The future of Canadian agriculture is promising, but its potential can only be realized if concrete measures help the industry cope with the pressures of today.

In the February 2005 Budget, the Government of Canada reiterated that it continues to stand by producers as they deal with the impacts of the unexpected case of BSE and with other immediate challenges. To this end, the government committed funds to:

- facilitate increased domestic slaughter capacity;
- enhance the animal health system by contributing to the disposal of specified risk materials;
- expand existing cash-advance programs; and
- examine how Prairie Farm Rehabilitation Administration services, now available to Prairie farmers, can be expanded to farmers across the country.

Also, the federal government, working with provinces and territories, committed to review alternatives to the CAIS program deposit requirement. Recognizing the role of agricultural co-operatives in regional development and rural communities, the government further committed to strengthen co-operatives via measures that will allow members to defer paying tax on patronage dividends they receive in form of shares.

The performance accomplishments for 2004-2005 outlined above are described further in the remainder of this section under program activities that contribute toward the department's three strategic outcomes:

- Security of the Food System;
- Health of the Environment; and
- Innovation for Growth.

Security of the Food System

BUSINESS RISK MANAGEMENT

Making a living and remaining in the industry is not just in the best interests of producers and their families, but also in the best interests of rural communities and indeed all Canadians. For this reason, government investments in stabilizing the sector are pivotal.

A stable business environment is a major challenge, given that farm income is subject to pressures that are very often beyond the control of producers. The private sector offers few programs to help producers deal with many of the risks intrinsic to the business of farming, such as weather-related difficulties, animal and plant diseases and uncertain commodity prices.

The federal government and its provincial and territorial partners agree that effective BRM is crucial for a more stable and profitable agriculture sector. The intent of the BRM programs under the APF is to help producers better manage risk using a range of options, leading to greater profitability.

Droughts, frost, a relatively high Canadian dollar, low commodity prices, the BSE situation, and the outbreak of avian influenza have put Canada's producers under tremendous pressure. The federal government addressed these challenges through strong assistance measures that added up to record levels of program payments — $4.9 billion in 2004 alone.

Responses to immediate challenges

Ruminant Slaughter Loan Loss Reserve

The RSLLRP was initiated in September 2004 under the *Repositioning of the Livestock Industry Strategy* (described in later paragraphs) in response to border closures to Canadian cattle and beef products after confirmation of a case of BSE in this country in May 2003. The program, which is worth $38.5 million, helps producers increase access to debt capital for projects to increase slaughter capacity, including expansion and construction of small- and medium-sized facilities. The 2005 Budget committed a further $17.1 million towards the Transition for the Cattle and Other Ruminant Industries, of which $4.2 million was specifically for the program.

The department has currently signed three contribution agreements with financial institutions and is expecting the signature of others in the coming months. Lending institutions eligible under the program include chartered banks, credit unions and *caisses populaires*. Farm Credit Canada, the Business Development Bank of Canada, and some provincial financial crown corporations are also included.

BSE Programming: Feeder Set-Aside Program and BSE Fed Cattle Set-Aside Program

While falling prices and the emergence of new, low-cost competitors around the world have hurt the Canadian agricultural industry generally, outbreaks of animal and plant diseases had profound impacts on certain sectors.

Following confirmation of a single case of BSE in Canada in May 2003, many trading partners, including the U.S., closed their borders to Canadian cattle and beef products. The Government of Canada's innovative *Repositioning of the Livestock Industry Strategy* is helping to return the beef and cattle industry to profitability. The $488 million federal investment package contains strategies to ensure the long-term viability of the livestock industry. Among the strategies are:

- *Feeder Set-Aside Program* – to assist industry in managing the supply of feeder calves over the next one to two years, as slaughter capacity increases. Some 1.15 million calves in six provinces have been set aside for later release to go into feedlots for finishing.
- *Fed Cattle Set-Aside Program* – to help producers delay the marketing of some animals going to packers in an effort to bring the number of cattle presented for slaughter in line with available capacity. The program has been extended to March 31, 2006, when slaughter capacity is projected to better match available supply. Weekly auctions have been taking place since October 11, 2004.

Avian Influenza

Avian influenza was detected at a poultry farm in the Fraser Valley, B.C. in mid-February 2004. The outbreak of the disease resulted in sudden economic hardship, not only for poultry producers in this region but also for suppliers, as borders and markets closed to Canadian products. In response, the Government of Canada introduced a fast-track, supplementary import policy for primary chicken processors and egg graders to allow for additional supply until such time as chicken farmers outside B.C. could increase chicken production. The policy, which was developed in close consultation with industry, provided supplementary import authorizations directly to B.C. primary chicken processors and egg graders operating in the control zone when alternative domestic supplies were not available.

Poultry producers, including specialty bird producers, who experienced a significant drop in income were able to protect their operations by participating in the CAIS Program described in the next section. Producers of supply-managed commodities, including chicken, turkey and eggs, were also eligible for full income stabilization assistance if their production margin dropped by more than 30 per cent. (Producers of non-supply-managed commodities are eligible if they experience any decline in their production margin.)

AAFC staff set up an analysis team to get a sense of the impact and scope of avian influenza. The team met with provincial officials and producer groups and identified what assistance was being provided by others (CFIA and supply-managed group) in order to learn about industry structure (e.g., number of cycles) so that they could ensure CAIS's response. CAIS administration staff also attended information sessions led by the provincial government.

Further, AAFC contributed to the economic analysis of this outbreak and helped develop a plan to deal with any such future outbreaks. It also provided the CFIA with information used to determine compensation rates for specialty birds.

The avian influenza incident underscores how payments to ease immediate economic hardship, while necessary, provide only short-term help. Long-term solutions are also required, not only to keep the current generation of producers farming, but to make the sector attractive to the next generation of farmers.

Overview of BRM Programming

There are two core BRM programs under the APF: the CAIS program and PI.

CAIS is a whole-farm approach to BRM that integrates stabilization and disaster protection into a single program. It provides producers protection from both small and large drops in income. Launched in December 2003, CAIS replaced the CFIP and the NISA programs, both of which ended with the 2002 stabilization year.

The second program, PI, is modelled after the CIP that it replaced. PI provides risk protection to producers of many different commodities by minimizing the economic effects of crop losses caused by natural hazards such as adverse weather conditions, insects and diseases.

The two central BRM programs are complemented by the *Financial Guarantee Programs* consisting of the *Spring Credit Advance Program* (SCAP) and the *Advance Payments Program* (APP) which are also known as the cash advance programs and the *Price Pooling Program* (PPP). SCAP and APP guarantee the repayment of advances made by producer organizations to farmers in the spring and in the fall, respectively, creating a more stable business environment, while PPP guarantees a minimum average wholesale price for an agricultural product sold by a marketing agency.

PSRMP is another component of BRM. This program encourages private sector involvement in BRM and thus complements government efforts. PSRMP focusses on farm business risks that are not covered by existing government risk management programs or private sector services.

Support for Supply Management

Supply management offers Canadian dairy, poultry and egg producers an opportunity to achieve a reasonable income and for consumers to be assured of a stable supply of safe food at a reasonable price. The Government will continue to work with these industries to strengthen and sustain their supply-managed systems.

The following paragraphs describe the department's activities in 2004-2005 that were presented with special challenges as a result of the extraordinary pressures on farm incomes. In fact, these pressures led to a thorough analysis of BRM policies.

CAIS Program Development

Following the launch of the CAIS program in December 2003, the transition from NISA and CFIP continued in 2004-2005. As part of the transition, AAFC promoted CAIS extensively. This included producer information sessions, accountant and financial institution briefings, training of provincial staff, and industry-specific sessions.

The Transition Industry Support Program, announced in March 2004 to help bridge NISA to CAIS, recorded direct total payments of $598,099,624 and general total payments of $234,610,514. Under the Risk Management Funding Year 2, which helped producers in the transition to new BRM programs, including CAIS, 178,238 producers received funds totalling $531,947,768, plus $50.3 million distributed in Quebec.

Meanwhile, AAFC wound down CFIP, ensuring sufficient funding to complete the program. NISA reduced active accounts by 59,688 as $1,931,643,199 was withdrawn. At the end of this reporting period, 86,130 accounts with a value of $1,553,520,109 still remained.

As earlier programs were being phased out, CAIS became fully operational across the country. The program is delivered by the federal government in British Columbia, Saskatchewan, Manitoba, New Brunswick, Nova Scotia, and Newfoundland and Labrador. The provincial governments deliver CAIS in Alberta, Ontario, Quebec, and Prince Edward Island. In those provinces where the program is delivered federally, AAFC received 53,792 completed applications and payments reached $451,066,703 in 2004-2005. Nationally, CAIS received 133,927 applications and the total value of payments stood at $1,215,136,457. As well, the CAIS Special Advance, designed for producers owning breeding cows and other specified ruminants who wished to get 2004 program year assistance earlier than normally available, received 14,530 applications with payments totalling $95,248,540.

The commitment for CAIS program development was therefore met. Other key BRM programs were delivered efficiently and in a timely manner. Significant progress was also made on the development of CAIS performance indicators, in accordance with the Implementation Agreements, and a process to approve the indicators is under development.

These various BRM accomplishments were realized despite extraordinary and concurrent pressures on farm incomes. The transition from NISA to the more comprehensive CAIS program alone posed significant implementation challenges. Indeed, during the year, enhancements to the CAIS program to increase coverage and to simplify the rules for producer participation were required.

Examples of more specific challenges include:

- multiple deadline extensions resulted in resources being in place earlier than required and on strength longer than anticipated;
- high volume of applications received at the deadline date;
- Implementation Agreement amendments resulting in reprocessing of CAIS applications;
- industry-specific issues;
- responses to disasters such as avian influenza and BSE programming, specifically designing and implementing the CAIS Special Advance;
- between April 1, 2004, and March 31, 2005, CAIS administration delivered 190 producer information sessions in the provinces of British Columbia, Saskatchewan, Manitoba and the Yukon with a total attendance of 7,694; and
- in November, 2004, offered store-front appointments in New Brunswick in direct response to the potato wart issue. A total of 139 appointments were held in Wicklow, Grand Falls and Fredericton with an information session delivered to accountants in Moncton.

On the other hand, these challenges also presented an opportunity to enhance program delivery. To this end, AAFC thoroughly examined BRM programs to find ways to make improvements. In fact, making the CAIS program better able to meet the needs of producers is an ongoing priority. For example:

- Federal, Provincial and Territorial Ministers of Agriculture agreed on March 2-3, 2005, to review issues related to CAIS in response to industry concerns; and
- the six CAIS-related issues below were addressed by Ministers at their July 2005 meeting :

  1. deposit alternatives
  2. inventory valuation
  3. pro-active advances
  4. program simplification
  5. CAIS-PI linkage
  6. reference margins

Implementing Production Insurance

The second key component of BRM is PI. PI is a statutory program and is based on the former CIP in which the federal government contributes to program premiums. PI programs were in place for all provinces during 2004-2005. The programs are intended to minimize the negative effects caused by uncontrollable natural hazards like drought, frost, hail and excessive moisture. PI is delivered by provinces through crown corporations and line ministries.

The APF objectives for PI are to increase participation for commodities where little or no PI protection existed, to offer the same program options and federal support to all producers and to improve efficiency of program delivery.

In an effort to increase program participation, CIP Regulations were repealed and replaced with the Canada PI Regulations effective for the 2004 crop year. The new regulations authorize federal contributions to livestock insurance, compensation for wildlife damage, a range of weather-based products and coverage up to 90 per cent. Thirteen new plans and options were developed including whole farm options. The national 70 per cent target participation rate for crops acres insured was met and 25 per cent of forage acres were insured. A draft report on the feasibility of livestock insurance was prepared.

Progress towards offering the same program options and federal cost-share was realized through the development and approval of national guidelines for program elements including Catastrophic Coverage. In addition, provinces continued to move forward on the phase-in of targeted national federal premium cost-share for 2006.

2004 Production Insurance Federal, Provincial and Producer Expenditures

All Provinces	Total Cost $ (millions)	Federal Share $ (millions)	Provincial Share $ (millions)	Producer Share $ (millions)	Federal Cost-Share %	Provincial Cost-Share %	Producer Cost-Share %
Premiums	881.848	309.080	234.116	338.653	35.049	26.548	38.403
Wildlife Compensation	28.343	17.006	11.337	0	60	40	0
Administration	96.601	57.961	38.640	0	60	40	0
Total	**1,006.792**	**384.047**	**284.093**	**338.653**	**38.146**	**28.218**	**33.637**

Efforts to improve the efficiency of program delivery were concentrated on the completion of the Administrative Best Practices Study. A Livestock Feasability Study was conducted to assess the needs of the producers.

Environmental Assessment of BRM Programs

In accordance with a government directive, a Strategic Environmental Assessment (SEA) of BRM programs was drafted in May 2004. A SEA of CAIS is required for 2005-2006, while SEA for PI is a requirement for year 2006-2007.

Engaging the Private Sector

Clearly, a comprehensive, proactive BRM approach is crucial to building a strong, dynamic, competitive, profitable industry, especially in the fast-changing and tough business environment of the 21st century. The federal government, working in partnership with the provinces and territories, is committed to helping producers deal with risks and continue to run profitable farm operations. This commitment is evident in the number and range of existing programs, and from adjustments in response to evolving producer requirements.

However, gaps in risk management coverage still exist, especially at the farm level. To complement its efforts and capitalize on the expertise and resources in this country, the government took the initiative to encourage the private sector to engage in risk management coverage through the PSRMP.

Announced in December 2003, this $15-million program is designed to help the agricultural industry find risk management solutions for risks or perils which are predictable and represent a significant threat to an affected farm, while having minimal overall impact on the industry or its markets. The program aims to achieve two BRM objectives under the APF:

- to enhance the capacity of the agricultural industry to manage risks traditionally not covered by public sector programs, and for which private sector coverage is not currently available; and
- to increase the participation of the private sector financial services industry in providing risk management solutions (products and services) to the agricultural industry.

The program will also assist the financial services industry, which includes banking, insurance and investment, to identify and develop new products and services for producers.

Under the program, producer groups can apply for funding to help them develop solid business proposals to take to private sector providers of risk management tools and services. Nineteen proposals have been submitted for review, while nine contribution agreements have been signed.

Modifying the Cash Advance Programs

Also challenging for producers are the problems they can experience with cash flow at both ends of the growing season. Low returns have made it hard for many producers to secure operating lines of credit prior to seeding. At the other end of the season, cash flow after harvest can be a critical factor for producers faced with short-term financial commitments who want to store crops and sell them throughout the year to achieve higher returns.

There are two components of the Financial Guarantees Programs under the *Agricultural Marketing Programs Act* (AMPA) : (1) the Spring Credit Advance Program (SCAP) that provides producers with an advance each spring to help meet the cost of inputs; and (2) the Advance Payments Program (APP) that assists producers in getting access to credit after harvest. On September 2, 2004, the Minister announced plans for legislative changes to the Act. Some changes under consideration include integrating the two cash advance programs and broadening their availability to livestock.

Re-design of the Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loan Act

Another federal loan guarantee program is the FIMCLA program. FIMCLA is aimed at increasing the availability of loans to improve producers' operations and to process, distribute or market farm products by co-operative associations. This program guarantees 95 per cent of the value of loans provided to farms and co-operatives by financial institutions.

FIMCLA began when private sector loans were difficult for producers to secure. Today, producers have increasing access to commercial lending institutions, which has reduced the need for the program. As a result of the decline in demand, an evaluation of the program was conducted in 2004-2005. The current FIMCLA will continue while analysis is conducted to determine if FIMCLA or a like instrument can be used to address debt-financing needs of beginning farmers, inter-generational transfers, and agricultural co-operatives. For orderly processing of applications that were already in progress, loan applications submitted to AAFC by March 31, 2005, remained eligible for consideration, while all current guarantees under the program will be maintained.

Plum Pox Eradication Program

Plum Pox Virus, also known as Sharka, was first discovered in fruit trees in Ontario and Nova Scotia in 2000. It is a serious plant disease that infects peaches, nectarines, plums, apricots, almonds and ornamental varieties. While the virus does not actually kill trees, it can diminish yields sharply.

This seven-year eradication program was introduced and progress was made in eliminating Plum Pox in Canada. The 606,000 samples that were taken in 2004-2005 showed lower infection rates than previous years. In 2004-2005, 60,000 trees were destroyed.

Tobacco Adjustment Assistance Program (TAAP)

While some sectors have faced declining international market prices, others must come to grips with long-term declining demand for their products. The TAAP was designed last year to aid in the transition of the Canadian tobacco growing industry by permanently retiring Basic Production Quota. Through a reverse auction process, the TAAP will help ease the transition of quota holders out of the tobacco industry, while improving the viability of those remaining. TAAP will be implemented in 2005-2006.

FOOD SAFETY AND FOOD QUALITY (FSFQ)

Canada has earned a solid reputation for supplying safe food products that have earned consumers' confidence. Canada's agri-food products are renowned internationally for being safe and of high quality thanks in large part to rigorous safety and quality control regimes and processes that are already in place.

Canada's commitment to safety is already apparent in areas such as the careful analysis given to new foods and the tracking of cattle from the farm of origin right through the chain of production.

But consumers today expect even stronger assurances that the food they eat is both safe and of high quality. To increase confidence, consumers both in Canada and abroad need more information about how their food is grown and processed. This requires developing new diagnostic tools to identify diseases precisely and maintaining a dependable system of food inspection.

The Government of Canada is committed to establishing and maintaining effective surveillance and inspection programs that detect hazards in food, animals and plants. These programs will also help provide consumers with early warnings if problems are discovered and ensure that timely safeguards mitigate these risks.

As part of this commitment, federal, provincial and territorial governments are supporting industry's efforts to develop and implement food safety, quality and traceability systems. These systems are being put in place through the APF and are key to enhancing the sector's capacity to meet or exceed market requirements, which are important elements in branding Canada.

The FSFQ pillar under the APF provides policy direction, along with programs, services and tools for the industry to maintain Canada's international reputation as a source of safe and high-quality agri-food products. These include an on-farm food-safety program, traceability initiatives, support for quality control systems and data management systems, and research and technology transfer.

For 2004-2005, AAFC had committed to achieving results in three areas pertaining to FSFQ: (1) an enhanced and integrated national food policy; (2) innovative technologies and processes; and (3) increased awareness and recognition, locally and globally, of the safety and quality of foods produced in Canada. Work in these areas was conducted under three corresponding sub-activities: FSFQ policy and strategy, FSFQ programming, and FSFQ science.

Food Safety and Quality Policy and Strategy

One major focus of AAFC's efforts under this sub-activity was *food policy coordination*. With so many players involved from the farm gate to the consumer's plate, coordination is essential to safeguarding the food system. Work in this area provided a strong foundation for consumer confidence, health protection and economic growth by strengthening food safety and quality systems so that the food sector can respond to market demands more efficiently, both domestically and internationally. Achievements included:

- creation of two working groups to guide the development of a coordinated national food policy, one consisting of federal representatives (AAFC, CFIA, HC, PHAC, DFO) and one consisting of federal, provincial and territorial health and agriculture representatives (AAFC, CFIA, HC, PHAC, DFO, British Columbia, Quebec, Nova Scotia);
- establishment of an ADM federal, provincial, and territorial steering group to direct the work of these two groups;
- an FPT Workshop to discuss possible elements of coordinated food policy in August 2004;
- FPT Ministers' meetings in April and September 2004 on coordinated food policy approach; and
- a meeting of federal Deputy Ministers and industry representatives in March 2005 to discuss challenges facing the agriculture and food sector and identify appropriate government responses.

In 2004-2005, considerable advances were made in building on the policy discussion and research required to enhance the agriculture and agri-food safety and quality systems in Canada. Several workshops and meetings were held with the Portfolio, and the provinces and territories to develop animal and food quality strategies. Further progress was made in the development of national quality standards for wine and spirits; this will eventually lead to enhanced market access.

Additional work related to industry development and market demand included:

- AAFC support for the creation of the animal care council to advance animal welfare issues;
- advice on regulatory issues that may impact on industry innovation and marketing;
- information and analysis on consumer perceptions, knowledge, attitudes and behaviours through public opinion surveys and other means;
- analysis and report on current and future alternatives to trans fat;
- surveys on consumer attitudes toward food safety and quality and attitudes of doctors and nurses toward functional foods and nutraceuticals;
- analyses of data on domestic and international consumer attitudes toward food safety and quality issues;
- analysis on Canadians' evolving knowledge, attitudes and behaviours and implications for consumer demand over the next 15 years; and
- review of literature on integrating food policy with growing health and wellness concerns.

With a nation-wide assurance system, Canada could demonstrate to the world that all its food is safe and of the highest quality. In December 2003, the federal government announced a five-year, $62-million investment in the Canadian Food Safety and Quality Program (CFSQP) – to boost the Canada's food safety, quality and traceability systems. The CFSQP will help develop systems that, among other things, will continue to protect consumer health and thereby maintain consumer confidence in the safety and quality of food produced in Canada.

Open to organizations from across the agri-food continuum whose projects are national in scope, the CFSQP consists of three elements:

- *food safety*, aims to reduce exposure to hazards using the definitions and principles of the Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP);
- *food quality*, focusses on meeting or exceeding market specifications; and
- *traceability*, encourages the development of processes that can trace the history, location, and associated food safety and quality standards of food products from field to fork.

In 2004-2005, AAFC's activities focussed on animal health and food quality, and traceability.

Regarding *traceability*, most agri-food sectors completed their strategic analysis and system design. Major successes included development of the Can-Trace Canadian Food Traceability Data Standard, and the creation of the Canadian Livestock Identification Agency. A national congress was held to take stock of progress and review future direction. Moreover, a Federal-Provincial-Territorial Traceability Policy is under development.

Overall, a total of 48 applications under the CFSQP were approved for $8.5 million:

- 22 on-farm applications approved for $3.7 million;
- 6 post-farm applications approved for $1.2 million;
- 14 traceability applications approved for $2.5 million; and
- 6 multi-association applications approved for $1.1 million.

Food Safety and Food Quality Science

Canada is building its comprehensive system to ensure the safety and quality of the food supply based on science. This is reflected in the goal of AAFC's research programs to make Canada a world leader in producing, processing and distributing safe and reliable food to meet the needs and preferences of consumers.

Canada's food safety knowledge grew in 2004-2005. Specifically contributing to this growth was the publication of 59 peer-reviewed research articles, 22 books, book chapters, reviews, and 49 technical reports to industry. AAFC also convened 11 scientific meetings and conferences, and published the proceedings of eight of these conferences. AAFC scientists made 60 conference presentations, and had six patents and six invention disclosures.

Not only can research address the gaps in knowledge about food safety and quality, it can also generate innovative tools and technology. As a result of efforts on this front:

- the Strategic Plan for Food Safety Research was developed;
- collaborative networks were established in food-borne mycotoxin research, allergen research and virology research in Canada; and
- six patents and invention disclosures, including: patents involving infra-red imaging technologies to detect cattle prone to give dark cutting meat and a patent on the compositions and methods to improve storage quality of packaged plants.

Additional work related to industry development and market demand included:

- quality regulations for wine and spirits;
- animal welfare standards;
- advice on regulatory issues' possible impact on industry innovation and marketing; and
- information and analysis on consumer perceptions, knowledge, attitudes and behaviours through public opinion surveys and other means.

INTERNATIONAL ISSUES

The agriculture and food sector plays an important role in Canada. It employs one in eight Canadians, accounts for eight per cent of the GDP, and generates $130 billion in sales, including $30.9 billion in agriculture and food exports (including seafood), contributing close to $5.8 billion to this country's overall trade surplus. For a trading nation such as Canada, which relies heavily on the agriculture and food sector for its positive trade balance, efficient access to global markets is essential.

AAFC is Canada's agricultural trade advocate, striving to break down trade barriers at home and abroad. Working closely with the full range of agriculture and agri-food stakeholders and provincial partners, AAFC is continuing efforts to establish a more level playing field through the ongoing WTO negotiations on agriculture, and is initiating and negotiating new regional and bilateral trade agreements. Trade negotiations are vital to improving market opportunities for Canadian farmers and processors, and ensuring a more stable and prosperous agricultural sector.

The Government of Canada is persisting in efforts to level the international playing field through the elimination of export subsidies on all products, the maximum possible reduction of trade-distorting domestic support, and significant improvements in market access for all agri-food products. Canada is also defending the ability of Canadians to determine for themselves how to best market their products, including decisions to use such orderly marketing systems as supply management and the Canadian Wheat Board (CWB).

The ***International Issues*** component of the APF is designed to help expand global opportunities for the Canadian agriculture and food industry. Activities included continuing bilateral and multilateral negotiations to improve market access conditions and level the international playing field. AAFC also developed an early-warning system to help Canada recognize and react more swiftly to emerging technical trade issues.

The department made significant progress on plans to build on the industry's reputation in global markets through a branding strategy. Toward this goal, AAFC completed buyer and consumer research in key markets. Working in consultation with industry and provincial partners, these research results were used to begin to define a brand promise for Canada and develop draft creative materials for future promotion campaigns in export markets. The department was on track to launch the Canada brand promise in 2005.

The department carries out the above International activities under four theme areas:

1. Gaining Recognition and Building Markets
2. Improving Market Access
3. Overcoming Technical Barriers
4. Enhancing International Development.

(The first three theme areas are pursued under the Security of the Food System strategic outcome, and are discussed in the following paragraphs. However, some activities under *Gaining Recognition and Building Markets* are carried out under the Innovation for Growth strategic outcome and are discussed in that section of this report together with *Enhancing International Development*.)

Gaining Recognition and Building Markets

Canadian agriculture and food products already enjoy a high standing in global markets. However, as competition increases, a concerted effort is required so Canada can differentiate its products from competitors based on its ongoing attention to food safety and quality, and environmentally responsible production.

With this in mind, one of the key activities during the past fiscal year was to support Canada's industry-led value chain roundtables and help them to develop comprehensive strategies for their sectors. AAFC helped establish roundtables for the pork, beef, seafood, cereal grains, oilseeds, special crops, and horticulture industries. The groups bring together representatives from across the value chain — producers, processors, retailers and others — to build joint action plans that will leverage the APF, brand Canada and

create long-term benefits for all players. These industry-led fora made considerable progress on their strategic plans over the past year. Continued success will depend on players across the value chain working together with governments to strengthen partnerships, overcome obstacles and achieve common goals.

There were other substantial achievements in the area of market development. The department helped gather input for the federal Smart Regulation initiative and new food policy development by convening a meeting between food industry executives and federal deputy ministers. AAFC also collaborated with federal and western-provincial government agencies on a growth-facilitation strategy for the Canadian functional food/nutraceutical industry. A strategic plan has been developed. Under this plan, the following activities will be pursued by using leveraged funds and in-kind support: implementation and distribution of the Commercialization Technology Roadmap; maintenance and further development of the Technology Infrastructure Database and the Technology Watch newsletter; and the facilitation of an industry round-table meeting for the development of a long-term functional food/nutraceutical strategy.

In yet another effort toward gaining recognition and building markets, the department continued to fund individual projects through the Canadian Agriculture and Food International (CAFI) 💻. This program, discussed in detail under Innovation and Growth, is the main vehicle to help industry improve access to global markets for Canadian agriculture and food products.

Improving Market Access

Most international trade occurs under the rules of agreements under the WTO. Canada is working constructively with a wide range of countries to improve the rules governing international trade. To this end, in 2004-2005, Canada:

- continued to participate in and influence the WTO agriculture negotiations. Many Canadian ideas and positions have been reflected in negotiating texts;
- reached agreement on an agricultural framework on July 31, 2004 — a major milestone in the WTO negotiations (the Framework on Agriculture identifies concepts and approaches to guide negotiators in the next stage of the negotiations); and
- participated in a number of negotiating sessions following the adoption of the Agricultural Framework with the objective of working towards modalities (specific rules and commitments) for the December 2005 Hong Kong Ministerial Meeting.

The WTO is the major forum where international trade issues, including multilateral rules governing market access and trade-distorting subsidies, are negotiated and enforced, but promoting market access through regional and bilateral negotiations and discussions is equally important. To this end, during 2004-2005, Canada:

- pressed to resolve trade irritants with a view to maintaining and securing access to key markets;
- continued with efforts to regain access to world markets, particularly the U.S. and Asia, for Canadian cattle and meat products; and
- defended Canadian export interests under various actions taken by trade partners (e.g., U.S. wheat and swine countervail investigations).

While developments in ongoing regional and bilateral negotiations, including the Free Trade Area of the Americas, were hampered by unique obstacles beyond our control, Canada remained active within the hemisphere through exploratory talks regarding a potential future Free Trade Agreement with the Caribbean Community Countries (CARICOM), and initiating a dialogue with the MERCOSUR (Brazil, Argentina, Uruguay and Paraguay). In Asia, Canada undertook exploratory talks with Korea regarding a potential future Free Trade Agreement.

Advocacy efforts to press for greater trade liberalization form another route to market access. To this end, emphasis was placed on developing long-term approaches that anticipate and manage upcoming irritants. The considerable efforts devoted to advocacy in the U.S. were bolstered through the Enhanced Representation Initiative. The following examples illustrate more of Canada's advocacy undertakings and the resulting achievements:

- on January 4, 2005, the United States Department of Agriculture published the BSE Minimal Risk rule;

- the Canadian-American Farmer Forum, designed to correct misperceptions of Canadian wheat marketing systems, did valuable groundwork for altering negative grassroots perceptions of the CWB;
- a delegation of senior government officials and industry representatives successfully reinforced Canada's position on the safety of its beef and the importance of re-opening markets. Meetings, both formal and informal, were held with key senior Asian officials, foreign industry representatives and importers of Canadian food products. The group accomplished important progress on some issues and identified next steps based on the outcome of discussions;
- another delegation met with Japanese industry stakeholders and government officials to discuss market access issues in December 2004. Significant headway was made on increases in Maximum Residue Limits — the maximum concentration of an agrochemical permitted legally in a foodstuff — and new regulatory requirements related to reassessments in the environmental safety of genetically modified crops; and
- advocacy efforts in the U.S. on COOL have delayed implementation of COOL for two years and sustained momentum to make COOL legislation voluntary.

AAFC also managed ongoing trade issues such as BSE, avian influenza, wheat disputes, live swine, country-of-origin labelling, and bio-terrorism.

Challenging trade barriers through the dispute settlement process of the WTO and influencing domestic policy in key countries can be an effective way to resolve access issues. Through this route, Canada contested trade barriers such as the U.S. Byrd Amendment and the European Union (E.U.) position on products of biotechnology. Canada also maintained a vigorous defence of the nation's policies and programs, and confronted other countries' policies that adversely affect the competitiveness of Canadian agricultural sectors.

Overcoming Technical Trade Barriers

More and more, technical barriers are becoming significant impediments to market access. These barriers are being addressed by:

- influencing the development of international technical standards and policies;
- striving to shape debate in international organizations and forming alliances with other countries on multilateral approaches to key issues aligned with APF priorities; and
- working with partners to implement a stronger strategic approach to technical trade-related issues and, in some cases, negotiate Market Access Protocols.

In 2004-2005, AAFC substantially influenced Government of Canada positions to international technical standards and policies fora in support of the Canadian agriculture and food sector's interests.

Consultations

All negotiations and resolution of issues require input from stakeholders. The definition of negotiating positions involves a balancing act between the objectives sought by the agriculture and food sector and parameters of the agreement to be negotiated. Canada's common vision and consensus on approaches to market access is achieved by expanding consultations on agricultural trade policy to reflect diverse interests of stakeholders. For example, the framework on agriculture required intensive negotiating efforts through bilateral and multilateral meetings with various WTO members and the Chair of the WTO agriculture negotiations. AAFC consulted extensively with Canadian stakeholders and provinces both in Geneva during the framework negotiations, as well as in Canada, via call-backs to industry and provincial stakeholders. Trade agreement activities were executed through extensive consultation efforts with Canadian stakeholders and provinces.

Conclusion

In 2004-2005, the Government of Canada worked to ensure the long-term viability and prosperity of the agriculture and agri-food industry while responding decisively to help deal with immediate pressures on farm incomes. Major strides were taken to continue to put in place the APF.

Through close collaboration with industry and provinces, the branding strategy has progressed significantly over the past year and has strong stakeholder support. It is well positioned to begin roll-out in 2005-2006.

Health of the Environment

ENVIRONMENT

The Government of Canada has made the protection of the environment a priority. "Our health and the health of our children, the quality of life in our communities and our continued economic prosperity depend on a healthy environment," declared the Government in the 2002 Speech from the Throne. In the February 2004 Throne Speech, the Government described safeguarding the environment as "one of the great responsibilities of citizens and governments in the 21st century."

For its part, the Canadian agri-food industry is increasingly adopting more environmentally sustainable production practices. However, at the same time, expanded operations and more intensive agricultural activities have put greater pressure on land, soil, water and air resources, and have implications for climate and biodiversity as well. With heightened awareness of the relationship between the state of the environment and personal well-being, Canadians consistently identify environmental stewardship, including prudent management and protection of the natural resources involved in agriculture, as a high priority.

Governments and industry have responded to growing public interest in the health and safety of food and water, and rising demands for new products created in an environmentally sound manner. Working in partnership with the agriculture sector, governments have established agri-environmental targets and indicators to track environmental performance in agriculture, and ultimately strengthen Canada's ability to compete.

AAFC works with provincial and territorial governments, and with industry, to encourage environmentally responsible production in an effort to minimize the sector's environmental impact and enhance long-term prosperity. This, in turn, helps efforts to brand Canada as a world leader in environmental stewardship, giving this country's products a competitive advantage in the global marketplace.

The department performs a range of activities under the Health of the Environment strategic outcome to maintain and build on Canada's leadership position in using environmental resources in a way that ensures their quality and availability both now and in the future. Developed under the Environment pillar of the APF and implemented in partnership with the provinces, territories and industry, the activities for achieving this outcome strive for progress in sustaining and enhancing soil, water and air quality, while conserving biodiversity.

Among other measures, the APF is providing Canadian farmers with incentives to adopt sound management practices that reduce environmental risks. Not only will the quality of water, air and soil benefit from this approach, but biodiversity and wildlife habitat will be enhanced as well.

AAFC's environment activities fall under three broad, intersecting categories:

- *Policy Development and Integration* – to strengthen decision-making capacity of the agriculture and agri-food industry
- *Knowledge and Information* – to support on-farm action and build tools to support land-management decisions
- *On-Farm Results* – to support farmers in addressing environmental challenges by developing and implementing on-farm environmental plans and to undertake strategic studies and development of secure water supplies.

Policy Development and Integration

To make informed debate and decision-making on current and future agri-environmental policy possible, AAFC undertook various activities. These included: assessments of policy and program gaps and economic and regulatory systems, the analysis and development of alternative policy instruments, the examination of linkages between environment and other policy files, as well as economic valuations. Further activities included identifying emerging issues and contributing to departmental strategic planning (e.g. providing policy advice and recommendations via briefing notes, memos, and policy input into departmental communications).

Policy development related to biodiversity, climate change, Government of Canada environmental obligations (which includes SEA and sustainable development), substances and water, moved forward. However, funding pressures delayed policy development for some commitments, such as on-farm environmental certification and international issues.

To close the knowledge and information gap impeding policy development and sound land use decisions, the department led efforts to improve existing AEIs, generate a comprehensive set of new ones, and develop supporting technologies. Paramount among program activities in this area is the National Agri-environmental Health Analysis and Reporting Program (NAHARP) 💻.

NAHARP's purpose is to strengthen the departmental capacity to develop and continuously enhance science-based environmental indicators. These indicators will help communicate progress and measure performance in achieving priority national environmental objectives related to environmental issues relevant to agriculture. AIEs developed under NAHARP are also being linked to economic models used in AAFC, in order to enable the environmental analysis of agricultural policies and programs options.

A first set of AEIs results was published in 2000. Activities in 2004-2005 involved updating 13 of 14 existing indicators, and improving their methodology. Progress was also made on six of 12 new indicators slated for development to address identified information gaps. Significant headway was made on the production of the second AEIs report, planned for release in 2005-2006. This report will mark an intermediate point in realizing the objective of a comprehensive set of AEIs by 2010. It will include results for performance indicators related to soil, water and air quality, and biodiversity, as well as indicate what additional indicators are in development.

Overall, most commitments under ***Policy Development and Integration*** were met or showed progress during the year.

Knowledge and Information

One of the challenges in pursuing environmental goals is the lack of detailed understanding of the environment and its dynamics, even though the impacts and consequences of actions or inactions can often transcend geo-political boundaries. Achieving better understanding of the environment and possible remedial actions requires:

- continuously monitoring the state of the environment and activities having an impact on it;
- collaborating on the development, maintenance, sharing and use of land, water and climatic information, and data bases and products;
- developing and establishing basic, common standards to integrate into management systems and practices used by industry. This promotes environmental practices that reduce agricultural risks and provides benefits to the health and supply of water, the health of soils, the health of air and the atmosphere; and
- studying the relationship between biodiversity and agriculture.

With this in mind, AAFC collaborated on 65 research projects to increase knowledge of the interaction between agriculture and the environment and to develop new technologies to reduce agriculture's impact on soil, water, air, and biodiversity. The research was conducted through the Matching Investment Initiative, a mechanism that promotes research partnerships with producer groups and the private sector.

The National Land and Water Information Service (NLWIS) is an Internet-based service being developed collaboratively with the sector, provinces and territories that will give producers the information, tools and expertise they need to make environmentally responsible land-use decisions. The service aims to provide land, soil, water, climatic and biodiversity resource information to local and regional land-use planners and managers. This information will, in turn, result in better land use and protection of surface and groundwater supplies from the adverse impacts of industrial and agricultural operations. The service will also produce data in support of AAFC activities dealing with climate variability and change.

As the first Major Crown Project for AAFC, the NLWIS received effective project approval from Treasury Board in May 2005. The project definition phase, begun two years earlier, produced a detailed description of the scope, schedule and cost of the project, on which the successful request to Treasury Board was based. The service is scheduled to be introduced through a phased approach over four years, with each phase bringing increased levels of service and benefits to producers. There will be several releases of data and applications as new tools and features come on-line prior to full service delivery in 2009.

The first of four project implementation phases is under way. During phase one, the NLWIS will initiate the integration of dispersed Geographic Information System (GIS) capabilities within AAFC. This will result in a recognized point-of-entry to access data and applications with links to existing geospatial information and will include partners' data where agreements are in place. Preparatory work on the other phases is occurring concurrently.

Phase two was initiated in July 2005. During phase two, the Service will build the infrastructure, procedures and processes for the AAFC GIS enterprise system and establish the mechanism required for proper management of geospatial information in accordance with national standards and policies.

An additional 13 on-farm projects were also carried out under the Environmental Technology Assessment for Agriculture (ETAA) Program . These projects assessed and provided information concerning the impact of state-of-the-art technologies on the quality of soil, water, air, and biodiversity. The intent was to minimize contamination of the resource base, promote more efficient energy consumption and increase renewable energy use.

Achievements in activities under the ETAA program during 2004-2005 included:

- signing seven contribution agreements with industry and farmer organizations for evaluating the environmental and economic performance of innovative technologies for animal feeding, manure and waste treatment, crop nutrients, pest management and renewable energy;
- establishing seven on-farm projects in different regions to evaluate innovative technologies;
- establishing five pilot plants for anaerobic digestion and gasification of manures and biomass; and
- selecting and approving six additional on-farm projects for funding.

Pesticide use is another area of focus for improving knowledge and information. To this end, the Pesticide Risk Reduction (PRR) program developed and published crop profiles which identify best pest control technologies available and current gaps in pest management tools. This information was used in the development of commodity-specific PRR strategies which prioritize risk and set out needed tools and research/demonstration activities. The PRR and the Minor Use Research programs funded research and other projects to support implementation of strategies, the long-term goal in all cases being reduced environmental impact from agriculture. A crop protection survey developed by the PRR program in collaboration with NAHARP and Statistics Canada will track progress in reducing risks from the use of pesticide in agriculture over time.

Research projects funded through the Minor Use Research program support the introduction of minor use pesticides (MUP) that pose a reduced risk to the environment. These projects give information on integration of reduced risk MUP within existing integrated pest management systems, and examine non-target impacts of new MUP. The projects will ultimately provide more reduced risk solutions for consideration in the MUP program and will reduce the impact of MUP on the environment.

The MUP program is designed to assist producers in gaining access to newer, safer pest management products. Working with producers, the provinces and pesticide companies, AAFC facilitates a process where pest problems are prioritized with potential solutions and then carries out the necessary field work to generate data to make submissions to the Health Canada's Pest Management Regulatory Agency (PMRA).

Specific accomplishments in the 2004-2005 fiscal year included:

- completion and publication of 19 crop profiles detailing production practices with emphasis on crop protection;
- development of six PRR strategies and support for 22 research and other projects to implement strategies;
- on-going support for 12 Minor Use Research projects;
- 400 minor use field trials; and
- 16 minor use submissions to the PMRA.

On-Farm Results

On-Farm Results initiatives help farmers to address environmental challenges through on-farm environmental planning and implementation of BMP. Support includes funding to encourage producers to manage their operations in a more environmentally sustainable manner and technical expertise to implement risk-reduction action plans.

On-farm results initiatives are important in large part because of ongoing concerns about the negative impacts and risks to the environment from agriculture. This is being mitigated by maintaining or improving soil, water, air, and biodiversity quality. Appropriate land use and land management practices must be adopted to ensure the land remains capable of producing food for Canadians. AAFC is supporting on-farm results through new knowledge development, making information and technical assistance available to producers, and through incentive programs.

Provincial scans will provide a decision tool which will be used to help guide efforts and focus delivery of Environmental Farm Plans (EFPs) 💻 and associated activities made available through the environment pillar of the APF. This will be accomplished from the preliminary examination of key agri-environmental factors, with the following objectives:

- to identify the highest priority agri-environmental risks and benefits to soil, water, air, and biodiversity including type, extent, severity and general location;
- to assist in developing consensus on the agri-environmental risks with provincial, industry, and non-government partners;
- to encourage coordination among partner agencies; and
- to identify practices that address the priority agri-environmental risks which should receive priority funding from the APF environmental incentive programs, for example: National Agri-Environmental Stewardship Program and Greencover, among others.

The first wave of environmental scanning covering 91.5 per cent of the agricultural land was completed. The information contained in the scans will aid in assessing both the environmental risks and strengths of an area, which will assist in environmental planning and programming.

EFP was a major on-farm initiative carried out in 2004-2005. This program improves the producers' ability to identify actual and potential environmental risks associated with agricultural operations. EFPs help make land owners aware of environmental risks and establish clear priorities for dealing with them. They also serve to help target resources, such as financial assistance and technical knowledge and skills, to assist farmers in implementing their action plans. In doing so, EFPs strengthen the producers' capacity to make business decisions that are financially sound and environmentally responsible.

Once plans are reviewed and approved, they are eligible for financial and technical assistance from the Government of Canada's National Farm Stewardship Program (NFSP) 💻 to help implement specific beneficial management practices (BMPs) to lower environmental risks.

Contribution agreements for the EFP and NFSP programs were signed for all provinces except for the NFSP agreement with Prince Edward Island which is still outstanding. With funding under the APF, producers across the country continued to participate in workshops as 11,462 producers attended resulting in 8,041 completed EFP/EAFPs this year. A total of $14,994,806 was spent across the country to support development of EFPs, while $5,336,113 of support was provided to implement BMPs under the NFSP. The NFSP funding contributed to incentives for the adoption of BMPs by 1,000 producers.

Greencover Canada is another ***On-Farm Results*** priority initiative implemented in 2004-2005. The program maximizes environmental benefits to Canadians by protecting land from wind and water erosion and improving grassland management. It also improves water quality, enhances biodiversity, and increasing carbon sequestration, an important factor in reducing greenhouse gases (GHG). Greencover Canada is expanding the area covered by perennial forages and trees, promoting sustainable land use, and fostering more sustainable farming systems by providing technical and financial assistance. The program, which generally seeks to strengthen the management of agricultural land, has four elements:

1. conversion – to encourage farmers to take environmentally sensitive land out of crop production and switch to perennial vegetation
2. technical assistance – to improve land management
3. critical areas – to protect water quality by enhancing riparian (riverbank) areas and critical wildlife habitat
4. shelterbelt – to integrate shelterbelts into the agricultural landscape.

Achievements during 2004-2005 include:

- an additional 51,161 hectares were enrolled in the Land Conversion program, bringing the program total to 323,000 hectares; and
- the technical assistance program provided funding to 60 projects which developed information products for Canadian producers. Approved projects were undertaken in Saskatchewan, Alberta and Manitoba, as well, a number of regional projects were initiated. Subject areas included: grazing management, forage production, brush and invasive plant control, and riparian management, among others.

The Prairie Shelterbelt Program shipped a total of 4,747,715 seedlings to 8,110 applicants. These figures translate to 4,218 km of farmyard shelterbelts (the equivalent of 1,331 farmyards protected), 238 km of riparian shelterbelts, 849 km of field shelterbelts that will protect 19,866 hectares of soils and crops (net present value (NPV) of the crop benefit of these field belts is $1.31 million; the soil erosion benefit is $17.9 million), and the creation and enhancement of 166 hectares of wildlife habitat. Moreover, trees planted in 2004 can sequester 1,791,590 tonnes of carbon dioxide by 2054.

Drought conditions struck many parts of Canada last year, with severe consequences to agriculture. The drought was particularly devastating to the Prairies, leading to below-average crop yields in affected areas and the selling-off of breeding stock by many livestock producers. The Drought Watch web site was continually updated to provide the status of conditions to the agriculture industry, and access to pertinent management information to cope with drought conditions.

The four-year, $60-million ***National Water Supply Expansion Program*** (NWSEP) is providing federal assistance to the agriculture industry to help develop and conserve water sources. It also encourages producers and agricultural groups to use sustainable practices in drought-affected areas of Canada. Through the program, AAFC provides financial assistance to address national water supply issues considered a priority for the agricultural industry. As climate change continues, long-term solutions fostered by NWSEP will lead to greater sectoral resilience by increasing access to good quality water; creating more opportunities for a diversified and profitable agriculture sector; and encouraging plans for future investment.

NWSEP assistance is delivered under three categories of projects: on-farm water projects, multi-user water supplies and strategic initiatives. Using this approach, the program provides technical and financial assistance to individual farmers and their organizations, agricultural and conservation groups, rural communities and municipalities, agri-businesses and rural enterprises, educational

institutions, and provincial/territorial governments, agencies and crown corporations to help plan and develop agricultural water projects in each category. A total of 904 projects (804 on-farm, 50 multi-use, and 50 strategic) aimed at providing secure water supplies have been completed.

To date, contribution agreements have been signed with six provinces (Alberta, British Columbia, Manitoba, Nova Scotia, Prince Edward Island, and Saskatchewan). These agreements will help the agriculture and agri-food industry to create and enhance sustainable water supplies through developed and expanded infrastructure. They will also facilitate project planning, feasibility and environmental studies for irrigation, and increase knowledge of groundwater sources. Negotiations of contribution agreements with the remaining provinces are nearing completion.

AAFC has a long history of providing new knowledge and technical support to producers. This tradition continued in 2004-2005. Technical information was provided to producers through publications, research reports, workshops, field days, and individual consultation. This information aided the accelerated adoption of BMPs and assisted in ensuring they were implemented properly. This support to producers is available whether they are involved in incentive programs or not. The knowledge around BMPs continues to evolve, and the development and testing of new BMPs through research or field trials in agriculture environment fields was widespread.

Conclusion

Environmental stewardship is a priority for Canadians, and increasingly valued by global markets. Producers, industry stakeholders, governments, and Canadians understand that environmental stewardship not only benefits society as a whole, but also contributes to a strong economy.

In an integrated way, the environment, social and economic pillars of sustainable development work together to make Canada a world leader in agriculture production and enhance the high quality of life enjoyed in Canada today.

To this end, a variety of activities were carried out in 2004-2005 under three intersecting categories: policy development, knowledge and technical support to producers, and on-farm environmental stewardship. The activities made significant contribution towards accelerating progress in the four priority areas of soil, water, air, and biodiversity.

Innovation for Growth

INNOVATION

Agricultural research historically has played an important role in boosting productivity and increasing profits with such breakthroughs as higher-yielding crop varieties and new farming systems. Indeed, just a century ago, a Canadian farm grew enough food to feed 12 people annually. Today, with larger farms and productivity gains, a farm produces enough to feed 135 people every year.

Perhaps more than ever before, scientific innovation holds the key not only to transforming agriculture markedly, but to forging opportunities for producers and rural communities, and new products for consumers. Advances in the biological sciences, informatics and process engineering can become the foundation for producing a wide range of industrial, pharmaceutical and nutritional products from crops and other renewable plant resources and from livestock and lead the way to a new and expanding bio-economy. Nutraceuticals, flavours and fragrances, essential amino acids, vitamins, bio-plastics, renewable fuels, and plant-based industrial products are examples of how agricultural commodities are being used in new and exciting ways.

By seizing these opportunities, producers should see improved bottom lines and all Canadians will benefit from the increased use of renewable resources, enhanced environmental practices and stronger food safety and quality systems.

New Action Plan for Investment

In 2004, a four-year program to realign and increase investment in science and innovation was developed. The plan will help promote initiatives with the potential to create new, high-income opportunities for farmers and new industries in rural communities.

Beginning in 2003 and continuing into 2004-2005, the Science and Innovation program created and funded some large and promising initiatives that have the potential to significantly influence long-term structural changes in Canadian agriculture. These changes will be accomplished by shifting the focus from low-income, commodity-driven opportunities to high-income, innovative product and process opportunities. These initiatives will accelerate the adoption of emerging technologies targeted at creating new bio-products and bio-processes. Examples include Soy 20/20, BioProducts Canada, Ottawa Life Sciences Council BioPharmaceutical Centre and BioEnterprise.

The program was created to pursue other long-term initiatives in the coming year with strong prospects for success. The challenge facing the department is to follow through on these initiatives beyond the four-year time frame of the program.

Knowledge-based Systems

AAFC's Innovation priority is supporting efforts to create an agriculture and agri-food sector that is ready, not only to address demands and pressures, but to plan for the future with confidence. In this regard, one of the vital fields of research at AAFC, deals with the development of knowledge-based systems.

Although Canadian farmers are renowned for their resilience, the agriculture and agri-food industry remains vulnerable to risks from drought, hail, insects, and diseases such as fusarium head blight (FHB) and BSE. Changing consumer preferences pose an additional challenge. At the same time, contributions to economic stability and environmental benefits must be considered when creating new and profitable business opportunities for the sector. Taking these issues into account, AAFC has focussed its science efforts to explore the complex interactions that occur in crop and livestock systems. These systems will form a base of knowledge to evaluate opportunities and impacts of new science over the next 20 years. Application of this new knowledge is crucial to ensuring a vibrant agriculture industry for the long run.

Reducing Risks to Crops

A good example of how research can pay off can be found in the pulse sector. AAFC research has enabled the Canadian pulse crop sector to expand into the billion-dollar industry it is today. This growth was achieved through integrated crop management strategies, such as granular inoculant technology, disease management systems, and seeding technology that reduced susceptibility to the risks inherent in pulse production, while lowering input costs.

The risks associated with growing other crops have also been diminished using AAFC knowledge-based systems. Canola yields have been increased by 41 per cent using a management system that combines hybrid technology, higher seeding rates and early weed removal. Successful adoption of this system in Alberta was a major factor in record-high canola yields in 2004.

Diversification

One of the keys to future prosperity in the industry is diversification. For their part, AAFC researchers continued in 2004-2005 to work diligently to diversify crop production even further. Crops such as oriental vegetables, wasabi, elderberry, and sea buckthorn have been evaluated by AAFC as new, high-value cropping options for Canadian farmers. In addition, production methods have been developed for ground cherries. The yellow ground cherry, which is used mainly in jams, as dessert decorations and for regional specialties such as aperitifs and liqueurs, is of particular interest to new cuisine chefs. AAFC scientists are also evaluating the production and use of new foods, such as the vegetable soybean or edamame, that reflect this country's cultural diversity. The versatile beans can be eaten as a vegetable, added to soups and stir-fry dishes, prepared as a snack food or even as sweets.

At the same time, improvements to cultivars, which are varieties resulting from selective breeding, are paying important dividends. Resistance to raspberry root rot, derived from *Rubus strigosus*, has been successfully incorporated into the raspberry cultivar called *Cowichan* and will keep Canadian growers competitive.

Grains Research

AAFC is constantly looking to create new products and roles for crops. This research focus continued during 2004-2005. Although barley has traditionally been thought of as a livestock feed, AAFC barley breeders have developed the first milling grade barley in North America. HB 109 is a two-row, hulless, food barley that was expected to be registered in 2005. Commercial pilot milling and pasta production trials are under way. *HB 109* provides health benefits, such as dietary fibre, vitamins and anti-oxidants, that are not found in traditional wheat-based pasta products.

With respect to wheat, this crop has of course always been a major contributor to the Canadian economy through exports, manufactured wheat products and as a feed. Thirteen spring wheat varieties developed by AAFC researchers currently occupy 69 per cent of the spring wheat seeded acreage in western Canada. Two AAFC varieties, *AC Barrie* and *Superb*, make up over 40 per cent of the acreage sown. Yield and quality characteristics of these varieties are estimated to return in excess of $100 million per year to farmers in western Canada. Moreover, the risk of losing a crop to early frost has been lowered by the development of early-maturing and high-yielding cultivars, such as the western red spring wheats *Infinity*, *Peace* and *Burnside*.

In addition, AAFC scientists are registering varieties used to make pasta that meet the needs of consumers. *Durum* wheat developed by AAFC occupies over 95 per cent of the seeded pasta-wheat acreage in Canada. The newest AAFC durum variety is *Commander*, which has very strong gluten properties and high grain yield.

New Traits

Crop production risks are further reduced by incorporating new genetic characteristics or traits into varieties. AAFC scientists have developed an understanding of the genetics of pest resistance and agronomic traits that will facilitate development of DNA marker-assisted selection for these characteristics in crops which will speed up traditional breeding of new crop varieties. The disease FHB remains a major threat to the incomes of cereal producers in both eastern and western Canada. AAFC researchers are seeking approaches that will produce cereals resistant to the disease.

Canada red spring wheat lines *Slater* and *CRGB-O-623.4*, combining significantly improved resistance to FHB and agronomic performance, were registered for use in eastern Canada. Three new two-row barley malting varieties and four new hulless barley varieties have demonstrated levels of FHB and the fungus-generated mycotoxin at about half of the respective checks for each barley class. This represents significant progress and brings malting barley closer to having acceptably low levels for commercial use. Such cultivar improvements help to ensure the security of the food system.

Livestock Research

Minimizing the risk of exposure of Canada's livestock herds and poultry flocks to disease without restricting trade is another essential element of food security. Contributing toward meeting this objective was one of the focus research areas in 2004-2005. Risk factors for the potential transmission of the disease bluetongue from imported U.S. feeder cattle were studied by AAFC scientists. Before the research, feeder cattle could only be imported from 11 states in the U.S. and then only during the winter months. CFIA used AAFC's results to support a change of import legislation to allow all-year-round importation of feeder cattle from 35 U.S. states.

Ensuring that livestock producers have innovative new tools at their disposal is one of the roles departmental researchers play in sustainable livestock production systems. Thanks to research, the bloat-reducing product *Alphasure*, which is added to the drinking water of cattle, made it to the marketplace in Canada. Cattle can now graze high-yielding alfalfa pastures without risk of bloat. Over 500, or 10 per cent, of cattle producers have currently adopted this technology.

Fine tuning swine diets can yield benefits to the producer's pocketbook and the natural environment. AAFC researchers have been determining specific feeding requirements for pigs that optimize performance while decreasing excretion of unwanted by-products. By optimizing the nutrient density, not only are feed costs significantly reduced, but so too are excretion levels of nitrogen and phosphorous by pigs. Blend feeding is a promising new technique that simplifies the complex phase-feeding programs now used widely in the swine industry.

On-farm food safety measures are fundamental to safeguarding Canada's food supply. AAFC scientists continued research in 2004-2005 toward improving feedlot management systems to reduce the potential for the spread of the food-borne disease *E. coli O157:H7* among animals in feedlot pens. AAFC scientists found that pre-conditioning cattle and reducing transport-related stress prior to arrival at feedlots lowered the shedding of E. coli into the environment. Cattle that were transported the greatest distances and were not adapted to the feedlot environment shed the highest levels of *E. coli O157:H7*.

New meat and milk products are entering the marketplace continually. Not only do these products have higher levels of health-promoting nutrients, they might be more profitable for producers as well. AAFC scientists have made great strides in improving conjugated linoleic acid (CLA) levels in beef. CLA is an essential amino acid that the human body is unable to manufacture on its own. Among several benefits, CLA is known to help reduce cholesterol levels. Feeding a sunflower seed and barley diet increased CLA content of beef by 94 per cent, while the content of vaccenic acid, which is a precursor to CLA rose by 394 per cent. This precursor can be converted to CLA in humans.

Bio-products and Bio-processes

Building on Canada's traditional strengths in plant breeding and plant biology provides another opportunity to advance this country's global standing in agricultural production. To open up new possibilities for the sector in the future, the department began to put increasing emphasis on research aimed at innovative and alternative uses for agricultural and agri-food

products. It focussed its research efforts on two areas: *Genomics and Proteomics* and *Nutraceuticals and Functional Foods*.

Genomics and Proteomics

Genomics is the study of all the genes in the living organism, while proteomics deals with the structure, function and interrelationships of proteins. In 2004, AAFC expanded its proteomic capacity by hiring additional scientists. The department also began developing a three-year plan in support of a Potato Genomics Initiative that will create a multi-disciplinary potato genomics team with expertise not only in potato production, but in environmental health and food safety and quality as well.

In a collaborative research agreement signed by AAFC and the University of Alberta and the Province of Alberta in 2004, scientific expertise was expanded in the area of bovine genomics to develop a critical mass of expertise.

Nutraceuticals and Functional Foods

Another new collaborative research agreement, this one involving the health aspects of food components, was negotiated in 2004-2005 by AAFC, the St. Boniface General Hospital and the University of Manitoba. This groundbreaking agreement, which was announced in May 2005, will see AAFC researchers working side by side with medical researchers to explore claims made about the health benefits of various foods. AAFC is investing $17 million in the new research program, which is called the National Centre for Agri-Food Research in Medicine, over five years. Six departmental scientists and 12 support staff will eventually be working on site. This integrated team of researchers will focus on crops grown in western Canada with the ultimate goal of developing commercially viable nutraceutical and functional food products as well as technologies that will benefit both the agri-food sector and the health of Canadians.

Toward yet another new collaborative research agreement, the department, the University of Prince Edward Island and the National Research Council discussed partnering on joint research activities. As a result of these discussions, the department plans to contribute funds for laboratories in the Institute for Nutrisciences and Health that will house 16 AAFC employees. The groundwork was put in place to use the strengths of these collaborating organizations in a unique model to help ensure that bioactive compounds in agricultural commodities in Atlantic Canada are discovered, tested, modified, and produced in an environmentally and economically sustainable fashion.

Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food Program

The ACAAF program is a five-year, $240-million program aimed at positioning Canada's agriculture and agri-food sector to seize new opportunities. Launched in April 2004 as a successor to the Canadian Adaptation and Rural Development Fund, the program continues its innovative and co-operative approach to funding projects at the national, multi-regional and regional levels. Under ACAAF, projects are delivered using an innovative industry-led approach both nationally and regionally.

In 2004-2005, ACAAF had two separate calls for proposals, resulting in 129 applications. Under the first call, 40 projects were approved for a total commitment of $12 million. The second call saw the approval of 24 projects for a commitment of $6.5 million.

ACAAF regional industry councils received $27.3 million in grants as their annual allocation. In addition, councils approved 11 collective outcome projects for a commitment of $4.2 million.

Looking to the Future

For the Government of Canada science, research and technology transfer means helping producers and processors respond to changing consumer preferences, demands and expectations. Reviewing science priorities is integral to meeting these objectives.

Accordingly, the department has developed an approach to launch the next phase of its science strategy. The approach will include a comprehensive consultation with communities, stakeholders, industry representatives, provincial and territorial governments, universities and research institutes to identify key priorities and to suggest strategies to maximize our current investments.

The review will be based on five core principles:

1. the department's national investment in science will be maintained at its current level or better;
2. research and development activities will be generally maintained in all provinces at current levels;
3. science undertaken will meet the needs of industry, and take into account regional variances;
4. departmental initiatives will be integrated with the research and development planning and delivery done by government partners, universities and industry in Canada and abroad; and
5. departmental initiatives will work to ensure synergy among researchers and to create state-of-the-art facilities.

RENEWAL

While it is clear that the industry's future success hinges on continuing to develop and market new products, at the same time the advances in science and technology demand new skills and knowledge on the part of farmers. In fact, farm operations are becoming larger and more complex, and producers must continually adapt to stay on top. Government efforts are assisting producers in developing and gaining access to the skills and knowledge they need to be successful in the knowledge-based 21st century economy.

More specifically, Renewal programming under the APF encourages producers to pursue strategic planning and management activities, acquire knowledge, and develop new skills on an ongoing basis. This includes a variety of initiatives to help all producers — both new and established — assess their situations and options, and obtain needed skills and resources. The intent is to increase the number of producers who have access to advisory services and participate in learning opportunities. Producers will also get assistance to develop business and succession plans, and to capture opportunities to increase the profitability of their farms.

Advisory Services

For farmers, sound advice about how to increase profitability through new business opportunities and value-added activities can really work to their advantage. Expert advice can also help producers make informed choices regarding alternative or supplementary sources of income. **Advisory Services** are delivered through two Renewal programs: Canadian Farm Business Advisory Services (CFBAS) and Planning and Assessment for Value-Added Enterprise (PAVE).

CFBAS gives eligible producers access to consultants who can assess their financial situations, help them set goals, and develop plans to meet those goals. The result of the process is improved farm management. The service has two components: the Farm Business Assessment (FBA), which provides farm financial assessments and action plans; and Specialized Business Planning Service (SBPS), which assist in developing business plans in areas such as succession, accrual accounting, expansion, and diversification.

PAVE is intended for producers who are considering expanding or establishing a value-added enterprise. It provides assistance to hire a business planning professional to develop feasibility assessments and comprehensive business plans.

In March 2004, the SBPS component of CFBAS and PAVE were launched in most provinces (FBA was launched in 2003). By the end of 2004-2005, all three services were available across Canada and more than 2,000 producers had applied to participate in the programs.

Renewal has also created some useful tools that enable farmers to make better informed decisions about their business operations. A good example is **Benchmark for Success**. This electronic financial tool allows producers to compare the financial performance of their farm with similar ones. It is available online and in CD-ROM format. Benchmark for Success continued to be available in 2004-2005, with about 8,000 CD-ROMs distributed upon request.

Farm Debt Mediation Service

Sometimes, farmers' financial situations are such that they need assistance of a different nature. Farm Debt Mediation Service (FDMS) is a legislated program that provides insolvent farmers and their creditors with mediation services to help them arrive at a mutually satisfactory arrangement. The service is a private, confidential and economical alternative to the process of resolving insolvency disputes in the courts.

FDMS has operated since April 1, 1998. As of March 31, 2005, 4,486 applications from farmers, 558 of them in 2004-2005, had been received. As for client satisfaction, more than 90 per cent of 128 randomly selected farmers and creditors surveyed last year indicated the services overall were either very satisfactory or satisfactory.

Skills Development

Another priority area under Renewal is **Skills Development**. Initiatives in this area help producers become more competitive and profitable by assessing skills and getting training in business management, accounting, finance and human resource management.

Canadian Agriculture Skills Services (CASS) provides financial assistance to farmers and their spouses to get a skills assessment and to access training for new opportunities, both on and off the farm. CASS is targeted to producers and their spouses with net family income of $45,000 or less.

CASS program details were finalized in 2004-2005, and the program was first launched in Prince Edward Island in February 2005. CASS is a federal-provincial program that will be administered by different delivery agents such as provincial governments, third-party delivery agents and Human Resources and Skills Development Canada. It is expected that the program will be available in all provinces and territories in 2005-2006.

The **Canadian Farm Business Management Council** is devoted to developing and distributing advanced farm management information. The council will receive $12.5 million over five years. In 2004-2005, its achievements included:

- publishing innovative farm business management and information tools, as well as planning tools such as farm management and succession planning articles, and beginning farmer information;
- organizing the Agricultural Excellence Conference to provide information to producers; and
- developing and launching of a virtual learning centre through a farm courses database, AgriSuccess seminars and a scholarship database. The list of institutions and courses are available at the following website: http://farmcentre.com/english/learningcentre.htm. This site is one of the organization's most popular downloads with approximately 12,000 hits (number of times these pages were accessed) per month.

The **4-H** program contributes to Renewal objectives by developing a strong base of skills and knowledge for rural youth, many of whom are counted upon to become the next generation of farmers. The program is receiving $2.4 million for four years. In 2004-2005, 4-H achievements included:

- four national conferences – more than 175 4-H members attended four national conferences on careers, citizenship and voluntarism. More than 90 per cent of participants stated conference objectives were achieved;
- the Renewal Opportunities Program – eight projects were funded under this program in British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario and Nova Scotia with objectives successfully achieved;
- the National Resource Network – more than 30,000 4-H members and 9,000 4-H leaders have taken advantage of this network as well as the shared project and leadership development resources;
- provincial-specific projects were successful in achieving their goals and objectives; and
- the development of a strategic plan was finalized and accepted by the Canadian 4-H Council's board of directors.

INTERNATIONAL ISSUES

Canada depends on trade, and the agriculture and food sector accounts for a substantial portion of our export activities. This country exports close to $31 billion worth of agricultural, food and seafood products every year to more than 180 countries. The Government of Canada is committed to increasing that market share by branding Canada as a world leader in supplying safe, high-quality and innovative products produced in an environmentally responsible manner. Making Canadian agricultural products synonymous with excellence around the world will not only increase marketing opportunities for producers, but will contribute to their short- and long-term profitability.

The department also assists new industries that produce high-value products, encouraging new jobs and investment in Canadian communities. It invests in research that leads to better land use, and helps fund strong on-farm food safety programs.

International initiatives are designed to deliver on two main priorities: (1) gaining recognition and building markets by stepping up marketing efforts and forging stronger partnerships with industry; and (2) enhancing international development by building relationships that support both trade policy and market development goals.

Gaining Recognition and Building Markets

Very often, industry's successes at home can resonate in other countries, just as challenges and opportunities in foreign markets can have an effect on our domestic decisions. Starting with the right or best products is the first step; the challenge then becomes one of making those products stand out in a crowded and demanding international marketplace.

AAFC is working to successfully implement the Canada Branding Strategy for international markets which will capitalize on the country's positive image world-wide, and bolster customer knowledge about, and trust in, Canadian products. Building on the APF, the department's efforts aim to develop Canada's reputation as the recognized reliable supplier of safe, high-quality products around the world. This will be achieved by unifying industry action, creating tools to assist industry in their market development activities and adopting common branding messages to be incorporated into stakeholder marketing activities.

Over the past year, AAFC has worked closely with industry leaders and provincial officials to develop a research-based Brand Promise which will help to focus all participants in the agriculture, food and seafood sector on marketing their products in a consistent fashion. Bringing greater consistency and strategic planning to the marketing efforts of the sector as a whole will help enhance the strengths of the Canadian industry and its people, and perceptions about the country itself, as well as to gain recognition and increase demand for Canadian-produced food and agricultural goods, technology and services.

Beyond bringing greater consistency to external marketing approaches, the brand promise will help to provide an internal focus for all of the sector — throughout the value-chain and including governments — on taking the necessary steps (such as improving particular systems or infrastructure) to ensure the Canadian agriculture, food and seafood sector is able to consistently fulfil the expectations of excellence that customers in international markets associate with Canada.

Canada's Branding Strategy is a long-term initiative which will take place over several years. Still, during 2004-2005, significant progress was made in advancing the strategy in partnership with provincial governments, industry and other federal departments. Specifically:

- research was continued in key markets (U.S., United Kingdom, Germany, Mexico, Singapore, Korea);
- the International Branding Working Group was established as an advisory body;
- a marketing "tools" evaluation was completed;
- a trade show evaluation was initiated;
- a "tools" development project was contracted and creative and product positioning options were developed to be tested in key markets; and
- the Brand Promise was drafted with input from industry and provinces, and consultations with stakeholders were conducted.

AAFC also launched a wide range of activities to promote Canada and Canadian products in key markets around the world and to assist industry in its international market development activities.

Another major focus is to ensure potential investors are aware of **investment opportunities in Canada**. To this end, AAFC conducted numerous promotional activities including corporate calls and attendance at international trade shows such as SIAL Paris, VitaFoods, Bio (Orlando), ISM (Cologne) and IFE (London). Such efforts are expected to increase recognition of Canada as a place for agri-food investment. This heightened awareness should be apparent in a change in the volume and value of domestic and foreign investment in Canada's agriculture and agri-food industry, both by market and province or territory of origin. To maximize their effectiveness, the investment promotion activities are conducted in a coordinated manner with Canada's posts abroad and International Trade Canada (ITCan).

To sustain Canada's competitive advantage, strategic promotion and advocacy initiatives demonstrated the industry's ability to respond to market demands, enabling new and emerging sectors to seize market opportunities. Specifically, AAFC:

- focussed on value-added opportunities and branding;
- addressed trade barriers and market access issues (such as BSE, E.U., enlargement, implementation of wines and spirits agreement with E.U., Russian WTO accession); and
- facilitated strategic alliances with industry.

Around these initiatives, a wide range of activities has taken place in Canada and abroad. For example, awareness of Canadian products has been increased through trade shows, missions and seminars. Post-event surveys and interaction with Canadian clients have been positive with respect to AAFC's market and investment efforts. Moreover, the Team Canada approach and branding effort have been well received by industry clients. One of the keys to success is that investment, market development and branding efforts are highly coordinated.

Considerable attention under this priority is also devoted to **increasing exporter services to the Canadian industry**. Accordingly, in 2004-2005, over 80 seminars and training sessions were held across the country on various topics, notably market opportunities, trends and generic guidelines to exporting, as well as information sessions on the new border import regulations implemented by the U.S.

Further analysis work was done on the benchmark study undertaken in the previous fiscal year on the existing information services and gaps for agri-food and seafood exporting companies. It was confirmed that the Agri-Food Trade Service website was the most popular tool with over 2 million visitors during the fiscal year. The data also indicated that clients stayed on the site on average over 14 minutes researching market information, statistics, foreign regulations, marketing trends and industry events.

The department has increased its outreach to exporters and potential agri-food exporters by becoming an active partner with ITCan and the Virtual Trade Commissioner Service. The department's clients have access to trade officers abroad and the services and contacts of the department are available through this additional information channel.

The department worked with clients to improve CAFI long-term strategies for the sector. The CAFI program supports industry initiatives that gain international recognition for Canada as the leader in supplying high-quality, safe and innovative agriculture, agri-food, beverage, and seafood products, produced in an environmentally responsible manner, which meet the demands of a highly segmented world market. CAFI also supports initiatives that expand Canadian industry's access to foreign markets to maximize the benefits realized from Canada's reputation.

In 2004-2005, CAFI approved 36 long-term international strategies totalling $22.2 million. In addition, CAFI allocated $7.14 million to fund 29 short-term projects to assist industry in achieving short-term outcomes in line with the CAFI program's objectives.

Among many other successful activities in 2004-2005, the following are examples of what industry achieved with the help of CAFI funding:

- through advocacy activities by the Canadian Livestock Genetics Association, China signed two protocols to re-open its market to bull semen and cattle embryos imports;
- through focussing on the health attributes of canola, the Canola Council of Canada increased its sales of canola to the U.S. by 10 per cent; and
- increased access to the E.U. for Canadian ice-wine was achieved by the Canadian Vintners Association, which obtained self-certification standards from the E.U. for British Columbia and Ontario wineries.

Enhancing International Development

A major aspect of building market relationships is **connecting international development activities** funded by the Canadian International Development Agency (CIDA) and other development agencies with the goals of the APF. With these linkages in place, Canada's positions at agricultural negotiating sessions and other multilateral fora should receive greater support from international partners. More particularly, in 2004-2005:

- in November 2004, AAFC's International Development Strategy was finalized. It outlines how international development activities support the goals of the APF;
- an agreement was signed with CIDA to create capacity building modules for developing countries. This lays the groundwork for forging relationships with these countries, which further supports a key APF goal of building markets in the long term; and
- the department began to develop a document entitled *Canadian Agriculture Capabilities - A Global Resource*, which is intended to gain recognition internationally for Canadian agricultural capabilities. This, in turn, contributes to the APF goal of gaining recognition and building markets.

Since its preparation, the International Development Strategy has been shared with national and international stakeholders, and continues to guide the work of AAFC's International Development group.

As for capacity building, three training modules funded by CIDA are under development, utilizing case studies from specific regions: *The Food Safety Module*, using case studies in Sub-Saharan Africa, the Middle East and North Africa; *The BRM Module*, using case studies in Sub-Saharan Africa, Asia, and Eastern Europe; and *The Environmental Sustainability Module*, using case studies in Latin America and the Caribbean. These modules are designed to train decision-makers, farmers, implementing units, and food inspection agencies.

Research and analysis continues, with the aim of providing background briefing for departmental representatives attending international events. In addition, the APF and AAFC's International Development Strategy have been presented to the priority countries, lead representatives of various countries at the World Bank, the Food and Agriculture Organization (FAO) of the United Nations and to the international development community at the International Days conference in Halifax.

Another responsibility related to international development is **partnering with development agencies on international technical assistance projects in key emerging markets**. For developing countries to realize their full potential, the expertise and experience of countries such as Canada can be invaluable. As well as its efforts with CIDA, AAFC's International Development group has been working with the World Bank and the FAO to coordinate and collaborate on assistance in emerging markets in countries in Asia, Africa and the Americas. Consultations with the World Bank during two visits to Washington have led to a strong working relationship for future partnerships on projects in Asia and Africa.

Additional work with CIDA in 2004-2005 included $40 million provided by CIDA for AAFC to manage the Small Farmers Adapting to Global Markets Project and the Sustainable Agriculture Development Project Phase II, which together comprise the department's China-Canada Agricultural Development Program. The program has partnerships with more than 10 key Chinese government ministries, industry representatives, research institutes and universities. Two CIDA-funded projects delivered by AAFC work with the World Bank to provide capacity building and technical assistance in APF priority areas to China. The

projects in China are in full swing. Some activities have been completed, including the training of over 400 Chinese officials at workshops and seminars in China. Moreover, several agreements, including the re-opening of China's markets to bovine semen and embryos in October 2004 are evidence of strengthened relations with China.

In other instances of international development assistance efforts involving AAFC, projects have been identified for several countries, more projects are planned, and some, including work in Algeria, are already under way. Also, in cooperation with CIDA and ITCan, needs assessment missions have been undertaken in five priority countries and are identifying opportunities for international development work where AAFC can be of assistance.

Conclusion

The Innovation for Growth strategic outcome is helping the industry become even more competitive and prosperous. The industry is working harder, smarter and faster. Canada's exports are climbing, yet in global terms, the growth has barely begun.

Through capacity building and technical assistance, AAFC's international development efforts are building strong alliances and partnerships with developing and transitional economies. These alliances will increase support for Canada on issues of importance at the world stage.

Rural Development

Introduction

Rural Canada makes a valuable contribution to Canada's economy. Approximately one-third of our population lives in rural and remote communities, which comprise 95 per cent of our territory. Rural and remote Canada is characterized by a natural resource economy that generates almost 15 per cent of Canada's GDP and 40 per cent of our exports.

The challenges facing rural Canada are many. Globalization, the expansion of urban centers into rural areas, the concentration of population in urban centres, the difficulty in sustaining the tax base necessary to support investments in social and physical infrastructure and the delivery of social services are all factors that exert pressures on rural communities and challenge their sustainable livelihoods.

The Government of Canada understands the rural environment and continues to press ahead in its efforts to help rural communities and citizens turn their challenges into opportunities. The Rural Secretariat, through the Canadian Rural Partnership, leads and coordinates the effort for rural policy, program development and implementation (through partnership initiatives among federal departments and agencies, other levels of government, and rural stakeholders).

Through partnerships, networks and dialogues with rural citizens and community organizations, the Rural Secretariat has created a stronger rural voice that has been brought forward to other federal departments to influence policies. The Secretariat has also improved collaboration with provinces and territories, and broadened their information and knowledge about rural development — for use by rural Canadians, their communities and governments.

Through these partnership initiatives, the Rural Secretariat made much progress in enhancing opportunities for rural Canadians and their communities. Results of the progress achieved in 2004-2005 against our commitments are detailed below.

Provide an opportunity for rural citizens to have a stronger and more effective voice through conferences, roundtables, town hall meetings and other outreach activities

The views of rural Canadians remain central to the entire rural initiative within the Government of Canada. During the fiscal year 2004-2005, the Rural Secretariat held a total of 13 dialogue events. These events brought rural citizens together to exchange ideas and success stories among themselves and with government. The events were forums through which participants could share issues of concern and lessons learned to bring back to their communities to help make a difference in their own backyards.

The highlight of the Rural Dialogue events over the past year was the third National Rural Conference held in Red Deer, Alberta in October . The conference brought together almost 300 rural Canadians to share their vision for this nation as a whole and for their own communities.

Through the Dialogue activities conducted during 2004-2005, rural citizens clearly identified the need to take responsibility and develop their capacity in areas such as assets, leaders and youth to create local solutions to their problems. They also stressed the need for governments at all levels to work together to provide communities with the tools — like research, information and programs—that will help them plan and implement their vision. These conclusions have been widely shared among participants and across the federal government.

Undertake research and analysis that will provide empirical evidence for governments and rural communities to make more informed decisions

The Secretariat responded to the information needs of rural and remote Canadians by initiating work on a tool that will provide baseline information about rural Canada — the Community Information Database. The Database is intended to provide communities and governments with consistent, reliable and accessible information on economic and demographic factors at the community level. The database will be an on-line, web-based resource of community-based information and can serve as a complementary data set to information already provided by individual provinces and territories.

In addition, a total of 17 regional research projects were completed in 2004-2005. These were conducted in different provinces and covered such subjects as immigration, population, health, and other subjects of interest to rural communities. The research results were documented in different reports that were published and disseminated to stakeholders.

The Canadian Rural Information Service (CRIS) disseminates the Secretariat's research findings, provides guides to information services, and customizes information packages on specific queries. By providing this service, CRIS helps citizens and other stakeholders gain access to rural information and research results. Rural stakeholders can use the information disseminated by CRIS to build a common understanding of challenges facing rural communities, as well as opportunities that have been successfully or are being undertaken in other communities.

In 2004-2005, enhancements and changes were made to the Rural and Remote Services Cluster website. As a result, the website has become more user-friendly with improved capability to search the site and retrieve comprehensive information. More than 320,000 visits were made to the website and staff responded to more than 550 inquiries sent through the site. In addition to the electronic format, more than 1.6 million copies of a total of 231 information products were distributed, including the *Pocket Directory of Rural Programs and Services*.

Enhance the development capacity of rural Canada through a contribution program to test and evaluate development initiatives

In an effort to further provide rural citizens with the tools they need to help with the development of their communities, the Rural Secretariat has undertaken the testing of certain models for rural community development. These models have been successful in one part of the country and research is being done to see if they can be successfully applied in other areas.

The results of these tests will be the cornerstone of a body of evidence which will be available to rural communities to access and draw on to increase their capacity and learn from solutions that have been successful in other communities. This body of evidence will also inform future decision-making for government policy direction, programs and services for rural remote and northern communities. In 2004-2005, eight new models were selected for testing in 24 different rural communities.

Influence government policies, programs and services to increase opportunities and mitigate barriers to rural development

Almost every issue that the Government of Canada deals with has some kind of rural component to it, each with varying levels of impact between rural communities across the country. The Rural Secretariat and the Canadian Rural Partnership continue, through the Rural Lens, to highlight for other departments and agencies the rural implications to government policies and services. In the fiscal year 2004-2005, 160 different cabinet submissions were reviewed and advice to the Minister was provided on the 60 that had significant rural considerations.

To further mitigate the barriers facing rural development, a new Policy and Research Network on rural development was created in 2004-2005 as a federal focal point dealing with policy and research on rural Canada and its communities. Through the network, the Rural Secretariat will engage policy makers across the federal government in discussions around issues important to rural Canadians.

Finally, policy development activity also included continued advancement of the National Rural Framework collaboratively with FPT officials. Completion is expected in 2005-2006.

Co-operative Development

Introduction

Co-operatives are jointly owned enterprises that empower individuals and develop leadership, while contributing to social cohesion, local economic development and job creation. Over time, the co-operative model has proven its worth to communities in areas as diverse as housing, agriculture, arctic development and the provision of financial services. After 130 years, co-operatives continue to play an important role in Canada's social and economic development.

The Government of Canada recognizes the valuable contribution that co-operatives make to Canadian society, and in 1987 established the Co-operatives Secretariat to play a coordinating role between the co-operative sector and the federal government. The Secretariat works closely with the co-operative sector and with federal and provincial departments, to document and highlight the co-op model as a way to meet policy challenges. It also supports research, collects data and produces a range of publications on co-operatives.

While co-operatives have the potential to respond to new and emerging policy priorities, the co-operatives sector faces a number of challenges, including low awareness of the co-operative option, limited technical resources for people wanting to start co-operatives, and a lack of access to capital.

To respond to these challenges, in 2003 the Co-operatives Secretariat launched the CDI, a five-year program to help people develop co-operatives (Advisory Services component), and research and test new uses of the co-operative model (Innovation and Research component).

Results on the progress achieved in 2004-2005 against our commitments are outlined below.

Enhance development capacity for co-operatives through delivery of the CDI

Through the Advisory Services component of CDI, in 2004-2005 the Co-operatives Secretariat worked with co-op sector partners to put in place a network of co-operative development expertise that helps people start new co-operatives and strengthen existing ones. Thanks to this achievement, 50 new co-operatives were started during 2004-2005 and 100 existing ones were supported.

In addition, through the Innovation and Research component, the Secretariat approved 69 new co-operative projects that will research or test new ways of using the co-op model.

Ensure the needs of the co-operative sector are taken into account by the federal government, especially when developing policies, programs and legislation

The Co-operatives Secretariat leads the Interdepartmental Committee on Co-operatives. The committee helps ensure that the needs of the co-operative sector are taken into account by federal departments. Over the past year, the committee held several meetings to address ways of expanding the use of the co-op model, and find innovative ways to identify and respond to the sector's priorities.

In 2004-2005, the Secretariat played an active role with the regional development agencies and the Pan Canadian Community Futures Network to incorporate the co-op model in community economic development. As a result of this collaboration, a pilot

co-operative development training program for Community Futures staff in British Columbia was initiated, and the Community Futures Development Corporations agreed to participate as proponents of key Innovation and Research projects.

Furthermore, the Co-operatives Secretariat worked in partnership with several federal departments and agencies on a number of initiatives and strategies, including the social economy initiative, the integration of immigrants, and the development of aboriginal communities. It also worked with Finance Canada to address the capital needs of the co-op sector through tax measures.

Inform stakeholders within federal, provincial and territorial governments, and the Canadian public about the role and potential of co-operatives to contribute to economic and social development

During 2004-2005, the Co-operatives Secretariat organized the Annual Conference of Federal-Provincial-Territorial Senior Officials Responsible for Co-operatives, held in Ottawa. These senior officials maintain an ongoing communications network throughout the year, which promotes a better understanding of cross-cutting issues. By organizing this conference, the Secretariat promoted the sharing of information about legislation, programming, and best practices that will inform future decision making.

In addition, the Secretariat has increased the awareness of the co-ops model with a variety of stakeholders through numerous meetings and conferences that were tailored to highlight the benefits of the model to the social economy.

Foster and facilitate interaction of co-operative organizations with the Government of Canada

The Co-operative Secretariat organized a national forum on Aboriginal co-operatives in 2004-2005 and participated in an international conference on health care. The Secretariat also worked with other federal departments and national co-op sector organizations on strategies to address federal policy priorities (i.e. Aboriginal development, health care, immigration, etc.).

The Secretariat also collaborated with national and regional co-op sector organizations on the management and delivery of CDI Advisory Services. This resulted in a strategic allocation of resources, and enhanced assistance to individuals or communities wanting to start new co-operatives or strengthen existing ones.

Develop and disseminate new information, knowledge and tools that will help co-operatives and governments make informed decisions

The Co-operatives Secretariat supports research that highlights best practices for co-operatives, and uses its website to share new information and tools, and link to relevant government and co-op sector partners. Publications, guides and promotional materials are distributed through a variety of networks.

During 2004-2005, the Co-operatives Secretariat worked with the co-op sector to broadly disseminate information and tools produced through the "Building Community Assets" project, funded through the Voluntary Sector Initiative.

In addition, a research strategy was implemented, including an analysis of recently completed research, a research gap analysis, and the identification of potential projects. As a result four new co-operative research ¡orts were posted online.

Over the past year, the co-operative database was enhanced to include historical information that will improve data accuracy. The information generated from the database in 2004-2005 was accessed by university professors, national and provincial co-operative associations as well as the federal and provincial governments. The information was used in research reports, statistics, teaching activities, speeches, presentations, newspaper articles, promotional literature, as well as in lobbying and awareness-raising activities of the co-operative sector with the public.

Thanks to the cooperation and coordination with provincial and territorial governments during the past fiscal year, the Co-operatives Secretariat was able to produce an inventory of federal/provincial/territorial data and publish a report on a user-needs assessment survey.

Agencies Reporting to Parliament Through AAFC

Introduction

There are two agencies that report to Parliament through AAFC: the Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA) and the National Farm Products Council (NFPC). Their activities and achievements during 2004-2005 are discussed below.

CANADIAN PARI-MUTUEL AGENCY

The CPMA regulates and supervises pari-mutuel betting on horse racing at racetracks across Canada through various activities. The primary objective is to protect the wagering public against fraudulent practices and thereby help maintain a viable racing industry. The mandate and authority of CPMA derive from the *Pari-Mutuel Betting Supervision Regulations* made under Section 204 of the *Criminal Code*.

The CPMA has an excellent reputation and record of performance. It is recognized as a leader in maintaining a well-regulated horse racing industry. The Canadian system enjoys a high degree of confidence from the betting public and the industry. The CPMA has been fully cost recovered since 1921 and self-sufficient since 1973. The fund has been well managed and all programs delivered within the resource base.

The betting public was well protected in 2004-2005 against fraudulent practices, through the effective and efficient delivery of surveillance and enforcement operations. Agency officers enforced all betting policies and regulations.

Program Activity: CPMA

Enhancing the CPMA's capacity to manage risk in pari-mutuel betting, thereby helping to maintain the viability of the Canadian horse racing industry

Expected Results in 2004-2005:

- Confidence-building from the betting public in pari-mutuel wagering;
- Detection of performance affecting drugs in horses and any irregularities during the race; and determination of the exact order of the finish of a race;
- Providing agency officers with new, leading automated monitoring technologies; and
- Self-sufficient Revolving Fund.

Summary of Key Results: CPMA effectively and efficiently supervised pari-mutuel betting during the reporting year, with all betting policies and regulations enforced and key program activities delivered within existing resources, some with performance improvement of above 90 per cent.

Commitments in 2004-2005	Key Results
• Provide effective pari-mutuel supervision • Deliver effective and efficient surveillance activities • Develop innovative systems to promote effective risk management • Ensure a well-managed Revolving Fund • Strengthen collaborative alliances with the provincial regulatory bodies and the horse racing industry	**Commitments met** • Enforced all betting policies, regulations, and operations and protected the betting public well against fraudulent practices. • Delivered the Equine Drug Control Program successfully and within budget. Analysed 56,000 drug control samples with a 0.1 per cent positive detection rate – 58 positive samples – and notified provincial regulatory bodies for adjudication purposes (fines/suspensions). The Video Race and Photo Finish Surveillance Programs were effectively delivered and within budget to 39 racetracks, for a total of 2,901 days of racing in 2004. • Developed and installed an automated monitoring system, "CPMA Internal Control System" at key racetracks which was available to agency officers. This is the first such type of automated monitoring pari-mutuel betting system in the world. Major achievements were realized with the system, particularly in the area of performance improvement such as going from 95 per cent of pools not balancing to 99 per cent of pools being accurate. • The CPMA has an extremely well-managed revolving fund, an effective means of delivering government services and the delivery of all programs within the CPMA's resource base. Financial controls and management accountability systems are in place for the Agency to monitor expenditures to meet business needs and levy limitations. • Held constructive meetings and consultations with the regulatory and industry sectors. Maintained strong federal-provincial liasons and established good working relationships with all parties.

NATIONAL FARM PRODUCTS COUNCIL

Overview

The NFPC was established in 1972 by the *Farm Products Agencies Act*. The Council reports directly to Parliament through the Minister of Agriculture and Agri-Food. The Council's role, pursuant to Part II of the Act, is to oversee the national orderly marketing systems for poultry and eggs, by monitoring the activities of the Canadian Egg Marketing Agency, the Canadian Turkey Marketing Agency, the Chicken Farmers of Canada, the Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency, and, pursuant to Part III of the Act, to monitor the activities of the Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency.

Operating Environment

The Council, in carrying out its duties, consults on a continuous basis with the governments of all provinces and territories with an interest in the establishment or the exercise of the powers of any one or more of the agencies established under the Act.

In addition to its legislative responsibility to review agency operations, orders and regulations, make inquiries into complaints against agency decisions and conduct inquiries into the merits of establishing new agencies, the Council undertakes activities that aim to promote the strength and enhance the competitiveness of the sectors that the Council oversees.

As noted earlier, the Council has a legislative responsibility to monitor the operations of the five agencies established under the Act. These duties include the regulatory review and approval of all agency orders and regulations, requiring ongoing review and analysis of agency issues, attendance at agency meetings and regular meetings of the full Council and the agencies Executive members. As well, the Council prepares submissions to the Federal Cabinet for any regulatory initiatives of the agencies, requiring Governor in Council approval.

The Council also has a legislative responsibility to inquire into complaints from stakeholders against decisions of the national agencies. In 2004, the Council received a total of five complaints: two against the Chicken Farmers of Canada, two against the Canadian Egg Marketing Agency and one against the Canadian Turkey Marketing Agency. The Council held formal hearings into four of the complaints, each of which resulted in a report with recommendations from the Council. The fifth complaint was resolved by the Council facilitating a meeting of the parties to discuss the issues.

The Council currently consists of one full-time Chairperson and eight part-time members appointed by the Governor in Council. The Council is supported by a staff of 13 public servants.

Objectives

To fulfil its mission of promoting the strength and competitiveness of the sectors that it oversees, the NFPC pursues three strategic objectives.

First, the Council ensures that the supply management systems for poultry and eggs work in the balanced interests of all stakeholders including producers, consumers, industry and government. It provides transparent and accountable supervision of the national marketing agencies for chicken, turkey, eggs, and broiler hatching eggs and also of the national beef cattle promotion research agency. It works cooperatively with its provincial and territorial government partners, and aims to bring about renewed agreements to strengthen the supply management systems.

Second, the Council promotes the strength, competitiveness and profitability of the sectors and works with them to improve their market-responsive capacity. It promotes export market opportunities, higher food safety standards, improved supply-chain management, and other measures that benefit Canadian agriculture and agri-food. It provides guidance on the merits and process for creating promotion and research agencies.

Third, the Council strives to improve the efficient, transparent and responsible management of its operations. It achieves this through improving its strategic planning, management reporting and operating procedures.

Strategic Outcomes and Performance Highlights for 2004-2005:

- Marketing and promotion-research agencies established under the *Farm Products Agencies Act* work in the balanced interests of all stakeholders;
- Improved strength, competitiveness, market responsiveness and profitability of the agri-food sectors for which Council has responsibility; and
- Improved effectiveness and integrity of administration in step with the requirements of modern comptrollership.

Expected Results in 2004-2005:

- Receive draft FPT agreements by the three national agencies (The Broiler Hatching Egg Agency, the Turkey Agency, and the Egg Agency);
- Initiate stakeholder consultations on a review of the *Farm Products Agencies Act*;
- Continue work with industry and government to develop a reliable markets information database;
- Improve industry awareness of the grocery, food service and distribution sectors;
- Approve the implementation by the Beef Cattle Agency of a levy collection scheme for beef cattle; and
- Complete implementation of the first phase of modern management practices by developing a planning and performance measurement framework.

Summary of Key Results: Considerable progress was made on renewing FPT agreements. Work on industry-needs database moved forward, and will continue in 2005-2006. The Council successfully organized a Forum on Grocery and Food Service Trends at which poultry and egg producers, and grocery and food service industry representatives discussed the trends in the marketplace and the impact on consumers. Further, work on modern management practices moved forward, with a MAF expected to be implemented early in the fall of 2005.

Marketing and promotion-research agencies established under the *Farm Products Agencies Act* work in the balanced interests of all stakeholders

Commitments in 2004-2005	Key Results
Territorial renewal of Federal-Provincial Agreements for the Egg, Turkey and Broiler Hatching Egg Agencies	The Council, in cooperation with the provinces and territories and the industry sectors, has taken a leadership role in assisting the national marketing agencies in renewing the FPT agreements which provide the legal underpinnings for the supply management systems. The Broiler Hatching Egg Agency expects to have its new agreement in place by the end of 2005. The Turkey Agency continues its work on a revised agreement, but the Egg Agency has suspended work on its agreement pending the outcome of a federal court action initiated by the province of Saskatchewan.
Consult with stakeholders on a review of the *Farm Products Agencies Act*	Limited progress was made on this initiative during the 2004-2005 year. At its strategic planning retreat in January 2005, Council received support from producer and industry stakeholder representatives to initiate consultations on amendments to the legislation. The Council will initiate the legislative review in the fall/winter of 2005-2006.
Implementation of a levy system on domestic beef production by the Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency	The Agency was established in 2002 to promote the marketing and production of beef cattle, beef and beef products. The Agency will finance programs for the industry's benefit through a national check-off (levies). The Agency enacted a Levy Order covering domestic production in March 2005. It is now completing the signing of individual service agreements with each province. A levy order to cover imports of beef and beef products is expected to be developed in 2005-2006.

Improved strength, competitiveness, market responsiveness, and profitability of the agri-food sectors for which Council has responsibility	
Commitments in 2004-2005	**Key Results**
Work with AAFC and CFIA to develop a markets information database to provide consistent reliable and accessible information to all poultry and egg industry participants	The Council pilots the Poultry Markets Information Working Group which includes representatives of the poultry and egg agencies, processors and other government departments. This group is tasked with developing the database. In 2004-2005, Council staff continued its work with AAFC staff to move the project forward. For this project to proceed, an industry/government agreement will have to be reached on the parameters of a data collection and dissemination mechanism. Work will continue in 2005-2006.
Hold a forum to increase industry knowledge of the food distribution and retail sectors	A Forum on Grocery and Food Service Trends was held in May of 2004. The event was attended by leaders of the poultry and egg industries, representatives from the grocery, food- service and distributors sectors, academics and federal and provincial government representatives. Participants heard key representatives from the grocery and food service business talk about the trends in the marketplace and the impact on consumers.
Improved effectiveness and integrity of administration in step with the requirements of modern comptrollership	
Commitments in 2004-2005	**Key Results**
Complete first phase of implementation of modern management practices in step with Government of Canada initiatives such as Modern Comptrollership	Work on the preparation of a MAF began in 2005 and is expected to be implemented by September 2005. This framework will formalize Council's strategic planning process and include performance indicators, and risk analysis. A second project has been initiated, to review and improve the management of Council's information.

Supplementary Information

FINANCIAL TABLES

Table 1	Comparison of Planned to Actual Spending
Table 2	Use of Resources by Program Activities
Table 3	Voted and Statutory Items
Table 4	Net Cost of Department
Table 5	Contingent Liabilities
Table 6	Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue
Table 7	Revolving Fund (Canadian Pari-Mutuel Agency)
Table 8	Resource Requirements by Team
Table 9-A	User Fees Act
Table 9-B	Policy on Service Standards for External Fees
Table 10	Details on Project Spending
Table 11	Status Report on Major Crown Projects
Table 12-A	Summary of Transfer Payments by Program Activity
Table 12-B	Details on Transfer Payment Programs (over $5 million)

Notes:

The figures in the following set of tables have been rounded to the nearest millions of dollars. For this reason, figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0.

Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

For the purposes of these tables, where Program Activities are reported, the Corporate Services Program Activity is not reported separately, rather it has been pro-rated to the other Program Activities.

Main Estimates figures are as reported in the 2004-2005 Main Estimates Part II.

Planned figures are as reported in the 2004-2005 Report on Plans and Priorities (RPP).

Authorities are 2004-2005 Main Estimates plus Supplementary Estimates and Allotment transfers received during the 2004-2005 fiscal year, as well as internal adjustments and transfers.

Actual figures represent the actual expenditures incurred during the 2004-2005 fiscal year, as reported in the 2004-2005 Public Accounts. In certain cases, where Authorized amounts are unspent, they can be reprofiled for use in future years.

Table 1: Comparison of Planned to Actual Spending (incl. FTE's)

($ millions)	2002-03* Actual	2003-04* Actual	2004-2005 Main Estimates	2004-2005 Planned Spending	2004-2005 Total Authorities	2004-2005 Actual
Business Risk Management			1,273.4	1,310.8	2,706.9	2,584.7
Food Safety and Food Quality			77.1	77.1	79.6	57.7
Environment			325.9	326.4	338.5	276.9
Innovation and Renewal			319.8	329.2	330.6	303.3
International Issues			117.5	117.5	122.2	119.3
Rural & Co-operatives Secretariats			18.4	18.4	19.1	15.9
Canadian Pari-Mutuel Agency			15.4	15.4	18.4	14.0
National Farm Products Council			2.6	2.6	3.0	2.3
Total Gross	**2,730.3**	**4,730.9**	**2,150.1**	**2,197.4**	**3,618.3**	**3,374.1**
Less Respendable revenue	38.0	39.0	39.3	39.3	39.3	30.6
Total Net	**2,692.3**	**4,691.9**	**2,110.8**	**2,158.1**	**3,579.1**	**3,343.4**
Less: Non-Respendable revenue	152.9	164.5	–	34.4	45.4	45.4
Plus: Cost of services received without charge[1]	38.6	38.0	–	43.4	46.5	46.5
Net cost of Department	**2,578.0**	**4,565.4**	**2,110.8**	**2,167.1**	**3,580.1**	**3,344.5**
Full-Time Equivalents (FTE's)	**5,765**	**6,170**	**n/a**	**6,170**	**n/a**	**6,216**

Notes:

*Refer to AAFC's previous Performance Reports for detailed financial information for 2002-2003 and 2003-2004. Historical comparison is not possible as AAFC's 2002-2003 and 2003-2004 actual expenditures are not available since the financial coding for those years does not allow a crosswalk of the data between the former strategic outcomes and current program activities.

1. Cost of services received without charge includes accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC), the employer's share of employees' insurance premiums, and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds), Workers' Compensation coverage provided by Social Development Canada, and services received from the Department of Justice Canada (see Table 4).

FTE's = Full-Time Equivalents - reflect only those FTE's funded through the Department's appropriated resources. In addition to the actual FTE's of 6,216, there were 338 FTE's employed by AAFC for research funded through collaborative agreements with industry partners and 44 FTE's funded from other government departments. Also, 313 FTE's were employed as students.

Main Estimates figures are as reported in the 2004-2005 Main Estimates Part II.

Planned figures are as reported in the 2004-2005 Report on Plans and Priorities (RPP). Included were resources anticipated to be brought into the Department's reference levels through Supplementary Estimates ($47.3 million).

Total Authorities are 2004-2005 Main Estimates plus Supplementary Estimates and Allotment transfers received during the 2004-2005 fiscal year, as well as internal adjustments and transfers (combined total of $1,468.3 million), as reported in the 2004-2005 Public Accounts. This $1,468.3 million includes statutory transfer payment funding for: the Farm Income Payment Program - FIPP ($991.5 million); and additional demand under the Canadian Agricultural Income Stabilization - CAIS program: ($417.2 million). The amounts were not anticipated at the time of preparation of the 2004-2005 RPP and are therefore not included in the Planned Spending figures.

Actual figures represent the actual expenditures incurred during the 2004-2005 fiscal year, as reported in the 2004-2005 Public Accounts. In certain cases, where Authorized amounts are unspent, they can be reprofiled for use in future years.

Table 2: Use of Resources by Program Activities

($ millions) — 2004-2005

	Budgetary						Plus: Non-Budgetary	
	Operating	Capital	Grants and Contributions	Total: Gross Budgetary Expenditures	Less: Respendable Revenue	Total: Net Budgetary Expenditures	Loans, Investments and Advances	Total
Business Risk Management								
Main Estimates	103.3	5.1	1,164.9	1,273.4	8.9	1,264.5	–	1,264.5
Planned Spending	117.8	25.1	1,167.8	1,310.8	8.9	1,301.9	–	1,301.9
Authorities	*167.0*	*5.2*	*2,534.7*	*2,706.9*	*8.9*	*2,698.0*	–	*2,698.0*
Actual Spending	110.7	5.2	2,468.8	2,584.7	1.6	2,583.1	–	2,583.1
Food Safety and Food Quality								
Main Estimates	44.3	2.7	30.1	77.1	–	77.1	–	77.1
Planned Spending	44.3	2.7	30.1	77.1	–	77.1	–	77.1
Authorities	*46.8*	*2.8*	*30.1*	*79.6*	–	*79.6*	–	*79.6*
Actual Spending	50.4	2.7	4.5	57.7	–	57.7	–	57.7
Environment								
Main Estimates	199.1	13.0	113.9	325.9	15.0	310.9	–	310.9
Planned Spending	199.6	13.0	113.9	326.4	15.0	311.4	–	311.4
Authorities	*211.0*	*13.1*	*114.4*	*338.5*	*15.0*	*323.5*	–	*323.5*
Actual Spending	226.6	12.8	37.5	276.9	14.9	261.9	–	261.9
Innovation and Renewal								
Main Estimates	213.1	11.3	95.4	319.8	–	319.8	–	319.8
Planned Spending	215.2	11.3	102.7	329.2	–	329.2	–	329.2
Authorities	*234.6*	*11.4*	*84.6*	*330.6*	–	*330.6*	–	*330.6*
Actual Spending	214.2	11.3	77.7	303.3	–	303.3	–	303.3
International Issues								
Main Estimates	83.6	4.5	29.5	117.5	–	117.5	–	117.5
Planned Spending	83.6	4.5	29.5	117.5	–	117.5	–	117.5
Authorities	*88.3*	*4.5*	*29.5*	*122.2*	–	*122.2*	–	*122.2*
Actual Spending	87.9	4.5	27.0	119.3	–	119.3	–	119.3
Rural & Co-operatives Secretariats								
Main Estimates	12.0	–	6.4	18.4	–	18.4	–	18.4
Planned Spending	12.0	–	6.4	18.4	–	18.4	–	18.4
Authorities	*12.6*	–	*6.4*	*19.1*	–	*19.1*	–	*19.1*
Actual Spending	12.2	–	3.8	15.9	–	15.9	–	15.9
Canadian Pari-Mutuel Agency								
Main Estimates	15.4	–	–	15.4	15.4	–	–	–
Planned Spending	15.4	–	–	15.4	15.4	–	–	–
Authorities	*18.4*	–	–	*18.4*	*15.4*	*3.0*	–	*3.0*
Actual Spending	14.0	–	–	14.0	14.1	(0.1)	–	(0.1)
National Farm Products Council								
Main Estimates	2.4	–	0.2	2.6	–	2.6	–	2.6
Planned Spending	2.4	–	0.2	2.6	–	2.6	–	2.6
Authorities	*2.4*	–	*0.6*	*3.0*	–	*3.0*	–	*3.0*
Actual Spending	2.3	–	–	2.3	–	2.3	–	2.3
Total Main Estimates	**673.1**	**36.6**	**1,440.3**	**2,150.1**	**39.3**	**2,110.8**	**–**	**2,110.8**
Total Planned Spending	**690.2**	**56.6**	**1,450.6**	**2,197.4**	**39.3**	**2,158.1**	**–**	**2,158.1**
Total Authorities	***781.1***	***36.9***	***2,800.4***	***3,618.3***	***39.3***	***3,579.1***	**–**	***3,579.1***
Total Actual Spending	**718.3**	**36.5**	**2,619.3**	**3,374.1**	**30.6**	**3,343.4**	**–**	**3,343.4**

Notes:

Main Estimates figures are as reported in the 2004-2005 Main Estimates Part II.

Planned figures are as reported in the 2004-2005 Report on Plans and Priorities (RPP). Included were resources anticipated to be brought into the Department's reference levels through Supplementary Estimates ($47.3 million).

Total Authorities are 2004-2005 Main Estimates plus Supplementary Estimates and Allotment transfers received during the 2004-2005 fiscal year, as well as internal adjustments and transfers (combined total of $1,468.3 million), as reported in the 2004-2005 Public Accounts. This $1,468.3 million includes statutory transfer payment funding for: the Farm Income Payment Program - FIPP ($991.5 million); and additional demand under the Canadian Agricultural Income Stabilization - CAIS program: ($417.2 million). The amounts were not anticipated at the time of preparation of the 2004-2005 RPP and are therefore not included in the Planned Spending figures.

Actual figures represent the actual expenditures incurred during the 2004-2005 fiscal year, as reported in the 2004-2005 Public Accounts. In certain cases, where Authorized amounts are unspent, they can be reprofiled for use in future years.

Table 3: Voted and Statutory Items

($ millions)		2004-2005			
Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
1	Operating Expenditures	563.2	579.3	664.8	613.8
5	Capital Expenditures	36.6	56.6	36.9	36.5
10	Grants and Contributions	335.0	345.2	397.2	216.7
15	Pursuant to Section 29 of the *Financial Administration Act*, to authorize the Minister of Agriculture and Agri-Food, on behalf of her Majesty in Right of Canada, in accordance with terms and conditions approved by the Minister of Finance, to guarantee payments of an amount not exceeding, at any one time, in aggregate the sum of $1,700,000,000 payable in respect of cash advances provided by producer organizations, the Canadian Wheat Board and other lenders under the Spring Credit Advance Program	0.0	–	0.0	–
20	Pursuant to Section 29 of the *Financial Administration Act*, to authorize the Minister of Agriculture and Agri-Food, on behalf of her Majesty in Right of Canada, in accordance with terms and conditions approved by the Minister of Finance, to guarantee payments of amounts not exceeding, at any time, in aggregate, the sum of $140,000,000 payable in respect of Line of Credit Agreements to be entered into by the Farm Credit Corporation for the purpose of the renewed (2001) National Biomass Ethanol Program	0.0		0.0	–
(S)	Grants to agencies established under the *Farm Products Agencies Act*	0.2	0.2	0.6	–
(S)	Payments in connection with the *Agricultural Marketing Programs Act*	65.5	65.5	13.8	13.8
(S)	Loan Guarantees under the *Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act*	4.0	4.0	1.2	1.2
(S)	Payments in connection with the *Farm Income Protection Act* - Crop Insurance Program*	227.3	227.3	*	*
(S)	Payments in connection with the *Farm Income Protection Act* - Net Income Stabilization Account*	212.6	212.6	*	*
(S)	Minister of Agriculture and Agri-Food - salary and motor car allowance	0.1	0.1	0.1	0.1
(S)	Contributions to employee benefit plans	70.6	71.6	71.4	71.4
(S)	Spending of proceeds from the disposal of surplus Crown Assets	–	–	2.4	2.3
(S)	Collection Agency Fees	–	–	0.1	0.1
(S)	Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	–	–	3.0	(0.1)
(S)	Contributions to a transition to future risk management programming	–	–	(0.0)	(0.0)
(S)	Expenditures pursuant to Section 29 of the *Financial Administration Act* for payments pursuant to guarantees under the Spring Credit Advance Program	–	–	6.2	6.2
(S)	Contributions in Support of Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework*	378.9	378.9	1,207.5	1,207.5
(S)	Contributions in support of the Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) Recovery Program	69.4	69.4	1.6	1.6
(S)	Payments in connection with the *Farm Income Protection Act* - Province-based Programs	147.5	147.5	108.7	108.7
(S)	Class Grant Payments for the Transitional Industry Support Program	–	–	(66.9)	(66.9)
(S)	Class Contribution Payments for the Transitional Industry Support Program	–	–	–	–
(S)	Contributions to Agricultural Risk Management - Canadian Farm Income Program	–	–	–	–
(S)	Class contribution payments for repositioning of the Canadian beef and cattle industry	–	–	131.2	131.2
(S)	Payments in connection with the Farm Income Protection Quebec Gross Revenue Insurance Conditional Remission Order	–	–	7.8	7.8
(S)	Class Grant Payments for the Farm Income Payment	–	–	896.9	896.9
(S)	Class Contribution Payments for the Farm Income Payment	–	–	94.6	94.6
TOTAL		**2,110.8**	**2,158.1**	**3,579.1**	**3,343.4**

Notes:

* Crop Insurance Program and Net Income Stabilization Account Total Authorities and Actual amounts are reflected under (S) Contributions in Support of Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework.

(S) denotes a Statutory Item

Main Estimates figures are as reported in the 2004-2005 Main Estimates Part II.

Planned figures are as reported in the 2004-2005 Report on Plans and Priorities (RPP). Included were resources anticipated to be brought into the Department's reference levels through Supplementary Estimates ($47.3 million).

Total Authorities are 2004-2005 Main Estimates plus Supplementary Estimates and Allotment transfers received during the 2004-2005 fiscal year, as well as internal adjustments and transfers (combined total of $1,468.3 million), as reported in the 2004-2005 Public Accounts. This $1,468.3 million includes statutory transfer payment funding for: the Farm Income Payment Program - FIPP ($991.5 million); and additional demand under the Canadian Agricultural Income Stabilization - CAIS program: ($417.2 million). The amounts were not anticipated at the time of preparation of the 2004-2005 RPP and are therefore not included in the Planned Spending figures.

Actual figures represent the actual expenditures incurred during the 2004-2005 fiscal year, as reported in the 2004-2005 Public Accounts. In certain cases, where Authorized amounts are unspent, they can be reprofiled for use in future years.

Table 4: Net Cost of Department

($ millions)	2004-2005
Total Actual Spending	3,343.4
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	11.5
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	31.3
Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada	1.9
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	1.9
	46.5
Less: Non-respendable Revenue	45.4
2004-2005 Net Cost of Department	**3,344.5**

Table 5: Contingent Liabilities

	($ millions)	
Contingent Liabilities	**March 31, 2004**	**March 31, 2005**
Guarantees		
Agricultural Marketing Programs Act (AMPA)	456.5	613.4
Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act (FIMCLA)	242.5	236.3
Spring Credit Advance Program (SCAP)	3.9	24.5
Total Guarantees	**702.9**	**874.2**
Claims, Pending and Threatened Litigation	**23.4**	**525.4**
Total	**726.3**	**1,399.6**

Total Contingent Liabilities as at March 31, 2005 are $673.3 million higher than at March 31, 2004, mainly as a result of a class action lawsuit totalling $500 million under which the plaintiffs are seeking a recalculation of NISA entitlements and government obligations going back to 1994. In question is whether or not the cost of freight and elevation, paid for by the Canadian Wheat Board, should be added to the farmer's calculation of eligible net sales for the purposes of calculating NISA benefits.

Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable Revenue

($ millions)	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
	Actual	Actual	Main Estimates	Planned Revenue	Total Authorities	Actual
Business Risk Management						
Net Income Stabilization Account (NISA) - Admin. Fees	9.0	9.2	8.9	8.9	-	-
Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) - Admin. Fees			-	-	8.9	1.7
Environment						
Community Pastures	13.6	14.5	15.0	15.0	15.0	14.9
Canadian Pari-Mutuel Agency - Revolving Fund	**15.4**	**15.4**	**15.4**	**15.4**	**15.4**	**14.0**
Total Respendable Revenue	**38.0**	**39.0**	**39.3**	**39.3**	**39.3**	**30.6**

Non-Respendable Revenue

($ millions)	2002-2003*	2003-2004*	2004-2005			
	Actual	Actual	Main* Estimates	Planned Revenue	Total Authorities	Actual
Business Risk Management						
Refund of Previous Years' Expenditures					21.6	21.6
Service and Service Fees					0.9	0.9
Privileges, Licences and Permits					0.2	0.2
Return on Investments					0.7	0.7
Proceeds from Sales of Crown Assets					0.0	0.0
Other Non-tax Revenues					0.9	0.9
Total Business Risk Management	-	-	-	-	**24.4**	**24.4**
Food Safety and Food Quality						
Refund of Previous Years' Expenditures					0.0	0.0
Service and Service Fees					0.3	0.3
Privileges, Licences and Permits					0.3	0.3
Return on Investments					0.4	0.4
Proceeds from Sales of Crown Assets					0.2	0.2
Other Non-tax Revenues					0.6	0.6
Total Food Safety and Food Quality	-	-	-	-	**1.8**	**1.8**
Environment						
Refund of Previous Years' Expenditures					-	-
Service and Service Fees					0.4	0.4
Privileges, Licences and Permits					0.5	0.5
Return on Investments					1.5	1.5
Proceeds from Sales of Crown Assets					0.6	0.6
Other Non-tax Revenues					2.4	2.4
Total Environment	-	-	-	-	**5.5**	**5.5**

Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue – continued

Non-Respendable Revenue

($ millions)	2002-2003*	2003-2004*	2004-2005			
	Actual	Actual	Main* Estimates	Planned Revenue	Total Authorities	Actual
Innovation and Renewal						
Refund of Previous Years' Expenditures					0.2	0.2
Service and Service Fees					0.0	0.0
Privileges, Licences and Permits					0.6	0.6
Return on Investments					1.6	1.6
Proceeds from Sales of Crown Assets					6.0	6.0
Other Non-tax Revenues					2.8	2.8
Total Innovation and Renewal	-	-	-	-	**11.3**	**11.3**
International Issues						
Refund of Previous Years' Expenditures					0.2	0.2
Service and Service Fees					0.0	0.0
Privileges, Licences and Permits					0.2	0.2
Return on Investments					0.6	0.6
Proceeds from Sales of Crown Assets					0.0	0.0
Other Non-tax Revenues					1.2	1.2
Total International Issues	-	-	-	-	**2.3**	**2.3**
Rural and Co-operatives Secretariats						
Refund of Previous Years' Expenditures					0.0	0.0
Service and Service Fees					-	-
Privileges, Licences and Permits					-	-
Return on Investments					-	-
Proceeds from Sales of Crown Assets					-	-
Other Non-tax Revenues					0.1	0.1
Total Rural and Co-operatives Secretariats	-	-	-	-	**0.1**	**0.1**
Total Non-Respendable Revenue	**152.9**	**164.5**	-	**34.4**	**45.4**	**45.4**

Notes:

* Refer to AAFC's previous Performance Reports for detailed financial information for 2002-2003 and 2003-2004. Historical comparison is not possible as AAFC's 2002-2003 and 2003-2004 actual revenues are not available on the basis of Program Activities.

Respendable revenues are generated by the Community Pastures Program, administration fees related to the Net Income Stabilization Account (NISA) and its successor, the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program, and the Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund. In accordance with Treasury Board policy, the Department can generate and spend up to 125 percent of its vote-netted revenue authority. Respendable revenues have declined mainly due to changes in the administrative fee under CAIS from the previous NISA program.

Non-respendable revenues include such items as refunds of previous years' expenditures, proceeds from the sale of Crown Assets, privileges, licenses and permits. Non-respendable revenues were significantly higher in previous years mainly due to recoveries (refunds of previous years' expenditures) under the Canadian Farm Income Program, which has sunset.

Table 7: Revolving Fund (Canadian Pari-Mutuel Agency)

Statement of Operations	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	Actual	Actual	Main Estimates	Planned Spending	Authorized	Actual
Respendable Revenue	**14.8**	**14.5**	**15.4**	**15.4**	**15.4**	**14.1**
Expenses						
Operating:						
Salaries and employee benefits	5.0	5.2	5.1	5.1	5.1	5.0
Depreciation	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2
Administrative and support services	8.8	9.5	9.7	9.7	9.7	8.1
Utilities, materials and supplies	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4	0.3
Total Operating	**14.2**	**15.1**	**15.4**	**15.4**	**15.4**	**13.6**
Surplus (Deficit)	**0.6**	**(0.6)**	**-**	**-**	**-**	**0.5**

Statement of Cash Flows	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	Actual	Actual	Main Estimates	Planned Spending	Authorized	Actual
Surplus (Deficit)	**0.6**	**(0.6)**	-	-	-	**0.5**
Add non-cash items:						
Depreciation/amortisation	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2
Other	0.0	(0.0)				(0.5)
Investing activities:						
Acquisition of depreciable assets	(0.5)	0.2	(0.1)	(0.1)	(0.1)	(0.1)
Cash surplus (requirement)	**0.3**	**(0.3)**	**-**	**-**	**-**	**0.1**

Projected Use of Authority	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	Actual	Actual	Main Estimates	Planned Spending	Authorized	Actual
Authority	**2.0**	**2.0**	**2.0**	**2.0**	**2.0**	**2.0**
Drawdown:						
Balance as of April 1	1.1	1.3	1.4	1.4	1.0	1.0
Projected Surplus (Drawdown)	0.3	(0.3)	-	-	0.1	0.1
Total Drawdown	**1.3**	**1.0**	**1.4**	**1.4**	**1.1**	**1.1**
Projected Balance at March 31	**3.3**	**3.0**	**3.4**	**3.4**	**3.1**	**3.1**

Notes:

A "line of credit" of $2 million was approved as the maximum amount that may be drawn from the Consolidated Revenue Fund (CRF) at any point in time. The authority includes the $2 million draw down.

Table 8: Resource Requirements by Team*

TOTAL ($ millions)	2004-2005								
Organization / Team	Business Risk Management	Food Safety and Food Quality	Environment	Innovation and Renewal	International Issues	Rural & Co-operatives Secretariats	Canadian Pari-Mutuel Agency	National Farm Products Council	Total
Business Risk Management Team									
Main Estimates	6.0	–	–	–	–	–	–	–	6.0
Planned Spending	6.0	–	–	–	–	–	–	–	6.0
Authorities	*4.1*	–	–	–	–	–	–	–	*4.1*
Actual Spending	3.7	–	–	–	–	–	–	–	3.7
Food Safety Team									
Main Estimates	1.3	23.5	–	–	2.0	–	–	–	26.8
Planned Spending	1.4	24.7	–	–	2.1	–	–	–	28.1
Authorities	*1.5*	*26.6*	–	–	*2.3*	–	–	–	*30.3*
Actual Spending	1.6	27.4	–	–	2.4	–	–	–	31.3
Environment Team									
Main Estimates	–	–	92.2	–	–	–	–	–	92.2
Planned Spending	–	–	92.7	–	–	–	–	–	92.7
Authorities	–	–	*111.6*	–	–	–	–	–	*111.6*
Actual Spending	–	–	115.9	–	–	–	–	–	115.9
Innovation and Renewal Team									
Main Estimates	–	–	–	115.2	–	–	–	–	115.2
Planned Spending	–	–	–	117.1	–	–	–	–	117.1
Authorities	–	–	–	*121.8*	–	–	–	–	*121.8*
Actual Spending	–	–	–	122.7	–	–	–	–	122.7
Markets and Trade Team									
Main Estimates	–	–	–	–	52.5	–	–	–	52.5
Planned Spending	–	–	–	–	52.5	–	–	–	52.5
Authorities	–	–	–	–	*50.6*	–	–	–	*50.6*
Actual Spending	–	–	–	–	49.6	–	–	–	49.6
Programs Team[1]									
Main Estimates	1,196.6	32.0	123.5	98.5	30.4	–	–	–	1,481.0
Planned Spending	1,216.0	32.3	125.0	106.3	30.6	–	–	–	1,510.0
Authorities	*2,576.3*	*32.4*	*126.6*	*88.4*	*30.7*	–	–	–	*2,854.5*
Actual Spending	2,517.4	6.9	49.7	81.5	28.2	–	–	–	2,683.7
Enabling Teams[2]									
Main Estimates	46.2	17.7	72.9	74.9	29.6	–	–	–	241.4
Planned Spending	56.3	18.0	74.1	76.0	30.1	–	–	–	254.6
Authorities	*71.4*	*18.9*	*81.1*	*93.5*	*37.0*	–	–	–	*301.9*
Actual Spending	57.1	21.8	89.7	91.9	36.4	–	–	–	296.8

Table 8: Resource Requirements by Team – continued*

TOTAL ($ millions) **2004-2005**

Organization / Team	Business Risk Management	Food Safety and Food Quality	Environment	Innovation and Renewal	International Issues	Rural & Co-operatives Secretariats	Canadian Pari-Mutuel Agency	National Farm Products Council	Total
Corporate Offices[3]									
Main Estimates	14.4	3.9	22.3	31.2	3.0	18.4	–	2.6	95.7
Planned Spending	22.2	2.2	19.7	29.8	2.3	18.4	–	2.6	97.1
Authorities	*44.8*	*1.8*	*4.1*	*26.9*	*1.6*	*19.1*	–	*3.0*	*101.2*
Actual Spending	3.2	1.7	6.7	7.1	2.8	15.9	–	2.3	39.7
Canadian Pari-Mutuel Agency									
Main Estimates	–	–	–	–	–	–	(0.0)	–	(0.0)
Planned Spending	–	–	–	–	–	–	(0.0)	–	(0.0)
Authorities	–	–	–	–	–	–	*3.0*	–	*3.0*
Actual Spending	–	–	–	–	–	–	(0.1)	–	(0.1)
Total Main Estimates	**1,264.5**	**77.1**	**310.9**	**319.8**	**117.5**	**18.4**	**(0.0)**	**2.6**	**2,110.8**
Total Planned Spending	**1,301.9**	**77.1**	**311.4**	**329.2**	**117.5**	**18.4**	**(0.0)**	**2.6**	**2,158.1**
Total Authorities	***2,698.0***	***79.6***	***323.5***	***330.6***	***122.2***	***19.1***	***3.0***	***3.0***	***3,579.1***
Total Actual Spending	**2,583.1**	**57.7**	**261.9**	**303.3**	**119.3**	**15.9**	**(0.1)**	**2.3**	**3,343.4**

Notes:

* The authorities (Main Estimates, Planned Spending and Authorities) are granted to the Department, and are notionally allocated to Teams. These authorities, which are managed at the departmental level, have not been exceeded.

1. **Programs Team** resources are significantly higher than those of the other Teams as they include the majority of the Department's resources for Grants and Contributions.
2. **Enabling Teams** include Assets, Communications and Consultations, Finance, Human Resources, Information Systems, and Policy and Planning.
3. **Corporate Offices** include Executive Offices, Rural and Co-Operative Secretariats, National Farm Products Council, Legal Services, Review Tribunal, Audit and Review, ADM Offices, Values and Ethics, Office of Internal Disclosure, Decision Support and the Departmental Reserve.

Main Estimates figures are as reported in the 2004-2005 Main Estimates Part II.

Planned figures are as reported in the 2004-2005 Report on Plans and Priorities (RPP). Included were resources anticipated to be brought into the Department's reference levels through Supplementary Estimates ($47.3 million).

Total Authorities are 2004-2005 Main Estimates plus Supplementary Estimates and Allotment transfers received during the 2004-2005 fiscal year, as well as internal adjustments and transfers (combined total of $1,468.3 million), as reported in the 2004-2005 Public Accounts. This $1,468.3 million includes statutory transfer payment funding for: the Farm Income Payment Program - FIPP ($991.5 million); and additional demand under the Canadian Agricultural Income Stabilization - CAIS program: ($417.2 million). The amounts were not anticipated at the time of preparation of the 2004-2005 RPP and are therefore not included in the Planned Spending figures.

Actual figures represent the actual expenditures incurred during the 2004-2005 fiscal year, as reported in the 2004-2005 Public Accounts. In certain cases, where Authorized amounts are unspent, they can be reprofiled for use in future years.

Table 9-A: User Fees Act[1]

A.				2004-05					Planning Years		
User Fee	**Fee Type**	**Fee Setting Authority**	**Date Last Modified (B)**	**Forecast Revenue ($000)**	**Actual Revenue ($000)**	**Full Cost ($000)**	**Performance Standard**	**Performance Results**	**Fiscal Year**	**Forecast Revenue ($000)**	**Estimated Full Cost ($000)**
Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act (FIMCLA) Registration Fees	R	FIMCLA Regulations	May 31, 1999	1,030.0	897.0	1,329.0	Full cost recovery.	Full cost recovery for 2004-2005 was not achieved as the amount of registration fees received for the number of loans registered plus recoveries did not cover the amount paid for claims and administration costs.	2005-06	538.0	1,511.0
									2006-07	n/a	n/a
									2007-08	n/a	n/a
Fees charged for the processing of access requests filed under the *Access to Information Act* (ATIP) (2)	O	*Access to Information Act*	1992	1.3	1.3	283.0	Framework under development by TBS. More info: http://lois.justice.gc.ca/en/a-1/8.html		2005-06	1.5	275.0
									2006-07	1.5	275.0
									2007-08	1.5	275.0
2004-2005	Sub-total (R) Regulatory Service			1,030.0	897.0	1,329.0					
	Sub-total (O) Other Goods and Service			1.3	1.3	283.0					
	Total			**1,031.3**	**898.3**	**1,612.0**					
2005-2006	Sub-total (R) Regulatory Service									538.0	1,511.0
	Sub-total (O) Other Goods and Service									1.5	275.0
	Total									**539.5**	**1,786.0**
2006-2007	Sub-total (R) Regulatory Service									n/a	n/a
	Sub-total (O) Other Goods and Service									1.5	275.0
	Total									**1.5**	**275.0**
2007-2008	Sub-total (R) Regulatory Service									n/a	n/a
	Sub-total (O) Other Goods and Service									1.5	275.0
	Total									**1.5**	**275.0**

B. Date Last Modified: N/A

C. Other Information: (1) The DPR instructions advised that this table be used only for revenues under the User Fee Act. The preliminary advice from our legal counsel indicated that only the FIMCLA program as well as the fees charged under ATIP are subject to the User Fee Act.
(2) It is the Department's practice to waive fees where the total owing per request amounts to less than $25. There was a significant increase in the number of times fees were waived in 2004-2005 due to a new electronic disclosure service. In order to reduce costs and increase efficiency, documents released are provided on CD-ROM, which means that no reproduction fees are charged to the applicant.

Notes:

According to prevailing legal opinion, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004 the:

- Performance standard, if provided, may not have received Parliamentary review;
- Performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the UFA (e.g. international comparison; independent complaint address);
- Performance result, if provided, is not legally subject to UFA section 5.1 regarding fee reduction for failed performance.

Table 9-B: Policy on Service Standards for External Fees

A. External Fee	Service Standard	Performance Result	Stakeholder Consultation
Fees charged for the processing of access requests filed under the *Access to Information Act* (ATIP)	Framework under development by TBS. More info: http://lois.justice.gc.ca/en/a-1/8.html	Statutory deadlines met 82% of the time	The service standard is established by the *Access to Information Act* and the Access to Information Regulations. Consultations with stakeholders were undertaken for amendments done in 1986 and 1992.

B. Other Information:

The department received one delay complaint this fiscal year and the investigation is still ongoing.

It is the Department's practice to waive fees where the total owing per request amounts to less than $25. There was a significant increase in the number of times fees were waived in 2004-2005 due to a new electronic disclosure service. In order to reduce costs and increase efficiency, documents released are provided on CD-ROM, which means that no reproduction fees are charged to the applicant.

Notes:

As established pursuant to the Policy on Service Standards for External Fees:

- Service standards may not have received Parliamentary review;
- Service standards, may not respect all performance standard establishment requirements under the UFA (e.g. international comparison; independent complaint address);
- Performance results are not legally subject to UFA section 5.1 regarding fee reduction for failed performance.

Table 10: Details on Project Spending*

($ millions)	Current Estimated Total Cost**	2002-2003 Actual	2003-2004 Actual	2004-2005 Main Estimates	2004-2005 Planned Spending	2004-2005 Total Authorities	2004-2005 Actual
Projects over $5 million							
Skyline Campus	**11.0**	–	–	–	–	**0.6**	**0.6**
Projects With Specific Program Activities:							
Business Risk Management							
Enhancements to the Delivery Systems for the Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework (Project Definition Phase)	125.0	–	8.5	–	–	15.8	15.8
Total Business Risk Management	**125.0**	–	**8.5**	–	–	**15.8**	**15.8**
Environment							
Saskatchewan (Swift Current), Duncairn Dam, (Project Close-out Phase)	10.0	0.0	1.3	–	8.2	8.2	5.6
National Land and Water Information Service (NLWIS), (Project Definition Phase)	100.1	0.4	2.9	15.1	15.1	15.1	6.9
Total Environment	**110.1**	**0.4**	**4.2**	**15.1**	**23.3**	**23.3**	**12.5**
Innovation and Renewal							
N.B. (Fredericton), Facility retrofit (Project Close-out Phase) (S)	21.7	13.5	0.9	–	–	–	–
Quebec (Lennoxville), Dairy Research Facility (Initial Planning and Identification Phase)	10.6	–	–	0.9	0.9	0.9	0.5
Ontario (Ottawa) Greenhouse and Growth Chamber Facility (Initial Planning and Identification Phase)	10.6	–	–	0.8	0.8	0.8	0.2
Alberta (Lethbridge), New multi-purpose facility (Project Close-out Phase) (S)	29.9	3.9	1.8	–	–	–	–
Total Innovation and Renewal	**72.8**	**17.4**	**2.7**	**1.7**	**1.7**	**1.7**	**0.7**
Total for Projects over $5 million	**318.9**	**17.8**	**15.4**	**16.8**	**25.0**	**41.4**	**29.6**

Notes:

* All current approved projects with an estimated value of over $5 million are listed above.

** The Current Estimated Total Cost number includes both expenditures made in previous years and expenditures forecast for beyond 2004-2005.

*** Future years' Planned Spending for the Enhancements to the Delivery Systems for the Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework project is anticipated to total $100.7 million for an Estimated Total cost of $125.0 million, however, these resources have yet to be brought into the Department's reference levels.

Table 11: Status Report on Major Crown Projects

Project Name	**National Land and Water Information Service**
Project Phase	**Project Definition**

1. Description

The National Land and Water Information Service (NLWIS), an initiative under the environment chapter of Canada's Agriculture Policy Framework (APF) aims to provide land, soil, water, air, climatic and biodiversity resource information to land use managers to support an environmentally sustainable agricultural sector.

NLWIS will be a coordinated, national service providing easy and timely on-line access to detailed geospatial information and interpretative models to support local and regional land use decision-making. It will leverage existing capability, scientific knowledge information expertise and technological capacity, strategically linking the land, soil, water, air, climatic and biodiversity information of federal, provincial, territorial and municipal governments, non-government organizations and the private sector. This partnership among the owners of the information is the foundation upon which NLWIS will be built.

Through NLWIS, land managers community groups, the agricultural sector, all levels of government and the general public will be able to access meaningful geospatial information for all regions of Canada.

A total of $100.1 million in funding has been identified for this Major Crown Project, of which $30 million is sourced from the reallocation of existing internal activities, and $70.1 million is new funding.

2. Leading and Participating Departments

Sponsoring Department:	Agriculture and Agri-Food Canada
Contracting Authority:	Agriculture and Agri-Food Canada and/or Public Works Government Services Canada, depending on the contracting activity proposed
Participating Departments:	Under negotiation

Note: To the extent possible, and consistent with the AAFC procurement review and approval framework, delegation to the Project Manager of authority to conduct procurements that are within AAFC's procurement authority will be sought.

3. Prime and Major Sub-Contractors

Based on AAFC's existing capabilities with regard to geomatics information technology applications, AAFC will retain overall responsibility for design, development, delivery and ongoing maintenance of NLWIS service. Private sector resources will be obtained when required to meet discrete identified gaps in AAFC's internal capabilities or internal resource availability.

In order to ensure compliance with project timelines and minimize transaction and administration costs, existing Government of Canada (GOC) and AAFC procurement instruments (Supply Arrangements, Standing Offers, etc) will be used as appropriate to the circumstances.

Procurement of specialized IT and other professional services will be structured to maximize knowledge transfer to AAFC in order to ensure cost-effective maintenance of NLWIS.

4. Major Milestones

Preliminary Project Approval	April 10, 2003
Preliminary Project Approval Amendment	March 20, 2004
Data, Applications, Infrastructure, Partnerships and Expertise Plans Developed	September 2004
Consultations with Provinces and other stakeholders to define Business Requirements	September 2004
Proof of Concept Developed	October 2004
Project Definition Phase Completion	Winter 2004
Effective Project Approval	May 2005

5. Progress Report and Explanation of Variances

Effective Project Approval (EPA) was received in May 2005

6. Industrial Benefits

NLWIS is a national program that will use and provide information in all the provinces. The extent of regional and industrial benefits is being developed in the project definition phase.

Table 12-A: Summary of Transfer Payments by Program Activity for Agriculture and Agri-Food Canada

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	Actual Spending	Actual Spending	Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Variance between Planned and Actual
GRANTS						
Business Risk Management	113.0	842.8	–	829.9	829.9	(829.9)
Food Safety and Food Quality	–	–	–	–	–	–
Environment	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	–
Innovation and Renewal	32.5	26.0	31.3	28.3	28.3	3.0
National Farm Products Council	–	–	0.2	0.6	–	0.2
Total Statutory Grants		*842.8*	*0.2*	*830.5*	*829.9*	*(829.7)*
Total Voted Grants	*145.5*	*26.0*	*31.3*	*28.4*	*28.3*	*3.0*
TOTAL GRANTS	**145.5**	**868.8**	**31.5**	**858.9**	**858.2**	**(826.7)**
CONTRIBUTIONS						
Business Risk Management	1,824.6	3,012.5	1,167.8	1,704.8	1,638.9	(471.0)
Food Safety and Food Quality	–	0.0	30.1	30.1	4.5	25.6
Environment	15.2	17.2	113.8	114.4	37.5	76.3
Innovation and Renewal	58.1	66.0	71.4	56.2	49.5	22.0
International	16.8	23.7	29.5	29.5	27.0	2.5
Rural and Cooperatives	4.6	1.3	6.4	6.4	3.8	2.6
Total Statutory Contributions	*1,161.1*	*2,847.7*	*1,105.2*	*1,572.7*	*1,572.7*	*(467.5)*
Total Voted Contributions	*758.2*	*273.0*	*313.9*	*368.8*	*188.4*	*125.5*
TOTAL CONTRIBUTIONS	**1,919.3**	**3,120.7**	**1,419.0**	**1,941.5**	**1,761.1**	**(342.0)**
Total Statutory Grants & Contributions	***1,161.1***	***3,690.5***	***1,105.4***	***2,403.2***	***2,402.6***	***(1,297.2)***
Total Voted Grants & Contributions	***903.8***	***299.0***	***345.2***	***397.2***	***216.7***	***128.5***
TOTAL GRANTS & CONTRIBUTIONS	**2,064.9**	**3,989.5**	**1,450.6**	**2,800.4**	**2,619.3**	**(1,168.7)**

Notes:

Main Estimates figures are as reported in the 2004-2005 Main Estimates Part II.

Planned figures are as reported in the 2004-2005 Report on Plans and Priorities (RPP). Included were resources anticipated to be brought into the Department's reference levels through Supplementary Estimates ($10.2 million).

Total Authorities are 2004-2005 Main Estimates plus Supplementary Estimates and Allotment transfers received during the 2004-2005 fiscal year, as well as internal adjustments and transfers (combined total of $1,360.1 million), as reported in the 2004-2005 Public Accounts. This $1,360.1 million includes statutory transfer payment funding for: the Farm Income Payment (FIP) Program: ($991.5 million); and additional demand under the Canadian Agricultural Income Stabilization - CAIS program: ($417.2 million). The amounts were not anticipated at the time of preparation of the 2004-2005 RPP and are therefore not included in the Planned Spending figures.

Actual figures represent the actual expenditures incurred during the 2004-2005 fiscal year, as reported in the 2004-2005 Public Accounts. In certain cases, where Authorized amounts are unspent, they can be reprofiled for use in future years.

Variance between Planned and Actual of ($1,168.7 million) is mainly a function of the Farm Income Payment (FIP) Program which was not anticipated at the time of preparation of the Report on Plans and Priorities. This program, totalling $1 billion, was announced on March 29, 2005. In addition, there was additional demand of over $400 million under the Statutory Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program.

Table 12-B: Details on Transfer Payments Programs for Agriculture and Agri-Food Canada

Name of Transfer Payment Program: Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) (under the Agricultural Policy Framework - Business Risk Management Terms and Conditions - Statutory Program)

Start Date: April 1, 2003 For APF-Business Risk Management (BRM)

End Date: March 31, 2008 for APF-BRM funding

Total Funding: $2.4 billion over 5 years

Purpose of Transfer Payment Program: The purpose of the CAIS program is to help producers protect their farming operations from both small and large drops in income due to circumstances beyond their control. It is the successor to the Net Income Stabilization Account (NISA) which focused on stabilization, and to the Canadian Farm Income Program (CFIP) which focussed on disaster protection. The CAIS program commenced with the 2003 program year.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: The objective of the program is to help producers manage risks that result in both large and small decreases in their production margin relative to historical margins.

The expected results/outcomes of the program are to:

- Provide a whole farm stabilization and disaster mitigation approach.
- Provide equitable treatment for all producers, regardless of the commodities they produce.
- Assist in dealing with short-term income fluctuations as a result of risks outside a producer's control.
- Manage risks that threaten the future profitability of farm operations.
- Increase farm income stability.
- Increase the producer's ability to manage agricultural risks.

Achieved results or progress made: Extensive program promotion activities undertaken (producer information sessions, provincial staff training, industry specific sessions, accountant and financial institution briefings) to increase awareness of the program. Successful implementation and delivery of 2003 program year in spite of many deadline changes and Implementation Agreement amendments. Additional response required to address industry specific issues such as Avian flu and BSE ie - CSA and TISP program delivery.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	**Actual Spending**	**Actual Spending**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Variance between Planned and Actual**
Program Activity: Business Risk Management						
Total Grants	–	–	–	–	–	–
Total Contributions	278.7	1,266.0	386.8	804.0	804.0	(417.2)
Total Transfer Payment Program	**278.7**	**1,266.0**	**386.8**	**804.0**	**804.0**	**(417.2)**

Note: Net Income Stabilization Account (NISA) actual spending is included in the above figures for 2002-2003 and 2003-2004. CAIS is the successor to NISA.

In addition to the amounts above, there was approximately $600M in expenditures in each fiscal year 2002-03 and 2003-04 for the APF NISA Bridge program.

Table 12-B continued

Name of Transfer Payment Program: Production Insurance (under the Agricultural Policy Framework-Business Risk Management Terms and Conditions - Statutory Program)

Start Date: April 1, 2003 For APF-Business Risk Management (BRM)

End Date: March 31, 2008 for APF-BRM funding

Total Funding: $2.0 billion estimated over five years

Purpose of Transfer Payment Program: The purpose of the program is to seek to stabilize farm income through cushioning the producer against the economic impact of production losses arising from natural hazards like drought, hail, frost and diseases.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: The objective of the program is to provide funding to assist producers in the agriculture and Agri-Food industry with the cost of insurance and to provide federal contributions to provinces for program administrative expenses.

Expected Results/outcomes: The program will stabilize a producer's income by minimizing the economic effects of production losses caused by natural hazards like drought, flood, hail, frost, excessive moisture, and diseases.

Achieved results or progress made: A total of 13 new options were offered, which include options for higher coverage, new crops, forage and for whole-farm. National participation for crop acreage remains unchanged at 70% near all time highs; Participation rate for forage acreage decreased because Alberta cancelled 2 forage programs.Transition to 2006 target of 60/40 federal-provincial cost share level is on target for all provinces.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	**Actual Spending**	**Actual Spending**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Variance between Planned and Actual**
Program Activity: Business Risk Management						
Total Grants	–	–	–	–	–	–
Total Contributions	255.3	403.6	404.8	400.5	400.5	4.3
Total Transfer Payment Program	**255.3**	**403.6**	**404.8**	**400.5**	**400.5**	**4.3**

Note: Crop Insurance actual spending is included in the above figures for 2002-2003. Production Insurance is the successor to Crop Insurance.

Table 12-B continued

Name of Transfer Payment Program: Farm Income Payment (Statutory)

Start Date: Program announced on March 29, 2005

End Date:

Total Funding: $841.5 million in general payments and $155 million in direct payments

Purpose of Transfer Payment Program: The Farm Income Payment Program will begin delivering the money in April as part of a two-part plan to ease immediate financial pressures on farmers and allow for a transformation of the industry that addresses the root causes of declining farm income.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: To provide immediate federal assistance for cash-strapped Canadian farmers facing record low farm incomes.

Achieved results or progress made: Program is not being delivered until 05/06 fiscal (although liability recorded in the 2004-05 fiscal year).

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	Actual Spending	Actual Spending	Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Variance between Planned and Actual
Program Activity: Business Risk Management						
Total Grants	–	–	–	896.9	896.9	(896.9)
Total Contributions	–	–	–	94.6	94.6	(94.6)
Total Transfer Payment Program	**–**	**–**	**–**	**991.5**	**991.5**	**(991.5)**

Table 12-B continued

Name of Transfer Payment Program: BSE/Cull Cow (under the BSE Recovery Program Terms and Conditions - Statutory and Voted)

Start Date: June 2003

End Date: March 31, 2006

Total Funding: $810.7M for 3 phases

Purpose of Transfer Payment Program: The purpose of this program is to deal with the sudden impacts of BSE on the beef industry.The aim of the program was to get the domestic market moving again and to improve returns to producers following border closure to Canadian cattle and beef. It consists of three phases: (i) The BSE Recovery Element, delivered in 2003-2004, offered several price incentives to help keep the domestic market moving and provided improved returns to feedlots and processors to move product through the chain in light of severely depressed prices caused by the USA border closure; (ii) The Cull Animal Element, administered in 2004-2005, makes a payment to producers for each eligible cull on inventory on December 23, 2003; and (iii) The Fed Cattle Set-Aside Element, the Feeder Calf Set-Aside Element, and the Managing Older Animals Element: the set aside element assists the industry in setting aside animals going to slaughter until market demand requires more slaughter and/or slaughter capacity increases. The Managing Older Animals Element provides a per load payment for proper euthanization of eligible animals.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: On June 18, 2003, the Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) Recovery Program was announced. The program objective was to provide temporary assistance to help the Canadian cattle and beef industry continue to operate immediately following the discovery of BSE in Canada while all international borders were closed.

Expected Results/Outcomes: The program was designed to get the slaughter-processing sector unblocked and reduce the build-up of fed cattle for slaughter in feedlots and on farms.The program was also intended to assist packers to clear inventories of lower-value cuts, freeing up storage space and allowing processors to operate at increased capacity to serve the domestic market.

Fed Cattle set Aside: Farmers encouraged by means of a payment to retain older animals on farm until an orderly slaughter could be arranged. Program has injected considerable stability and confidence into the sector by bringing the number of cattle presented for slaughter in line with available capacity. Stability in the fed cattle market also has positive trickle-down effects on the feeder and cow-calf markets. Improved market stability has resulted. After the start of the program, weekly prices have varied 2.5% in Alberta and 2.6% in Ontario, compared to 5% in Alberta and 7% in Ontario before the program, and compared to 2% in Ontario before the BSE crisis.

Managing Older Animals: There were no results achieved in 2004-2005, as the program was not implemented (no vested interest in the program yet).

Achieved results or progress made: Farm Credit Canada and the Alberta Treasury Branches signed agreements with the federal government to provide loans under the Ruminant Slaughter Loan Loss Reserve Program (RSLLRP). Any decisions made by these or any other eligible lender to provide loans under the RSLLRP will be based on the business case of the applicant. The 2005 Federal Budget committed a further $17.1 million for the RSLLRP.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	**Actual Spending**	**Actual Spending**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Variance between Planned and Actual**
Program Activity: Business Risk Management						
Total Grants	–	–	–	–	–	–
Total Contributions	–	402.9	72.3	151.2	134.1	(61.8)
Total Transfer Payment Program	**–**	**402.9**	**72.3**	**151.2**	**134.1**	**(61.8)**

Note: Budget 2005 announced that the Government would redirect $17.1 million of the BSE funding announced on September 10, 2004, to increase the ruminant Loan Loss Reserve Program and $80 million to start addressing disposal of specified risk materials from all animal feed. These amounts are included in the total BSE funding above.

Table 12-B continued

Name of Transfer Payment Program: Payments in connection with the Agricultural Marketing Programs Act (Statutory) - Advance Payment Program

Start Date: 1997

End Date: On-going under the AMPA legislation

Total Funding: Statutory Funding of $65.5 million per year including $39 million to cover interest payments and $26.5 million for defaults. 2005 Federal Budget provided for an additional $104 million over 4 years, starting in 2006-2007

Purpose of Transfer Payment Program: The purpose of the Advance Payment Program (APP) is to provide cash advances to producers.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: The objective of APP is to improve cash flow at or after harvest.The Expected Results are to:

- Provide producers with greater access to credit, in the fall, to assist with production costs.
- Improved cash flow and marketing opportunities.

Achieved results or progress made: Department entered into forty-seven (47) agreements with producer organizations across Canada, including the Canadian Wheat Board (CWB). These organizations advanced approximately $884 million to 30,399 producers. This amount represents an increase of $88 million compared to the 2003 crop year. During the 2004 crop year, the Department paid $8.2 million in interest costs related to 2004 crop year agreements

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	**Actual Spending**	**Actual Spending**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Variance between Planned and Actual**
Program Activity: Business Risk Management						
Total Grants	–	–	–	–	–	–
Total Contributions	17.8	12.1	65.5	13.8	13.8	51.7
Total Transfer Payment Program	**17.8**	**12.1**	**65.5**	**13.8**	**13.8**	**51.7**

Table 12-B continued

Name of Transfer Payment Program: Spring Credit Advance Program (SCAP) (under the Agricultural Policy Framework - Business Risk Management Terms and Conditions - Statutory and Voted)

Start Date: The SCAP program has been in place since 2000. In March 2003, the program was extended for five years under the APF

End Date: 2007-2008 concurrent with the end of the APF

Total Funding: $60M per year for interest payments, operating expenses and default claims, for a total of $300 million

Purpose of Transfer Payment Program: The purpose of the SCAP program is to provide producers access to credit facilities in the spring to help them meet costs of inputs.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: The objective of the SCAP program is to provide access to credit in the spring to assist with spring seeding costs.The Expected Results/Outcomes are to:

- Provide producers with greater access to credit in the spring to assist with input costs.
- Improved cash flow.
- Better farming practices by providing greater access to working capital in the spring.

Achieved results or progress made: Department entered into twenty-nine (29) agreements with producer organizations across Canada, including the Canadian Wheat Board (CWB). These organizations advanced approximately $653 million to 35,825 producers. This advanced amount represents an decrease of $74 million compared to the 2003 crop year

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	Actual Spending	Actual Spending	Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Variance between Planned and Actual
Program Activity: Business Risk Management						
Total Grants	–	–	–	–	–	–
Total Contributions	22.1	20.8	57.2	63.4	16.9	40.3
Total Transfer Payment Program	**22.1**	**20.8**	**57.2**	**63.4**	**16.9**	**40.3**

Table 12-B continued

Name of Transfer Payment Program: Contributions in Support of Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework - Province Based Programs (Statutory)

Start Date: April 1, 2003

End Date: March 31, 2006

Total Funding: $386.4 million (based on actual spending for 2003-2004 and forecast spending through to March 31, 2006 - funding both from the previous (Safety Net) and current (Agricultural Policy Frameworks).

Purpose of Transfer Payment Program: The 13 bilateral Implementation Agreements (IAs) provide for funding of province-based programming through rollover or wedge funding during the transitional period between April 1, 2003 and March 31, 2006. This programming can be categorized as follows: research and development, enhancements to core programs, non-BRM types , and other (e.g. ASRA, Quebec's income stabilization program).

Objective(s), expected result(s) and outcomes: The objective of Province-Based programming is to provide contributions to province-based initiatives in the agriculture and agri-food industry during the three-year period. The Expected Results/Outcomes are: The programming provides additional assistance to the agriculture and agri-food sector to allow provinces and territories flexibility as they transition to the new set of programs under the Agricultural Policy Framework (APF). As of March 31, 2006, programs that are compliant with the APF will be rolled into it; those that are not compliant will be phased out.

Achieved results or progress made: Federal Funds are flowing to Province-based programs but these will be phased out by March 31, 2006. Agreements are in place for all existing Province-based programs, excluding 4 proposed programs. Significant progress has been made to verify provincial programs and individual projects are consistent with Canadian Environmental Assessment Act (CEAA) requirements.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	**Actual Spending**	**Actual Spending**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Variance between Planned and Actual**
Program Activity: Business Risk Management						
Total Grants	–	–	–	–	–	–
Total Contributions	164.3	128.0	173.6	108.7	108.7	64.9
Total Transfer Payment Program	**164.3**	**128.0**	**173.6**	**108.7**	**108.7**	**64.9**

Note: Safety Net Companion Programs and Contributions for Agricultural Risk Management actual spending are included in the above figures for 2002-2003. Province-Based Programs are the successor to Safety Net Companion Programs.

Table 12-B continued

Name of Transfer Payment Program: Quebec Gross Revenue Insurance Conditional Remission Order (Statutory)

Start Date: The Gross Revenue Insurance Program (GRIP) was created in 1991-92.

End Date: The agreement with all provinces was terminated in 1997

Total Funding related to the Quebec surplus: $7.828 million, plus any accrued interest from April 1, 2004, for the 2004-05 fiscal year.

Purpose of Transfer Payment Program: The purpose of GRIP was to stabilize revenues of grain and oilseed producers. It was a federal-provincial-producer premium-based insurance plan. When the agreement with all provinces was terminated in 1997, the provinces had the option of either rolling any surplus funds to a comparable program or returning surplus funds to the contributors in proportion to their shares of premiums. When Quebec terminated the program, the GRIP account had a surplus of $7.828 million of federal funding. Quebec requested authority to use the surplus to benefit Quebec grain and oilseed producers through the Production Insurance program.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: The objective of GRIP was to guarantee a crop-specific revenue, based on a support price and long-term average yield.

Achieved results or progress made: Remission in the amount of $7.828 million, plus any interest payable on that amount accruing on or after April 1, 2004 is hereby granted to the Government of Quebec, representing a debt owing to Her Majesty in the Right of Canada under the terms of the Canada-Quebec 2002-2004 Agreement on the Use of the Interest Generated by the Surplus in the Gross Revenue Insurance Plan Funds for Quebec Crops, subject to the condition that the Minister of Agriculture and Agri-Food enter into an agreement with the Government of Quebec under which the latter agrees to make that same amount available for the benefit of Quebec grain and oilseed producers through the Production Insurance Program established under the Canada-Quebec Implementation Agreement between the Government of Canada and the Government of Quebec for the purposes of implementing the Federal-Provincial-Territorial Framework Agreement on Agricultural and Agri-Food Policy for the Twenty-First Century.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	**Actual Spending**	**Actual Spending**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Variance between Planned and Actual**
Program Activity: Business Risk Management						
Total Grants	–	–	–	–	–	–
Total Contributions	–	–	–	7.8	7.8	(7.8)
Total Transfer Payment Program	**–**	**–**	**–**	**7.8**	**7.8**	**(7.8)**

Table 12-B continued

Name of Transfer Payment Program: Canadian Farm Income Program (CFIP) - (Under the CFIP Terms and Conditions - Statutory and Voted)

Start Date: The program was first in place for the 2000 tax year

End Date: CFIP was a three-year program covering the 2000, 2001 and 2002 claim years. The deadline date for the final year of the program was October 15, 2003. The CFIP Program will not be in effect for the 2003 Stabilization Year and beyond as it is being replaced by the CAIS program.

Total Funding: A total of $2.2 billion was made available to farmers over the three years of the program.

Purpose of Transfer Payment Program: The purpose of the CFIP program was to provide disaster protection to producers.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: The objective of the Canadian Farm Income Program (CFIP) was to target assistance to Canadian agricultural producers who had experienced a sudden and severe decline in their farming income for reasons beyond their control. The program was in place for the 2000, 2001 and 2002 tax years. The program was cost-shared on a 60:40 basis by federal and provincial governments. The CFIP program closed at the end of the 2002 stabilization year. The goal of CFIP wind down was to have all files processed, adjustments completed, appeal dates closed and appeals heard by December 31, 2004.

The Expected Results/Outcomes were: To assist producers who experience a sudden and severe decline in farm income for reasons beyond their control.

Achieved results or progress made: Wind down of program is progressing as planned.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	**Actual Spending**	**Actual Spending**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Variance between Planned and Actual**
Program Activity: Business Risk Management						
Total Grants	–	–	–	–	–	–
Total Contributions	481.6	87.2	–	54.1	54.1	(54.1)
Total Transfer Payment Program	**481.6**	**87.2**	**–**	**54.1**	**54.1**	**(54.1)**

Table 12-B continued

Name of Transfer Payment Program: Contributions for Agriculture and Agri-food Sector Assistance - Environment (under the Agricultural Policy Framework - Non-Business Risk Management Terms and Conditions - Voted) *

Start Date: 2003-2004

End Date: 2007-2008

Total Funding: Total transfer payment funding for the Environment Chapter of APF, with adjustments, is $369 million over 5 years

Purpose of Transfer Payment Program: The purpose of the Environment programs is to support the adoption of management practices on farms across Canada, which are beneficial to the environment and economically sustainable.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: The objective of the Environment programs is to help the agriculture and agri-food sector achieve environmental sustainability in the areas of soil, wate ir, and biodiversity.

The expected results are to:

- provide for the ongoing use of agri-environmental information, planning and management tools to support the stewardship ethic of producers;
- support the implementation of environmental farm plans and support the adoption of environmental Beneficial Management Practices by agricultural producers in the management of land, water, air, and biodiversity.

Achieved results or progress made:

- NAHARP - Updated 13 of 14 existing indicators, made progress on six of 12 new ones. Made significant progress on new AEIs report due in 2005-2006.
- Regulatory Study - Finished Phase I of agri-environmental regulatory study.
- ETAA - Environmental Technology Assessment for Agriculture (ETAA) Program signed seven contribution agreements with industry. Initiated 65 collaborative research projects with industry to develop new technologies to assess the impacts of state of art technologies on the environment.
- Minor Use Pesticides - Completed and published 19 crop profiles to identify gaps in pest management strategies. Supported 12 minor use research projects. Conducted 23 research projects toward integrated pest management strategies and technologies. Conducted over 400 field trials for new minor uses of pesticides. Made 16 submissions to HC's Pest Management Regulatory Agency (PMRA).
- Risk Reduction - Developed six pesticide risk reduction (PRR) strategies; supporting 22 other projects to implement strategies.
- EFP - 91.5 per cent of agricultural land has had first iteration of environmental scan completed, 8,637 farms have EFPs or Equivalent Agri-Environmental Plan implemented: current level of BMPs implementation through the NFSP totals 1,000 individual projects/producers.
- Greencover Canada - An additioal 51,161 hectares (ha) were enrolled in the Land Conversion component of the Greencover Canada program in 2004-2005 bringing the total area seeded to perennial cover to a total of 323,000 ha.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	**Actual Spending**	**Actual Spending**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Variance between Planned and Actual**
Program Activity: Environment						
Total Grants	–	–	–	–	–	–
Total Contributions	13.7	12.2	109.3	109.3	32.4	76.9
Total Transfer Payment Program	**13.7**	**12.2**	**109.3**	**109.3**	**32.4**	**76.9**

Note: Also includes Contributions to bona fide farmers and ranchers, groups of farmers and small communities in Manitoba, Saskatchewan, Alberta and the Peace River District of British Columbia for the development of dependable water supplies.

Table 12-B continued

Name of Transfer Payment Program: Prairie Grain Roads (PGRP) (Voted)

Start Date: Implemented in 2001-2002

End Date: 2005-2006

Total Funding: $175 million over 5 years

Purpose of Transfer Payment Program: The purpose is an infrastructure program to improve prairie roads used for grain transportation.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: The objective of the PGRP is to provide a federal contribution to the upgrading of some of the roads and secondary provincial highways used for the transportation of grain in the prairie provinces and in northeastern British Columbia.

Expected Results/Outcomes:

- Improved roadway and highway surfaces that had been degraded by additional heavy grain truck traffic;
- Construction of new sections of municipal roads and secondary highways to carry incremental grain traffic;
- Increased truck haul capacity and safety of prairie grain roads;
- Infrastructure that supports the needs of a diversified agriculture sector in the Prairie Region.

Achieved results or progress made: In 2004-05 an additional 301 kilometres of roads were approved for upgrading and/or construction. Since the start of the program in 2001, 2,724 kilometres of roads have now been approved for funding.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	**Actual Spending**	**Actual Spending**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Variance between Planned and Actual**
Program Activity: Innovation and Renewal						
Total Grants	–	–	–	–	–	–
Total Contributions	36.3	33.1	44.4	35.1	35.1	9.3
Total Transfer Payment Program	**36.3**	**33.1**	**44.4**	**35.1**	**35.1**	**9.3**

Table 12-B continued

Name of Transfer Payment Program: Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF) (Voted)

Start Date: The first and second calls for national project applications ended May 31, 2004 and January 5, 2005 respectively.

End Date: An open application process, with no specific application deadlines, is planned over the remaining years of ACAAF.

Total Funding: Total funding of approximately $240 million over 5 years

Purpose of Transfer Payment Program: ACAAF was launched to better position Canada's agriculture and agri-food sector at the leading edge to seize new opportunities. It is based on a three-pillar approach, including: Pillar I: "Industry-Led Solutions to Emerging Issues"; Pillar II: "Capturing Market Opportunities By Advancing Research Results"; Pillar III: "Sharing Information to Advance the Sector". ACAAF was developed as the successor to the Canadian Adaptation and Rural Development (CARD) II Fund.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

The ACAAF Program will be guided by the following objectives:

- Expand the sector's capacity to respond to current and emerging issues;
- Position the sector to capture market opportunities;
- Actively and continuously engage the sector to contribute to future agriculture and agri-food policy directions;
- Integrate sector-led projects tested and piloted under ACAAF into future government or industry initiatives. ACAAF complements the objectives set out in the Agricultural Policy Framework (APF).

Achieved results or progress made: During the first year of ACAAF, AAFC received and considered 129 national proposals, of which 41 were approved by the end of the fiscal year. Others remain under consideration. Industry councils, established in each province and territory, provided additional funding under ACAAF for sector projects designed to meet regional needs.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	**Actual Spending**	**Actual Spending**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Variance between Planned and Actual**
Program Activity: Innovation and Renewal						
Total Grants	31.7	25.0	30.3	27.3	27.3	3.0
Total Contributions	13.1	21.8	6.1	3.3	2.0	4.0
Total Transfer Payment Program	**44.7**	**46.7**	**36.4**	**30.7**	**29.4**	**7.0**

Note: Canadian Adaptation and Rural Development (CARD) program actual spending is included in the above figures. Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF) is the successor to CARD.

Table 12-B continued

Name of Transfer Payment Program: Contributions for Agriculture and Agri-food Sector Assistance - International (Canadian Agriculture and Food International) (under the Agricultural Policy Framework - Non-Business Risk Management Terms and Conditions - Voted)

Start Date: FY 2003-2004

End Date: 2008

Total Funding: Total incremental transfer payment funding for the International Chapter of APF, with adjustments, is $62.6 million over 5 years in addition to existing transfer payment funding of approximately $12.8 million/year ($64 million over 5 years)

Purpose of Transfer Payment Program: The purpose of the CAFI program is to support industry initiatives that gain international recognition for Canada as the leader in supplying high quality, safe and innovative agriculture, agri-food, beverage and seafood products, produced in an environmentally responsible manner, which meet the demands of a highly segmented world market. CAFI also supports initiatives that expand Canadian industry's access to foreign markets to maximize the benefits realized from Canada's reputation.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: The objective of the CAFI Program is to support Canada's agriculture and food industry by helping to build long-term international strategies that will ensure the industry is well-positioned to succeed in key markets, and to respond to increasing demands and global competition.

The Expected Results/Outcomes are:

- Gaining recognition and building markets
- Improved market access
- Enhanced capacity that responds to identified industry needs

Achieved results or progress made: In 2004-2005, CAFI approved 36 long-term international strategies totalling $22 million. In addition, CAFI allocated $7 million to fund 29 short-term projects to assist industry in achieving short-term objectives in line with the CAFI program. Among many successful activities in 2004-2005, the following are examples of what industry achieved with the help of CAFI funding: Through advocacy activities by the Canadian Livestock Genetics Association, the Government of China signed two protocols to re-open their market to the importation of bull semen and cattle embryos. Through focussing on the health attributes of canola, the Canola Council of Canada increased their sales of canola to the U.S. by 10%. Increased access to the EU for Canadian ice-wine was achieved by the Canadian Vintners Association who obtained self-certification standards from the EU for British Columbia and Ontario wineries.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
($ millions)	**Actual Spending**	**Actual Spending**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual Spending**	**Variance between Planned and Actual**
Program Activity: International Issues						
Total Grants	–	–	–	–	–	–
Total Contributions	16.8	23.4	29.1	29.2	26.7	2.5
Total Transfer Payment Program	**16.8**	**23.4**	**29.1**	**29.2**	**26.7**	**2.5**

Note: Agri-Food Trade Program (AFTP) spending is included in the above figure for 2002-2003. CAFI is the successor to AFTP.

Horizontal Initiatives

AAFC's Horizontal Initiatives

The objective of reporting on horizontal initiatives is to provide Parliament, the public and government with an overall picture of public spending and results achieved by departments working together.

A "horizontal initiative" is an initiative in which partners, from two or more organizations, have agreed under a formal funding agreement (e.g. Memorandum to Cabinet, Treasury Board Submission, federal-provincial-territorial agreement) to work toward the achievement of shared outcomes. Horizontal initiatives reported here are led by AAFC and have been either allocated federal funds that exceed $100 million (counting all federal partners) for the duration of the program or allocated less than $100 million but are still considered key for the achievement of government priorities or have a high public profile.

Amounts in this summary table refer to actual spending by AAFC for 2004-2005. More complete information on each initiative, including expenditures by federal partners, is available on Treasury Board's Horizontal Results Database.

Horizontal Initiative Information for 2004-2005

Name of Horizontal Initiative	Partners	Description	Actual AAFC Spending in 2004-2005 ($ million)
Production Insurance (PI)	Provincial governments	Under the APF, PI is one of two core federal-provincial BRM programs available to Canadian producers. PI provides income protection against production losses resulting from uncontrollable natural hazards.	400.5
Province-based Programs	Provincial and territorial governments	Under the APF, provinces and territories have been granted a three-year transitional period in which to provide risk management programs that are specific to the needs of their producers. These programs cover many needs, from enhancements to the core programs (CAIS and PI) to agricultural research and development.	108.7
Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program and residual payments under other Business Risk Management programs	Provincial and territorial governments	The CAIS program is one of two core business risk management programs available to producers under the APF. The other core program is Production Insurance. CAIS integrates stabilization and disaster protection into a single program, helping producers protect their farming operations from both small and large drops in income. CAIS replaces the Canadian Farm Income Program (CFIP) and Net Income Stabilization Account (NISA) program, both of which ended with the 2002 stabilization year. The 2004-2005 fiscal year also included residual payments to producers under CFIP.	892.2

Name of Horizontal Initiative	Partners	Description	Actual AAFC Spending in 2004-2005 ($ million)
Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) Recovery Program (federal / provincial / territorial agreement)	Provincial and territorial governments	Consists of three phases: (i) The BSE Recovery Program, which ran in 2003-04, offered several price incentives to help keep the domestic market moving and provided improved returns to feedlots and processors in light of severely depressed prices; (ii) The Cull Animal Program, which makes a payment to producers for each eligible older animal; and (iii) The Fed Cattle Set-Aside Program, the Feeder Calf Set-Aside Program, and the Managing Older Animals program. The set-aside programs will assist the industry in setting aside animals going to slaughter until slaughter capacity increases.	134.1 phase i: 0 phase ii: 1.6 phase iii: 132.5
Farm Business Services	Provincial and territorial governments	These services will provide eligible farmers access to financial consultants who will help them assess their finances and develop succession, action plans and business plans (financial, marketing, value-added). Further details can be found at the following web link: www.agr.gc.ca/ren/cfbas/serv_e.cfm	3.9
Canadian Agricultural Skills Services	Provincial and territorial governments Human Resources and Skills Development Canada	Farmers and/or their spouses will be offered assistance for skills development and access to training that could result in increased on- or off-farm income. Assistance will be provided to access training in areas such as improved farm practices and farm business management including accounting, finance, human resource management; training for other employment; or training to acquire skills for starting a new business. Financial support such as tuition fees for courses, supplies for courses as well as travel and accommodation will also be provided.	0.3
MOU with Health Canada on Food Safety and Quality and Environment	Health Canada	To conduct research-related work in support of standard setting, on-farm food safety standards, national integrated enteric pathogen surveillance, and human health impact of on-farm anti-microbial use.	5.3 (An additional $7.2 million was transferred by AAFC to Health Canada for work done by Health Canada to pursue Health Canada and AAFC Strategic Outcomes)
MOU with Canadian Food Inspection Agency (CFIA) on Food Safety and Quality	Canadian Food Inspection Agency	To establish minimum standards, as well as inspection and enforcement strategies for medicated feed for food-producing animals. Also to establish the On-Farm Foods Safety Recognition Programs, which will provide government recognition of HACCP-based food safety systems developed and implemented by national producer associations.	0 (AAFC transferred $2.5 million to CFIA for work done by CFIA to pursue CFIA and AAFC Strategic Outcomes)
MOU with Canadian Grain Commission (CGC) on Food Safety and Quality	Canadian Grain Commission	To provide baseline data that will provide a benchmark on specific grain quality attributes.	0 (AAFC transferred $118,000 to CGC for work done by CGC to pursue CGC and AAFC Strategic Outcomes)

Name of Horizontal Initiative	Partners	Description	Actual AAFC Spending in 2004-2005 ($ million)
AAFC-Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) MOU on Agri-Food Specialists positions abroad	DFAIT (represented by International Trade Canada)	This MOU establishes the operational principles, management practices and performance measurement criteria for the 22 existing and 10 new agriculture and food specialist positions abroad. The objective is to enhance the delivery of services to Canadian exporters in areas such as agri-food business/investment development and market access/advocacy, through Canadian Embassies and High Commissions located in key export markets.	2.3 (An additional $6.3 million was transferred from AAFC to DFAIT for work that supports AAFC and DFAIT Strategic Outcomes)
MOU with Environment Canada (EC) on the National Agri-Environmental Standards Initiative (NAESI)	Environment Canada	Involves the development of non-regulatory agri-environmental "performance standards" (i.e., outcome-based standards) that will address both desired levels of environmental quality, and the levels that are considered achievable based on available technology and practice. These standards will be integrated into management systems and practices used by producers and industry, which will help reduce environmental risks and provide benefits to the health and supply of water, the health of soils, the health of air and the atmosphere, and ensure compatibility between biodiversity and agriculture. Standards will be developed in four theme areas: Air, Water, Biodiversity and Pesticides. Soil Quality and Climate Change will be considered across all theme areas.	0
Rural Development	Canadian Rural Partnership (32 federal departments and agencies), provincial / territorial governments	The Government of Canada has mandated the Rural Secretariat, based in AAFC, with developing, coordinating, and implementing a national, coordinated, cross-government approach to better understand the issues and concerns of rural Canadians, and to encourage federal departments and agencies to make adjustments to their policies, programs and services to reflect the unique needs of rural communities. In conjunction with 32 federal departments and agencies — the Canadian Rural Partnership — the Government of Canada aims to integrate its economic, social, environmental and cultural policies to enhance the quality of life for rural Canadians.	10.6
Co-operatives Secretariat	19 federal departments and agencies, provincial / territorial governments, co-operatives sector	The Co-operatives Secretariat was established in 1987 to help the Government of Canada respond more effectively to the concerns and needs of Canadian co-operatives. The Secretariat advises the government on policies affecting co-operatives, coordinates the implementation of such policies, promotes co-operatives within the federal government, and provides a link between the co-operative sector and the many federal departments and agencies with which they interact.	3.9

Key Government-wide Themes

SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGY (SDS)

Reporting on AAFC's third Sustainable Development Strategy *Sustainable Agriculture: Our Path Forward*, tabled in February 2004.

Sustainable Development Strategy	
Department/Agency: AAFC	
Points to address	**Departmental Input**
1. What are the key goals, objectives, and/or long-term targets of the SDS?	The APF with its integrated environmental, economic and social components, is AAFC's third SDS and outlines how the department is working with the sector towards sustainable agriculture. The *Leading by Example* section of the SDS demonstrates AAFC's commitment to sustainable development in its own operations. The departmental priorities reflected in the six APF/SDS logic models are as follows: • Achieving environmental sustainability of the sector and progress in the areas of soil, water, air and biodiversity. • Minimizing the risk and impact of food-borne hazards on human health, increasing consumer confidence and improving the sector's ability to meet or exceed market requirements for food products. • Equipping the sector with new business and management skills, bio-products, knowledge-based production systems and strategies to capture opportunities and manage change. • Enhancing producers' capacity to manage risk and increasing the sector's viability and profitability. • Equipping the sector with new bio-products, knowledge-based production systems and strategies to capture opportunities and manage change. • Expanding international opportunities for the Canadian agri-food sector. More detail on AAFC's key goals, objectives and long term targets can be found in the six logic models on pages 48-82 of the SDS. **The objective of *Leading by Example* is to reduce AAFC's ecological footprint. More information on the steps AAFC is taking to green its operations can be found in *Annex A*. The department plans to integrate sustainable principles into its operations by focussing on six priority areas: adopting green procurement practices, enhancing management of waste, water and waste-water, upgrading building efficiency, fleet management, land management and emergency preparedness and response programs.**
2. How do your key goals, objectives and/or long-term targets help achieve your department's/agencies' strategic outcomes?	AAFC uses logic models in its SDS to clearly link our strategic outcomes, departmental program activities, end outcomes, targets, immediate/intermediate outcomes, deliverables, and activities. Performance indicators are also identified for each outcome level and deliverables. The logic models outline the logical sequence of expected results the APF components must follow in order to achieve AAFC's strategic outcomes. The six logic models, in the areas of environment, food safety and quality, renewal, BRM, science and innovation, and international are found on pages 48-82 of the SDS.

Points to address	Departmental Input
3. What were your targets for the reporting period?	The APF is AAFC's SDS. The APF is a five-year, federal-provincial-territorial agreement that continues until 2008. As a result, the targets identified in the APF have been set for 2008. AAFC continues to work towards these targets with our provincial and territorial counterparts. Progress made towards the APF targets are reported on an annual basis through the APF Report to Canadians. The *Leading by Example* section of the SDS contains a number of commitments pertaining to internal operations under several priority areas, as outlined in *Annex A*.
4. What is your progress (this includes outcomes achieved in relation to objectives and progress on targets) to date?	The APF is AAFC's SDS. As a result, this performance report and the annual APF Report to Canadians provide details on the APF's progress to date in each of the APF priority areas. See *Annex A* for reporting against *Leading by Example* targets.
5. What adjustments have you made, if any? (To better set the context for this information discuss how lessons learned have influenced your adjustments)	The APF Review Panel (which includes non-government stakeholders and government officials) is currently conducting its annual review of the APF. The panel's report will help to inform any adjustments that may be necessary.

Annex A

SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGY III: LEADING BY EXAMPLE

In *Leading by Example*, AAFC committed "to strive to lead by example to reduce its ecological footprint" by reducing reliance on natural resources and minimizing the impact of AAFC's operations on the environment. The Department outlined plans to integrate sustainable principles into its operations by focussing on six priority areas:

1. Adopting green procurement practices

AAFC has met its commitment by training 126 procurement staff at locations across the country in green procurement.

2. Enhancing management of waste, water and waste-water

Waste: A Waste Management Program Implementation Guide was developed to function as AAFC's main tool in the implementation of a waste management program at all identified facilities. The guide describes all the interventions to be conducted in a step-by-step approach and covers solid, hazardous, biohazardous, radioactive and construction, renovation and demolition wastes. Subsequently, waste audits and waste characterizations were conducted at four main sites. In addition, waste reduction plans and waste management improvements recommendations were elaborated for these sites.

Water and Wastewater: Leads for Water Quality and Wastewater were appointed in 2004-2005 to begin to manage these aspects. Planning was undertaken to establish baseline water quality information in 2004-2005. Detailed water quality assessment with targeted risk assessment and wastewater audits. These activities will provide information on the current status of these aspects and the nature and scope of future work.

Progress on the targets for waste and wastewater is behind schedule. The department's ability to complete audits on all main facilities over the next two years will depend on availability of funds.

3. Upgrading building efficiency

Due to the annual reporting cycle, outcomes of energy efficiency projects cannot be evaluated until all 2004-2005 building energy data is received and reviewed. AAFC's GHG emission level for 2003-2004 was essentially at target level (0.2 per cent above).

In 2004-2005, several building energy efficiency-related projects were completed at various sites including: a feasibility study and beginning of implementation for summer shut down of a steam plant, a wind energy feasibility and design study, conversion to more energy efficient variable-speed fume hoods, and an energy management upgrade of building controls.

4. Improving vehicle use by reducing the use and size of vehicles, using proper vehicles for work, acquiring alternate fuels vehicles and using green fuels

During 2004-2005 AAFC purchased 63 alternative fuel vehicles, 34 of which were flex-fuel vehicles capable of burning up to 85 per cent ethanol-blend gasoline. Ten more were hybrids (gas-electric). This represented 75 per cent of the department's fleet purchases. AAFC also trained over 1,200 employees in green driving practices through the Green Defensive Driving Course which is designed to teach employees to drive more safely and to reduce gas consumption. AAFC also officially opened the first natural gas refuelling station in Atlantic Canada in Fredericton, New Brunswick, a joint project with Natural Resources Canada. Currently the department has eight vehicles in Atlantic Canada operating with natural gas fuel.

5. Adopting best practices related to land management, such as piloting development of EFP for AAFC lands and taking appropriate steps to manage contaminated sites, storage tanks and halocarbons

Two pilot EFPs were completed in Saskatchewan with training provided by the province. Lessons learned will be shared with other sites.

Significant progress was made in the management of contaminated sites. Environmental site assessments (ESA) were carried out at 30 properties in 2004-2005, bringing the assessments completed to date to an estimated 75-80 per cent of the ESA work required to assess AAFC's properties.

AAFC's contaminated sites are relatively low risk. Currently, AAFC has no Class 1 (high risk) sites, and only one Class 2 (medium risk) site. The Class 2 site was discovered in 2004-2005 fiscal year, and follow-up work will be completed in 2005-2006.

Since April 1, 2003, AAFC has remediated six Class 2 (medium risk) sites and two other non-Class 1 or 2 sites requiring risk reduction. Four other Class 2 sites have been reclassified to lower classifications as a result of additional follow-up assessment work. Progress on this commitment is on track.

Of the 22 abandoned fuel storage tanks targeted for removal two years ago, 20 have been removed and disposed of. Additional tanks that have been discovered since then are being dealt with on a region-by-region basis. Approximately 100 other tanks have also been removed and replaced with modern models which are compliant with current regulations.

In response to concerns over consistency in the application of the Federal Halocarbon Regulations, the department formed a halocarbon working group to plan and conduct site visits at all major facilities. The group developed a plan to clarify the implementation of regulations, provide materials to assist with interpretation and record keeping and to recommend improvements to the management of halocarbons at each site. These visits will take place over 2005-2006. In addition, a guide to the implementation of the regulations was prepared to assist local facility managers in achieving compliance at their sites. The department is now on track to achieve significant progress in its knowledge and management of its Ozone Depleting Potential and Global Warming Potential.

6. Emergency Preparedness and response programs

Guidelines on response to environmental emergencies have been sent to all locations. In addition, an integrated approach is being planned to develop emergency response plans for all types of emergencies (environmental, health and safety etc.).

SERVICE IMPROVEMENT INITIATIVE

Citizen-Focussed Service

The APF is citizen-focussed in that its programs were developed through extensive consultation with stakeholders and in that it uses partnerships (federal-provincial-third party) for the most effective delivery. Although the Treasury Board's Service Improvement Initiative sunsets in 2005, its objectives remain a major part of the department's commitments under the Citizen-Focussed Service element of the MAF.

To fulfil those wider commitments, in 2004-2005 AAFC launched the development of an *Integrated Business Service Delivery Strategy*, with the objective of improving its client service delivery through key points of access such as the Internet, telephone, in-person and paper-based mail. In addition to the Service Improvement Initiative, the Integrated Business Service Delivery Strategy is in line with the Government On-Line Service Transformation agenda, that reinforces how services are delivered to citizens.

There are four key elements in AAFC's future client service model within the Strategy:

1. Client Service and Access – concentrates on improving accessibility and quality of services. This element captures Service Improvement requirements such as client satisfaction measurement and service standards. Projects in this element include client segmentation and channel integration;
2. Program Service and Delivery – focusses on how programs are designed and the role of delivery partners. Projects in this element include the Common Participant Database and AAFC's My Account;
3. Information Management – will examine issues such as data definitions to allow better information sharing. Projects include data management and performance management; and
4. Governance – will focus on developing the right structures and processes to support the development and implementation, with projects such as development of a communication and readiness plan.

AAFC will develop an incremental implementation plan for the Strategy. This will ensure the proper buy-in and that investments are in place for the eventual full implementation of the Strategy.

Statutory Annual Reports

AGRICULTURAL MARKETING PROGRAMS ACT (AMPA)

2004 Crop Year Annual Report

AMPA received Royal Assent on April 25, 1997. The Act has three parts, the Advance Payments Program (APP), the Government Purchases Program (GPP) and the Price Pooling Program (PPP). The Act also includes the interest-free provision on cash advances for the APP. The 2004 crop year is the eighth year of operation for the programs under the Act.

In 2001, the Minister of Agriculture and Agri-Food performed an evaluation of AMPA in accordance with the Act. A report on the findings was tabled in Parliament on April 2, 2004. Amendments to the AMPA will be proposed to extend agricultural cash advance programs to livestock producers and to ensure that the current cash advance programs are consistent with the "whole farm" principles of the APF.

Advance Payments Program

Under the APP, the Government guarantees the repayment of advances producer organizations issue to producers as a means of improving cash-flow at or after harvest. Each producer can obtain up to $250,000 with the Government paying the interest on the first $50,000 advanced to each producer. The advances are based on the security of the crop the producers have in storage and are repaid as the crop is sold. Should a producer not repay the advance, the Government reimburses the producer organization for a percentage of the advance and the producer becomes indebted to the Crown for the amount of the payment.

The purpose of the advances is to improve marketing opportunities for producers. The advances allow producers to market the crops later in the year when the market conditions may result in better prices. As the crops are marketed throughout the year, the program encourages a more orderly marketing of crops.

For the 2004 crop year, the department entered into 47 agreements with producer organizations across Canada, including the CWB. These organizations advanced approximately $884 million to 30,399 producers. This amount represents an increase of $88 million compared to the 2003 crop year. During the 2004 crop year, the department paid $8.2 million in interest costs related to 2004 crop year agreements. As the agreements cover the entire marketing period for the 2004 crop and are in effect until the fall of 2005, additional interest costs will be incurred and the producer organizations will not be in a position to make any claims on the Government guarantee until after this time. In recent years, the default payments under the program are one per cent or less of the amount advanced.

Crop Year	Number of PO (1)	CWB Advances $M (2)	Non-CWB Advances $M (3)	Total Advanced $M (4)	Default Payments by fiscal year $M (5)	Interest Costs by crop year $M (6)
2000	53	612	362	974	3.7	24
2001	54	509	304	813	5.5	9.5
2002	49	324	311	635	7	8.6
2003	48	463	333	796	3.4	8.6
2004	47	435	449	884	8.8	8.2

M = Million

PO = Producer Organizations

The information provided in columns (1) to (4) and (6) is based on a crop year, which is approximately August 1 to July 31 and therefore, does not coincide with the Government's fiscal year. Consequently, the amounts provided for interest costs will not be the same as those provided in the Public Accounts which are on a fiscal year.

The default payments (5) for 2004-2005 fiscal year includes $7M for the CWB defaults which could be paid in a worst-case scenario. $1.8M has been expended to date for other producer organizations defaults.

The total interest costs for 2004 crop year is as of June 20, 2005.

The 2003 figures have been updated.

Government Purchases Program

Under the GPP, the Minister of Agriculture and Agri-Food, with the authorization of the Governor in Council, may purchase and sell agricultural products. This authority would be used when unusual market conditions exist, and by intervening, the Minister could improve the marketing environment for a given product. Since AMPA was enacted, this part of the Act has not been used.

Price Pooling Program

The purpose of the program is to facilitate the marketing of agricultural products under a cooperative plan. Under the PPP, as was the case under the former *Agricultural Products Cooperative Marketing Act*, the government guarantees a minimum average wholesale price for an agricultural product sold by a marketing agency. The price guarantee agreement entered into with the marketing agencies protects it against unanticipated declines in the market price of their products and covers the initial payment made to producers plus costs incurred by the agencies to market the product, to a fixed maximum. Program participants use the price guarantee as security to obtain credit from lending institutions. This credit allows the marketing agency to improve the cash-flow of producers through an initial payment. The initial payment is made to the producer by the marketing agencies upon delivery of the agricultural product. The price guarantee is set at a percentage of the expected average wholesale price of the product for a given crop year. Should the average wholesale price received by the marketing agency for the crop year be below the guaranteed price, the Government reimburses the agency for the difference from the Consolidated Revenue Fund.

For the 2004 crop year, approximately $57 million in price guarantees were provided to seven marketing agencies across Canada for the benefit of 18,368 producers. There are no claims anticipated for the 2004 crop year.

PPP Historical Summary of Agreements

Crop Year	# of MA	# of Producers	Total Guarantee $M
2000	5	20,650	134.8
2001	4	19,350	123.9
2002	5	19,450	65.4
2003	7	20,700	42.1
2004	7	18,368	57.1

M = Million

MA = Marketing Agencies

Total guarantee amounts prior to 2004 have been updated to show actual guaranteed amounts rather than estimated.

The 2004 Crop year guarantee amount may increase as the pools remain open until the end of the crop year.

Spring Credit Advance Program

In 2000, the Department implemented the SCAP to assist producers in financing the input costs of their crops in 2000 and 2001. This program has continued into the 2002 crop year, and has been extended for five additional years under the APF. The program essentially moves the benefits of APP forward to the spring.

Given the similarities of SCAP and APP, the Minister of Agriculture and Agri-Food included SCAP in the evaluation of the AMPA. A report on the findings was tabled in Parliament on April 2, 2004.

For the 2004 crop year, the Department entered into 29 agreements with producer organizations across Canada, including the CWB. These organizations advanced approximately $653 million to 35,825 producers. This advanced amount represents a decrease of $74 million compared to the 2003 crop year.

Crop Year	# of PO (1)	Total Advanced $M (2)	Administration Costs by crop year $M (3)	Default Payments by fiscal year $M (4)	Total Interest Costs by crop year $M (5)
2000	20	357	0.653	3.1	11.2
2001	24	673	0.638	3.8	15.8
2002	25	712	0.9	2.5	12.2
2003	27	727	0.852	4.9	13.7
2004	29	653	0.768	7.5	10

M = Million

PO = Producer Organizations

The SCAP crop year period is approximately April 1 to December 31 therefore the information provided in columns (1) to (5) could either be interpreted by crop year or fiscal year, except 2000 and 2001 default payments.

The administration costs (3) for 2002 onward are composed of payments made to the producer organizations and crop insurance agencies to cover costs related to the SCAP. Prior to 2002, administration costs included only payments made to the PO.

The default payment for 2004 is the outstanding amount still with the PO of $7.5M, which could be payable in a worst-case scenario.

The default payments prior to 2004, do not include the outstanding amount still with the PO of $3.1M (2000-2003), which could be payable in a worst-case scenario.

Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act

Annual Report 2004-2005

FIMCLA helps producers and their marketing cooperatives with their financing needs through guaranteed loans resulting in market expansion, farm innovation, value added-processing and environmentally sustainable farming. The program facilitates the availability of credit to improve farm assets, strengthen production and/or improve financial stability. Under FIMCLA, the Minister of Agriculture and Agri-Food provides a loan guarantee to designated lending institutions and is liable to pay 95 per cent of a loss sustained by the lending institution. These loans can be granted for up to 80 per cent of the purchase price or the appraised value of the property for which the loan is requested. Producers and producer-owned marketing cooperatives apply directly through a lending institution.

The table below provides statistics on the operation of this program since fiscal year 2000-2001. FIMCLA provided almost $739 million in loan guarantees to the farming sector over the last five years. Payments and costs have exceeded revenues and recoveries by $7.5 million. During fiscal year 2001-2002, a Risk Analysis Study was conducted to establish the fee required to cover program administration and future liabilities under the guarantee. The study concluded that the registration fee of 0.85 per cent was sufficient to cover both administration costs and future liabilities based on an annual volume of $230.1 million in registered loans.

For the fiscal year ending March 31, 2005, 2,829 loans totalling approximately $105.1 million were guaranteed under FIMCLA. This figure is down from 3,155 loans totalling $105.6 million made in 2003-2004, a decrease of 0.5 per cent in the value of loans registered. The majority of loans were issued in the province of Saskatchewan with 70 per cent, followed by Ontario and Manitoba with 9.3 per cent and 7.2 per cent respectively. The majority of the loans were issued in the grains and oilseeds sector which comprised 58 per cent of the portfolio, followed by the beef sector with 27 per cent. The predominant reason for loans issued was farm implements which accounted for 53 per cent, followed by additional land and consolidation/refinancing with 14 per cent, and 9 per cent respectively. These trends are consistent with previous years; however, consolidation/refinancing has overtaken equipment and livestock this year as predominant reasons.

FIMCLA came into effect in 1988 replacing the *Farm Improvement Loans Act* (FILA). Since then, loans worth over $4.1 billion have been issued and registered under FIMCLA. The loans outstanding (FILA & FIMCLA) are estimated at $760 million and the government's claims paid rate accounts for 1.03 per cent of the loans issued. Recoveries on claims during this period averages 0.38 per cent of the amount of loans guaranteed; therefore the net cost of claims averages 0.65 per cent. The government's contingent liability in respect of the loans outstanding at the end of March, 2005 amounted to $236 million due to a clause in the Act limiting the Minister's liability to any one lender (90 per cent of the first million dollars issued by the lender, 50 per cent of the second million and 10 per cent of the remaining balance).

Because of the decline in demand for its services, FIMCLA was evaluated in 2004-2005. The current FIMCLA will continue while analysis is conducted to determine if FIMCLA or a like instrument can be used to address debt-financing needs of beginning farmers, inter-generational transfers, and agricultural co-operatives. In the meantime, loan applications submitted to AAFC by March 31, 2005 remained eligible for consideration, just as all current guarantees under the program will be maintained.

General Statistics Regarding the *Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act*

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Number of new loans registered	6,304	5,659	4,722	3,155	2,829
Value of new loans registered ($000)	189,087	178,732	160,425	105,601	105,095
Loan registration fees received ($000)	1,574	1,527	1,372	902	897
Claims paid ($000)	963	2,694	2,590	2,376	1,620
Recoveries of claims paid out ($000)	344	158	255	272	394
Administration costs ($000)	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Net gain or loss ($000)	-45	-2,009	-1,963	-2,202	-1,329

Claims paid amount in 2002-2003 has been updated to reflect claims amounts not paid that had been in the review process.

Claims paid amount in 2003-2004 includes the amount of claims still in the review process, $978,013 of which may or may not be paid in full by the department depending on the eligibility of the claim.

Claims paid amount in 2004-2005 includes the amount of claims still in the review process, $729,658 of which may or may not be paid in full by the department depending on the eligibility of the claim.

Claims paid out in a fiscal year are not necessarily related to loans issued in the same year and could include claims paid out against guarantees issued under FILA.

Canadian Agricultural Income Stabilization / Net Income Stabilization Account

On December 11, 2003, the Minister of Agriculture and Agri-Food announced that the APF had received the necessary signatures required for implementation. This resulted in the launching of CAIS program and the ending of the NISA program after the 2002 stabilization year.

CAIS program integrates stabilization and disaster protection into a single program, helping producers protect their farming operations from both small and large drops in income. The CAIS program is a whole-farm program available to eligible farmers regardless of the commodities they produce.

With the CAIS program, participants select a protection level for their operation and then make the necessary deposit to secure that protection level. Program payments, which include funds from their account and a government contribution, are made when the participant's margin in the program year falls below their reference margin. The greater the loss, the larger the government contribution.

Program payments are cost shared 60/40 (federal/provincial or territorial). The program is delivered by several administrations including the federal administration. The federal administration invoices provinces for their 40 per cent share of program payments which are held in a specified purpose account and drawn down as applications are processed.

The federal government and the provinces approved the wind down of the NISA Program at the end of the 2002 stabilization year. Participants have a maximum of five years (March 31, 2009), with minimal annual withdrawals of 20 per cent, to withdraw their funds from the Program.

The Consolidated Revenue Fund records the following transactions related to the CAIS and NISA programs:

- the provincial share of CAIS funds received to cost/share payments to producers;
- government matching contributions on NISA participant matchable deposits, for the 2002 stabilization year, with the exception of Alberta, the federal and provincial governments provided base matching contributions equal to two-thirds and one-third, respectively of participant matchable deposits. The federal Government contributed the full three per cent for Alberta;
- interest paid by the federal government on NISA funds held in the Consolidated Revenue Fund, at rates and in accordance with terms and conditions determined by the Minister of Finance; and
- interest paid by participating financial institutions on NISA funds held for participants, at rates set by negotiation between the participant and the financial institution.

Parliamentary Committees and Audits and Evaluations

PARLIAMENTARY COMMITTEES

Reports of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry

"The BSE Crisis - Lessons for the future" - April 2004

The Senate Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry tabled in April 2004 an interim report entitled **"The BSE Crisis - Lessons for the future."** This report followed a series of meetings held in March and February 2004 examining issues related to BSE in Canada. In total, the committee heard from 27 witnesses from all sectors of the beef value chain, including the Minister of AAFC.

The report underlined the crisis faced by the Canadian cattle industry since the discovery of BSE, and the negative impacts of the closure of the U.S. border to Canadian cattle. Emphasis was put on the need to further develop, and enhance, Canada's processing industry to increase domestic slaughter capacity.

The second major theme of the report was on the importance for Canada, the U.S. and Mexico to enhance the harmonization of sanitary and phytosanitary standards. It is in the best interests of all economic partners that the trading system be based on sound scientific grounds. The Committee noted that by harmonizing health standards and protocols across the North American cattle industry, we could make sure that, when an animal health issue arises in some part of the continent, proper measures are taken to contain the problem, but markets continue to function. In fact, in many cases, closing the border entirely may not increase the level of safety, and may only put an undue burden on farmers.

The interim report contained two recommendations:

Recommendation 1: That the Government of Canada funnel some of the venture capital funding announced in the budget specifically into additional value-added capacities for the livestock sector in both western and eastern Canada, and develop with the industry a long- term vision for further processing in that sector.

Recommendation 2: That Canada and its North American partners use the lessons learned from the BSE crisis and the OIE recommendations to enhance the harmonization of their sanitary and phytosanitary standards and, to this end, that they set up a permanent NAFTA agricultural secretariat with the mandate to use these standards and generate reports including recommendations for actions by NAFTA partners to regulate the trade flow when a sanitary or phytosanitary issue occurs.

The Minister of Agriculture and Agri-Food responded to the Committee report in August 2004, by letter. In his response, the Minister outlined measures announced and actions taken by the Government of Canada to assist the Canadian cattle industry to cope with the effects of the closure of the U.S. border to Canadian cattle. The Minister also commented on the recommendations contained in the report. He noted that Recommendation 1 was worth exploring. The Government of Canada announced in September of 2004 a repositioning strategy aimed at assisting Canada's livestock industry in repositioning itself to ensure its long-term viability.

AAFC and the portfolio agencies endorsed Recommendation 2, and negotiations have been on-going between Canada, the U.S. and Mexico.

The full report of the committee can be found at: http://www.parl.gc.ca/37/3/parlbus/commbus/senate/com-e/agri-e/rep-e/repintapr04-e.htm#Bridging%20Measures

"Value-added agriculture in Canada" – December 2004

The Senate Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry also tabled in December 2004 a report entitled **"Value-added agriculture in Canada."** The Committee began work on this study on the development and marketing of value-added agricultural, agri-food and forestry products in September 2003. The witnesses consisted of farm groups, agri-food trade representatives, farmer-owned co-operatives, cottage industry producers, the Internal Trade Secretariat and federal government officials from the NFPC, the CFIA and AAFC. The Committee held 13 meetings and sat for over 25 hours, hearing 33 witnesses.

Throughout the report, special focus is put on the producer, and the new challenges facing the agriculture and agri-food sector. The recommendations were grouped in nine general themes: Food Safety, Quality Standards, Organic Agriculture, Farmer-Owned Food Processing and Co-operatives, Supply Management, Local Experience and Marketing, Research and Innovation, International Trade, Interprovincial Trade.

The Committee strongly argued that Canada should make a priority of developing its value-added sector to help meet the present and future challenges facing the industry. It also recommended that the federal government be innovative in its approach to informing farmers of value-added opportunities and promoting high-quality Canadian products around the world.

The report contained 22 recommendations that touched AAFC and its portfolio agencies:

Recommendation 1: That the federal government expand the application of food safety systems such as the HACCP system among commodity sectors, and enhance funding to help small-scale food producers and processors achieve HACCP standards or other similar food safety and monitoring standards.

Recommendation 2: That the federal government assist the wine industry in Atlantic Canada with funding for the development of a quality-assurance governance system in order to facilitate the implementation of national Vintners Quality Alliance standards.

Recommendation 3: That the costs associated with CFIA food safety requirements that are put in place due to the adoption and enforcement of national wine standards be waived for the first two years of implementation for small wineries.

Recommendation 4: That the federal government work with the organic sector throughout the value chain, and help establish an organic value-chain round table to address issues that restrict the production, distribution and retailing of organic agricultural products.

Recommendation 5: That the federal government provide leadership and work with the provinces and the organic industry to put in place national regulations specifically on the labelling of products of organic agriculture, no later than 2005.

Recommendation 6: That the federal government develop tax and expenditure incentive programs that recognize the extent to which organic practices benefit the environment, in order to help farmers make the transition to organic farming.

Recommendation 7: That the federal government commission a study to examine the CWB's organic grain policy, with the goal of facilitating the marketing of Western organic wheat and barley.

Recommendation 8: That the federal government investigate options such as loan guarantees and other measures that would increase access to capital for farmers considering the purchase of New Generation Co-operatives shares.

Recommendation 9: That the CWB allow further flexibility in developing New Generation Co-operatives in Western Canada.

Recommendation 10: That the federal government facilitate the development and marketing of value-added agriculture within the supply management system by revisiting, with the industry, the system's regulations and terms.

Recommendation 11: That the federal government introduce or increase marketing initiatives through the Canadian Agriculture and Food International program, and other programs, to aggressively promote high-quality Canadian products domestically and around the world.

Recommendation 12: That the federal government provide to all farmers national and international seminars on a continuous basis.

Recommendation 13: That the federal government establish a "One- Stop Web Center" that would communicate agricultural programs, research and other initiatives.

Recommendation 14: That the federal government increase funding for agricultural research and development in areas specific to the public interest, such as food safety and the environment.

Recommendation 15: That the federal government adopt a comprehensive national research framework that considers broad agricultural research issues across commodity sectors.

Recommendation 16: That the federal government establish a cross-sector value-added round table focussed on issues specific to agricultural research and innovation.

Recommendation 17: That Canada's WTO negotiations identify, as one of Canada's priorities, the reduction of tariff rate escalation practices of setting higher tariffs on processed products.

Recommendation 18: That the federal government consult, and include in negotiations of trade implementation agreements, unbiased industry experts who have extensive knowledge of the processing and manufacturing requirements of the industry or industries that could be affected by these agreements.

Recommendation 19: That the federal government continue to consider innovative ways to use the venture capital funding announced in the 2004 federal Budget to increase value-added capacity in the livestock as well as other agricultural sectors.

Recommendation 20: That the review called for in Article 902.4 of the Agreement on Internal Trade, with regard to the scope and coverage of agricultural internal trade, be tabled as per the Agreement.

Recommendation 21: That the comprehensive review called for in Article 903.2a of the Agreement on Internal Trade, with regard to the framework for governing supply management, be tabled as per the Agreement.

Recommendation 22: That a review of interprovincial marketing, distribution and access to points of sale of alcoholic beverages be conducted by federal and provincial governments under the auspices of the Agreement on Internal Trade.

The Minister of Agriculture and Agri-Food responded to the Committee report in April 2005, by letter, describing the department's work and plans in relation to, and in support of, all the recommendations.

The full report of the committee can be found at: http://www.parl.gc.ca/38/1/parlbus/commbus/senate/com-e/agri-e/rep-e/rep02dec04-e.htm

AUDITS AND EVALUATIONS

Office of the Auditor General (OAG) Reports

OAG reports for 2004-2005 can be found at: http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/04menu_e.html

Assessing the Environmental Impact of Policies, Plans, and Programs – October, 2004

Overall, this audit found a low level of commitment in departments and agencies toward conducting SEAs, despite the Cabinet Directive on the Environmental Assessment of Policy, Plan and Program Proposals, which was first issued in 1990. It was recommended that Deputy Heads of all departments and agencies included in the audit ensure their organization fully implement the Cabinet Directive on the Environmental Assessment of Policy, Plan and Program Proposals.

The department participated in drafting the Government response which includes a commitment by Deputy Heads to ensure the Cabinet directive is implemented within their organizations.

OAG 2004 Annual Monitoring Exercise

- 1999 - OAG Chapter 11 – User Charges
- 1999 - OAG Chapter 24 – The Canadian Adaptation and Rural Development Fund – An Example of Involving Others in Governing
- 1999 - OAG Chapter 12 – A New Crop: Intellectual Property in Research
- 2001 - OAG Chapter 5 – Voted Grants and Contributions – Program Management
- 2001 - CESD Chapter 01 – A Legacy Worth Protecting: Charting a Sustainable Course in the Great Lakes and St. Lawrence River Basin – Summary
- 2003 - CESD Chapter 01 – Managing the Safety and Accessibility of Pesticides

Internal Audit and Evaluation Reports

Audit and Evaluation reports are available in French or English on AAFC Online at http://www.agr.gc.ca/review/rb-ep_e.php?page=list98

Internal Audits

Audit of Implementation of Certain MOU's Relative to Revenue

Audit of Security Screening

Audit of PeopleSoft Application Control

Audit of CIP

Audit of Staffing Process

Audit of Leave and Overtime

Audit of Transitional Funding for 2002

Audit of Salary Management System Application Control

Audit of Professional Services Contacts – Employee/Employer Relationships

Evaluations

Matching Investment Initiative Comparative Analysis

Evaluation of Shelterbelt Program

Evaluation of FIMCLA

Other Items of Interest

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD PORTFOLIO

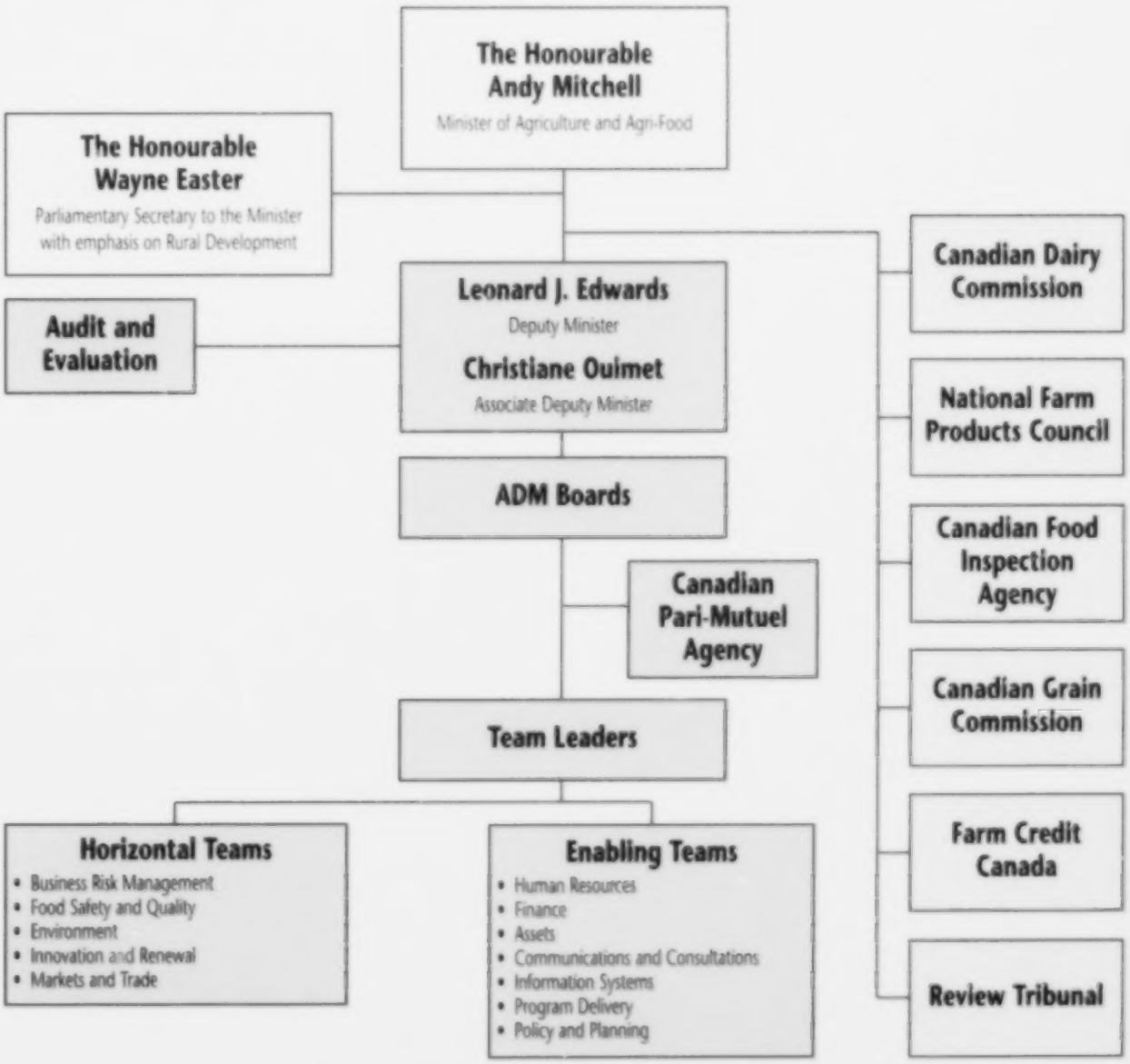

HOW TO REACH US

Departmental Contacts

Agriculture and Agri-Food Canada

Note: All addresses are at 930 Carling Avenue unless otherwise noted.

General Enquiries
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1A 0C5
Tel: (613) 759-1000

http://www.agr.gc.ca

More information on the department and its activities can be found at:

http:/www.agr.gc.ca/index_e.phtml

Minister of Agriculture and Agri-Food

The Honourable Andy Mitchell, P.C.

www.agr.gc.ca/minoffe.html

Parliamentary Secretary to the Minister with emphasis on Rural Development
The Honourable Wayne Easter, MP
Tel: (613) 992-6188
easterw@agr.gc.ca

www.agr.gc.ca/minoffe.html

Deputy Minister

Leonard J. Edwards
Tel: (613) 759-1101
edwardslj@agr.gc.ca

www.agr.gc.ca/cb/min/dmoe.html

Associate Deputy Minister

Christiane Ouimet
Tel: (613) 759-1090
ouimetc@agr.gc.ca

www.agr.gc.ca/cb/min/dmoe.html

Branch and Agency Heads

Research

Yvon Martel
A/Assistant Deputy Minister
(613) 759-7777
martelyv@agr.gc.ca
http://res2.agr.gc.ca/research-recherche/

Farm Financial Programs

Susie Miller
A/Assistant Deputy Minister
(613) 759-7243
millersu@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/ffpb/ffpb_e.phtml

Human Resources

Steve Tierney
Assistant Deputy Minister
(613) 759-1196
tierneys@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/hr/main.html

Prairie Farm Rehabilitation Administration

Carl Neggers
Director General
FCC Tower
603-1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan S4P 4L2
(306) 780-5081
neggersc@agr.gc.ca
www.agr.ca/pfra/

Legal Services

Heather Smith
General Counsel
(613) 759-7879
smithh@agr.gc.ca

Market and Industry Services

Andrew Marsland
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7561
marslanda@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/misb.html

Corporate Management

Terry Hearn
Assistant Deputy Minister
(613) 759-6811
hearnt@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/csb_e.phtml

Audit and Evaluation

Richard Hill
A/Director General
(613) 759-6471
hillri@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/review/rbmain.html

Rural and Co-operatives Secretariats

Donna Mitchell
Executive Director
(613) 759-7113
mitchelldo@agr.gc.ca
www.rural.gc.ca
www.agr.gc.ca/policy/coop/

Information Systems

Helen Robinson
A/Chief Information Officer
(613) 759-6441
robinsonh@agr.gc.ca

Strategic Policy

Suzanne Vinet
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7349
vinets@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/spb/pb_e.phtml

Communications and Consultations

Paul Schubert
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7964
schubertp@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/cb/combr_e.phtml

Canadian Pari-Mutuel Agency

Elizabeth Massey
Executive Director
P.O. Box 5904 LCD Merivale Road,
Ottawa, Ontario K2E 8A9
(613) 946-1700
emassey@agr.gc.ca
www.cpma-acpm.gc.ca/

Portfolio Coordination

Louise Mignault
Executive Director
(613) 759-1062
mignaultl@agr.gc.ca

Portfolio Contacts

National Farm Products Council

Cynthia Currie
Chairperson
344 Slater Street
10th Floor
Ottawa, Ontario K1R 7Y3
(613) 995-2298
curriec@agr.gc.ca
www.nfpc-cnpa.gc.ca

Canadian Food Inspection Agency

Richard Fadden
President
59 Camelot Drive
Nepean, Ontario K1A 0Y9
(613) 225-2342
faddenr@inspection.gc.ca
www.cfia-acia.agr.gc.ca

Farm Credit Canada

John J. Ryan
President and Chief Executive Officer
P.O. Box 4320
1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan S4P 4L3
(306) 780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
www.fcc-sca.ca

Canadian Grain Commission

Chris Hamblin
Chief Commissioner
600-303 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3C 3G8
(204) 983-2735
chamblin@cgc.ca
www.cgc.ca

Canadian Dairy Commission

John Core
Chairman & Chief Executive Officer
Building 55, NCC Driveway
Central Experimental Farm
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1A 0Z2
(613) 792-2060
jcore@agr.gc.ca
www.cdc.ca

Review Tribunal

Thomas Barton
Chairman
Building 60, Birch Drive
Central Experimental Farm
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1A 0C6
(613) 792-2087
www.rt-cr.gc.ca/

LEGISLATION ADMINISTERED BY THE MINISTER OF AGRICULTURE AND AGRI-FOOD

Acts for which Minister is named in Statute as responsible Minister and that are administered by the Department of Agriculture and Agri-Food

Agricultural Marketing Programs Act	S.C. 1997, c. 20
Agricultural Products Marketing Act	R.S. 1985, c. A-6
Animal Pedigree Act	R.S. 1985, c. 8 (4th Supp.)
Department of Agriculture and Agri-Food Act	R.S. 1985, c A-9
Experimental Farm Stations Act	R.S. 1985, c. E-16
Farm Debt Mediation Act	S.C. 1997, c. 21
Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act	R.S. 1985, c. 25 (3rd Supp.)
Farm Improvement Loans Act	R.S. 1985, c. F-3
Farm Income Protection Act	S.C. 1991, c. 22
Livestock Feed Assistance Act	R.S. 1985, c. L-10
Western Grain Transition Payments Act	S.C. 1995, c. 17

Acts for which Minister is named in an Order in Council as responsible Minister and that are administered by Department of Agriculture and Agri-Food Canada

Prairie Farm Rehabilitation Act	R.S. 1985, c. P-17

Acts for which Minister is named in statute as responsible Minister and that are administered by other entities in the Agriculture and Agri-Food Portfolio

Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act (CFIA)	S.C. 1995, c. 40
Canada Agricultural Products Act (CFIA)	R.S. 1985, c. 20 (4th Supp.)
Canadian Dairy Commission Act (CDC)	R.S. 1985, c. C-15
Canadian Food Inspection Agency Act (CFIA)	S.C. 1997, c. 6
Farm Credit Canada Act (FCC)	S.C. 1993, c. 14
Farm Products Agencies Act (NFPC)	R.S. 1985, c. F-4
Feeds Act (CFIA)	R.S. 1985, c. F-9
Fertilizers Act (CFIA)	R.S. 1985, c. F-10
Fish Inspection Act (CFIA)	R.S. 1985 c. F-12
Health of Animals Act (CFIA)	S.C. 1990, c. 21
Meat Inspection Act (CFIA)	R.S. 1985, c. 25 (1st Supp.)
Plant Breeders' Rights Act (CFIA)	S.C. 1990, c. 20
Plant Protection Act (CFIA)	S.C. 1990, c. 22
Seeds Act (CFIA)	R.S. 1985, c. S-8

Act for which Minister is named in an Order in Council as responsible Minister and that are administered by other entities in the Agriculture and Agri-Food Portfolio

Canada Grain Act (CGC)	R.S. 1985, c. G-10

Act for which other ministers are responsible but that confer powers on the Minister

Criminal Code (Section 204) (Minister of Justice)	R.S. 1985, c. C-46

Act for which a minister is named in an Order in Council as responsible and that are administered partially by the Department of Agriculture and Agri-Food

Canadian Wheat Board Act	R.S. 1985, c. C-24

Acts for which another minister is responsible and that are administered partially by other agencies in the Agriculture and Agri-Food Portfolio

Consumer Packaging and Labelling Act (Minister of Industry/CFIA)	R.S. 1985, c. C-38
Food and Drugs Act (Minister of Health/CFIA)	R.S. 1985, c. F-27

APPENDIX A – LIST OF ACRONYMS AND ABBREVIATIONS

AAFC	Agriculture and Agri-Food Canada
ACAAF	Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food Program
AEI	Agri-Environmental Indicators
AMPA	Agricultural Marketing Programs Act
APF	Agricultural Policy Framework
APP	Advance Payments Program
BMP	Beneficial Management Practices
BRM	Business Risk Management
BSE	Bovine Spongiform Encephalopathy
CAFI	Canadian Agriculture and Food International
CAIS	Canadian Agricultural Income Stabilization
CASS	Canadian Agricultural Skills Service
CDI	Co-operative Development Initiative
CFBAS	Canadian Farm Business Advisory Services
CFIA	Canadian Food Inspection Agency
CFIP	Canadian Farm Income Program
CFSQP	Canadian Food Safety and Quality Program
CIDA	Canadian International Development Agency
CIP	Crop Insurance Program
CLA	Conjugated Linoleic Acid
COOL	Country of Origin Labelling
CPMA	Canadian Pari-Mutuel Agency
CRIS	Canadian Rural Information Service
CWB	Canadian Wheat Board
DFO	Department of Fisheries and Oceans
DPR	Departmental Performance Report
EEFP	Equivalent Environmental Farm Plan
EFP	Environmental Farm Plans
ESA	Environmental Site Assessments
ETAA	Environmental Technology Assessment for Agriculture
E.U.	European Union
FAO	Food and Agriculture Organization
FBA	Farm Business Assessment
FDMS	Farm Debt Mediation Service
FHB	Fusarium Head Blight
FILA	Farm Improvement Loans Act
FIMCLA	Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loan Act
FPT	Federal-Provincial-Territorial
FSFQ	Food Safety and Food Quality

GDP	Gross Domestic Product
GHG	Greenhouse Gas
GIS	Geographic Information System
GPP	Government Purchases Program
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point
HC	Health Canada
MAF	Management Accountability Framework
MRRS	Management, Resources and Results Structure
MUP	Minor Use Pesticide
NAFTA	North American Free Trade Agreement
NAHARP	National Agri-Environmental Health Analysis and Reporting Program
NFPC	National Farm Products Council
NFSP	National Farm Stewardship Program
NISA	Net Income Stabilization Account
NLWIS	National Land and Water Information Service
NPV	Net Present Value
NWSEP	National Water Supply Expansion Program
OAG	Office of the Auditor General
OIE	Office International des Épizooties
PAA	Program Activity Architecture
PAVE	Planning and Assessment for Value-Added Enterprise
PHAC	Public Health Agency of Canada
PI	Production Insurance
PMRA	Pest Management Regulatory Agency
PPP	Price Pooling Program
PRR	Pesticide Risk Reduction
PSMA	Public Service Modernization Act
PSRMP	Private Sector Risk Management Partnership Program
PSRMPP	Private Sector Risk Management Partnership Program
RBAF	Risk-Based Audit Framework
RPP	Report on Plans and Priorities
RSLLRP	Ruminant Slaughter Loan Loss Reserve Program
SBPS	Specialized Business Planning Service
SCAP	Spring Credit Advance Program
SEA	Strategic Environmental Assessment
TAAP	Tobacco Adjustment Assistance Program
WTO	World Trade Organization

APPENDIX B – LIST OF WEBSITES

Advance Payment Programs	http://www.agr.gc.ca/progser/app_e.phtml
Advancing Canadian Agriculture and Food Program	http://www.agr.gc.ca/progser/acaaf_2_e.phtml
Agri-environmental indicators	http://www.agr.gc.ca/policy/environment/pubs_aei_01_e.phtml
Agri-Food Trade Service	http://ats-sea.agr.ca/general/home-e.htm
Agricultural Marketing Programs Act	http://www.agr.gc.ca/progser/ampa_e.phtml
Agricultural Products Cooperative Marketing Act	http://laws.justice.gc.ca/en/A-5/index.html
Agricultural Policy Framework	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php
Agricultural Policy Research Institute	http://www.agr.gc.ca/cb/index_e.php?s1=n&s2=2003&page=n31205c
Agricultural Policy Research Networks	http://www.farmlevel.re.ualberta.ca/
Avian influenza	http://www.inspection.gc.ca/english/anima/heasan/disemala/avflu/hpcb2004e.shtml
Benchmark for Success	http://www.agr.gc.ca/ren/BenchmarkApp/apps_e.cfm
Bovine Spongiform Encephalopathy	http://www.inspection.gc.ca/english/anima/heasan/disemala/bseesb/bseesbfse.shtml
Business Risk Management	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=brm_gre&page=brm_gre
Business Risk Management Programs	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=brm_gre&page=brm_gre
Canadian Agricultural Income Stabilization	http://www.agr.gc.ca/caisprogram/
Canadian Agricultural Skills Service	http://www.agr.gc.ca/ren/cass-scdca/index_e.php
Canadian Agriculture and Food International Program	http://www.agr.gc.ca/int/cafi-picaa/index_e.php?page=intro
Canadian Farm Business Advsisory Services	http://www.agr.gc.ca/ren/cfbas/consult_e.cfm
Canadian Food Safety and Quality Program	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=fd_al&group=docu&page=sdc
Canadian Pari-Mutuel Agency	http://www.cpma-acpm.gc.ca/cpma_e.html
The Canadian Rural Information Service	http://www.rural.gc.ca/cris/about_e.phtml
Canadian Rural Partnership	http://www.rural.gc.ca/home_e.phtml
Co-operative Development Initiative	http://www.agr.gc.ca/policy/coop/information_e.phtml
Co-operatives Secretariat	http://www.agr.gc.ca/policy/coop/cardbg_e.phtml
Environment	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=env&page=env
Environmental Farm Plans	http://www.agr.gc.ca/env/efp-pfa/index_e.php
Environmental Technology Assessment for Agriculture	http://agrisource1.agr.gc.ca/Intranet/BasicTemplateAction.do?action=entity&entityId=5157&lang=e
Farm Debt Mediation Service	http://www.agr.gc.ca/progser/fdms_e.phtml
Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loan Act	http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/fimcla/
Farm Improvement Loans Act	http://laws.justice.gc.ca/en/F-3/
Farm Products Agencies Act	http://laws.justice.gc.ca/en/F-4/index.html
Fed Cattle Set-Aside Program	http://www.agr.gc.ca/n41009_e.php
Feeder Set-Aside Progam	http://www.agr.gc.ca/cb/min/index_e.php?s1=agmin&s2=col-chro&s3=2004&page=c1104
Federal, Provincial and Territorial Ministers of Agriculture meeting of July 2005	http://www.scics.gc.ca/cinfo05/830847004_e.html
Financial Guarantee Programs	http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/
Food Safety and Food Quality	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=fd_al&page=fd_al
Government Purchases Program	http://laws.justice.gc.ca/en/A-3.7/733.html#section-31
Greencover Canada	http://www.agr.gc.ca/env/greencover-verdir/index_e.phtml
Innovation	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=sci&page=sci
Interdepartmental Committee on Co-operatives	http://www.agr.gc.ca/policy/coop/committees_e.phtml#inter

Internal Audit and Evaluation Reports	http://www.agr.gc.ca/review/rb-ep_e.php?page=list98
International	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=int&page=int
Leading by Example	http://www.agr.gc.ca/policy/environment/publications/sds3-sdd3/leading_e.phtml
Minor Use Research Programs	http://www.agr.gc.ca/env/index_e.php?section=pest&page=mup
National Agri-environmental Health Analysis and Reporting Program	http://www.agr.gc.ca/env/naharp-pnarsa/index_e.php
National Farm Products Council	http://nfpc-cnpa.gc.ca/english/index.html
National Farm Stewardship Program	http://www.agr.gc.ca/env/efp-pfa/index_e.php?page=nfsp-pnga
National Land and Water Information Service	http://www.agr.gc.ca/nlwis/main_e.htm
National Rural Conference	http://www.rural.gc.ca/conference/04/index_e.phtml
National Water Supply Expansion Program	http://www.agr.gc.ca/env/index_e.php?section=h2o&page=h2o
Office of the Auditor General Reports for 2004-2005	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/04menu_e.html
Pan Canadian Community Futures Network	http://www.communityfutures.ca/
Planning Assessment for Value-Added Enterprise	http://www.agr.gc.ca/ren/plan/index_e.php?page=intro
Pesticide Risk Reduction	http://www.agr.gc.ca/env/index_e.php?section=pest&page=prr
Prairie Shelterbelt Program	http://www.agr.gc.ca/pfra/sbcprog_e.htm
Price Pooling Program	http://www.agr.gc.ca/progser/ppp_e.phtml
Private Sector Risk Management Paternerships	http://www.agr.gc.ca/brm_gre/psp/index_e.cfm
Production Insurance	http://www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst/index_e.php?section=brm_gre&group=docu&page=pisa
Renewal	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=ren&page=ren
Report of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry *The BSE Crisis - Lessons for the future* - April 2004	http://www.parl.gc.ca/37/3/parlbus/commbus/senate/com-e/agri-e/rep-e/repintapr04-e.htm #Bridging%20Measures
Report of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry *Value-added agriculture in Canada* - December 2004	http://www.parl.gc.ca/38/1/parlbus/commbus/senate/com-e/agri-e/rep-e/rep02dec04-e.htm
Report on Plans and Priorities (2004-2005)	http://www.agr.gc.ca/csb/rpp/2005/index_e.php?page=intro
Repositioning of the Livestock Industry Strategy	http://www.agr.gc.ca/cb/index_e.php?s1=n&s2=2004&page=n40910a#measures
Risk Management Funding Year 2	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=brm_gre&group=docu&page=rmf_guide
Ruminant Slaughter Loan Loss Reserve Program	http://www.agr.gc.ca/n41018a_e.php
The Rural Lens	http://www.rural.gc.ca/lens_e.phtml
Rural Secretariat	http://www.agr.gc.ca/policy/rural/
Science and Innovation	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=sci&page=sci
Spring Credit Advance Program	http://www.agr.gc.ca/progser/scap_e.phtml
Sustainable Agriculture: Our Path Forward	http://www.agr.gc.ca/policy/environment/publications/sds3-sdd3/toc_e.phtml
Transition Industry Support Program	http://www.agr.gc.ca/tisp/main.html
Treasury Board Secretariat's Horizontal Results Database	http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_e.as

BUDGET DES DÉPENSES

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/1-2005
ISBN 0-660-62870-8

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internet précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Agriculture et Agroalimentaire Canada

2004-2005

Rapport sur le rendement du Ministère

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada
Canada

LECTURE DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent Rapport sur le rendement du Ministère compare les résultats des activités de programme d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour l'exercice 2004-2005 aux engagements énoncés dans son Rapport sur les plans et les priorités pour l'exercice en question. Le rapport est ventilé comme suit :

La **Section I, Aperçu**, contient le message de présentation du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, qui résume le rendement du Ministère. Elle renferme aussi : de l'information sommaire sur la vision, le mandat et les résultats stratégiques, ainsi que sur les avantages pour les Canadiens et Canadiennes; les faits saillants des réalisations par activité de programme contribuant à l'atteinte des objectifs prioritaires du Ministère; une analyse du cadre de gestion adopté par le Ministère pour obtenir ces résultats.

Le Rapport sur les plans et les priorités pour 2004-2005 reposait sur les résultats stratégiques et la structure des secteurs d'activité; le Ministère gère maintenant selon la nouvelle architecture des activités de programmes et produit des rapports en fonction de celle-ci. Le présent Rapport ministériel sur le rendement comprend un « tableau de concordance » servant aussi bien à expliquer au lecteur la structure relative de la production des rapports qu'à assurer la cohérence de l'information financière contenue dans les budgets et les comptes publics pour 2004-2005.

La **Section II, Analyse du rendement**, consiste en une analyse détaillée du rendement par rapport aux trois objectifs stratégiques du Ministère : *Sécurité du système alimentaire*, *Santé de l'environnement* et *Innovations propices à la croissance*. Dans cette section, on décrit aussi les résultats du Secrétariat rural et du Secrétariat aux coopératives, ainsi que ceux des deux organismes qui doivent rendre compte au Parlement par l'entremise du Ministère, soit l'Agence canadienne du pari mutuel et le Conseil national des produits agricoles.

La **Section III, Information supplémentaire**, contient des tableaux financiers et de l'information sur les initiatives horizontales; on y précise aussi les principaux thèmes gouvernementaux, les rapports annuels prévus par la loi, les rapports des comités parlementaires, ainsi que ceux des vérifications et des évaluations, qui s'appliquent aux activités du Ministère durant l'exercice visé.

La **Section IV, Autres sujets d'intérêt**, comprend l'organigramme d'AAC et une liste des personnes-ressources au Ministère; on y précise aussi quels sont les lois et les règlements appliqués par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et les autres organismes du portefeuille. Elle contient en outre des annexes précisant les acronymes utilisés dans le rapport et établit les liens avec les ressources électroniques à l'intention de ceux et celles qui voudraient obtenir de plus amples renseignements.

Compte tenu de l'arrondissement, le total inscrit peut ne pas correspondre à celui des montants indiqués.

Toujours soucieux de fournir aux Canadiens un accès en ligne à l'information et aux services, nous incluons des liens vers d'autres renseignements et faits saillants. Ils sont indiqués par l'icône suivant : 💻.

Nous avons à cœur d'améliorer constamment nos rapports. Nous accueillerons donc avec plaisir toute observation sur le présent document. Veuillez nous faire parvenir vos commentaires par les voies suivantes :

Par la poste :
Gestion stratégique
Direction générale de la gestion intégrée
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Édifice Sir-John-Carling
8e étage, bureau 818
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Par télécopieur :
(613) 759-6729

Par courrier électronique :
courcyc@agr.gc.ca

Table des matières

SECTION I – APERÇU 1

Message du ministre 1

Déclaration de la haute direction 3

Vue d'ensemble 4

Tableau de concordance 6

Rendement global du Ministère 7

Priorités permanentes du Ministère selon l'architecture des activités de programmes (tableau sommaire) 9

Notre cadre de gestion 15

SECTION II – ANALYSE DU RENDEMENT 17

Sécurité du système alimentaire 19

Gestion des risques de l'entreprise 19

Salubrité et qualité des aliments 24

Questions internationales 27

Santé de l'environnement 31

Environnement 31

Innovations propices à la croissance 37

Innovation 37

Renouveau 41

Questions internationales 43

Développement rural 47

Développement des coopératives **49**

Organismes relevant du Parlement par l'entremise d'AAC **51**

Agence canadienne du pari mutuel 51

Conseil national des produits agricoles 53

SECTION III – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE **57**

Tableaux financiers **57**

Initiatives horizontales **85**

Tableau de données sur les initiatives horizontales 85

Principaux thèmes gouvernementaux **89**

Stratégie de développement durable 89

Initiative d'amélioration des services 92

Rapports annuels prévus par la loi **93**

Comités parlementaires, et vérifications et évaluations **99**

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT **103**

Portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire **103**

Comment nous joindre **104**

Lois qui sont appliquées par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire **107**

Annexe A — Liste d'acronymes et d'abréviations **108**

Annexe B — Sites web **110**

Message du ministre

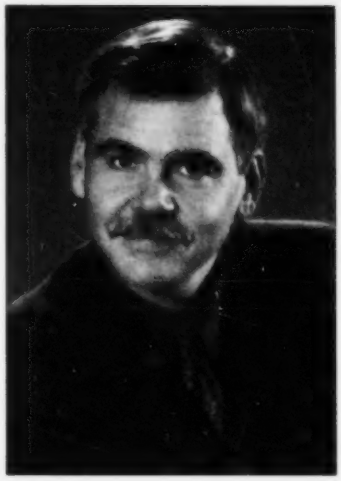

L'honorable
Andy Mitchell

J'ai le plaisir de présenter au Parlement et aux Canadiens le Rapport sur le rendement de mon ministère pour l'exercice 2004-2005.

Le secteur agricole et agroalimentaire est un important moteur de l'économie canadienne, puisqu'il représente huit pour cent de notre produit intérieur brut et crée un emploi sur huit au Canada, tout en contribuant au développement et au maintien des collectivités rurales et éloignées à l'échelle du Canada. Il offre aux Canadiens des aliments sains et nutritifs en abondance. Le gouvernement du Canada est déterminé à assurer la prospérité de ce secteur économique vital du Canada en faisant en sorte que nos agriculteurs puissent bien gagner leur vie.

Cet engagement a donné des résultats concrets, plus particulièrement au cours des mois visés par le présent rapport. Les perturbations du commerce à la suite de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), l'influenza aviaire, la sécheresse et d'autres obstacles ont continué d'exercer d'énormes pressions financières sur les producteurs en 2004-2005. Les revenus agricoles canadiens ont chuté pour atteindre des niveaux sans précédent.

Les gouvernements sont intervenus pour aider les agriculteurs à améliorer leur revenu agricole en leur versant des paiements de programme qui ont atteint un niveau historique de près de cinq milliards de dollars en 2004. Grâce au Programme de paiements relatifs au revenu agricole, annoncé par le gouvernement du Canada en mars 2005, une aide supplémentaire de 1 milliard de dollars a été versée aux producteurs canadiens les plus touchés. Nous allons continuer d'appuyer nos producteurs dans le besoin.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a pris des mesures pour atténuer ces pressions sans précédent, mais les partenariats et les efforts concertés continuent de former la fondation sur laquelle reposent la viabilité et la prospérité du secteur à long terme par l'entremise des domaines d'action du Cadre stratégique pour l'agriculture (http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php), soit :

- mettre en place un nouveau cadre de **gestion des risques de l'entreprise**;
- répondre aux demandes des consommateurs en matière de **salubrité et** de **qualité des aliments**;
- aider le secteur à soutenir la concurrence qui s'intensifie à l'échelle internationale;
- aider le secteur à relever les défis que pose le développement durable grâce à l'adoption de plans **environnementaux** des fermes et à l'amélioration de la gestion des activités agricoles;
- favoriser l'**innovation** dans le but de créer de nouveaux bioproduits et de nouveaux systèmes axés sur le savoir;
- mettre en place des **programmes de renouveau** de manière à aider les agriculteurs à suivre les progrès technologiques et à acquérir les compétences et les ressources dont ils ont besoin pour réussir.

Le Canada rural est essentiel à la prospérité de notre pays. Je suis heureux de rendre compte des réalisations du Secrétariat rural et du Secrétariat aux coopératives au cours de la dernière année. Le Secrétariat rural s'est employé avec succès à élargir les possibilités s'offrant aux Canadiens vivant en milieu rural et à leurs collectivités. Le Secrétariat aux coopératives a encouragé l'adoption du modèle coopératif par l'entremise de l'Initiative de développement coopératif.

Le gouvernement du Canada est tout à fait conscient de l'importance et de la valeur d'un secteur agricole prospère, et reconnaît l'importance et la valeur des agriculteurs canadiens. Le secrétaire parlementaire de l'Agriculture, l'honorable Wayne Easter, et moi continuerons de travailler avec nos partenaires — les gouvernements provinciaux et territoriaux, les producteurs et leurs associations, les transformateurs, les exportateurs et les détaillants — afin d'aider le secteur à faire face aux pressions à court terme, tout en continuant d'améliorer ses perspectives à long terme.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire,

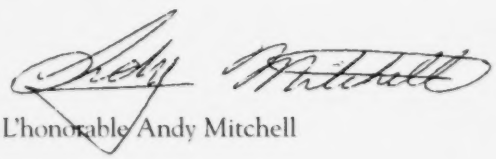

L'honorable Andy Mitchell

Déclaration de la haute direction

Nous soumettons, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur le rendement du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada pour l'exercice 2004-2005.

Le rapport a été préparé selon les principes de présentation et les exigences énoncées dans le *Guide de préparation - Rapports ministériels sur le rendement 2004-2005*, et constitue, à notre connaissance, un tableau complet, pondéré et véridique du rendement du Ministère au cours de l'exercice 2004-2005.

- Il est conforme aux exigences particulières de présentation.
- Il utilise une structure approuvée d'architecture d'activités de programmes.
- Il sert de document de base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus par le Ministère au moyen des ressources et des pouvoirs qui lui ont été attribués.
- Il fait état des données financières en se fondant sur les montants approuvés dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

Leonard J. Edwards
Sous-ministre
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Christiane Ouimet
Sous-ministre déléguée
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Leonard J. Edwards
Sous-ministre

Christiane Ouimet
Sous-ministre déléguée

Vue d'ensemble

VISION

Un secteur compétitif et innovateur où les partenaires unissent leurs efforts afin de faire du secteur un chef de file en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, et qui répond aux besoins des consommateurs au pays et à l'étranger tout en protégeant l'environnement.

MANDAT

Agriculture et Agroalimentaire Canada fournit de l'information, fait de la recherche, offre des technologies et met en place des politiques et des programmes qui lui permettront d'atteindre les trois résultats stratégiques suivants :

1. Sécurité du système alimentaire;
2. Santé de l'environnement;
3. Innovations propices à la croissance.

Avantages pour les Canadiens

- Approvisionnement fiable de produits agroalimentaires salubres et de première qualité.
- Contributions économiques, sociales et environnementales grâce à un système alimentaire concurrentiel et durable.
- Plus grande compatibilité entre la nature et l'agriculture.
- Possibilités de croissance accrues dans les collectivités rurales.
- Plus grande reconnaissance de la qualité des produits et de l'expertise du Canada à l'échelle internationale.

Le Rapport sur les plans et priorités de 2004-2005 du Ministère a été structuré selon les résultats et priorités stratégiques. Le Ministère a modifié son approche de gestion et de reddition de comptes en fonction de la nouvelle architecture d'activités de programmes conformément à la Structure de gestion des ressources et des résultats du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui dresse une liste des programmes et activités du Ministère et qui décrit leur lien avec les résultats stratégiques. Le tableau de concordance qui suit met en évidence les modifications apportées à la structure de rapport.

Ressources financières totales pour Agriculture et Agroalimentaire Canada en 2004-2005

(en millions de dollars) - Net

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
2 158,1	3 579,1	3 343,4

Ressources humaines totales pour Agriculture et Agroalimentaire Canada en 2004-2005

ETP prévus	ETP réels	Différence
6 170	6 216	46

Sommaire du rendement par rapport aux activités de programme ministérielles

(en millions de dollars) - Net

Activités de programme	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats attendus et situation actuelle
Gestion des risques de l'entreprise	En cours	1 301,9	2 583,1	• Utilisation accrue des outils de gestion des risques. • Participation accrue aux programmes de GRE. Situation actuelle : Objectifs atteints
Salubrité et qualité des aliments	En cours	77,1	57,7	• Niveau de confiance accru des consommateurs dans la qualité des aliments produits au Canada. • Amélioration de la capacité relative des entreprises agricoles canadiennes à respecter ou à dépasser les exigences du marché en matière de salubrité et de qualité des aliments. • Accès à de nouveaux marchés grâce à l'adoption du système canadien d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments. Situation actuelle : Objectifs atteints
Environnement	En cours	311,4	261,9	• Élaboration d'un vaste ensemble d'indicateurs environnementaux. • Sensibilisation accrue, plus grande acceptation des politiques, amélioration de la performance environnementale et augmentation du taux d'adoption. • Établissement de normes nationales qui serviront à mesurer la contribution des producteurs agricoles à la durabilité de l'environnement. • Amélioration des connaissances des décideurs, des spécialistes des ressources en sols et des producteurs en matière de gestion efficace des terres. • Accès des producteurs à de nouvelles technologies environnementales. • Taux d'adoption de pratiques de gestion bénéfiques plus élevé. • Amélioration de la capacité d'approvisionnement en eau. Situation actuelle : Objectifs atteints et dépassés dans certains secteurs
Innovation et renouveau	En cours	329,2	303,3	• Information sur les résultats des projets de recherche et les inventions d'AAC accessibles par Internet. • Mise à l'épreuve de systèmes de production et de transformation de pointe. • Programmes de recherche (diffusion de l'information et transfert de technologie). • Création de centres d'expertise. • Investissement du secteur et du gouvernement dans les bioproduits et la recherche connexe. Situation actuelle : Objectifs atteints
Questions internationales	En cours	117,5	119,3	• Réduction des obstacles au commerce. • Établissement de protocoles prévoyant un accès accru aux marchés avec les principaux partenaires commerciaux. • Plus grande reconnaissance et meilleure perception des produits et processus agricoles canadiens. • Reconnaissance accrue du Canada comme pays propice aux investissements dans le secteur agroalimentaire. • Plus grand soutien des partenaires internationaux à l'égard des positions du Canada dans le cadre des séances de négociation. • Augmentation de la valeur des ventes réalisées par l'industrie. Le secteur génère des ventes annuelles d'environ 130 milliards de dollars, dont 30,9 milliards en exportations de produits agricoles et alimentaires (y compris les produits de la mer), contribuant pour près de 5,8 milliards de dollars à l'excédent commercial global du Canada. Situation actuelle : Objectifs atteints
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	En cours	18,4	15,9	• De meilleures occasions pour les collectivités rurales du Canada Situation actuelle : Objectifs atteints
Agence canadienne du pari mutuel	En cours	–	(0,1)	• Renforcement de la confiance du public à l'égard du pari mutuel. • Détection des drogues pouvant agir sur la performance des chevaux et de toutes irrégularités touchant les courses, et détermination de l'ordre exact du placement des chevaux à l'arrivée. • Fournir, aux agents de l'Agence, de nouvelles technologies automatisées de pointe pour la surveillance. • Fonds renouvelable autosuffisant. Situation actuelle : Objectifs atteints
Conseil national des produits agricoles	En cours	2,6	2,3	• Recevoir des projets d'ententes fédérales-provinciales-territoriales de la part des trois offices nationaux (Office de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair, Office canadien de commercialisation du dindon et Office canadien de commercialisation des oeufs). • Consulter les intervenants à l'égard d'un examen de la *Loi sur les offices des produits agricoles*. • Collaborer avec le secteur et le gouvernement en vue d'élaborer une base de données fiable sur les marchés. • Faire connaître à l'industrie les secteurs de l'épicerie de détail, des services alimentaires et de la distribution • Approuver la mise en oeuvre par l'Office des bovins de boucherie d'un système de retenue pour financer les activités du secteur des bovins de boucherie. • Terminer la mise en oeuvre de la première étape des pratiques de gestion moderne grâce à l'élaboration d'un cadre de planification et de mesure du rendement. Situation actuelle : Objectifs atteints
Total		**2 158,1**	**3 343,4**	

TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE LES ACTIVITÉS DE PROGRAMME ET LES RÉSULTATS STRATÉGIQUES

(en millions de dollars) - Net

Activités de programme	Résultats stratégiques 2004-2005 Sécurité du système alimentaire	Santé de l'environnement	Innovations propices à la croissance	TOTAL
Gestion des risques de l'entreprise				
Budget principal des dépenses	1 264,5	–	–	1 264,5
Dépenses prévues	1 301,9	–	–	1 301,9
Autorisations	*2 698,0*	–	–	*2 698,0*
Dépenses réelles	2 583,1	–	–	2 583,1
Salubrité et qualité des aliments				
Budget principal des dépenses	77,1	–	–	77,1
Dépenses prévues	77,1	–	–	77,1
Autorisations	*79,6*	–	–	*79,6*
Dépenses réelles	57,7	–	–	57,7
Environnement				
Budget principal des dépenses	–	301,7	9,2	310,9
Dépenses prévues	–	302,2	9,2	311,4
Autorisations	–	*309,6*	*13,9*	*323,5*
Dépenses réelles	–	232,0	29,9	261,9
Innovation et renouveau				
Budget principal des dépenses	–	–	319,8	319,8
Dépenses prévues	–	–	329,2	329,2
Autorisations	–	–	*330,6*	*330,6*
Dépenses réelles	–	–	303,3	303,3
Questions internationales				
Budget principal des dépenses	42,1	–	75,5	117,5
Dépenses prévues	51,5	–	66,1	117,5
Autorisations	*67,9*	–	*54,4*	*122,2*
Dépenses réelles	83,5	–	35,8	119,3
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives				
Budget principal des dépenses	–	–	18,4	18,4
Dépenses prévues	–	–	18,4	18,4
Autorisations	–	–	*19,1*	*19,1*
Dépenses réelles	–	–	15,9	15,9
Agence canadienne du pari mutuel				
Budget principal des dépenses	–	–	–	–
Dépenses prévues	–	–	–	–
Autorisations	–	–	*3,0*	*3,0*
Dépenses réelles	–	–	(0,1)	(0,1)
Conseil national des produits agricoles				
Budget principal des dépenses	2,6	–	–	2,6
Dépenses prévues	2,6	–	–	2,6
Autorisations	*3,0*	–	–	*3,0*
Dépenses réelles	2,3	–	–	2,3
Total - Budget principal des dépenses	**1 386,2**	**301,7**	**422,9**	**2 110,8**
Total - Dépenses prévues	**1 433,0**	**302,2**	**422,9**	**2 158,1**
Total - Autorisations	***2 848,5***	***309,6***	***421,0***	***3 579,1***
Total - Dépenses réelles	**2 726,6**	**232,0**	**384,8**	**3 343,4**

Remarques : Les activités de programme des Services intégrés ne font pas l'objet d'un rapport distinct; elles sont plutôt calculées au prorata par rapport aux autres activités de programme.

Les montants du **Budget principal** des dépenses sont ceux indiqués dans la partie II du Budget principal des dépenses 2004-2005.

Les **dépenses prévues** sont celles indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2004-2005.

Les **autorisations** tiennent compte du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses 2004-2005 et des transferts d'affectation reçus durant l'exercice 2004-2005 ainsi que des transferts et ajustements internes.

Les **dépenses réelles** représentent les dépenses réelles engagées durant l'exercice 2004-2005, telles qu'elles sont indiquées dans les Comptes publics 2004-2005. Dans certains cas, lorsque des montants autorisés n'ont pas été utilisés, ils peuvent être reportés pour utilisation future.

Rendement global du Ministère

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

Le secteur agricole et agroalimentaire, qui englobe l'agriculture primaire, la transformation, la distribution et la vente au détail, joue un rôle crucial au Canada. Il représente huit pour cent du produit intérieur brut et crée un emploi sur huit pour les Canadiens. Par ailleurs, il génère des recettes d'environ 130 milliards de dollars, dont 30,9 milliards de dollars en exportations de produits agricoles et alimentaires (y compris les produits de la mer), contribuant ainsi pour près de 5,8 milliards à l'excédent commercial global du Canada.

Autre fait tout aussi important : le secteur joue un rôle de premier plan dans le développement et le maintien des collectivités rurales et éloignées.

Le secteur agricole et agroalimentaire fournit également un approvisionnement fiable en aliments sûrs, nutritifs et de grande qualité, en plus de réaliser des progrès importants dans la production de ces aliments selon des méthodes de plus en plus écologiques. Le secteur a ce qu'il faut pour améliorer son rendement, sa compétitivité et sa rentabilité. Il existe de nouvelles possibilités stimulantes découlant des percées scientifiques et technologiques en vue de mettre au point des produits alimentaires et non alimentaires innovateurs. Le secteur agricole et agroalimentaire offrira une gamme de produits sains encore plus variée, ainsi que des avantages du point de vue de l'environnement, contribuant ainsi encore davantage à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens.

Par exemple, on suit de très près les activités de l'industrie alimentaire à l'échelle mondiale, car les consommateurs sont de plus en plus exigeants pour ce qui est des caractéristiques nutritionnelles des produits. Par conséquent, l'industrie alimentaire prend des mesures sur le plan de la santé et de la nutrition en vue de créer de nouveaux débouchés et de relever les défis connexes. Parmi les mesures prises par l'industrie, mentionnons la reformulation de produits, la réduction et l'élimination des acides gras trans, et l'adoption de stratégies visant à combattre l'obésité et privilégiant un mode de vie sain, notamment dans le service de la restauration (aliments légers).

CONTEXTE

PRESSIONS ÉNORMES

Même si le secteur contribue grandement à la société et à l'économie canadiennes, il continue de faire face à une multitude de pressions, bon nombre étant indépendantes de la volonté des producteurs. Parmi ces pressions, mentionnons les *risques liés à la production*, comme les intempéries, les ravageurs et les maladies animales, ainsi que les *risques liés au marché*, qui découlent des conditions du marché en constante évolution à l'échelle mondiale et des obstacles commerciaux. Quant aux *risques liés à la concurrence*, ils sont liés à l'évolution rapide des sciences et de la technologie, et à la concurrence exercée par les nouveaux pays qui intègrent le marché en raison de la mondialisation.

Les trois cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) détectés en Alberta (un en mai 2003 et deux en janvier 2005), et le foyer d'influenza aviaire survenu en Colombie-Britannique en février 2004 ont particulièrement mis le secteur et les gouvernements à l'épreuve durant la période visée par le rapport. Ces incidents ont entraîné la fermeture de nombreuses frontières nationales, notamment les États-Unis, le Japon et la Corée, aux bovins, au bœuf et à la volaille en provenance du Canada. Combinée à d'autres contraintes, cette situation a fait chuter les revenus agricoles à des niveaux jamais atteints auparavant et a placé de nombreux producteurs et d'autres intervenants du secteur dans une situation précaire au cours des deux dernières années. Le gouvernement du Canada, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, a tout mis en œuvre pour alléger les pressions exercées sur le revenu à court terme, tout en créant et en maintenant un climat commercial permettant aux producteurs de rentabiliser leur entreprise à long terme.

PLANIFIER L'AVENIR

Conscient de l'importance du secteur agricole pour le Canada et des pressions énormes avec lesquelles il doit composer, le gouvernement du Canada a fait de ce secteur une grande priorité. L'*Accord cadre fédéral-provincial-territorial sur une politique agricole et agroalimentaire pour le XXIe siècle* constitue le plan directeur établi pour le secteur. Cet accord historique a été approuvé par les ministres de l'Agriculture à Whitehorse le 29 juin 2001, et signé à Halifax le 27 juin 2002. Communément appelé *Cadre stratégique pour l'agriculture* (CSA), il est entré en vigueur le 1er avril 2003. Le CSA est une stratégie nationale et un partenariat axé sur l'avenir qui vise à faire du Canada un chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement. Le CSA, qui comprend des volets environnementaux, économiques et sociaux intégrés, est présenté comme la troisième stratégie de développement durable d'AAC, *Agriculture durable : La Voie vers l'avenir au Canada*.

Dans le discours du Trône « Le Canada que l'on veut » du 30 septembre 2002, puis de nouveau dans le discours du 5 octobre 2004, le gouvernement fédéral s'est engagé à mettre en œuvre le CSA et des mesures connexes afin de stimuler l'innovation dans le secteur agricole et agroalimentaire. Pour réaliser cet engagement, le gouvernement a investi dans l'initiative une somme historique, soit 5,2 milliards de dollars.

AAC soutient le secteur agricole canadien par l'entremise de cinq activités de programme axées sur le CSA, la vision nationale et le plan d'avenir du secteur. Ces activités contribuent à l'atteinte des trois résultats stratégiques autour desquels s'articule le présent rapport : sécurité du système alimentaire, santé de l'environnement et innovations propices à la croissance. Voici les activités en question :

- **Gestion des risques de l'entreprise** – aider les producteurs à gérer les risques afin qu'ils puissent accroître la viabilité et la rentabilité de leur entreprise;
- **Salubrité et qualité des aliments** – minimiser les risques, renforcer la confiance des consommateurs et dépasser les exigences du marché en matière de produits alimentaires;
- **Environnement** – contribuer à la durabilité de l'environnement au chapitre des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité;
- **Innovation et renouveau** – aider les producteurs à acquérir de nouvelles compétences sur le plan des affaires et de la gestion, et doter le secteur de stratégies et de systèmes de production fondés sur le savoir lui permettant de saisir les possibilités et de s'adapter au changement;
- **Questions internationales** – élargir les débouchés à l'échelle internationale pour l'industrie alimentaire canadienne.

Les activités de programmes d'AAC durant la période visée par le rapport ont contribué aux priorités et aux objectifs généraux du gouvernement fédéral, soit gérer et favoriser la croissance économique, ainsi que protéger et améliorer l'environnement et la santé de tous les Canadiens. Le rapport fédéral intitulé *Rendement du Canada 2005* souligne l'importante contribution d'AAC aux résultats stratégiques du gouvernement décrits dans le chapitre intitulé « Économie durable » ainsi que dans les chapitres « La Place du Canada dans le monde » et « Fondements sociaux du Canada ». Le Ministère a collaboré avec des producteurs, des intervenants et d'autres ordres de gouvernement pour accroître la compétitivité du secteur au pays et à l'étranger, assurer sa viabilité ainsi que sa prospérité, et faire en sorte qu'il contribue à renforcer l'économie tout en protégeant et en favorisant l'intégrité de l'environnement.

Au cours de la dernière année, les activités de programmes d'AAC ont permis au Ministère d'accomplir de grandes réalisations sur deux fronts : 1) aider immédiatement les producteurs qui font face à d'énormes pressions; 2) miser à fond sur le CSA en vue d'assurer la viabilité, la rentabilité et la prospérité du secteur agricole et agroalimentaire à long terme.

Le présent Rapport sur le rendement du Ministère (RRM) décrit en détail les résultats des activités de programmes du Ministère, en fonction des engagements prévus dans le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2004-2005 du Ministère. Le rapport présente également les résultats relatifs au Secrétariat rural et au Secrétariat aux coopératives, ainsi que ceux visant les deux organismes qui font rapport au Parlement par l'entremise d'AAC, soit le Conseil national des produits agricoles et l'Agence canadienne du pari mutuel.

Le RPP de 2004-2005 était structuré en fonction des résultats stratégiques et des secteurs d'activité; dorénavant, AAC gère ses activités et présente les rapports connexes selon la nouvelle architecture des activités de programmes. Pour aider le lecteur, le présent RRM comprend un « tableau de concordance » qui explique les modifications apportées à la structure de reddition de comptes et qui assure une conformité avec les données figurant dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada de 2004-2005.

Priorités permanentes du Ministère selon l'architecture des activités de programmes

Le tableau qui suit résume les progrès et le rendement d'AAC par rapport aux engagements prévus dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

De plus amples renseignements sur les activités des programmes pour chaque résultat stratégique se trouvent à la section II.

Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise (GRE)

Aider les producteurs à gérer les risques afin qu'ils puissent accroître la viabilité et la rentabilité de leur entreprise.

Résultats prévus en 2004-2005 :

- Plus grande utilisation des outils de gestion des risques;
- Participation accrue aux programmes de GRE.

Sommaire des résultats clés : En misant sur un vaste éventail de programmes et d'options en matière de gestion des risques, AAC s'est employé en 2004-2005 à accroître l'utilisation des outils de gestion des risques et la participation aux programmes de GRE. La tâche s'est avérée difficile en raison des pressions énormes exercées sur les revenus agricoles, mais les engagements ont été respectés : le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) a été lancé; le taux de participation au programme est élevé; le processus visant à examiner les modifications qui pourraient être apportées au programme afin qu'il soit davantage en mesure d'aider les producteurs à faire face aux difficultés à court et à long terme va bon train.

Engagements prévus en 2004-2005	Résultats clés
• Mettre au point le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA). • Créer un nouveau régime d'assurance-production fondé sur le cadre de l'assurance-récolte. • Modifier les programmes d'avances. • Favoriser la participation du secteur privé grâce au Programme de partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques (PPSPGR). • Réviser la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative* (LPAACFC).	**Engagements respectés** • Le PCSRA a été lancé avec succès, et l'élimination progressive du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) et du Programme canadien du revenu agricole (PCRA) s'est poursuivie. • Le Ministère a continué d'améliorer le PCSRA afin qu'il réponde mieux aux besoins des producteurs. • Dans les provinces où le fédéral est responsable de la prestation du PCSRA, 53 792 demandes complètes ont été reçues. • Un nouveau régime d'assurance a été mis en place, l'assurance-production (AP), qui est fondé sur l'ancien Programme d'assurance-récolte (PAR). L'AP couvre un plus grand nombre de produits primaires et offre de nouveaux outils et produits. • Le Ministère a commencé à examiner les modifications qui pourraient être apportées aux programmes d'avances. • Un total de 19 propositions ont été présentées aux fins d'examen au titre du PPSPGR; neuf accords de contribution ont été signés. • Le Ministère a rédigé la version préliminaire de l'évaluation environnementale stratégique de la GRE. • Le Ministère a terminé l'évaluation de la LPAACFC.
Autres mesures de soutien de la GRE	• Trois accords ont été négociés et signés avec des établissements financiers concernant le Programme de réserve pour pertes sur prêts relatifs à l'abattage de ruminants (PRPPAR). • Des mesures de transition ont été mises en place en attendant que la demande du marché en matière d'abattage ou la capacité d'abattage augmente. • Des progrès ont été réalisés en vue d'éradiquer le virus de la sharka au Canada : les 606 000 échantillons prélevés ont révélé des taux d'infection moins élevés, alors que 60 000 arbres ont été détruits à la suite d'une ordonnance ou de façon volontaire. • Le Programme d'aide à la réorientation des producteurs de tabac a été créé pour faciliter la transition des détenteurs de quota qui quittent le secteur tout en améliorant la viabilité des entreprises toujours en place. • Le Ministère a contribué à l'analyse économique du foyer de l'influenza aviaire et à l'élaboration de mesures de biosécurité et d'activités d'intervention; on a fourni à l'ACIA des renseignements qui ont servi au calcul des taux d'indemnisation pour les oiseaux de spécialité.

Activité de programme : Salubrité et qualité des aliments (SQA)

Réduire les risques au minimum, renforcer la confiance des consommateurs et dépasser les exigences du marché en matière de produits alimentaires.

Résultats prévus en 2004-2005 :

- Niveau de confiance accru des consommateurs dans la qualité des aliments produits au Canada;
- Amélioration de la capacité relative des entreprises agricoles canadiennes à respecter ou à dépasser les exigences du marché en matière de salubrité et de qualité des aliments;
- Accès à de nouveaux marchés grâce à l'adoption du système canadien d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments.

Sommaire des résultats : Les activités d'AAC ont permis d'améliorer et d'intégrer la politique nationale en matière de salubrité et de qualité des aliments, y compris la santé des animaux et la protection des végétaux. Des initiatives concertées, notamment des projets de recherche, entre les principaux acteurs et intervenants, se sont poursuivies. L'ESB a posé un défi de taille dans le cadre des efforts déployés à l'égard du résultat stratégique qu'est la sécurité du système alimentaire; AAC est intervenu en lançant diverses initiatives sur plusieurs fronts.

Engagements prévus en 2004-2005	Résultats clés
• Améliorer et intégrer la politique nationale en matière de salubrité et de qualité des aliments, de santé des animaux et de protection des végétaux. • Mettre au point des technologies et des processus innovateurs rehaussant la salubrité et la qualité des aliments. • Entreprendre et maintenir des efforts dans le but de promouvoir la salubrité et la qualité des aliments produits au Canada. • Élaborer le volet relatif à la mise en œuvre à la ferme du Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments (PCSQA). • Soutenir diverses initiatives de suivi et de retraçage dans le cadre de la lutte contre l'ESB. • Promouvoir la mise en place d'une tribune multisectorielle regroupant les initiatives de suivi et de retraçage.	**Engagements respectés** • Un plan stratégique pour la recherche en matière de salubrité des aliments a été mis au point. • Des réseaux de collaboration au chapitre de la recherche sur les mycotoxines d'origine alimentaire, les allergènes et la virologie au Canada ont été établis. • Deux groupes de travail ont été créés pour orienter l'élaboration d'une politique alimentaire coordonnée à l'échelle nationale : l'un d'eux est composé de représentants du gouvernement fédéral (AAC, Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), Santé Canada, Agence de santé publique du Canada (SPC), ministère des Pêches et Océans (MPO) et l'autre est composé de représentants des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT) de la Santé et de l'Agriculture (AAC, ACIA, Santé Canada, ASPC, MPO, Colombie-Britannique, Québec, Nouvelle-Écosse). Un comité directeur FPT formé de SMA a été mis sur pied pour diriger les travaux de ces deux groupes. • Un atelier FPT durant lequel on a discuté des éléments que pourrait contenir la politique alimentaire nationale a eu lieu. • L'élaboration de normes nationales en matière de qualité s'est poursuivie. • Selon le rapport *Globescan* 2004, une enquête annuelle multi-intérêts visant à évaluer l'opinion publique internationale sur des questions touchant la production et la consommation d'aliments, le niveau de confiance exprimé à l'égard de la qualité des aliments canadiens et des normes de qualité connexes est élevé. • Le Ministère a élaboré des normes réglementaires sur l'agriculture biologique et le vin, ainsi que des plans d'entreprise et de communication concernant la protection des animaux. • Le Ministère a terminé une étude portant sur les obstacles auxquels fait face l'industrie alimentaire canadienne dans le contexte de la *Loi sur les aliments et drogues*. L'étude présente des recommandations visant à améliorer la réglementation dans le but de favoriser la croissance de l'industrie alimentaire et l'innovation. • Le Ministère a mené à terme une importante analyse comparative sur les connaissances et les attitudes des consommateurs canadiens à l'égard de la salubrité et de la qualité des aliments. • Le Ministère a effectué une enquête sur les connaissances et les attitudes des médecins et des infirmiers à l'égard des aliments fonctionnels et des nutraceutiques. • Le Ministère a terminé le rapport sur les tendances de consommation jusqu'en 2020, qui présente des données sur l'évolution de la population canadienne et une analyse connexe, et qui décrit les effets que l'évolution aura sur la demande alimentaire au Canada au cours des 15 prochaines années. • Le Ministère a mené une analyse de la salubrité des aliments à l'échelle mondiale et des messages connexes sur les risques pour la santé dans le but de faciliter la rédaction de messages sur la salubrité des aliments destinés aux Canadiens. • Le volet sur la mise en œuvre à la ferme a été lancé avec succès. • La plupart des groupes sectoriels du secteur agroalimentaire ont terminé l'analyse stratégique et élaboré un système de traçabilité. • La version préliminaire d'une politique FPT sur la traçabilité a été rédigée. • Au total, 48 demandes relatives à des projets sur la salubrité des aliments, la qualité des aliments et la traçabilité ont été approuvées, portant le total de l'engagement à 8,5 millions de dollars pour l'exercice. • Une somme de 1,2 million de dollars a été approuvée pour améliorer les capacités de l'Agence canadienne d'identification du bétail en matière de suivi et de retraçage. • L'Agence canadienne d'identification des animaux d'élevage a été créée; elle élaborera des normes communes en matière de suivi et de retraçage (approbation d'un investissement de 630 000 $). • Le Ministère a participé à la création d'un conseil de la protection des animaux d'élevage chargé de faire avancer les dossiers sur le sujet.

Activité de programme : Environnement

Contribuer à la durabilité de l'environnement au chapitre des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

Résultats prévus en 2004-2005 :

- Élaboration d'un vaste ensemble d'indicateurs environnementaux;
- Sensibilisation accrue, plus grande acceptation des politiques, amélioration de la performance environnementale et augmentation du taux d'adoption;
- Établissement de normes nationales qui serviront à mesurer la contribution des producteurs agricoles à la durabilité de l'environnement;
- Amélioration des connaissances des décideurs, des spécialistes des ressources en sols et des producteurs en matière de gestion des terres;
- Accès des producteurs à de nouvelles technologies environnementales;
- Taux d'adoption de pratiques de gestion bénéfiques plus élevé;
- Amélioration de la capacité d'approvisionnement en eau.

Sommaire des résultats clés : AAC a beaucoup fait pour aider le secteur à assurer la durabilité de l'environnement, pour protéger et améliorer la qualité des sols, de l'eau et de l'air, tout en s'employant à comprendre et à protéger la biodiversité du Canada. Les indicateurs agroenvironnementaux (IA) ont été mis à jour, et de nouveaux sont en cours d'élaboration. De nombreux projets concertés ont été lancés, exécutés ou menés à terme; les résultats ont ensuite été diffusés et mis en application. Les partenariats conclus entre l'industrie et le gouvernement ont renforcé le soutien des Canadiens à l'égard du secteur.

Engagements prévus en 2004-2005	Résultats clés
• Accroître la capacité du secteur agricole et agroalimentaire à comprendre les interactions agroenvironnementales et les approches d'atténuation pour favoriser l'adoption d'une saine politique environnementale et d'un solide processus décisionnel. • Solidifier les partenariats entre le secteur et le gouvernement afin de renforcer le soutien des Canadiens à l'égard du secteur agricole. • Donner aux décideurs, aux spécialistes des ressources en sols et aux producteurs accès aux connaissances et aux outils qui leur permettront d'être mieux informés concernant les pratiques efficaces de gestion des terres. • Aider les producteurs agricoles à adopter des technologies, des pratiques et des processus innovateurs qui leur permettront de réduire les risques agricoles et d'accroître les avantages du point de vue de l'environnement. • Favoriser l'adoption par les producteurs agricoles de pratiques de gestion bénéfiques du point de vue de l'environnement (terres, eau, air et biodiversité). • Donner aux producteurs agricoles les outils dont ils ont besoin pour faire face à une sécheresse.	**Engagements respectés (et dépassés dans certains cas)** • Le Ministère a mis à jour 13 des 14 indicateurs actuels et a élaboré 6 des 12 nouveaux indicateurs. • Le Ministère a fait des progrès importants en ce qui concerne la rédaction du rapport sur les nouveaux indicateurs agroenvironnementaux qui est dû en 2005-2006. • Le Ministère a terminé la phase I de l'étude sur la réglementation agroenvironnementale. • Le Ministère a terminé l'étape de définition du projet du Service national d'information sur les terres et les eaux; approbation définitive du projet; la phase 1 de la mise en œuvre du projet est entamée. • Dans le cadre de l'Évaluation des technologies de l'environnement appliquées à l'agriculture (ETEA), sept accords de contribution ont été conclus avec le secteur. • Un total de 65 projets de recherche concertés ont été lancés de concert avec le secteur dans le but de mettre au point de nouvelles technologies qui permettront d'évaluer l'incidence des technologies de pointe sur l'environnement. • Le Ministère a grandement contribué à l'analyse stratégique interministérielle dirigée par Environnement Canada et à la conception d'un système national de compensations permettant l'échange de crédits de carbone. Il a également participé activement à l'élaboration du descriptif du système de compensations, qui est maintenant presque terminée. • Le Ministère s'est employé à informer les intervenants du secteur agricole au moyen de nombreuses séances de consultation et activités de communication pour leur expliquer le concept du système de compensations et pour obtenir leur rétroaction sur les questions stratégiques et conceptuelles liées au système. • Des documents et un cadre stratégique ont été communiqués dans le but d'intégrer les biens et services écologiques en une politique agroenvironnementale. • Le Ministère a rédigé et publié 19 fiches techniques sur les cultures dans le but de cerner les lacunes des stratégies de lutte antiparasitaire. • Le Ministère a soutenu 12 projets de recherche sur les pesticides à emploi limité. • Le Ministère a mené 23 projets de recherche sur des stratégies de lutte antiparasitaire intégrée et les technologies connexes. • Le Ministère a élaboré six stratégies de réduction des risques liés aux pesticides; il a participé à 22 autres projets visant la mise en œuvre de stratégies. • Le Ministère a procédé à plus de 400 essais en champ pour évaluer de nouveaux pesticides à emploi limité. • Seize demandes d'homologation ont été présentées à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLP) de Santé Canada. • La première phase de l'analyse de l'environnement est terminée pour 91,5 p. 100 des terres agricoles. • Un plan environnemental ou un plan agroenvironnemental équivalent (PAAE) a été mis en place à 8 637 fermes : le taux actuel de mise en œuvre de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) par l'entremise du PNGA est de 1 000 projets individuels/producteurs.

- Au total, 51 161 hectares (ha) supplémentaires ont été inscrits au volet de conversion des terres du Programme de couverture végétale du Canada en 2004-2005, ce qui porte à 323 000 ha la superficie totale de terres ensemencées converties en couverture végétale permanente.
- Un total de 4 747 715 semis ont été expédiés à 8 110 demandeurs, permettant l'établissement de brise-vent autour de la ferme sur 4 218 km (ce qui équivaut à 1 331 fermes bénéficiant d'une protection), l'établissement de brise-vent protégeant les zones riveraines sur 238 km et l'établissement de brise-vent protégeant les champs sur 849 km; au total, ces brise-vent protégeront 19 866 hectares de sols et de cultures (la valeur actualisée nette (VAN) des avantages pour les cultures liés à l'établissement de brise-vent de champs s'élève à 1,31 million de dollars; l'avantage du point de vue de l'érosion des sols (19,866 ha X 6 T/ha/année X 30 ans) = 3,58 millions de tonnes de terre végétale conservées; à 5 $/tonne, la valeur totale s'établit à 17,9 millions de dollars). On a aussi créé et amélioré 166 ha d'habitat faunique. Les arbres plantés en 2004 pourront capter 1 791 590 tonnes de CO_2 d'ici 2054.
- De l'information technique a été transmise aux producteurs au moyen de publications, de rapports de recherche, d'ateliers, de journées champêtres et de séances de consultation individuelle sur la qualité de l'eau, la gestion des parcours, l'irrigation, les sources d'approvisionnement en eau, les sols et l'agroforesterie. Grâce à l'information fournie, on a pu accélérer l'adoption de PGB et faire en sorte que celles-ci soient mises en œuvre de façon adéquate.
- L'élaboration et la mise à l'essai de nouvelles PGB ou de PGB améliorées grâce à la recherche et à des essais en champ dans les domaines de l'agroforesterie, la gestion des parcours, l'irrigation, les sources d'approvisionnement en eau, les sols et la qualité de l'eau.
- La prestation du Programme national d'approvisionnement en eau.

Activité de programme : Innovation et renouveau

Aider les producteurs à acquérir de nouvelles compétences sur le plan des affaires et de la gestion, et permettre au secteur de tirer profit des bioproduits, de stratégies et de systèmes de production axés sur le savoir qui lui permettront de saisir les possibilités et de s'adapter au changement.

Résultats prévus en 2004-2005 :

- Information sur les résultats des projets de recherche et les inventions d'AAC accessible par Internet;
- Mise à l'épreuve de systèmes de production et de transformation de pointe;
- Programmes de recherche (diffusion de l'information et transfert de technologie);
- Création de centres d'expertise;
- Investissement du secteur et du gouvernement dans les bioproduits et la recherche connexe.

Sommaire des résultats clés : AAC a exploré les possibilités de partenariats en recherche et les options en vue d'intégrer les activités scientifiques et d'optimiser la capacité de recherche globale du Canada. Les chercheurs ont travaillé à la mise au point de nouveaux produits biologiques et de systèmes de production axés sur le savoir. Une stratégie a été élaborée pour faciliter la coordination des efforts des chaînes de valeur des groupes sectoriels – producteurs, transformateurs et détaillants – dans le but de cerner les nouvelles possibilités qu'offre l'économie axée sur la biotechnologie et de les saisir. AAC et ses partenaires sont parvenus à informer bon nombre de producteurs débutants et de producteurs déjà établis à l'échelle du pays pour les aider à évaluer leur situation et les options qui s'offrent à eux, et à acquérir les compétences et les ressources dont ils ont besoin pour réussir.

Engagements prévus en 2004-2005	Résultats clés
• Créer des mécanismes efficaces de communication de l'information au public et de transfert de technologie. • Intensifier la recherche sur les bioproduits et les bioprocédés.	**Engagements respectés** • Amélioration des cultivars utilisés par les agriculteurs grâce à des caractéristiques de qualité améliorée ou à une meilleure résistance aux maladies ou aux insectes. • La gestion intégrée des cultures a contribué à la mise en place de systèmes réduisant les coûts des intrants et d'énergie, les effets sur l'environnement et les risques de l'entreprise. • On s'est servi de l'information découlant de la recherche pour prendre des décisions stratégiques en matière d'importation de bovins afin de limiter les risques de transmission de la fièvre catarrhale du mouton dans le cheptel bovin de l'Alberta. • Les systèmes de production animale de pointe ont permis de réduire les coûts liés à l'alimentation du bétail, d'atténuer les effets sur l'environnement et d'accroître la qualité. • Des services de vulgarisation touchant plus de 1 000 séances d'information et activités sur la technologie ont été offerts aux Canadiens. • Treize brevets concernant des techniques de cultures ou d'élevage ont été soumis ou octroyés. • Mise en place des Services spécialisés de planification d'entreprise (SSPE), un volet des Services-conseils aux entreprises agricoles canadiennes (SCEAC), et du Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises à valeur ajoutée (PEEVA) dans la plupart des provinces. Le volet des SCEAC consacré aux entreprises agricoles a été lancé en 2003 • Les SSPE, les SCEAC et le programme PEEVA étaient offerts à l'échelle du Canada à la fin de l'exercice; plus de 2 000 producteurs ont présenté une demande d'inscription au programme. • Les détails relatifs au programme du Service canadien de développement des compétences en agriculture ont été finalisés; le programme a été lancé à l'Î.-P.-É. en février 2005 • Le Ministère a publié divers outils innovateurs de gestion d'entreprises familiales et d'information, et a organisé la conférence Excellence en agriculture; il a mis sur pied un centre d'apprentissage donnant accès à une base de données sur les cours en agriculture, il a organisé un séminaire AgriSuccès et il a créé une base de données sur les bourses d'études. • Quelque 8 000 copies de l'outil financier « Critères de réussite » offert sur CD-ROM ont été distribuées sur demande. • Parmi les réalisations du Conseil des 4-H du Canada, mentionnons quatre conférences nationales, le Programme sur les possibilités de renouveau, le Réseau national de ressources et l'élaboration d'un plan stratégique. • Depuis la création des Services de médiation en matière d'endettement agricole en avril 1998, 4 446 demandes ont été présentées par des agriculteurs. Une enquête auprès des agriculteurs et des créanciers en février 2005 révèle que 90 p. 100 des répondants se disent satisfaits ou très satisfaits du service.
La prestation efficace du Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA)	• Un total de 129 demandes ont été reçues à la suite de deux appels de propositions distincts; 40 projets ont été approuvés dans le cadre du premier appel, portant le total de l'engagement à 12 M$, alors que 24 projets ont été approuvés à la suite du deuxième appel, portant à 6,5 M$ le montant de l'engagement connexe. • Les conseils de l'industrie régionaux du PASCAA ont reçu 27,3 M$ en subventions; 11 projets axés sur les résultats collectifs ont été approuvés, le montant de l'engagement s'élevant à 4,2 M$.

Activité de programme : Questions internationales

Élargir les débouchés à l'échelle internationale pour l'industrie alimentaire canadienne

Résultats prévus en 2004-2005 :

- Réduction des obstacles au commerce;
- Établissement de protocoles prévoyant un accès accru aux marchés avec les principaux partenaires commerciaux;
- Plus grande reconnaissance et meilleure perception des produits et processus agricoles canadiens;
- Reconnaissance accrue du Canada comme pays propice aux investissements dans le secteur agroalimentaire;
- Plus grand soutien des partenaires internationaux à l'égard des positions du Canada dans le cadre des séances de négociation;
- Augmentation de la valeur des ventes réalisées par l'industrie. Le secteur génère des ventes annuelles d'environ 130 milliards de dollars, dont 30,9 milliards en exportations de produits agricoles et alimentaires (y compris les produits de la mer), contribuant pour près de 5,8 milliards à l'excédent commercial global du Canada.

Sommaire des résultats : AAC a contribué à élargir les débouchés sur les marchés internationaux s'offrant au secteur, a conclu une entente concernant un cadre sur l'agriculture à l'Organisation mondiale du commerce, a défendu les politiques et les programmes du Canada, et a contesté ceux des autres pays qui nuisent à la compétitivité du secteur canadien. D'importants progrès ont été réalisés concernant l'élaboration de plans qui miseront sur la réputation dont jouit le secteur sur les marchés internationaux par l'entremise d'une stratégie de promotion de l'image de marque. Une étude des besoins des acheteurs et des consommateurs dans les principaux marchés a été menée; les résultats ont été utilisés en vue de définir la promesse de l'image de marque du Canada et dans le cadre de l'élaboration de matériel créatif. Les travaux en vue du lancement de la promesse de l'image de marque du Canada en 2005 se déroulent comme prévu. AAC a également pris des mesures, notamment l'établissement de liens avec de nouveaux acteurs dans le secteur agricole et agroalimentaire, pour aider le secteur à créer des plans stratégiques à long terme qui lui permettront de prendre de l'expansion et de réussir sur la scène internationale.

Engagements prévus en 2004-2005	Résultats clés
• Amélioration de l'accès aux marchés • Élimination des obstacles techniques au commerce • Renforcement du développement international	**Engagements respectés** • Conclusion d'une entente concernant le cadre sur l'agriculture à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et participation aux discussions techniques subséquentes. • Bon nombre des idées et positions du Canada figurent dans les textes des négociations de l'OMC. • Le Ministère a exercé des pressions afin que les règles du jeu à l'échelle internationale soient plus équitables pour les producteurs et les transformateurs. • Le Ministère a poursuivi ses efforts afin de rétablir l'accès aux marchés mondiaux, plus particulièrement celui des États-Unis (ESB). • Le Ministère a défendu les intérêts du pays en matière d'accès aux marchés (p. ex., enquête des États-Unis en matière de droits compensateurs sur le porc, le blé, etc.). • Les efforts déployés en vue de défendre les intérêts du Canada concernant l'ESB, la mention du pays d'origine sur l'étiquette, la réglementation du bioterrorisme et le blé ont permis de rallier à notre cause d'autres pays partageant les mêmes points de vue. Les efforts déployés pour défendre les intérêts du Canada aux États-Unis se sont intensifiés grâce à l'Initiative de représentation accrue. • D'importants progrès ont été réalisés sur divers fronts concernant la stratégie de promotion de l'image de marque. • De nombreuses activités ont été organisées dans le but de promouvoir le Canada et ses produits afin que le secteur puisse atteindre ses objectifs sur le plan du développement des marchés internationaux. • Le Ministère a mis la dernière main à la Stratégie de développement international d'AAC. • Des missions d'évaluation des besoins ont été menées dans cinq des huit pays prioritaires. • Une entente a été conclue avec l'ACDI en vue de mettre au point trois modules de formation à l'intention des pays en développement; les modules financés par l'ACDI sont en cours d'élaboration. Près de 300 personnes ont reçu une formation dans le cadre de quatre ateliers offerts dans l'un des pays prioritaires. • Le Ministère a géré le Programme de développement agricole Chine-Canada, financé par l'ACDI sur une période de cinq ans et doté d'un budget de 40 M$.

Notre cadre de gestion

Le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) constitue une structure de gestion pangouvernementale qu'AAC utilise pour atteindre les résultats prévus au titre du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA). En 2004-2005, le Ministère a fait beaucoup de chemin en vue de renforcer ses pratiques de gestion à l'égard des 10 éléments du CRG. Voici les principales réalisations.

1. Gouvernance et orientation stratégique

Le sous-ministre a examiné et confirmé le modèle de gouvernance axé sur des équipes horizontales du Ministère et a mis au point des options en vue de l'améliorer. En se fondant sur ce modèle, AAC a complètement harmonisé les priorités et les activités de programmes du Ministère avec l'architecture des activités de programmes (AAP) adoptée à l'échelle du gouvernement et la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR). Une fonction de planification efficace est en place afin d'intégrer les activités de planification stratégique et opérationnelle au CSA en établissant des liens entre les projets axés sur les résultats de manière à établir un plan précis qui permettra de concrétiser la vision du CSA.

L'atteinte des objectifs du CSA en collaboration avec les provinces et les territoires et d'autres ministères demeure un des principaux moteurs du CSA. Par l'entremise de protocoles d'entente conclus avec d'autres ministères, des partenariats ont été créés pour assurer la gestion des programmes du CSA. Cette façon de faire permet de mieux gérer horizontalement la réalisation des engagements interministériels communs, en fonction du cadre stratégique d'AAC.

La gestion de portefeuille constitue toujours une priorité : le Secrétariat à la coordination du portefeuille concourt aux priorités stratégiques du ministre et du sous-ministre, et coordonne la prestation de conseils stratégiques.

2. Responsabilisation

L'obligation de rendre compte des résultats fait toujours partie des objectifs de rendement du sous-ministre et de ceux de tous les cadres (EX) du Ministère, conformément à la structure hiérarchique établie. Les sous-ministres adjoints doivent rendre compte des résultats globaux relatifs aux engagements du sous-ministre; les chefs d'équipe occupant un poste de directeur général doivent rendre compte des résultats des équipes, alors que les chefs de projets axés sur les résultats doivent rendre compte des résultats des projets en question.

3. Politiques et programmes

Une fonction d'intégration renforce les activités d'élaboration de politiques et de programmes à l'échelle des cinq activités de programmes en assurant leur harmonisation. AAC a continué de consacrer beaucoup d'efforts à l'élaboration de programmes et de faire preuve de diligence raisonnable afin d'assurer l'intégrité des programmes. En outre, le Ministère consulte les intervenants (provinces, territoires, autres ministères, secteur, consommateurs) et collabore avec eux dans le but d'améliorer les programmes du CSA.

La capacité de recherche et d'analyse d'AAC a été renforcée par l'établissement de l'Institut canadien de recherches stratégiques en agriculture et des réseaux de recherche sur les politiques agricoles, qui contribuent à l'élaboration de politiques axées sur la recherche, et d'un organe consultatif des sciences, qui fournit à AAC des conseils de nature scientifique de façon indépendante.

4. Service axé sur la clientèle

Le Ministère a entrepris l'élaboration d'une stratégie intégrée de prestation de services aux entreprises pour veiller à ce que ses clients aient accès aux programmes, aux services, aux outils et à l'information en temps opportun, selon une approche intégrée et efficace. AAC a également joué un rôle de premier plan dans le cadre d'un projet pilote auquel participaient également huit autres ministères en vue d'effectuer un examen approfondi de la technologie de l'information et des services administratifs généraux.

5. Gérance

Pour ce qui est de la gestion des immobilisations, le plan d'investissement à long terme a été dressé pour les exercices 2005-2006 à 2009-2010. Pour la première fois, ce plan intègre toutes les immobilisations, y compris la gestion de l'information et la technologie de l'information.

Le sous-ministre préside l'Équipe de vérification et d'évaluation, qui s'est réunie à quatre reprises en 2004 pour discuter de 14 rapports de vérification interne et des réponses de la direction, ainsi que de sept rapports d'évaluation qui ont été présentés au SCT et qui sont accessibles par Internet. Un plan de vérification et d'évaluation axé sur les risques est aussi disponible.

6. Gestion des risques

Pour renforcer sa capacité de gestion des risques, AAC a mis au point un profil de risque de l'organisation. Il a aussi mis en place un cadre de gestion des risques entièrement intégré qui fait concorder les risques avec les plans d'activités et qui définit clairement les rôles et responsabilités de l'équipe de direction à cet égard. Le Cadre de vérification axé sur les risques (CVR) du CSA a été préparé dans le cadre des présentations au Conseil du Trésor. Il tient compte des programmes liés à la gestion des risques de l'entreprise (GRE) et de ceux qui ne le sont pas.

7. Ressources humaines

AAC a dressé un plan exhaustif de gestion des ressources humaines qui est conforme à l'orientation de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP). Il établit des liens entre les RH et la planification des activités du Ministère.

Parallèlement, son Cadre axé sur la personne régit le plan de gestion des ressources humaines du Ministère dans le contexte de la modernisation des ressources humaines à l'échelle de la fonction publique. AAC a également élaboré une stratégie et un plan d'action concernant la mise en œuvre de la LMFP.

8. Valeurs de la fonction publique

Le Ministère a mis sur pied le Bureau des valeurs et de l'éthique et un réseau de soutien à la résolution des problèmes pour mettre en œuvre le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique. En outre, AAC a créé son propre cadre d'éthique, qui comprend un énoncé des valeurs organisationnelles, le Code de conduite d'AAC et les lignes directrices d'AAC sur les conflits d'intérêt. Le Ministère a également créé un Cadre stratégique sur l'éthique en sciences qui précise le code d'éthique d'AAC en recherche scientifique.

9. Apprendre à gérer l'innovation et le changement

On a créé un Programme prioritaire d'apprentissage axé sur les compétences qui mise sur une approche de mesure du rendement, laquelle établit un lien entre l'apprentissage et les résultats par l'entremise des ententes de rendement et des plans d'apprentissage.

AAC a également élaboré une politique d'apprentissage ayant pour but d'établir à AAC une culture d'apprentissage continu qui stimule, oriente et favorise le perfectionnement des employés.

10. Résultats et rendement

Le Ministère a amélioré sa capacité à recueillir de l'information sur les résultats et à utiliser celle-ci de façon optimale pour continuer à mesurer le rendement et à produire des rapports sur le CSA, et pour orienter le processus décisionnel.

Dans le cadre du processus de planification du Ministère, on a précisé les résultats prévus et les indicateurs de rendement liés aux projets axés sur les résultats.

Analyse du rendement

Introduction

Le secteur agricole et agroalimentaire joue un rôle important au Canada, puisqu'il touche la vie des Canadiens des quatre coins du pays. Il génère des ventes de 130 milliards de dollars, dont 30,9 milliards proviennent des exportations, et représente 8 p. 100 du produit intérieur brut (PIB). Un Canadien sur huit travaille dans ce secteur qui soutient les collectivités locales. Il est la source d'aliments salubres et sûrs. Il est de plus en plus évident que le fait d'adopter des pratiques durables permettra de protéger l'environnement du point de vue de l'air, de l'eau, du sol et de la biodiversité.

Le système alimentaire du Canada est l'un des plus sûrs au monde. Aujourd'hui, les consommateurs de partout exigent de meilleures garanties quant à la salubrité et à l'innocuité des aliments. Le Canada met la salubrité au premier plan, qu'il s'agisse de l'analyse rigoureuse des nouveaux produits ou du suivi des bovins, depuis leur ferme d'origine tout au long de la chaîne de production. Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) collabore avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé Canada et le secteur pour assurer la salubrité à toutes les étapes de la chaîne de production des aliments. AAC et ses partenaires soutiennent de façon permanente les programmes d'apprentissage offerts par des organismes comme le Partenariat canadien pour la salubrité des aliments, la Food Safety Information Society et le Food Safety Network pour veiller à ce que les consommateurs canadiens adoptent des pratiques d'hygiène pour la préparation et la manipulation des aliments. Le Ministère s'efforce également d'offrir aux producteurs un environnement d'exploitation plus sécuritaire, grâce auquel ils pourront gérer les risques agricoles en vue d'exploiter une entreprise stable et rentable.

AAC collabore étroitement avec le secteur pour faire du Canada le chef de file en matière d'exploitation judicieuse des ressources environnementales. La durabilité à long terme signifie, par-dessus tout, la mise au point de techniques intelligentes et de solutions adaptées aux exploitations agricoles qui protègent les divers écosystèmes dont dépend l'avenir du pays. La durabilité passe aussi par l'établissement d'un juste équilibre entre la protection environnementale et une production intensive, par la mise au point de produits « écologiques » qui répondent aux exigences des consommateurs et l'adoption de mesures qui favorisent la croissance et la prospérité des collectivités.

Notre réussite à long terme dépend de la capacité du secteur à élaborer un large éventail de nouveaux produits intéressants et à trouver des moyens innovateurs de les distribuer au monde entier. Les Canadiens consacrent un milliard de dollars chaque année à la recherche agricole, et AAC contribue pour plus du tiers de ce montant. C'est là un investissement avisé. Des travaux de recherche novateurs et audacieux permettent d'offrir aux producteurs et aux consommateurs les produits qu'ils recherchent, du poulet sans gras jusqu'aux nouvelles céréales résistantes qui nécessitent une moins grande quantité de pesticides. Les chercheurs d'AAC aident le secteur à s'épanouir. Ils mettent au point des techniques hygiéniques de transformation des aliments, préservent les ressources génétiques et introduisent des souches végétales nouvelles et des techniques avancées de production animale. AAC et le secteur collaborent à plus d'un millier de projets de recherche chaque année, produisant un flux continu de produits sains — et même révolutionnaires — destinés aux marchés du monde entier, des innoculants pour lentilles qui augmentent les rendements agricoles au papier fabriqué à partir de paille de blé.

L'avenir du secteur agricole canadien est prometteur, mais son potentiel ne peut se réaliser que si des mesures concrètes l'aident à faire face aux pressions actuelles.

Dans le Budget fédéral de 2005, le gouvernement du Canada a réitéré qu'il continuera de soutenir les producteurs qui font face aux conséquences de la crise imprévue de l'ESB et à d'autres défis immédiats. À cette fin, le gouvernement a affecté des fonds en vue :

- de faciliter l'augmentation de la capacité d'abattage au pays;
- d'améliorer le système de santé des animaux en contribuant à l'élimination des matériels à risque spécifiés;
- d'élargir les programmes actuels d'avance de fonds;
- d'élargir les services de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), qui sont actuellement offerts aux agriculteurs des Prairies, afin de les offrir aux agriculteurs à l'échelle du pays.

En outre, le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces et les territoires, s'est engagé à examiner des solutions de rechange à l'exigence relative au dépôt dans le cadre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA). En reconnaissant le rôle des coopératives agricoles dans le développement régional des collectivités rurales, le gouvernement s'est engagé à renforcer les coopératives à l'aide de mesures qui permettront aux membres de reporter l'impôt sur les ristournes qu'ils reçoivent sous forme de parts.

Les réalisations en matière de rendement pour 2004-2005 susmentionnées sont décrites plus en détail plus loin dans la présente section sous les activités de programmes qui contribuent à l'atteinte par le Ministère des trois résultats stratégiques suivants :

- sécurité du système alimentaire;
- santé de l'environnement;
- innovations propices à la croissance.

Sécurité du système alimentaire

GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

Gagner un revenu et demeurer au sein de l'industrie ne sert pas uniquement les intérêts des producteurs et de leur famille, mais également ceux des collectivités rurales et, à vrai dire, de tous les Canadiens. C'est pourquoi le gouvernement doit impérativement investir dans la stabilisation du secteur.

Un contexte commercial stable représente un important défi, puisque les pressions qui s'exercent sur le revenu agricole échappent très souvent au contrôle des producteurs. Le secteur privé offre peu de programmes pour aider les producteurs à composer avec les nombreux risques inhérents à l'exploitation d'une entreprise agricole, comme les conditions climatiques défavorables, les maladies animales et végétales et l'incertitude entourant le prix des produits.

Le gouvernement fédéral et ses partenaires provinciaux et territoriaux conviennent qu'il est essentiel de gérer efficacement les risques de l'entreprise pour assurer la stabilité et la rentabilité du secteur agricole. Les programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) ont pour but d'aider les producteurs à mieux gérer les risques à l'aide de différentes options, et d'atteindre ainsi une meilleure rentabilité.

Les producteurs canadiens ont été mis à rude épreuve avec les sécheresses, le gel, la valeur relativement élevée du dollar canadien, le faible prix des produits, la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et l'épizootie d'influenza aviaire. Pour régler ces problèmes, le gouvernement fédéral a adopté des mesures vigoureuses en plus de verser des paiements de programme records, soit 4,9 milliards de dollars pour la seule année 2004.

Solutions aux problèmes immédiats

Programme de réserve pour pertes sur prêts relatifs à l'abattage de ruminants

Le Programme de réserve pour pertes sur prêts relatifs à l'abattage de ruminants a été lancé en septembre 2004 aux termes de la *Stratégie de repositionnement de l'industrie de l'élevage* (décrite un peu plus loin), dans la foulée de la fermeture de la frontière aux bovins et aux produits de bœuf canadiens, après la confirmation d'un cas d'ESB au Canada en mai 2003. Le Programme, doté d'un budget de 38,5 millions de dollars, permet aux producteurs d'accéder plus facilement au capital d'emprunt pour des projets visant à augmenter la capacité d'abattage, notamment les projets d'agrandissement de petits et moyens abattoirs ou de construction de nouvelles installations. Le budget 2005 prévoit un montant supplémentaire de 17,1 millions de dollars pour faciliter la transition de l'industrie des bovins et des autres ruminants. De ce montant, 4,2 millions de dollars ont été réservés au programme.

Jusqu'à maintenant, le Ministère a conclu trois accords de contribution avec des institutions financières et devrait en signer d'autres au cours des prochains mois. Les établissements de crédit admissibles dans le cadre du programme comprennent les banques à charte, les caisses d'épargne et de crédit et les caisses populaires. Financement agricole Canada, la Banque de développement du Canada et certaines sociétés financières d'État provinciales sont également admissibles.

Programmes relatifs à l'ESB : Programme de retrait des veaux d'engraissement et Programme de retrait des bovins gras

La chute des prix et l'émergence de nouveaux concurrents à faibles coûts à l'échelle mondiale ont joué contre l'industrie agricole canadienne en général, tandis que les flambées de maladies animales et végétales ont eu des répercussions importantes sur des secteurs particuliers.

À la suite de la confirmation d'un cas d'ESB au Canada en mai 2003, de nombreux partenaires commerciaux, y compris les États-Unis, ont fermé leurs frontières aux bovins et aux produits de bœuf canadiens. La *Stratégie de repositionnement de l'industrie de l'élevage* est une mesure novatrice du gouvernement du Canada pour aider l'industrie du bœuf et des bovins à renouer avec la rentabilité. Le gouvernement fédéral a investi 488 millions de dollars dans un train de mesures qui comprend des stratégies permettant d'assurer la viabilité à long terme de l'industrie de l'élevage. Par exemple :

- Le *Programme de retrait des veaux d'engraissement* a pour but d'aider l'industrie à gérer l'offre de veaux d'engraissement au cours des deux prochaines années en attendant que la capacité d'abattage augmente. Quelque 1,15 million de veaux dans six provinces ont fait l'objet d'un retrait et seront dirigés vers des parcs d'engraissement pour la finition.
- Le *Programme de retrait des bovins gras* a pour but d'aider les producteurs à retarder la mise en marché de certains animaux destinés aux abattoirs de manière à ce que le nombre de bovins prêts pour l'abattage ne dépasse pas la capacité d'abattage. Le Programme a été prolongé jusqu'au 31 mars 2006, date à laquelle la capacité d'abattage devrait mieux s'harmoniser à l'offre. Depuis le 11 octobre 2004, des encans ont lieu chaque semaine.

Influenza aviaire

L'influenza aviaire a été détectée dans une ferme avicole de la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, au milieu du mois de février 2004. La flambée de maladie a entraîné des difficultés économiques inattendues, non seulement pour les producteurs de volaille de cette région, mais également pour les fournisseurs en raison de la fermeture des frontières et des marchés aux produits canadiens. Le gouvernement du Canada a réagi en adoptant une politique permettant d'accélérer la délivrance de permis supplémentaires d'importation aux établissements de première transformation de poulet et aux postes de classement d'œufs, afin d'autoriser un approvisionnement additionnel jusqu'à ce que les producteurs avicoles des autres provinces puissent augmenter leur production. La politique, élaborée en étroite collaboration avec l'industrie, visait à permettre la délivrance de permis supplémentaires d'importation directement aux établissements de première transformation de poulet et aux postes de classement d'œufs de la province situés dans la zone de contrôle, qui ne pouvaient compter sur aucune autre source canadienne d'approvisionnement.

Les producteurs avicoles, y compris les éleveurs d'oiseaux de spécialité, qui ont vu leur revenu chuter pouvaient protéger leur exploitation en participant au Programme de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) décrit dans la section suivante. Les producteurs dont les produits sont assujettis à la gestion de l'offre, comme le poulet, la dinde et les œufs, étaient aussi admissibles à une indemnisation intégrale si leur marge de production avait subi une baisse de plus de 30 p. 100. (Les producteurs dont les produits ne sont pas assujettis à la gestion de l'offre sont admissibles s'ils subissent une baisse de leur marge de production).

AAC a mis sur pied une équipe d'analyse chargée d'évaluer l'incidence et l'ampleur de l'épizootie d'influenza aviaire. L'équipe a rencontré des représentants provinciaux et des associations de producteurs et a dressé la liste des mesures d'aide offertes par d'autres instances (ACIA et groupes soumis à la gestion de l'offre) afin d'en apprendre davantage sur la structure de l'industrie (p. ex. nombre de cycles) et de préparer ainsi la réponse du PCSRA. Le personnel administratif du PCSRA a également participé à des séances d'information du gouvernement provincial.

En outre, AAC a participé à l'analyse économique de cette épizootie et à l'élaboration d'un plan pour faire face à des flambées de ce genre à l'avenir. Il a également fourni à l'Agence canadienne d'inspection des aliments les données utilisées pour déterminer les taux d'indemnisation dans le cas des oiseaux de spécialité.

L'épizootie d'influenza aviaire montre bien que les paiements visant à atténuer le préjudice économique immédiat, bien que nécessaires, n'offrent qu'une aide à court terme. Il faut mettre en place des solutions à long terme non seulement pour que les producteurs de la génération actuelle continuent d'exploiter leurs fermes, mais afin de rendre le secteur attrayant pour la génération suivante.

Aperçu des programmes de GRE

La GRE comprend deux programmes fondamentaux au titre du CSA : le *Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)* et *l'assurance-production*. Le PCSRA est un programme de gestion des risques de l'entreprise qui s'applique à l'ensemble de la ferme et qui réunit dans un même programme la stabilisation et la protection en cas de catastrophe. Il offre aux producteurs une protection en cas de perte de revenu, petite ou grande. Le PCSRA a été lancé en décembre 2003; il a remplacé le Programme canadien du revenu agricole (PCRA) et le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), qui ont tous deux pris fin avec l'année de stabilisation 2002.

Le second programme, *l'assurance-production*, s'inspire de l'ancien programme d'assurance-récolte. L'assurance-production offre aux producteurs d'un large éventail de produits une protection contre les risques en réduisant au minimum les répercussions économiques des pertes de récoltes dues aux catastrophes naturelles, comme les mauvaises conditions climatiques, les insectes et les maladies.

Les *programmes de garantie financière*, c'est-à-dire le *Programme d'avances printanières* (PAP) et le *Programme de paiements anticipés* (PPA), complètent les deux programmes principaux de GRE et sont également connus sous le nom de programmes d'avances de fonds et de Programme de mise en commun des prix (PMCP). Le PAP et le PPA garantissent le remboursement des avances octroyées par les associations de producteurs aux agriculteurs au cours du printemps et de l'automne, respectivement, créant ainsi un contexte commercial plus stable, tandis que le PMCP garantit un prix de gros moyen minimum pour les produits vendus par un office de commercialisation.

Le programme de *Partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques* (PSPGR) est un autre volet de la GRE. Ce programme incite le secteur privé à participer à la gestion des risques de l'entreprise et s'ajoute aux efforts déployés par le gouvernement. Le programme de PSPGR met l'accent sur les risques de l'entreprise agricole qui ne sont pas couverts par les programmes gouvernementaux actuels de gestion des risques ou par les services du secteur privé.

Appui à la gestion de l'offre

La gestion de l'offre donne aux producteurs canadiens de lait, d'œufs et de volaille l'occasion de gagner un revenu décent et assure aux consommateurs un approvisionnement stable d'aliments sains à prix raisonnable. Le gouvernement continuera de travailler avec ces industries afin de renforcer et de soutenir les systèmes de gestion de l'offre.

Les paragraphes suivants décrivent les activités du Ministère en 2004-2005 qui ont posé des défis particuliers en raison de pressions exceptionnelles sur le revenu agricole. En fait, ces pressions ont mené à la réalisation d'une analyse complète des politiques de GRE.

Élaboration du PCSRA

Après le lancement du PCSRA en décembre 2003, l'élimination progressive du CSRN et du PCRA s'est poursuivie en 2004-2005. Dans le cadre de la transition, AAC a déployé de grands efforts pour promouvoir le PCSRA. Le Ministère a notamment offert des séances d'information aux producteurs ainsi qu'aux comptables et aux institutions financières, des séances de formation au personnel des provinces et des séances destinées plus particulièrement aux intervenants de l'industrie.

Le Programme d'aide transitoire à l'industrie, annoncé en mars 2004, avait pour but de faciliter la transition entre le CSRN et le PCSRA. Dans le cadre du programme, 598 099 624 $ ont été versés en paiements directs et 234 610 514 $ ont été versés en paiements généraux. Au titre de l'An 2 du Financement de la gestion des risques, qui a facilité la transition vers les nouveaux programmes de gestion des risques de l'entreprise, y compris vers le PCSRA, un total de 531 947 768 $ a été versé à 178 238 producteurs, sans compter les 50,3 millions de dollars distribués au Québec.

Entre-temps, AAC a éliminé progressivement le PCRA en injectant suffisamment de fonds pour compléter le programme. Le CSRN a enregistré une réduction de 59 688 comptes actifs, les retraits ayant atteint un total de 1 931 643 199 $. À la fin de la période de référence, 86 130 comptes d'une valeur de 1 553 520 109 $ étaient encore actifs.

Avec l'élimination des programmes précédents, le PCSRA est devenu pleinement opérationnel à l'échelle du pays. Le gouvernement fédéral en assure la mise en œuvre en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador. Les gouvernements provinciaux se chargent de gérer le PCSRA en Alberta, en Ontario, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans les provinces où le programme est géré par le gouvernement fédéral, AAC a reçu 53 792 demandes remplies et les paiements versés au titre du programme ont atteint 451 066 703 $ en 2004-2005. À l'échelle nationale, 133 927 demandes ont été présentées dans le cadre du PCSRA et les paiements se sont chiffrés à 1 215 136 457 $. De plus, 14 530 demandes avec des paiements totalisant 95 248 540 $, ont été reçues dans le cadre de l'avance spéciale du PCSRA, un programme qui s'adressait aux producteurs propriétaires de bovins et de certains ruminants qui désiraient obtenir leur paiement pour l'année de programme 2004 avant la date normale d'attribution.

AAC a donc tenu son engagement de mettre sur pied le PCSRA. D'autres programmes clés de GRE ont été exécutés efficacement et en temps opportun. Des progrès considérables ont également été réalisés quant à l'élaboration des indicateurs de rendement du PCSRA, conformément aux accords de mise en œuvre, et un processus d'approbation des indicateurs est en cours d'élaboration.

La GRE a produit ces différents résultats en dépit de pressions exceptionnelles et simultanées sur le revenu agricole. Passer du CSRN au programme plus vaste du

PCSRA posait en soi d'importants défis en matière de mise en œuvre. En effet, il a fallu, au cours de l'année, améliorer le PCSRA afin d'accroître la couverture et de simplifier les règles de participation des producteurs.

Voici quelques exemples des défis que nous avons dû relever :

- la date limite ayant été reportée plusieurs fois, les ressources étaient en place plus tôt qu'il ne fallait et elles ont été sollicitées plus longtemps que prévu;
- la réception d'un grand volume de demandes à la date limite;
- en raison des modifications apportées aux accords de mise en œuvre, il a fallu retraiter les demandes du PCSRA;
- les questions propres à l'industrie;
- les mesures adoptées pour faire face aux catastrophes, comme les programmes relatifs à l'influenza aviaire et à l'ESB, plus particulièrement la conception et la mise en œuvre de l'avance spéciale du PCSRA;
- entre le 1er avril 2004 et le 31 mars 2005, l'administration du PCSRA a organisé 190 séances d'information à l'intention des producteurs en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba et au Yukon auxquelles ont assisté au total 7 694 producteurs;
- en novembre 2004, des rendez-vous ont été donnés au Nouveau-Brunswick afin de répondre directement aux demandes relatives à la galle verruqueuse de la pomme de terre. Au total, 139 rencontres ont eu lieu à Wicklow, Grand-Falls et Fredericton, et une séance d'information a été offerte aux agents comptables à Moncton.

Par ailleurs, ces difficultés nous ont permis de rehausser l'exécution du programme. À cette fin, AAC a examiné les programmes de GRE en profondeur dans le but d'apporter des améliorations. En réalité, adapter le PCSRA aux besoins des producteurs est une priorité permanente. Par exemple :

- les 2 et 3 mars 2005, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont convenu d'examiner les problèmes liés au PCSRA en réponse aux préoccupations de l'industrie;
- lors de leur réunion, en juillet 2005, les ministres ont discuté des six questions suivantes relatives au PCSRA :
  1. solutions de rechange au dépôt
  2. évaluation des stocks
  3. avances proactives
  4. simplification du programme
  5. liens entre le PCSRA et l'assurance-production
  6. marges de référence

Mise en œuvre de l'assurance-production

Le deuxième élément clé de la GRE est l'assurance-production, un programme législatif qui s'inspire de l'ancien programme d'assurance-récolte, et auquel contribue le gouvernement fédéral. En 2004-2005, toutes les provinces disposaient d'un programme d'assurance-production.

Le programme a pour but de réduire au minimum les répercussions négatives des risques naturels incontrôlables comme la sécheresse, le gel, la grêle et l'humidité excessive. Les provinces gèrent le programme par l'intermédiaire de sociétés d'État et de ministères responsables.

Les objectifs du CSA pour l'assurance-production sont d'accroître la participation dans le cas des produits qui ne bénéficient pratiquement d'aucune protection en matière d'assurance-production, d'offrir à tous les producteurs des options de programme et une aide fédérale équivalentes et d'améliorer l'efficacité de l'exécution du programme.

Dans le but d'inciter les producteurs à participer en plus grand nombre au programme, le *Règlement sur l'assurance-récolte* a été abrogé et remplacé par le *Règlement canadien sur l'assurance-production*, qui a été appliqué à compter de la campagne agricole de 2004. Le nouveau règlement autorise les contributions fédérales à l'assurance du bétail, l'indemnisation pour les dommages causés par la faune, la protection de toute une gamme de produits contre des conditions climatiques défavorables et une couverture pouvant aller jusqu'à 90 p. 100. AAC a élaboré 13 nouveaux plans et options, y compris des options applicables à l'ensemble de l'exploitation. Le taux de participation national a atteint la cible de 70 p. 100 pour les superficies assurées; 25 p.100 des superficies en cultures fourragères ont été assurées. La faisabilité de l'assurance du bétail a fait l'objet d'un rapport préliminaire.

Avec l'élaboration et l'approbation de lignes directrices nationales sur les éléments de programme, y compris la couverture en cas de catastrophe, nous avons réalisé des progrès en vue d'offrir des options de programme et une contribution fédérale équivalentes. De plus, les provinces ont continué d'avancer vers l'adoption d'une formule nationale de partage des coûts avec le fédéral pour 2006.

Partage du coût des primes d'assurance-production entre le fédéral, les provinces et les producteurs en 2004

Toutes les provinces	Coût total (millions de dollars)	Part du fédéral (millions de dollars)	Part du provincial (millions de dollars)	Part du producteur (millions de dollars)	% assumé par le fédéral	% assumé par le provincial	% assumé par le producteur
Primes	881,848	309,080	234,116	338,653	35,049	26,548	38,403
Indemnisation - Faune	28,343	17,006	11,337	0	60	40	0
Administration	96,601	57,961	38,640	0	60	40	0
Total	**1 006,792**	**384,047**	**284,093**	**338,653**	**38,146**	**28,218**	**33,637**

Les efforts déployés pour améliorer l'efficacité de l'exécution du programme ont porté sur la réalisation de l'étude des meilleures pratiques administratives. Une étude de faisabilité relative au bétail a permis d'évaluer les besoins des producteurs.

Évaluation environnementale des programmes de GRE

Conformément à la directive du gouvernement, une évaluation environnementale stratégique (EES) des programmes de GRE a été préparée en mai 2004. L'EES du PCSRA est requise en 2005-2006, tandis que celle de l'assurance-production devra être remise en 2006-2007.

Participation du secteur privé

Le développement d'une industrie solide, dynamique, concurrentielle et rentable exige, il va sans dire, une approche globale proactive à l'égard de la GRE, plus particulièrement en raison de l'évolution rapide et de la rudesse du contexte commercial du XXI[e] siècle. En partenariat avec les provinces et les territoires, le gouvernement fédéral s'engage à aider les producteurs afin qu'ils puissent faire face aux risques et qu'ils continuent d'exploiter des fermes rentables. Le nombre et l'éventail des programmes existants ainsi que les modifications apportées pour répondre aux exigences changeantes des producteurs en témoignent.

Cependant, la couverture en matière de gestion des risques comporte encore des lacunes, plus particulièrement à l'échelle de la ferme. Afin d'appuyer ses efforts et de miser le plus possible sur l'expertise et les ressources du Canada, le gouvernement a décidé d'encourager le secteur privé à participer à la couverture de la gestion des risques par le truchement de l'initiative des Partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques (PSPGR).

Annoncé en décembre 2003, ce programme, doté d'un budget de 15 millions de dollars, vise à aider le secteur agricole à trouver des solutions pour gérer les risques qui sont prévisibles et qui représentent une menace importante pour une ferme donnée, tout en réduisant au minimum les répercussions globales sur l'industrie ou son marché. Le programme vise à atteindre deux objectifs du volet de la GRE du CSA :

- rehausser la capacité du secteur agricole à gérer les risques habituellement non couverts par les programmes du secteur public et pour lesquels aucune couverture n'est présentement offerte par le secteur privé;
- inciter l'industrie des services financiers à fournir au secteur agricole un plus grand éventail de produits et services de gestion des risques.

Le programme permettra également au secteur des services financiers (services bancaires, assurances, investissement, etc.) de définir et de mettre au point de nouveaux produits et services pour les producteurs.

Aux termes du programme, les associations de producteurs peuvent demander des fonds en vue d'élaborer des propositions d'affaire solides qu'elles présenteront aux fournisseurs privés d'outils et de services de gestion des risques. Dix-neuf propositions ont été soumises tandis que neuf accords de contributions ont été signés.

Modification des programmes d'avance de fonds

Les problèmes de liquidités que peuvent vivre les producteurs au début et à la fin de la saison de croissance compliquent également leur situation. En raison de faibles rendements, de nombreux producteurs ont eu du mal à garantir leur ligne de crédit d'exploitation avant la période des semences. À la fin de la saison, les liquidités après la récolte peuvent être un facteur déterminant dans le cas des producteurs qui doivent respecter des engagements financiers à court terme,

mais qui veulent stocker les récoltes et les écouler tout au long de l'année afin d'obtenir de meilleurs rendements.

Les programmes de garanties financières comportent deux volets en vertu de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (LPCA) : (1) le Programme d'avances printanières qui, chaque printemps, avance des fonds aux producteurs pour les aider à payer le coût de leurs intrants; (2) le Programme de paiements anticipés qui aide les producteurs à obtenir le crédit dont ils ont besoin après la récolte. Le 2 septembre 2004, le ministre a annoncé des plans en vue de modifier la loi. Certaines modifications à l'étude prévoient la fusion des deux programmes d'avance de fonds en un seul et l'élargissement de son accès aux éleveurs.

Refonte de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative *(LPAACFC)*

La *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative* (LPAACFC) est un autre programme fédéral de garantie d'emprunt. Elle a pour but d'aider les producteurs à accéder plus facilement aux prêts dont ils ont besoin pour améliorer leur exploitation et de permettre le traitement, la distribution et la commercialisation des produits agricoles par des coopératives. Ce programme garantit 95 p. 100 de la valeur des prêts consentis aux entreprises agricoles et aux coopératives par les institutions financières.

Le programme de la LPAACFC a été lancé lorsque les producteurs pouvaient difficilement obtenir des prêts du secteur privé. Aujourd'hui, ils ont de plus en plus accès à des institutions de crédit commerciales, ce qui diminue l'utilité du programme. En raison de la baisse de la demande, on a procédé à l'évaluation du programme en 2004-2005. La LPAACFC actuelle continuera d'être appliquée pendant l'analyse qui permettra de déterminer si la loi ou un instrument semblable peut être utilisé pour combler les besoins en matière de financement de la dette des agriculteurs débutants, de cession de la ferme d'une génération à l'autre et de coopératives agricoles. Pour assurer le traitement ordonné des demandes déjà en cours, les demandes de prêts présentées à AAC jusqu'au 31 mars 2005 pourront être examinées au titre du programme. Toutes les garanties actuelles offertes par le programme demeureront en vigueur.

Programme d'éradication de la sharka

Le virus de la sharka a d'abord été découvert dans des arbres fruitiers en Ontario et en Nouvelle-Écosse en l'an 2000. Il s'agit d'une maladie grave qui s'attaque aux pêchers, aux nectariniers, aux pruniers, aux abricotiers, aux amandiers et aux variétés ornementales. Bien que le virus ne tue pas les arbres à proprement parler, il en diminue radicalement le rendement.

Le programme d'éradication, d'une durée de sept ans, a été implanté et permettra d'éliminer le virus de la sharka au Canada. Des progrès ont été réalisés en ce sens. En 2004-2005, le prélèvement de 606 000 échantillons a permis de déterminer que le taux d'infection est plus faible que dans les années précédentes. Cette même année, 60 000 arbres ont été détruits.

Programme d'aide à la réorientation des producteurs de tabac (PARPT)

Bien que certains secteurs aient été confrontés à une baisse des prix sur le marché international, d'autres doivent s'attaquer à une baisse de la demande à long terme pour leurs produits. Le Programme d'aide à la réorientation des producteurs de tabac (PARPT), créé l'an dernier, a pour but de faciliter la transition des producteurs de tabac canadiens en éliminant de façon permanente le contingent de production de base. À l'aide d'un processus d'enchères inversées, le PARPT aidera les détenteurs de contingents à quitter l'industrie du tabac, tout en améliorant la viabilité de ceux qui demeurent au sein de l'industrie. Le PARPT sera mis en œuvre en 2005-2006.

SALUBRITÉ ET QUALITÉ DES ALIMENTS (SQA)

Le Canada s'est acquis une solide réputation de fournisseur de produits alimentaires sains qui inspirent confiance aux consommateurs. Les produits agroalimentaires canadiens sont reconnus à l'échelle internationale comme étant sûrs et de qualité supérieure grâce en grande partie aux régimes et aux processus rigoureux de salubrité et de contrôle de la qualité déjà en place.

On peut déjà constater l'engagement du Canada à l'égard de la salubrité avec, notamment, l'analyse attentive des nouveaux aliments et le suivi des animaux d'élevage à partir de leur ferme d'origine et à toutes les étapes de la chaîne de production.

Aujourd'hui, cependant, les consommateurs veulent véritablement s'assurer que les aliments qu'ils consomment sont sains et de grande qualité. Pour gagner la confiance des consommateurs canadiens et étrangers, il faut pouvoir leur fournir des renseignements sur la façon dont leurs aliments sont produits et transformés. Il faut donc mettre au point de nouveaux outils diagnostics pour identifier précisément les maladies et maintenir un système fiable d'inspection des aliments.

Le gouvernement du Canada est déterminé à établir et à maintenir des programmes efficaces de surveillance et d'inspection qui permettent de détecter les risques liés aux aliments, aux animaux et aux végétaux. Ces programmes permettront également d'avertir les consommateurs rapidement en cas de problèmes et de mettre en place des mesures de protection pour atténuer les risques. Dans le cadre de cet engagement, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux appuient les efforts de l'industrie visant à élaborer et à mettre en œuvre des systèmes de salubrité, le contrôle de la qualité et de traçabilité des aliments. Ces systèmes sont mis en place par l'intermédiaire du CSA et jouent un rôle clé pour rehausser la capacité du secteur à répondre aux exigences du marché ou à les dépasser, ce qui représente des éléments importants de la promotion de l'image de marque du Canada.

Le pilier de la ***Salubrité et qualité des aliments*** (SQA) du CSA fournit les politiques, l'orientation ainsi que les programmes, services et outils dont l'industrie a besoin pour conserver la réputation du Canada à l'échelle internationale en tant que source de produits agroalimentaires sûrs et de qualité supérieure. On pense notamment au programme de salubrité des aliments à la ferme, aux initiatives de traçabilité, au financement des systèmes de contrôle de la qualité et des systèmes de gestion des données ainsi qu'à la recherche et au transfert technologique.

Pour 2004-2005, AAC s'est engagé à produire des résultats dans trois secteurs de la salubrité et de la qualité des aliments : (1) une politique alimentaire nationale améliorée et intégrée; (2) des technologies et des procédés novateurs; (3) la promotion et une meilleure reconnaissance, à l'échelle locale et mondiale, de la salubrité et de la qualité des aliments produits au Canada. Les efforts ont été déployés dans ces secteurs en fonction de trois sous-activités correspondantes : politique et stratégie de SQA, programmes de SQA et activités scientifiques liées à la SQA.

Politique et stratégie en matière de salubrité et de qualité des aliments

Des efforts déployés par AAC au titre de cette sous-activité ont surtout mis l'accent sur *la coordination de la politique alimentaire*. Compte tenu des nombreux intervenants de la filière alimentaire, du producteur au consommateur, la coordination est essentielle pour protéger le système alimentaire. Les activités menées dans ce domaine ont jeté les bases nécessaires pour gagner la confiance des consommateurs, protéger la santé et assurer la croissance économique en renforçant les systèmes de salubrité et de contrôle de la qualité des aliments de sorte que le secteur alimentaire puisse répondre aux demandes du marché plus efficacement tant au Canada qu'à l'étranger. Voici les activités que nous avons réalisées :

- création de deux groupes de travail chargés de diriger l'élaboration d'une politique alimentaire nationale coordonnée, l'un composé de représentants fédéraux (AAC, ACIA, Santé Canada, Agence de santé publique du Canada (ASPC), ministère des Pêches et des Océans (MPO) et l'autre composé de représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux de la santé et de l'agriculture (AAC, ACIA, Santé Canada, ASPC, MPO, Colombie-Britannique, Québec, Nouvelle-Écosse);
- établissement d'un comité directeur des SMA fédéraux, provinciaux et territoriaux pour diriger les activités de ces deux groupes;
- un atelier FPT visant à discuter des éléments possibles d'une politique alimentaire coordonnée en août 2004;
- réunion des ministres FPT en avril et septembre 2004 portant sur une approche coordonnée en matière de politique alimentaire;
- réunion des sous-ministres fédéraux et des représentants de l'industrie en mars 2005 en vue de discuter des défis que doit relever le secteur agricole et agroalimentaire et d'établir les mesures appropriées que doit prendre le gouvernement.

En 2004-2005, nous avons fait de grands pas pour orienter la discussion stratégique et mener les recherches nécessaires au renforcement des systèmes de salubrité et de qualité du secteur agricole et agroalimentaire au Canada. Plusieurs ateliers et réunions ont eu lieu avec les membres du portefeuille et les provinces et territoires en vue d'élaborer des stratégies en matière de santé animale et de qualité des aliments. L'élaboration de normes de qualité nationales pour les vins et les spiritueux s'est poursuivie, ce qui, en bout de ligne, permettra d'améliorer l'accès au marché.

Voici d'autres activités liées au développement de l'industrie et à la demande sur les marchés :

- AAC appuie la création d'un conseil de protection des animaux chargé de faire avancer les questions relatives au bien-être des animaux;
- avis sur les questions de réglementation qui peuvent avoir une incidence sur l'innovation et la commercialisation au sein de l'industrie;
- information et analyse sur la perception, les connaissances, les attitudes et les comportements des consommateurs au moyen de sondages d'opinion et d'autres mécanismes;
- analyse et rapport sur les solutions de rechange actuelles et futures aux gras trans;
- sondages sur l'attitude des consommateurs envers la salubrité et la qualité des aliments et l'attitude des médecins et des infirmières envers les aliments fonctionnels et les nutraceutiques;
- analyse des données sur l'attitude des consommateurs canadiens et étrangers à l'égard des questions de salubrité et de qualité des aliments;
- analyse de l'évolution des connaissances, des attitudes et des comportements des Canadiens et de leurs répercussions sur la demande du consommateur au cours des 15 prochaines années;
- examen des documents sur l'intégration de la politique alimentaire compte tenu des préoccupations croissantes en matière de santé et de bien-être.

Avec un système d'assurance nationale, le Canada pourrait montrer au reste du monde que tous ses produits alimentaires sont sains et de grande qualité. En décembre 2003, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement quinquennal de 62 millions de dollars dans le Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments (PCSQA) pour renforcer les systèmes de salubrité, de contrôle de la qualité et de traçabilité des aliments du Canada. Le PCSQA permettra de mettre au point des systèmes qui, entre autres, continueront de protéger la santé des consommateurs et, par conséquent, de maintenir la confiance des consommateurs dans la salubrité et la qualité des aliments produits au Canada.

Le PCSQA est ouvert aux organismes de la filière agroalimentaire dont les projets sont de portée nationale. Il comporte trois volets :

- *salubrité des aliments* - vise à réduire l'exposition aux risques en appliquant les définitions et les principes du système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP);
- *qualité des aliments* - vise à répondre aux demandes particulières du marché ou à les dépasser;
- *traçabilité* - a pour but de favoriser la mise au point de procédés permettant de retracer l'historique, les lieux d'origine et les normes de salubrité et de qualité connexes des produits alimentaires, du producteur au consommateur.

En 2004-2005, les activités d'AAC ont mis l'accent sur la santé animale, la qualité des aliments et la traçabilité.

Pour ce qui est de la *traçabilité*, la plupart des secteurs agroalimentaires ont terminé leur analyse stratégique et la conception de leur système. Parmi les grandes réussites, notons l'élaboration de la norme canadienne des données pour la traçabilité alimentaire (Can-Trace) et la création de l'Agence canadienne d'identification des animaux d'élevage. Un congrès national a eu lieu pour faire le point sur les progrès et examiner l'orientation future. De plus, une politique de traçabilité fédérale-provinciale-territoriale est en cours d'élaboration.

En tout, 48 demandes au titre du PCSQA ont été approuvées pour un total de 8,5 millions de dollars :

- approbation de 22 demandes à la ferme (3,7 millions de dollars);
- approbation de 6 demandes en aval de la ferme (1,2 million de dollars);
- approbation de 14 demandes de traçabilité (2,5 millions de dollars);
- approbation de 6 demandes de projets en partenariat (1,1 million de dollars).

Science de la salubrité et de la qualité des aliments

Le Canada mise sur la science pour développer un système complet permettant d'assurer la salubrité et la qualité de l'approvisionnement alimentaire. L'objectif des programmes de recherche d'AAC en témoigne, c'est-à-dire, faire du Canada un chef de file mondial en matière de production, de transformation et de distribution d'aliments sains et sûrs afin de répondre aux besoins et aux préférences des consommateurs.

En 2004-2005, le Canada a amélioré ses connaissances en matière de salubrité des aliments. La publication de 59 articles de recherche examinés par les pairs, de 22 livres, chapitres et examens et de 49 rapports techniques destinés à l'industrie ont particulièrement contribué à enrichir nos connaissances. AAC a également organisé 11 réunions et conférences scientifiques et publié les comptes rendus de huit de ces conférences. Les scientifiques d'AAC ont présenté 60 exposés et ont à leur actif 6 brevets et déclarations d'invention.

La recherche peut non seulement combler les lacunes au chapitre des connaissances sur la salubrité et la qualité des aliments, mais elle peut également mener à la mise au point d'outils novateurs et de nouvelles technologies. Voici quels ont été les résultats de ces efforts :

- élaboration du plan stratégique de recherche en matière de salubrité des aliments;
- établissement de réseaux de collaboration pour la recherche sur les mycotoxines d'origine alimentaire, la recherche sur les allergènes et la recherche en virologie au Canada;
- six brevets et déclarations d'invention, dont des brevets portant sur des technologies d'imagerie infrarouge permettant de détecter les bovins susceptibles de donner de la viande de coupe sombre et un brevet sur les compositions et les méthodes permettant d'améliorer la qualité d'entreposage des entreprises de conditionnement.

Les autres activités liées au développement de l'industrie et aux demandes du marché sont les suivantes :

- réglementation sur la qualité des vins et des spiritueux;
- normes relatives au bien-être des animaux;
- avis sur les répercussions éventuelles des questions réglementaires sur l'innovation et la commercialisation au sein du secteur;
- information et analyse sur les perceptions, les connaissances, les attitudes et les comportements des consommateurs au moyen de sondages d'opinion et d'autres mécanismes.

QUESTIONS INTERNATIONALES

Le secteur agricole et agroalimentaire joue un rôle important au Canada. Il emploie un Canadien sur huit, représente 8 p. 100 du produit intérieur brut et génère des ventes de 130 milliards de dollars, dont 30,9 milliards de dollars en exportations agroalimentaires (y compris les fruits de mer); on lui doit près de 5,8 milliards de dollars de l'excédent commercial global du pays. Dans le cas d'un pays commerçant comme le Canada, dont la balance commerciale positive dépend largement du secteur agricole et agroalimentaire, il est essentiel de pouvoir compter sur un accès efficace aux marchés mondiaux.

AAC est l'organisme chargé de défendre les intérêts commerciaux du secteur agricole canadien et, à ce titre, il s'efforce d'éliminer les obstacles au commerce au Canada et à l'étranger. En collaborant étroitement avec tous les intervenants du secteur agricole et agroalimentaire et les partenaires provinciaux, AAC continue de tout mettre en œuvre pour niveler les règles du jeu par l'entremise des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'agriculture, et il prépare et négocie de nouveaux accords régionaux et bilatéraux. Les négociations commerciales sont cruciales pour améliorer les possibilités qui s'offrent aux agriculteurs et aux transformateurs canadiens et établir un secteur agricole plus stable et plus prospère.

Le gouvernement du Canada préconise toujours de niveler les règles internationales en éliminant les subventions à l'exportation sur tous les produits, en réduisant au maximum le soutien interne qui fausse les échanges et en améliorant de façon importante l'accès aux marchés pour tous les produits agroalimentaires. Le Canada défend également le droit des Canadiens de choisir le moyen qui leur convient le mieux pour commercialiser leurs produits, notamment le choix d'utiliser des systèmes de commercialisation ordonnés, comme la gestion de l'offre et la Commission canadienne du blé (CCB).

Le volet des ***questions internationales*** du CSA vise à accroître les débouchés sur la scène mondiale pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien. Dans le cadre de ce volet, les négociations bilatérales et multilatérales se sont poursuivies afin d'améliorer les conditions d'accès aux marchés et d'uniformiser les règles du jeu sur la scène internationale. AAC a mis au point un système d'alerte rapide dans le but d'aider le Canada à réagir plus vite lorsque surgissent de nouveaux obstacles techniques au commerce.

Le Ministère s'est beaucoup avancé dans l'élaboration des plans visant à tirer parti de la réputation de l'industrie sur les marchés mondiaux grâce à une stratégie de promotion de l'image de marque. Pour atteindre cet objectif, AAC a mené des recherches auprès des acheteurs et des consommateurs sur les principaux marchés. De concert avec les partenaires de l'industrie et des provinces, nous avons utilisé ces résultats de recherche pour définir une promesse de marque pour le Canada et élaborer des ébauches créatives en vue de futures campagnes de promotion sur les marchés d'exportation. Le Ministère devrait donc pouvoir lancer la promesse de marque du Canada en 2005.

Les activités internationales menées par le Ministère sont réunies sous quatre thèmes :

1. Faire reconnaître nos produits et conquérir des marchés
2. Améliorer l'accès aux marchés
3. Aplanir les obstacles techniques
4. Favoriser le développement international

(Les activités des trois premiers thèmes sont menées dans le cadre du résultat stratégique de la sécurité du système alimentaire et sont décrites dans les paragraphes suivants. Cependant, certaines activités du volet *Faire reconnaître nos produits et conquérir des marchés* sont menées dans le cadre du résultat stratégique Innovations propices à la croissance et sont traitées dans la section du présent rapport portant sur le volet *Favoriser le développement international.*)

Faire reconnaître nos produits et conquérir des marchés

Les produits agricoles et agroalimentaires canadiens jouissent déjà d'une excellente réputation sur les marchés mondiaux. Toutefois, comme la concurrence est de plus en plus forte, les intervenants canadiens doivent unir leurs efforts pour différencier leurs produits de ceux de leurs concurrents en accordant une attention soutenue à la salubrité et à la qualité des aliments et à la production respectueuse de l'environnement.

Dans cette optique, AAC s'est attaché, au cours du dernier exercice, à soutenir les tables rondes de l'industrie sur la chaîne de valeur et à les aider à élaborer des stratégies globales pour leur secteur. AAC a favorisé l'établissement des tables rondes sur le porc, le bœuf, les fruits de mer, les céréales, les oléagineux, les cultures spéciales et les industries horticoles. Des représentants de tous les groupes participent à la chaîne de valeur — producteurs, transformateurs, détaillants et autres — de manière à élaborer conjointement des plans d'action qui exploiteront toutes les possibilités du CSA, qui contribueront à faire reconnaître l'image de marque du Canada et qui engendreront des bénéfices à long terme pour tous les intervenants. Ces forums pilotés par l'industrie ont vu leurs plans stratégiques progresser de façon importante au cours de la dernière année. Le Canada sera en mesure de poursuivre sur sa lancée si tous les intervenants de la chaîne de valeur travaillent de concert avec les gouvernements en vue de renforcer les partenariats, de surmonter les obstacles et d'atteindre des objectifs communs.

D'autres réalisations importantes ont été accomplies dans le domaine du développement des marchés. Une réunion entre les dirigeants de l'industrie alimentaire et les sous-ministres fédéraux convoquée par le Ministère a permis de recueillir des suggestions pour l'élaboration de l'initiative fédérale de réglementation intelligente et de la nouvelle politique alimentaire. AAC et des organismes gouvernementaux du fédéral et des provinces de l'Ouest ont également collaboré à une stratégie axée sur la croissance de l'industrie canadienne des aliments fonctionnels et des nutraceutiques. Un plan stratégique a été élaboré. Aux termes de ce plan, les activités suivantes seront réalisées à l'aide de contributions financières et en nature : mise en œuvre et distribution du guide de la technologie de la commercialisation; mise à jour et enrichissement de la base de données sur l'infrastructure technologique et du bulletin d'information sur la veille technologique; réunion d'une table ronde de l'industrie sur l'élaboration d'une stratégie à long terme pour les aliments fonctionnels et les nutraceutiques.

Toujours en vue de gagner de la reconnaissance et de développer des marchés, le Ministère a continué de financer des projets individuels par l'intermédiaire du Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) 💻. Ce programme, expliqué en détail à la rubrique Innovations propices à la croissance, est le principal mécanisme d'aide à l'industrie pour faciliter l'accès des produits agricoles et agroalimentaires canadiens aux marchés mondiaux.

Améliorer l'accès aux marchés

La plupart des activités commerciales sont régies par des règles inscrites dans des accords conclus devant l'OMC. Le Canada travaille de façon constructive avec un large éventail de pays dans le but d'améliorer les règles régissant le commerce international. À cette fin, en 2004-2005, le Canada :

- a continué de participer aux négociations de l'OMC sur l'agriculture et d'intervenir pour en influencer le déroulement. Les documents de négociations ont d'ailleurs retenu de nombreuses idées et positions canadiennes;
- a conclu un accord sur le cadre agricole, le 31 juillet 2004. Il s'agit là d'une étape majeure dans les négociations de l'OMC (ce cadre définit les concepts et les approches qui guideront les négociateurs dans la prochaine étape des négociations);
- a participé à un certain nombre de négociations après l'adoption du cadre agricole en cherchant à définir les modalités (règles et engagements précis) de la réunion ministérielle de Hong Kong en décembre 2005.

L'OMC représente la principale tribune pour négocier et appliquer les règles du commerce international, y compris les règles multilatérales régissant l'accès aux marchés et les subventions qui faussent les échanges, mais il est également important de promouvoir l'accès aux marchés par l'entremise de négociations et de discussions régionales et bilatérales. Ainsi, au cours de 2004-2005, le Canada :

- est intervenu pour résoudre les irritants commerciaux en vue de conserver et de protéger l'accès aux principaux marchés;
- a poursuivi ses efforts pour regagner l'accès aux marchés mondiaux, plus particulièrement les États-Unis et l'Asie, pour les bovins et les produits de viande canadiens;
- a défendu les intérêts des exportateurs canadiens visés par différentes mesures prises par les partenaires commerciaux (p. ex. enquêtes sur l'imposition de droits compensateurs sur le blé et le porc par les États-Unis).

Bien que les progrès dans les négociations régionales et bilatérales (notamment sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)) aient été entravés par des obstacles indépendants de notre volonté, le Canada demeure un interlocuteur actif au sein de l'hémisphère dans le cadre des entretiens exploratoires sur un éventuel accord de libre-échange avec les pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Il a aussi entamé un dialogue avec le MERCOSUR (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay). En Asie, le Canada a entrepris des pourparlers avec la Corée au sujet d'un éventuel accord de libre-échange.

Prôner une plus grande libéralisation des échanges peut également nous garantir l'accès aux marchés. À cette fin, le Ministère a mis l'accent sur l'élaboration d'approches à long terme pour prévoir et gérer les irritants imminents. L'Initiative de représentation accrue nous a permis de déployer des efforts considérables pour défendre les intérêts canadiens aux États-Unis. Voici d'autres activités de promotion menées par le Canada et les résultats qui en ont découlés :

- le 4 janvier 2005, le département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) a publié la règle du risque minimal d'ESB;
- le forum canado-américain des agriculteurs, qui visait à redresser les idées préconçues à l'endroit des systèmes canadiens de commercialisation du blé, a grandement contribué à modifier les perceptions négatives entourant la Commission canadienne du blé (CCB) au niveau local;
- une délégation canadienne composée de cadres supérieurs du gouvernement et de représentants de l'industrie a réussi à affermir la position du Canada sur la salubrité de ses produits de bœuf et sur l'importance de rouvrir les marchés. Des réunions, officielles et officieuses, ont eu lieu avec les principaux dirigeants asiatiques, représentants étrangers de l'industrie et importateurs de produits alimentaires canadiens. Le groupe a réalisé d'importants progrès dans certains dossiers et déterminé quelles seraient les prochaines étapes à l'issue des discussions;
- en décembre 2004, une autre délégation a rencontré les intervenants de l'industrie et les représentants du gouvernement japonais afin de discuter des questions d'accès au marché. Un grand pas a été franchi en ce qui concerne l'augmentation des limites maximales de résidus (concentration maximale des produits agrochimiques autorisée dans les denrées alimentaires) et les nouvelles exigences de la réglementation liées aux réévaluations de la sûreté environnementale des organismes génétiquement modifiés;
- la défense des intérêts canadiens aux États-Unis relativement à la mention du pays d'origine sur l'étiquette a permis de retarder la mise en œuvre de la mention du pays d'origine sur l'étiquette de deux ans et de faire valoir la mise en œuvre volontaire de cette législation.

AAC s'est également penché sur des questions commerciales courantes, comme l'ESB, l'influenza aviaire, les différends sur le blé et les porcs vivants, l'inscription du pays d'origine sur l'étiquette et le bioterrorisme.

Il peut être efficace de résoudre les problèmes d'accès aux marchés en contestant les obstacles au commerce à l'aide du processus de règlement des différends de l'OMC et en exerçant une influence sur la politique intérieure des pays clés. C'est ainsi que le Canada s'est employé à contester des obstacles au commerce, comme l'amendement Byrd des États-Unis et la position de l'Union européenne sur les produits de biotechnologie. Le Canada a également défendu vigoureusement ses politiques et ses programmes et s'est attaqué aux politiques d'autres pays qui nuisent à la compétitivité du secteur agricole canadien.

Aplanir les obstacles techniques au commerce

Les obstacles techniques entravent de plus en plus l'accès aux marchés. Les activités suivantes permettront de les surmonter :

- influer sur l'élaboration des normes et des politiques techniques internationales;
- s'efforcer d'orienter le débat dans les organisations internationales et, dans des dossiers clés, de nouer des alliances avec d'autres pays sur des approches multilatérales qui concorderont avec les priorités du CSA;
- collaborer avec les partenaires afin de mettre en œuvre une approche stratégique plus musclée à l'encontre des obstacles techniques au commerce et, dans certains cas, de négocier des protocoles d'accès aux marchés.

En 2004-2005, AAC a exercé une influence considérable sur les positions du gouvernement du Canada dans les forums internationaux sur les politiques et les normes techniques de manière à favoriser les intérêts du secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Consultations

Les intervenants doivent participer à toutes les négociations et aider à résoudre les problèmes. La définition des positions de négociation suppose un équilibre entre les objectifs poursuivis par le secteur agricole et agroalimentaire et les paramètres de l'accord à négocier. On parvient à dégager une vision commune et un consensus en ce qui concerne les approches axées sur l'accès aux marchés en élargissant les consultations sur la politique commerciale agricole de manière à tenir compte des différents intérêts des intervenants. Par exemple, le cadre pour l'agriculture implique des négociations intenses avec divers membres de l'OMC et le président des négociations de l'OMC sur l'agriculture lors des réunions bilatérales et multilatérales. AAC a mené de vastes consultations auprès des intervenants canadiens et des provinces tant à Genève, au cours des négociations sur le cadre, qu'au Canada en faisant le suivi auprès des intervenants de l'industrie et des provinces. Les intervenants canadiens et les provinces ont été largement consultés lors des activités menées dans le cadre de l'accord commercial.

Conclusion

En 2004-2005, le gouvernement du Canada a orienté ses efforts vers la viabilité et la rentabilité à long terme du secteur agricole et agroalimentaire tout en adoptant des mesures décisives pour aider à atténuer les pressions sur le revenu agricole. De grands pas ont été faits dans la mise en place du CSA.

Grâce à l'étroite collaboration de l'industrie et des provinces, la stratégie de promotion de l'image de marque a considérablement progressé au cours de la dernière année et bénéficié d'un appui marqué de la part des intervenants. Tout indique qu'elle pourrait se mettre en branle en 2005-2006.

Santé de l'environnement

ENVIRONNEMENT

Le gouvernement du Canada a fait de la protection de l'environnement une priorité. « Les Canadiens savent que notre santé et celle de nos enfants, la qualité de vie dans nos communautés et le maintien de la prospérité économique de notre pays dépendent d'un environnement sain », peut-on lire dans le discours du Trône de 2002. En février 2004, le gouvernement a indiqué dans le discours du Trône que la protection de l'environnement « constitue l'une des grandes responsabilités qui incombent aux citoyens et aux gouvernements en ce XXIe siècle. »

De son côté, le secteur agroalimentaire canadien adopte de plus en plus des pratiques de production respectueuses de l'environnement. Cependant, des exploitations plus vastes et des pratiques agricoles plus intensives exercent une pression plus grande sur les ressources (terres, sol, eau et air) et ont des répercussions sur le climat et la biodiversité. Maintenant qu'on comprend mieux la relation entre l'état de l'environnement et le bien-être personnel, les Canadiens définissent régulièrement la gérance de l'environnement, notamment la gestion prudente et la protection des ressources naturelles associées à l'agriculture, comme une priorité de premier plan.

Les gouvernements et l'industrie ont tenu compte de l'intérêt croissant du public pour la santé et la salubrité des aliments et de l'eau, et de la demande grandissante pour de nouveaux produits fabriqués dans le respect de l'environnement. En partenariat avec le secteur agricole, les gouvernements ont établi des cibles et des indicateurs agroenvironnementaux pour faire le suivi de la performance environnementale en agriculture et, en bout de ligne, renforcer la capacité du Canada à soutenir la concurrence.

AAC collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec l'industrie dans le but d'encourager la production respectueuse de l'environnement en vue de réduire au minimum les répercussions des activités agricoles sur l'environnement et d'améliorer la prospérité du secteur à long terme. Ainsi, on soutient les efforts de promotion de l'image de marque du Canada en tant que chef de file mondial de la gérance de l'environnement, ce qui procure un avantage concurrentiel aux produits canadiens sur le marché mondial.

Le Ministère réalise toute une gamme d'activités au titre du résultat stratégique *Santé de l'environnement* afin de maintenir et d'exploiter le leadership du Canada dans l'utilisation des ressources environnementales de façon à assurer leur qualité et leur disponibilité aujourd'hui et demain. Élaborées aux termes du pilier de l'environnement du Cadre stratégique pour l'agriculture et mises en œuvre en partenariat avec les provinces, les territoires et l'industrie, les activités qui permettront d'atteindre ce résultat favorisent le développement durable et l'amélioration de la qualité du sol, de l'eau et de l'air tout en préservant la biodiversité.

Entre autres, le CSA offre aux agriculteurs canadiens des mesures incitatives pour qu'ils adoptent de saines pratiques de gestion qui réduisent les risques pour l'environnement. Non seulement la qualité de l'eau, de l'air et du sol profitera de cette approche, mais la biodiversité et les habitats fauniques seront également mis en valeur.

Les activités d'AAC portant sur l'environnement s'inscrivent dans trois grandes catégories concourantes :

- *Élaboration et intégration des politiques* – renforcer la capacité décisionnelle du secteur agricole et agroalimentaire.
- *Savoir et information* – soutenir les mesures à la ferme et concevoir des outils pour appuyer les décisions sur la gestion des terres.
- *Résultats à la ferme* – aider les producteurs à relever les défis environnementaux en élaborant et en mettant en œuvre des plans environnementaux à la ferme, et réaliser des études stratégiques et l'aménagement de sources d'approvisionnement sécuritaires en eau.

Élaboration et intégration des politiques

AAC a réalisé diverses activités dans le but d'engager des discussions et de prendre des décisions éclairées sur les politiques agroenvironnementales actuelles et futures. On pense notamment à l'évaluation des lacunes des politiques et des programmes et à l'évaluation des systèmes économiques et réglementaires, à l'analyse et à l'élaboration d'autres outils d'intervention, à l'examen des liens entre l'environnement et d'autres dossiers stratégiques ainsi qu'aux évaluations économiques. À ces activités s'ajoutent le recensement des enjeux en émergence et la contribution à la planification stratégique du Ministère (p. ex. fournir des avis et des recommandations stratégiques au moyen de notes d'information et de notes de service; formuler des commentaires stratégiques dans les communications ministérielles).

L'élaboration des politiques sur la biodiversité, le changement climatique, les obligations environnementales du gouvernement du Canada (évaluation environnementale stratégique et développement durable), les substances et l'eau a progressé. Cependant, les pressions financières ont retardé l'élaboration des politiques dans le cas de certains engagements, comme la certification environnementale à la ferme et les questions internationales.

Afin de combler les lacunes au chapitre du savoir et de l'information qui entravent l'élaboration des politiques et la prise de décisions éclairées sur l'utilisation des terres, le Ministère s'est efforcé d'améliorer les indicateurs agroenvironnementaux actuels, d'en produire toute une nouvelle panoplie et de mettre au point des technologies d'appoint. Le Programme national d'analyse et de rapport en matière de santé agroenvironnementale (PNARSA) est l'une des activités primordiales dans ce domaine.

Le PNARSA a pour but de renforcer la capacité du Ministère à mettre au point et à améliorer sans cesse les indicateurs environnementaux scientifiques qui aideront à communiquer les progrès et à mesurer le rendement. On pourra ainsi atteindre les objectifs nationaux prioritaires en matière d'environnement qui concernent les questions environnementales se rapportant à l'agriculture. Les indicateurs agroenvironnementaux (IA) élaborés au titre du PNARSA sont également liés aux modèles économiques utilisés à AAC qui permettront de réaliser l'analyse environnementale des politiques agricoles et des options de programme.

Les premiers résultats des IA ont été publiés en 2000. En 2004-2005, les activités ont porté sur la mise à jour de 13 des 14 indicateurs existants et sur l'amélioration de leur méthodologie. On a également réalisé des progrès en ce qui a trait à la mise au point de six des 12 nouveaux indicateurs qui permettront de combler les lacunes relevées en matière d'information. Des progrès remarquables ont été faits dans la production du second rapport sur les IA, qui doit paraître en 2005-2006. Ce rapport marquera une étape dans la réalisation de l'objectif portant sur l'élaboration d'un ensemble complet d'indicateurs agroenvironnementaux d'ici 2010. Il fera état des résultats sur les indicateurs de rendement liés à la qualité du sol, de l'eau et de l'air et à la biodiversité, en plus d'indiquer quels sont les autres indicateurs en cours d'élaboration.

Dans l'ensemble, la plupart des engagements pris au titre de ***l'élaboration et de l'intégration des politiques*** ont été remplis ou ont progressé durant l'exercice.

Savoir et information

L'un des défis à relever dans la poursuite des objectifs environnementaux consiste à mieux comprendre l'environnement et sa dynamique, même si les répercussions et les conséquences des interventions ou de l'inaction transcendent souvent les frontières géopolitiques. Pour mieux comprendre l'environnement et les mesures correctives éventuelles, il faut :

- surveiller continuellement l'état de l'environnement et les activités qui ont un impact sur l'environnement;
- collaborer à l'élaboration, au maintien, au partage et à l'utilisation de l'information (sur les terres, l'eau et le climat), des bases de données et des produits;
- élaborer et établir des normes communes de base qui seront intégrées aux systèmes et aux pratiques de gestion utilisés par l'industrie. On fait ainsi la promotion de pratiques environnementales qui réduisent les risques agricoles et offrent des avantages en matière de santé et d'approvisionnement en eau, de santé des sols et de qualité de l'air et de l'atmosphère;
- étudier la relation entre la biodiversité et l'agriculture.

Dans cette optique, AAC a collaboré à 65 projets de recherche visant à améliorer les connaissances sur l'interaction entre l'agriculture et l'environnement, et à mettre au point de nouvelles technologies pour réduire l'impact de l'agriculture sur le sol, l'eau, l'air et la biodiversité. La recherche a été menée dans le cadre du Programme de partage des frais pour l'investissement

(PPFI), un mécanisme qui favorise les partenariats de recherche avec les associations de producteurs et le secteur privé.

Le Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) est un service Internet créé en collaboration avec le secteur, les provinces et les territoires, qui fournit aux producteurs l'information, les outils et l'expertise dont ils ont besoin pour prendre des décisions respectueuses de l'environnement en matière d'utilisation des terres. Le service vise à fournir aux planificateurs et aux gestionnaires locaux et régionaux de l'utilisation des terres des renseignements sur les terres, les sols, l'eau, l'air, le climat et la biodiversité. Ces renseignements permettront en retour de mieux utiliser les terres et de protéger les eaux de surface et les eaux souterraines des répercussions néfastes des exploitations industrielles et agricoles. Le service produira également des données qui favoriseront les activités d'AAC portant sur la variabilité du climat et le changement climatique.

À titre de premier grand projet de l'État pour AAC, le SNITE a obtenu du Conseil du Trésor l'approbation définitive de projet en mai 2005. La phase de définition du projet, entamée il y a deux ans, a produit une description détaillée de la portée, de l'échéancier et du coût du projet, sur laquelle s'est fondé le Conseil du Trésor pour accepter la demande. Le service devrait faire l'objet d'une mise en œuvre progressive sur quatre ans, chaque phase assurant des niveaux accrus de service et des avantages pour les producteurs. Plusieurs données et demandes seront diffusées à mesure que les nouveaux outils et les nouvelles caractéristiques seront mis en place avant la mise en œuvre complète du service en 2009.

La première des quatre phases de la mise en œuvre du projet est en cours. Durant la première phase, le SNITE commencera l'intégration des systèmes d'information géographiques répartis dans tout le Ministère. Ainsi, un guichet unique sera créé pour accéder aux données et aux demandes et comportera des liens vers l'information géospatiale existante, qui comprendra les données des partenaires avec qui une entente a été conclue. Les travaux préparatoires des autres phases se poursuivent en parallèle.

La deuxième phase s'est amorcée en juillet 2005. Au cours de cette phase, le SNITE mettra en place l'infrastructure, les procédures et les processus pour le système Entreprise du SIG d'AAC et établira les mécanismes nécessaires à la gestion adéquate des données géospatiales conformément aux normes et aux politiques nationales.

Treize projets additionnels à la ferme ont été menés dans le cadre du programme d'Évaluation des technologies de l'environnement appliquées à l'agriculture (ETEA). Ces projets ont permis d'évaluer des données et de fournir de l'information au sujet des répercussions des technologies de pointe sur la qualité du sol, de l'eau, de l'air et de la biodiversité. L'objectif était de réduire au minimum la contamination des ressources, de promouvoir une consommation d'énergie efficace et de recourir davantage à l'utilisation de l'énergie renouvelable.

Les activités réalisées au titre de l'ETEA au cours de 2004-2005 ont été les suivantes :

- signature de sept accords de contribution avec des organismes sectoriels et des associations de producteurs pour l'évaluation de la performance environnementale et économique de technologies novatrices en matière d'alimentation animale, de traitement du fumier et des déchets, de nutriments culturaux, de lutte antiparasitaire et d'énergie renouvelable;
- établissement de sept projets à la ferme dans différentes régions afin d'évaluer des technologies novatrices;
- établissement de cinq usines pilotes de transformation du fumier et de la biomasse par digestion anaérobie et gazéification;
- sélection et approbation de financement de six projets additionnels à la ferme.

L'utilisation des pesticides est un autre secteur prioritaire de l'amélioration du savoir et de l'information. Ainsi, le Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP) a permis d'élaborer et de publier des fiches techniques sur les cultures qui dressent la liste des meilleures technologies de contrôle des ravageurs disponibles et des lacunes actuelles au chapitre de la lutte antiparasitaire. Ces renseignements ont servi à élaborer des stratégies de réduction des risques liés aux pesticides pour des produits particuliers, qui classent les risques par ordre de priorité et définissent les outils et les activités de recherche/démonstration nécessaires. Le PRRP et le programme de recherche sur les pesticides à usage limité ont financé la recherche et d'autres projets visant à favoriser la mise en œuvre de stratégies avec, comme

objectif global à long terme, de réduire les effets de l'agriculture sur l'environnement. Une enquête sur la protection des cultures élaborée dans le cadre du PRRP en collaboration avec le PNARSA et Statistique Canada fera le suivi des progrès réalisés au fil du temps en matière de réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides en agriculture.

Les projets de recherche financés par l'intermédiaire du programme de recherche sur les pesticides à usage limité appuient l'introduction de pesticides à usage limité qui comportent des risques réduits pour l'environnement. Ces projets fournissent des données sur l'intégration des pesticides à usage limité posant un risque réduit au sein des systèmes de lutte antiparasitaire actuels et se penchent sur les effets non ciblés des nouveaux pesticides à usage limité. En bout de ligne, les projets fourniront plus de solutions pour la réduction des risques. Celles-ci seront prises en compte dans le cadre du Programme des pesticides à usage limité (PPUL) et diminueront les effets des pesticides à usage limité sur l'environnement.

Le PPUL aide les producteurs à accéder aux produits antiparasitaires sécuritaires les plus récents. En travaillant avec les producteurs, les provinces et les fabricants de pesticides, AAC facilite le classement prioritaire des problèmes liés aux ravageurs avec des solutions potentielles; il effectue ensuite le travail nécessaire sur le terrain pour produire des données permettant de présenter des demandes à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada.

Réalisations particulières en 2004-2005 :

- élaboration et publication de 19 fiches techniques sur les cultures décrivant en détail des pratiques de production en mettant l'accent sur la protection des cultures;
- élaboration de six stratégies de réduction des risques liés aux pesticides et soutien à 22 projets de recherche et autres projets visant à mettre en œuvre les stratégies;
- appui soutenu à 12 projets de recherche sur les pesticides à usage limité;
- réalisation de 400 essais de pesticides à usage limité sur le terrain;
- présentation de 16 demandes d'homologation de pesticides à usage limité à l'ARLA.

Résultats à la ferme

Les initiatives portant sur les ***résultats à la ferme*** aident les agriculteurs à relever les défis environnementaux à l'aide de la planification environnementale à la ferme et de l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques (PGB). Le financement visant à inciter les producteurs à gérer leurs exploitations dans le respect de l'environnement et l'expertise technique nécessaire à la mise en œuvre des plans d'action pour la réduction des risques sont des exemples de mesures d'aide.

Les initiatives ayant pour but de produire des résultats à la ferme sont importantes surtout en raison des préoccupations constantes en ce qui concerne les effets nuisibles et les risques des activités agricoles pour l'environnement. On peut atténuer ces effets et ces risques en conservant ou en améliorant la qualité du sol, de l'eau, de l'air et de la biodiversité. Des pratiques adéquates d'utilisation et de gestion des terres doivent être adoptées de manière à ce que les Canadiens puissent continuer de tirer de la terre les aliments dont ils ont besoin. AAC appuie les résultats à la ferme; il favorise l'acquisition de nouvelles connaissances, met à la disposition des producteurs de l'information et de l'assistance technique et offre des programmes incitatifs.

Les analyses provinciales fourniront un outil de décision qui servira à orienter les efforts et à cibler l'exécution des plans environnementaux à la ferme (PEF) et des activités connexes entreprises au titre du pilier de l'environnement du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA). À cette fin, on effectuera un examen préliminaire des principaux facteurs agroenvironnementaux en fonction des objectifs suivants :

- cerner les risques et les avantages agroenvironnementaux prioritaires touchant le sol, l'eau, l'air et la biodiversité, y compris le type, l'étendue, la gravité et l'emplacement général;
- aider à dégager un consensus sur les risques agroenvironnementaux avec les partenaires provinciaux, sectoriels et non gouvernementaux;
- favoriser la coordination entre les organismes partenaires;
- déterminer les pratiques qui atténuent les risques agroenvironnementaux prioritaires et qui devraient faire l'objet d'un financement dans le cadre des programmes d'incitatifs environnementaux du CSA (Programme national de gérance agroenvironnementale, Programme de couverture végétale du Canada, etc.).

On a réalisé la première série d'analyses environnementales portant sur 91,5 p. 100 des terres agricoles. L'information que renferment ces analyses aidera à évaluer les risques environnementaux et les forces d'une région, ce qui favorisera la planification et les programmes environnementaux.

En 2004-2005, la Planification environnementale à la ferme (PEF) a été une initiative à la ferme de premier plan. Ce programme améliore la capacité des producteurs à cerner les risques environnementaux réels et potentiels associés aux exploitations agricoles. Les plans environnementaux à la ferme (PEF) aident à sensibiliser les propriétaires fonciers aux risques environnementaux et à établir des priorités précises pour y faire face. Ils permettent également de cibler des ressources (aide financière, connaissances et compétences techniques), qui aideront les agriculteurs à mettre en œuvre leurs plans d'action. Ainsi, les PEF renforcent la capacité des producteurs à prendre des décisions d'affaires financièrement viables et responsables sur le plan de l'environnement.

Une fois que les plans sont examinés et approuvés, ils sont admissibles à une aide financière et technique du Programme national de gérance agroenvironnementale (PNGA) du gouvernement du Canada, ce qui favorise l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques particulières afin de diminuer les risques pour l'environnement.

Toutes les provinces ont maintenant signé des accords de contribution pour la PEF et le PNGA sauf l'Île-du-Prince-Édouard. Grâce au financement offert aux termes du CSA, les producteurs de toutes les régions du pays ont continué d'assister aux ateliers; 11 462 producteurs y ont pris part, ce qui s'est traduit par la réalisation de 8 041 PEF/PAE cette année. Au total, 14 994 806 $ ont été dépensés à l'échelle du pays pour financer l'élaboration de PEF, tandis que 5 336 113 $ ont été octroyés pour mettre en œuvre des PGB aux termes du PNGA. Les fonds du PNGA ont permis d'offrir à 1 000 producteurs des incitatifs pour adopter des PGB.

Le **Programme de couverture végétale du Canada** est une autre initiative prioritaire du volet ***Résultats à la ferme*** mis en œuvre en 2004-2005. Le programme optimise les avantages environnementaux pour les Canadiens en protégeant les terres de l'érosion éolienne et hydrique et en améliorant la gestion des pâturages. Il améliore également la qualité de l'eau, met en valeur la biodiversité et augmente la séquestration du carbone, un facteur important dans la réduction des gaz à effet de serre. Le Programme de couverture végétale du Canada aura pour effet d'accroître la superficie recouverte de plantes fourragères vivaces et d'arbres, de promouvoir l'utilisation durable des terres et de favoriser l'adoption de systèmes de production agricole durables en offrant une aide technique et financière. Le programme, qui cherche généralement à rehausser la gestion des terres agricoles, compte quatre volets :

1. la conversion des terres, qui a pour but d'inciter les agriculteurs à convertir les terres écologiquement sensibles en y établissant une couverture végétale permanente;
2. l'aide technique, qui vise à améliorer la gestion des terres;
3. les zones cruciales, qui ont pour but de protéger la qualité de l'eau en mettant en valeur les zones riveraines (berges) et les habitats fauniques essentiels;
4. le volet des brise-vent, qui visent à intégrer les brise-vent dans le paysage agricole.

Réalisations en 2004-2005 :

- une superficie de 51 161 hectares additionnels a été inscrite au programme de conversion des terres; le programme vise maintenant un total de 323 000 hectares;
- le programme d'aide technique a financé 60 projets ayant permis la mise au point de produits d'information à l'intention des producteurs canadiens. Les projets approuvés ont été réalisés en Saskatchewan, en Alberta et au Manitoba. Un certain nombre de projets régionaux ont aussi été entrepris. Ils ont porté, entre autres, sur la gestion des pâturages, la production des cultures fourragères, le contrôle des broussailles et des plantes envahissantes et la gestion des zones riveraines.

Dans le cadre du Programme de mise en valeur des brise-vent dans les Prairies, un total de 4 747 715 plants ont été expédiés à 8 110 demandeurs. Ces chiffres représentent 4 218 km de brise-vent à la ferme (l'équivalent de 1 331 fermes protégées), 238 km de brise-vent en zone riveraine, 849 km de brise-vent dans les champs qui protégeront 19 866 hectares de sols et de cultures (la valeur actualisée nette des avantages de ces ceintures de verdure pour les cultures est de 1,31 million de dollars; l'avantage au plan de l'érosion du sol est de 17,9 millions de dollars) et la création et la mise en valeur de 166 hectares d'habitat faunique. De plus, les arbres plantés en 2004 pourront séquestrer 1 791 590 tonnes de dioxyde de carbone d'ici 2054.

La sécheresse a frappé de nombreuses régions du Canada l'an dernier et a eu de graves conséquences sur le secteur agricole. Elle a été particulièrement dévastatrice dans les Prairies où les rendements ont été inférieurs à la moyenne dans les zones touchées et où de nombreux éleveurs ont décidé de vendre leurs animaux reproducteurs. Le site Web « Guetter la sécheresse » a été continuellement mis à jour pour permettre aux producteurs agricoles de faire le point sur la situation et fournir à ces derniers des données de gestion pertinentes pour faire face à la sécheresse.

Le ***Programme national d'approvisionnement en eau*** (PNAE) 💻, d'une durée de quatre ans, est doté d'un budget de 60 millions de dollars. Il fournit une aide fédérale au secteur agricole pour aménager et conserver les sources d'approvisionnement en eau. Il incite également les producteurs et les associations agricoles à recourir à des pratiques durables dans les zones touchées par la sécheresse au Canada. Dans le cadre du programme, AAC verse une aide financière pour régler les problèmes d'approvisionnement en eau à l'échelle nationale; il s'agit là d'une priorité pour le secteur agricole. Compte tenu du changement climatique, les solutions à long terme favorisées par le PNAE permettront au secteur de mieux s'adapter en augmentant l'accès à une eau de bonne qualité, en créant plus de débouchés pour un secteur agricole diversifié et rentable et en encourageant les plans pour l'investissement futur.

L'aide du PNAE vise trois catégories de projets : l'approvisionnement en eau à la ferme, les infrastructures d'approvisionnement en eau pour utilisateurs multiples et les initiatives stratégiques. Grâce à cette approche, le programme fournit l'aide technique et financière nécessaire à la planification et à l'élaboration de projets d'approvisionnement en eau dans le secteur agricole, et ce, dans chaque catégorie. Les bénéficiaires sont les producteurs et leurs associations, les groupes agricoles et les groupes voués à la conservation, les collectivités rurales et les municipalités, les entreprises agricoles et rurales, les établissements d'enseignement ainsi que les gouvernements, sociétés d'État et organismes provinciaux et territoriaux. Au total, 904 projets (804 à la ferme, 50 multiutilisateurs et 50 initiatives stratégiques) visant à fournir un approvisionnement en eau sécuritaire ont été réalisés.

Jusqu'à maintenant, six provinces ont signé des accords de contribution : l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan. Ces accords aideront le secteur agricole et agroalimentaire à créer et à mettre en valeur des sources durables d'approvisionnement en eau grâce à une infrastructure développée et plus étendue. Ils faciliteront également la planification, la faisabilité et les études environnementales pour l'irrigation et amélioreront les connaissances sur les sources d'eau souterraines. Les négociations des accords de contribution avec les autres provinces sont presque terminées.

AAC a toujours fourni aux producteurs de nouvelles connaissances et une aide technique. Cette tradition s'est poursuivie en 2004-2005. De l'information technique a été offerte aux producteurs par l'intermédiaire de publications, de rapports de recherche, d'ateliers, de journées champêtres et de consultations individuelles. Cette information a permis d'accélérer l'adoption de PGB et de s'assurer qu'elles étaient mises en œuvre adéquatement. Les producteurs peuvent se prévaloir de cette aide, qu'ils participent à des programmes incitatifs ou non. Les PGB continuent d'évoluer. La création et la mise à l'essai de nouvelles PGB au moyen de la recherche ou d'essais dans les champs agricoles ont été largement répandus.

Conclusion

La gérance environnementale est une priorité pour les Canadiens, et les marchés mondiaux lui accordent de plus en plus d'importance. Les producteurs, les intervenants de l'industrie, les gouvernements et les Canadiens comprennent que la gérance de l'environnement profitera non seulement à la société dans son ensemble, mais contribuera également à renforcer l'économie.

Dans un cadre intégré, les piliers environnemental, social et économique du développement durable contribuent à faire du Canada un chef de file mondial de la production agricole et à rehausser la grande qualité de vie dont jouit le Canada aujourd'hui.

Ainsi, toute une gamme d'activités a eu lieu en 2004-2005 dans le cadre de trois catégories concourantes: élaboration des politiques, connaissances et aide technique à l'intention des producteurs et gérance de l'environnement à la ferme. Les activités ont grandement contribué à accélérer les progrès dans les quatre secteurs prioritaires de la qualité du sol, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

Innovations propices à la croissance

INNOVATION

Depuis toujours, la recherche agricole contribue grandement à accroître la productivité et à augmenter les profits grâce à des innovations importantes comme les variétés végétales à rendement élevé et les nouveaux systèmes de production agricole. En réalité, il y a un siècle, la ferme canadienne pouvait nourrir 12 personnes par année. Aujourd'hui, gagnant chaque année en importance et en productivité, elle nourrit 135 personnes.

L'innovation scientifique est peut-être plus que jamais l'élément clé qui, en plus de transformer profondément l'agriculture, crée des débouchés pour les producteurs et les collectivités rurales et permet d'offrir de nouveaux produits aux consommateurs. Les avancées de la biologie, de l'informatique et du génie des procédés peuvent déboucher sur une large gamme de produits industriels, pharmaceutiques et alimentaires issus des cultures et d'autres ressources végétales renouvelables ainsi que du bétail. Elles pourraient ouvrir la voie à une bioéconomie nouvelle et florissante. Les produits agricoles recèlent des utilisations nouvelles et passionnantes. Il suffit de penser aux nutraceutiques, aux saveurs et aux parfums, aux acides aminés essentiels, aux vitamines, aux bioplastiques, aux carburants renouvelables et aux produits industriels d'origine végétale.

En tirant parti de ces possibilités, les producteurs verront leurs résultats nets s'améliorer et tous les Canadiens profiteront de l'utilisation accrue des ressources renouvelables, des pratiques environnementales améliorées et des systèmes plus performants en matière de salubrité et de qualité des aliments.

Nouveau plan d'action pour l'investissement

En 2004, on a élaboré un nouveau programme, d'une durée de quatre ans, visant à réorienter et à accroître l'investissement en science et en innovation. Le plan permettra de promouvoir des initiatives susceptibles de créer des débouchés nouveaux et lucratifs pour les agriculteurs et les nouvelles industries dans les collectivités rurales.

Le programme de science et d'innovation a été lancé en 2003 et s'est poursuivi en 2004-2005. Il a permis de créer et de financer de grandes initiatives porteuses d'avenir qui pourraient influencer de façon importante les changements structurels à long terme dans le secteur canadien de l'agriculture. Ces changements découleront d'une nouvelle orientation qui mettra l'accent sur des débouchés lucratifs axés sur des produits et procédés novateurs plutôt sur les produits à faible rendement. Ces initiatives accéléreront l'adoption de technologies en émergence qui visent à créer de nouveaux produits et procédés biologiques. On pense par exemple au projet Soy 20/20, à BioProduits Canada, au Conseil bioscientifique d'Ottawa, au BioPharmaceutical Centre et à BioEnterprise.

La création du programme a pour but de réaliser d'autres initiatives à long terme fort prometteuses au cours de la prochaine année. Le défi que doit relever le Ministère est de donner suite à ces initiatives après les quatre années du programme.

Systèmes axés sur le savoir

La priorité d'AAC en matière d'innovation consiste à favoriser l'émergence d'un secteur agricole et agroalimentaire prêt non seulement à répondre aux demandes et aux pressions, mais à planifier l'avenir en toute confiance. À cet égard, l'un des domaines de recherche de première importance à AAC porte sur la mise au point de systèmes axés sur le savoir.

Bien que les agriculteurs canadiens soient réputés pour leur capacité d'adaptation, le secteur agricole et agroalimentaire demeure vulnérable aux risques liés à la sécheresse, à la grêle, aux insectes et aux maladies, comme la brûlure de l'épi causée par le fusarium et l'ESB. L'évolution des préférences des consommateurs présente un autre défi. Par ailleurs, la création de débouchés nouveaux et rentables pour le secteur doit favoriser la stabilité économique et la protection de l'environnement. En tenant compte de ces questions, AAC a concentré ses activités scientifiques sur l'étude des interactions complexes au sein des systèmes de culture et d'élevage. Ces systèmes formeront la base des connaissances qui permettront d'évaluer les débouchés et les répercussions des nouvelles activités scientifiques au cours des 20 prochaines années. L'application de ce nouveau savoir est essentielle à la mise en place d'un secteur agricole dynamique à long terme.

Cultures : réduire les risques

La recherche peut être payante. Le secteur des légumineuses à grains en est un bon exemple. Grâce aux activités de recherche d'AAC, le secteur canadien des légumineuses à grains a donné naissance à une industrie qui vaut aujourd'hui plusieurs milliards de dollars. Des stratégies de gestion intégrée des cultures (p. ex. technologie des inoculants granulaires, systèmes de gestion des maladies et technologie d'ensemencement qui réduit les risques inhérents à la production des légumineuses à grains) ont permis de générer cette croissance tout en diminuant le coût des intrants.

Les systèmes axés sur le savoir d'AAC ont également permis de diminuer les risques associés à la production d'autres cultures. Le rendement du canola a augmenté de 41 p. 100 grâce à l'utilisation d'un système de gestion qui combine la technologie des hybrides, des taux d'ensemencement plus élevés et l'élimination précoce des mauvaises herbes. L'adoption efficace de ce système en Alberta explique en grande partie les rendements inégalés de la production du canola en 2004 dans cette province.

Diversification

La diversification est l'un des principaux ingrédients de la prospérité future de l'industrie. En 2004-2005, les chercheurs d'AAC ont continué de travailler sans relâche à diversifier encore plus la production agricole. AAC a évalué de nouvelles cultures (légumes orientaux, wasabi, baie de sureau et argousier) afin d'offrir aux agriculteurs canadiens des options culturales nouvelles et de grande valeur. De plus, des méthodes de production ont été mises au point pour les cerises de terre. La cerise de terre sauvage, utilisée surtout dans les confitures, en décoration sur les desserts et dans des spécialités régionales (apéritifs et liqueurs), présente un intérêt particulier pour les adeptes de la nouvelle cuisine. Les scientifiques d'AAC évaluent également la production et l'utilisation d'aliments nouveaux, comme le soja-légume ou l'edamame, qui témoignent de la diversité culturelle du pays. Ces fèves polyvalentes peuvent être consommées sous forme de légume, ajoutées aux soupes et aux plats sautés, servir de collation ou même de friandise.

Parallèlement, les améliorations apportées aux cultivars (c'est-à-dire des variétés issues de la reproduction sélective) rapportent gros. À partir du *Rubus strigosus*, on a réussi à mettre au point un cultivar de framboisier appelé *Couchan*, qui résiste au pourridié des racines du framboisier, ce qui permettra à nos producteurs de demeurer concurrentiels.

Recherche sur les céréales

AAC s'efforce toujours de créer de nouveaux produits et de trouver un nouveau rôle aux cultures. Cette priorité de recherche s'est maintenue en 2004-2005. Même si, traditionnellement, l'orge a toujours été considérée comme un aliment du bétail, les sélectionneurs d'AAC ont mis au point la première orge de meunerie en Amérique du Nord. HB 109 est une orge alimentaire à deux rangs et à grains nus, qui devrait être enregistrée en 2005. Des essais pilotes de mouture et de production de pâtes commerciales sont en cours. Entre autres avantages pour la santé, l'orge HB 109 renferme des fibres alimentaires, des vitamines et des antioxydants que n'offrent pas les pâtes traditionnelles faites à partir de blé.

Pour sa part, le blé contribue toujours de façon importante à l'économie canadienne grâce aux exportations, aux produits de blé manufacturés et aux aliments du bétail. Les chercheurs d'AAC ont mis au point 13 variétés de blé de printemps qui occupent actuellement 69 p. 100 de la superficie ensemencée en blé de printemps dans l'Ouest canadien. Deux variétés d'AAC, *AC Barrie* et *Superb*, représentent 40 p. 100 de la superficie ensemencée. On estime que le rendement et la qualité de ces variétés rapportent aux agriculteurs de l'Ouest canadien plus de 100 millions de dollars par année. En outre, le risque de perte de récolte en raison du gel hâtif a diminué compte tenu du développement de cultivars précoces et à rendement élevé, comme les blés roux de printemps de l'Ouest *Infinity*, Peace et Burnside.

Les scientifiques d'AAC ont aussi enregistré des variétés servant à la fabrication des pâtes, qui répondent aux besoins des consommateurs. Au Canada, le blé *dur* mis au point par AAC occupe 95 p. 100 de la superficie ensemencée de blé destiné à la fabrication des pâtes alimentaires. La plus récente variété de blé dur d'AAC est *Commander*. Elle présente des propriétés de gluten extra fort et un rendement céréalier élevé.

Caractères nouveaux

Les risques de production associés aux cultures diminuent encore plus lorsque l'on incorpore de nouvelles caractéristiques génétiques ou de nouveaux caractères aux variétés. Les scientifiques d'AAC ont acquis une compréhension de la génétique de la résistance aux ravageurs et des caractères agronomiques qui faciliteront la mise au point de marqueurs d'ADN pour la sélection de ces caractéristiques dans les cultures, ce qui accélérera la sélection traditionnelle des nouvelles variétés végétales. La brûlure de l'épi causée par le fusarium fait toujours peser une lourde menace sur le revenu des producteurs céréaliers tant dans l'Est que dans l'Ouest du Canada. Les chercheurs d'AAC cherchent des méthodes qui favoriseront la production de céréales résistantes à la maladie.

Les lignées canadiennes de blé roux de printemps *Slater* et *CRGB-O-623.4*, qui associent une résistance grandement améliorée à la brûlure de l'épi causée par le fusarium et une performance agronomique, ont été enregistrées en vue d'être utilisées dans l'Est du Canada. Trois nouvelles variétés d'orge brassicole à deux rangs et quatre nouvelles variétés d'orge à grains nus se sont révélées deux fois moins sensibles à la brûlure de l'épi causée par le fusarium et à la mycotoxine produite par le champignon que les autres catégories d'orge. Il s'agit là d'un progrès important qui favorise l'utilisation commerciale de l'orge brassicole. De telles améliorations aux cultivars aident à assurer la sécurité du système alimentaire.

Recherche sur le bétail

Un autre élément essentiel de la sécurité alimentaire consiste à minimiser le risque d'exposition du bétail et de la volaille aux maladies sans restreindre les échanges commerciaux. S'employer à réaliser cet objectif était l'une des priorités de recherche en 2004-2005. Les scientifiques d'AAC ont étudié les facteurs de risque de la transmission possible de la fièvre catarrhale du mouton à partir de bovins d'engraissement importés des États-Unis. Avant les recherches, les bovins d'engraissement ne pouvaient être importés que de 11 États américains et uniquement durant les mois d'hiver. L'ACIA a utilisé les résultats d'AAC pour appuyer une modification à la législation relative à l'importation de manière à autoriser l'importation de bovins d'engraissement en provenance de 35 États américains, et ce, 12 mois par année.

Les chercheurs du Ministère contribuent notamment aux systèmes de production durable du bétail en mettant à la disposition des éleveurs des outils nouveaux et novateurs. Grâce à la recherche, le produit réduisant la météorisation chez les animaux, *Alphasure*, qui est ajoutée à l'eau consommée par les bovins, est maintenant disponible sur le marché canadien. Les bovins peuvent dorénavant brouter dans des pâturages de luzerne à haut rendement sans risque de météorisation. Plus de 500 éleveurs (10 p. 100) ont adopté cette technologie.

Les producteurs de porc peuvent économiser et mieux protéger l'environnement en exerçant un contrôle serré de l'alimentation des animaux. Les chercheurs d'AAC s'affairent à définir des exigences spécifiques pour l'alimentation des porcs qui permettront d'optimiser le rendement tout en diminuant l'excrétion de sous-produits indésirables. En optimisant la densité des éléments nutritifs, le coût des aliments du bétail baissera énormément ainsi que les niveaux d'excrétion d'azote et de phosphore par les porcs. Le mélange des aliments représente une technique nouvelle et prometteuse pour simplifier les programmes complexes d'engraissement qui sont maintenant largement répandus dans l'industrie porcine.

Les mesures de salubrité des aliments à la ferme sont essentielles à la protection de l'approvisionnement alimentaire du Canada. En 2004-2005, les scientifiques d'AAC ont poursuivi leurs recherches en vue d'améliorer les systèmes de gestion des parcs d'engraissement afin de réduire la possibilité de propagation de la bactérie d'origine alimentaire *E.coli O157:H7* chez les animaux des parcs d'engraissement. Les scientifiques d'AAC ont constaté que le conditionnement préalable des bovins et que la réduction du stress lié au transport avant l'arrivée aux parcs d'engraissement diminuaient la présence de la bactérie *E. coli* dans l'environnement due au bétail. Les animaux ayant effectué les trajets les plus longs et qui n'étaient pas adaptés à l'environnement des parcs d'engraissement sont ceux qui excrétaient les plus hauts niveaux de *E. coli O157:H7*.

De nouveaux produits carnés et laitiers font continuellement leur apparition sur le marché. En plus d'avoir une teneur élevée en éléments nutritifs favorables à la santé, ils pourraient être plus rentables pour les producteurs. Les scientifiques d'AAC ont fait énormément de progrès vers l'amélioration des niveaux d'acide linoléique conjugué (ALC) dans le bœuf. L'ALC est un acide aminé essentiel que le corps humain est incapable de produire lui-même. Il comporte plusieurs avantages, notamment celui d'aider à réduire le taux de cholestérol. Une alimentation riche en graines de tournesol et en orge a permis d'augmenter la teneur en ALC du bœuf de 94 p. 100 tandis que la teneur en acide vaccénique, un précurseur de l'ALC, a augmenté de 394 p. 100. Ce précurseur peut être transformé en ALC chez l'humain.

Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) est un programme quinquennal doté d'un budget de 240 millions de dollars sur cinq ans, qui vise à positionner le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada de manière à saisir les nouveaux débouchés. Le PASCAA a été lancé en avril 2004 pour succéder au Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR), dont il conserve la formule innovatrice et coopérative de financement de projets aux niveaux national, multirégional et régional. Aux termes du PASCAA, l'exécution des projets s'effectue selon une approche innovatrice dirigée par l'industrie, à l'échelle nationale et régionale.

En 2004-2005, dans le cadre de deux appels d'offres distincts, le PASCAA a reçu 129 demandes. Au titre du premier appel d'offres, 40 projets ont été approuvés, ce qui représente un engagement total de 12 millions de dollars. À la suite du deuxième appel d'offres, 24 projets ont été approuvés, ce qui correspond à un engagement de 6,5 millions de dollars.

Les conseils sectoriels régionaux du PASCAA ont reçu 27,3 millions de dollars en subventions à titre d'allocation annuelle. De plus, les conseils ont approuvé 11 projets collectifs axés sur les résultats, soit un engagement de 4,2 millions de dollars.

Produits et procédés biologiques

En misant sur les forces traditionnelles du Canada dans le domaine de la sélection végétale et de la biologie végétale, le pays pourrait améliorer son classement mondial en matière de production agricole. Pour qu'à l'avenir le secteur puisse tirer parti des nouvelles possibilités, le Ministère intensifie ses activités de recherche portant sur les utilisations nouvelles et novatrices des produits agroalimentaires. Il oriente ses activités de recherche vers deux secteurs : *génomique et protéomique et nutraceutiques et aliments fonctionnels*.

Génomique et protéomique

La génomique est l'étude de tous les gènes d'un organisme vivant, tandis que la protéomique s'intéresse à la structure, à la fonction et à l'interaction des protéines. En 2004, AAC a élargi sa capacité en matière de recherche en protéomique en recrutant des scientifiques additionnels. Le Ministère a également commencé à élaborer un plan triennal à l'appui de l'initiative sur la génomique de la pomme de terre, qui permettra de mettre sur pied une équipe multidisciplinaire dans ce domaine non seulement au chapitre de la production de pommes de terre, mais aussi de la santé environnementale ainsi que de la salubrité et de la qualité des aliments.

En 2004, AAC, l'Université de l'Alberta et la province de l'Alberta ont signé une entente de recherche concertée qui a permis d'accroître l'expertise scientifique dans le domaine de la génomique des bovins de manière à créer une masse critique d'expertise.

Nutraceutiques et aliments fonctionnels

En 2004-2005, AAC, l'Hôpital général de Saint-Boniface et l'Université du Manitoba ont négocié une nouvelle entente de recherche concertée portant sur les aspects des composantes alimentaires favorisant la santé. Grâce à cette entente sans précédent, annoncée en mai 2005, des chercheurs d'AAC et du domaine médical travailleront côte à côte afin d'étudier les allégations santé attribuées à divers aliments. AAC investit 17 millions de dollars sur cinq ans dans ce nouveau programme de recherche, connu sous le nom de Centre national de recherches agroalimentaires en médecine (CNRAM). Six scientifiques du Ministère et 12 employés de soutien y travailleront. Cette équipe intégrée de chercheurs concentrera ses efforts sur les cultures produites dans l'Ouest canadien et aura pour objectif ultime de mettre au point des nutraceutiques et des aliments fonctionnels commercialement viables ainsi que des technologies qui profiteront à l'ensemble du secteur agricole et agroalimentaire tout en améliorant la santé des Canadiens.

Dans le cadre d'une nouvelle entente de recherche concertée, le Ministère, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et le Conseil national de recherches du Canada ont discuté d'activités de recherche conjointes menées en partenariat. Par suite de ces discussions, le Ministère prévoit injecter des fonds dans les laboratoires de l'Institut des sciences nutritionnelles et de la santé où travailleront 16 employés d'AAC. On a jeté les bases d'un modèle unique qui mettra à profit les forces de ces partenaires pour s'assurer que les composés bioactifs des produits agricoles du Canada atlantique sont découverts, évalués, modifiés et produits dans le respect de l'environnement et de façon économiquement viable.

Préparer l'avenir

Pour le gouvernement du Canada, la science, la recherche et le transfert technologique impliquent d'aider les producteurs et les transformateurs à s'adapter aux préférences, aux demandes et aux attentes changeantes des consommateurs. Pour atteindre ces objectifs, il faut examiner les priorités scientifiques.

Par conséquent, le Ministère a adopté une approche qui permettra de lancer la prochaine phase de sa stratégie scientifique. Elle prévoit une vaste consultation auprès des collectivités, des intervenants, des représentants de l'industrie, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des universités et des centres de recherches afin de cerner les priorités clés et de suggérer des stratégies pour optimiser les investissements d'AAC.

L'examen se fera en fonction des cinq principes de base suivants :

1. le Ministère continuera d'investir autant sinon plus d'argent dans les activités scientifiques à l'échelle nationale;
2. les activités de recherche et de développement se poursuivront généralement au même rythme dans toutes les provinces;
3. les projets scientifiques répondront aux besoins de l'industrie et tiendront compte des différences régionales;
4. les initiatives ministérielles seront intégrées aux activités de planification et de mise en œuvre de la R-D menées par les partenaires gouvernementaux, les universités et le secteur au Canada et à l'étranger;
5. les initiatives ministérielles se traduiront par une synergie parmi les chercheurs et par la création d'installations dernier cri.

RENOUVEAU

Il va de soi que le succès futur du secteur dépend de la poursuite des activités de développement et de commercialisation des nouveaux produits. En revanche, les progrès de la science et de la technologie exigent des producteurs qu'ils acquièrent de nouvelles compétences et un nouveau savoir. À vrai dire, les exploitations agricoles sont de plus en plus grandes et complexes et les producteurs doivent continuellement s'adapter pour demeurer à la fine pointe de la technologie. Le gouvernement s'efforce d'aider les producteurs à accéder aux compétences et aux connaissances dont ils ont besoin et à se perfectionner de manière à réussir dans l'économie du savoir du XXI[e] siècle.

Plus précisément, les programmes du renouveau du CSA incitent les producteurs à poursuivre leurs activités stratégiques de planification et de gestion et à acquérir continuellement des connaissances et de nouvelles compétences. On pense notamment à diverses initiatives qui ont pour objectif d'aider tous les producteurs, débutants ou établis, à évaluer leur situation et les options qui s'offrent à eux, et à obtenir les compétences et les ressources dont ils ont besoin. On veut ainsi augmenter le nombre de producteurs ayant accès aux services-conseils et qui profitent des occasions d'apprentissage. Les producteurs auront également de l'aide pour élaborer des plans d'affaires et de relève et tirer parti des possibilités qui leur permettront d'accroître la rentabilité de leurs exploitations.

Services-conseils

Pour les producteurs, il peut être vraiment utile de bénéficier de conseils éclairés sur la façon d'accroître leur rentabilité au moyen de nouveaux débouchés et d'activités à valeur ajoutée. Ainsi, des experts-conseils peuvent aider les producteurs à faire des choix éclairés en ce qui concerne d'autres sources de revenu. Les **services-conseils** sont offerts par l'entremise de deux programmes de renouveau : les Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (SCEAC) et le Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée (PEPVA).

Les **SCEAC** permettent aux producteurs admissibles de faire appel aux services de consultants pour évaluer leur situation financière, se fixer des objectifs et dresser des plans en vue d'atteindre ces objectifs, d'où une meilleure gestion de l'exploitation. Les SCEAC comportent deux volets : l'Évaluation de l'exploitation agricole (EEA), qui permet d'évaluer la

situation financière des exploitations et d'élaborer des plans d'action, et les Services spécialisés de planification d'entreprise (SSPE), qui aident à élaborer des plans d'affaires touchant divers domaines comme la relève, la comptabilité d'exercice, le développement de l'entreprise et la diversification.

Le **PEPVA** est offert aux agriculteurs qui envisagent l'expansion de leur entreprise ou la création d'une entreprise à valeur ajoutée. Grâce à ce service, l'agriculteur recevra de l'aide pour retenir les services d'un professionnel en planification d'entreprise qui évaluera la faisabilité du projet et élaborera un plan d'entreprise complet.

En mars 2004, le volet SSPE des SCEAC et le PEPVA ont été lancés dans la plupart des provinces (le volet EEA a été lancé en 2003). À la fin de 2004-2005, les trois services étaient offerts dans toutes les régions du Canada et plus de 2 000 producteurs s'étaient inscrits aux programmes.

Le renouveau a également favorisé la création d'outils utiles qui permettent aux producteurs de prendre des décisions éclairées au sujet de leurs activités commerciales. Les **Critères de réussite** en sont un bon exemple. Il s'agit d'un outil financier électronique avec lequel les producteurs peuvent comparer la performance financière de leur exploitation avec des exploitations semblables. Il est offert en ligne et sur CD-ROM. En 2004-2005, cet outil était toujours disponible et environ 8 000 CD-ROM ont été distribués sur demande.

Service de médiation en matière d'endettement agricole

Parfois, la situation financière des agriculteurs exige une aide de nature différente. Le **Service de médiation en matière d'endettement agricole (SMMEA)** est un programme prescrit par la loi, qui fournit aux agriculteurs insolvables et à leurs créanciers des services de médiation en vue de conclure un arrangement financier acceptable pour les deux parties. Ce service offre une solution de rechange privée, confidentielle et économique au processus de règlement des différends en matière d'insolvabilité devant les tribunaux.

Le SMMEA est en vigueur depuis le 1er avril 1998. Au 31 mars 2005, les agriculteurs avaient présenté 4 486 demandes, dont 558 en 2004-2005. En ce qui a trait à la satisfaction de la clientèle, sur un échantillon de 128 agriculteurs et créanciers choisis au hasard l'an dernier, 90 p. 100 se sont dit très satisfaits ou satisfaits du service dans son ensemble.

Perfectionnement des compétences

Le **perfectionnement des compétences** est une autre priorité du volet « Renouveau ». Les initiatives de renouveau aident les producteurs à devenir plus concurrentiels et plus rentables en évaluant les compétences et en offrant de la formation en gestion d'entreprise, en comptabilité et en gestion des ressources humaines et financières.

Le **Service canadien de développement des compétences en agriculture (SCDCA)** offre aux agriculteurs et à leurs conjoints une aide financière leur permettant de faire évaluer leurs compétences et d'obtenir une formation en vue d'exploiter de nouvelles possibilités à la ferme ou à l'extérieur de la ferme. Le SCDCA vise les producteurs et leurs conjoints qui disposent d'un revenu familial net de 45 000 $ ou moins.

Les modalités du SCDCA ont été finalisées en 2004-2005; le programme a d'abord été lancé à l'Île-du-Prince-Édouard en février 2005. Le SCDCA est un programme fédéral-provincial qui sera administré par différents agents d'exécution (p. ex. gouvernements provinciaux, tierces parties, Ressources humaines et Développement des compétences Canada). Le programme devrait être offert dans toutes les provinces et tous les territoires à compter de 2005-2006.

Le **Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole** s'emploie à produire et à diffuser de l'information de pointe sur la gestion agricole. Un montant de 12,5 millions de dollars sera versé au Conseil sur cinq ans. En 2004-2005, les réalisations du Conseil ont été les suivantes :

- publication d'outils novateurs de gestion d'entreprise agricole et d'information ainsi que d'outils de planification comme des articles sur la gestion de l'exploitation et la planification de la relève et des données sur les agriculteurs débutants;
- organisation de la conférence sur l'excellence en agriculture visant à fournir de l'information aux producteurs;
- création et lancement d'un centre d'apprentissage virtuel au moyen d'une base de données sur les cours en agriculture, de séminaires AgriSuccès et d'une base de données sur les bourses d'études. La liste des établissements et des cours offerts est disponible sur le site Web suivant : http://farmcentre.com/francais/learningcentre_f.htm. Ce site reçoit environ 12 000 visites (nombre de fois où les gens consultent ces pages) par mois, ce qui en fait l'un des préférés des clients de l'organisation.

Le programme **4-H** contribue aux objectifs de renouveau en établissant une base solide de compétences et de connaissances chez les jeunes du milieu rural, dont bon nombre feront partie de la prochaine génération d'agriculteurs. Il est doté d'un budget de 2,4 millions de dollars sur quatre ans. Voici quelques réalisations de l'exercice 2004-2005 :

- quatre conférences nationales sur la carrière, la citoyenneté et le bénévolat ont attiré plus de 175 membres des 4-H. Plus de 90 p. 100 d'entre eux considèrent que les objectifs de la conférence ont été atteints;
- dans le cadre du Programme sur les possibilités de renouveau, huit projets ont été financés en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et en Nouvelle-Écosse et ont atteint leurs objectifs;
- le Réseau national de ressources a permis à plus de 30 000 membres et à 9 000 dirigeants des 4-H de tirer parti du réseau et des ressources communes en matière de projets et de développement du leadership;
- des projets propres aux provinces ont atteint leurs objectifs;
- on a mis la dernière main à l'élaboration d'un plan stratégique, et les administrateurs du Conseil canadien des 4-H l'ont accepté.

QUESTIONS INTERNATIONALES

Le Canada est tributaire des échanges commerciaux et le secteur agricole et agroalimentaire représente une partie importante des activités canadiennes d'exportation. Le Canada exporte vers plus de 180 pays des produits agricoles et alimentaires et des produits de la mer dont la valeur s'élève à près de 31 milliards de dollars chaque année. Le gouvernement du Canada est déterminé à augmenter sa part de marché en faisant la promotion du Canada à titre de chef de file mondial de l'approvisionnement de produits novateurs, sains et de qualité supérieure, fabriqués dans le respect de l'environnement. Faire des produits agricoles canadiens un gage d'excellence sur la scène mondiale augmentera non seulement les débouchés pour les producteurs, mais contribuera à leur rentabilité à court et à long terme.

Le Ministère aide également les nouvelles industries de produits à valeur ajoutée et encourage ainsi la création d'emplois et l'investissement dans les collectivités canadiennes. AAC investit dans des activités de recherche qui favorisent une meilleure utilisation des terres et il contribue au financement de programmes efficaces de salubrité des aliments à la ferme.

Les initiatives internationales visent à concrétiser deux grandes priorités : (1) faire reconnaître nos produits et conquérir des marchés en intensifiant les efforts de commercialisation et en créant des partenariats plus dynamiques; (2) accroître le développement international en tissant des liens qui favorisent la réalisation des objectifs en matière de politique commerciale et de développement des marchés.

Faire reconnaître nos produits et conquérir des marchés

Il arrive très souvent que les réussites du secteur canadien au pays trouvent leur écho dans d'autres pays et que les défis et débouchés sur les marchés étrangers influencent les décisions prises au Canada. Nous devons, en premier lieu, disposer des bons ou des meilleurs produits; le défi consiste alors à faire sorte que ces produits se distinguent sur un marché international saturé et exigeant.

AAC s'emploie à assurer la mise en œuvre réussie de la stratégie de promotion de l'image e marque du Canada sur les marchés internationaux, qui misera sur l'image positive du pays à l'échelle mondiale et cherchera à informer les consommateurs sur les produits canadiens et à gagner leur confiance. En faisant fond sur le CSA, les activités du Ministère permettront au Canada d'acquérir une réputation de fournisseur fiable de produits sains et de grande qualité dans le monde entier. Pour y arriver, il faudra donner un caractère commun aux interventions de l'industrie, créer des outils pour aider le secteur dans ses activités de développement des marchés et adopter des messages communs pour promouvoir l'image de marque. Ces messages seront intégrés aux activités de commercialisation des intervenants.

Au cours de la dernière année, AAC a collaboré étroitement avec les dirigeants de l'industrie et les représentants provinciaux pour élaborer une promesse de marque fondée sur la recherche afin d'axer les efforts de tous les participants du secteur de l'agriculture, de l'alimentation et des produits de la mer sur la commercialisation uniforme de leurs produits. En assurant une

meilleure cohérence et une planification stratégique des activités de commercialisation du secteur dans son ensemble, nous pourrons rehausser les forces de l'industrie canadienne et de ses travailleurs ainsi que la perception des consommateurs à l'endroit du pays proprement dit tout en contribuant à la reconnaissance de la technologie, des services et des denrées agroalimentaires produites au Canada, et en stimulant la demande pour ces produits.

En plus de mieux harmoniser les approches de commercialisation externes, la promesse de marque assure une orientation interne pour l'ensemble du secteur, à l'échelle de la chaîne de valeur et des gouvernements. On décidera ainsi des mesures à prendre (p. ex. améliorer des systèmes particuliers ou l'infrastructure) pour faire en sorte que le secteur canadien de l'agriculture, de l'alimentation et des produits de la mer puisse toujours répondre aux attentes d'excellence que les consommateurs des marchés internationaux associent au Canada.

La stratégie de promotion de l'image de marque du Canada est une initiative à long terme qui se déroulera sur plusieurs années. Toutefois, en 2004-2005, elle a énormément progressé dans le cadre du partenariat avec les gouvernements provinciaux, l'industrie et les autres ministères fédéraux. Plus particulièrement :

- les recherches sur les principaux marchés (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Mexique, Singapour, Corée) se sont poursuivies;
- le Groupe de travail sur la promotion de l'image de marque à l'échelle internationale a été mis sur pied à titre d'organisme consultatif;
- une évaluation des « outils » de commercialisation a été réalisée;
- une évaluation des foires commerciales a été entreprise;
- un contrat a été attribué dans le cadre d'un projet de création d'« outils » et des options de positionnement des produits ont été élaborées en vue d'être mises à l'essai sur les principaux marchés;
- la promesse de marque a été ébauchée avec l'aide de l'industrie et des provinces, et des consultations ont été menées auprès des intervenants.

AAC a aussi lancé un large éventail d'activités afin de promouvoir le Canada et les produits canadiens sur les principaux marchés mondiaux et d'aider l'industrie dans ses activités de développement des marchés sur la scène internationale.

Une autre des grandes priorités consiste à s'assurer que les investisseurs potentiels sont conscients des **possibilités d'investissement au Canada**. À cette fin, AAC a réalisé de nombreuses activités promotionnelles. Il a notamment organisé des visites d'entreprises et a participé à des foires commerciales internationales comme le SIAL Paris, VitaFoods, Bio (Orlando), ISM (Cologne) et IFE (Londres). Ce genre d'activités devrait mieux faire connaître le Canada en tant que lieu d'investissement dans le secteur et agricole et agroalimentaire. Cette reconnaissance accrue devrait se traduire par un changement dans le volume et la valeur de l'investissement canadien et étranger dans le secteur agricole et agroalimentaire du Canada tant au plan du marché et de la province que du territoire d'origine. Afin d'optimiser leur efficacité, les activités de promotion de l'investissement sont coordonnées avec les missions du Canada à l'étranger et Commerce international Canada (CICan).

Pour soutenir l'avantage concurrentiel du Canada, des initiatives stratégiques de promotion et de défense des intérêts canadiens ont démontré que l'industrie pouvait répondre aux demandes du marché en permettant aux secteurs nouveaux et en émergence de s'emparer des débouchés. Plus particulièrement, AAC :

- a mis l'accent sur les débouchés à valeur ajoutée et la promotion de l'image de marque;
- s'est attaqué aux obstacles au commerce et aux problèmes d'accès aux marchés (p. ex. ESB, élargissement de l'Union européenne, mise en œuvre d'un accord sur les vins et les spiritueux avec l'UE, accession de la Russie à l'OMC);
- a facilité des alliances stratégiques avec l'industrie.

Dans le cadre de ces initiatives, un large éventail d'activités ont eu lieu au Canada et à l'étranger. Par exemple, les foires commerciales, les missions et les séminaires ont permis de mieux faire connaître les produits canadiens. Les sondages effectués à la suite des activités et l'interaction avec les clients canadiens démontrent que les efforts de commercialisation et d'investissement d'AAC recueillent un appui favorable. De plus, les clients de l'industrie acceptent bien l'approche adoptée par Équipe Canada et les activités de promotion de l'image de marque. Le succès réside principalement dans le fait que les efforts déployés en matière d'investissement, de développement des marchés et de promotion de l'image de marque sont hautement coordonnés.

L'augmentation des services destinés aux exportateurs de l'industrie canadienne retient aussi beaucoup l'attention aux termes de cette priorité. Ainsi, en 2004-2005, plus de 80 colloques et séances d'information ont eu lieu à l'échelle du pays sur divers sujets, notamment sur les débouchés, les tendances et les lignes directrices génériques sur l'exportation ainsi que des séances d'information sur la nouvelle réglementation adoptée par les États-Unis relativement aux importations et aux activités à la frontière.

L'analyse comparative entreprise au cours de l'exercice précédent s'est poursuivie. Elle porte sur les services et les lacunes qui existent en matière d'information pour les entreprises d'exportation de produits agroalimentaires et de produits de la mer. Il a été confirmé que le site Web du Service d'exportation agroalimentaire a reçu plus de 2 millions de visiteurs au cours du dernier exercice, ce qui en fait l'outil préféré des utilisateurs. Selon les données recueillies, les clients sont demeurés sur le site plus de 14 minutes en moyenne à la recherche d'information commerciale, de statistiques, de règlements étrangers, de tendances commerciales et d'activités sectorielles.

Le Ministère a étendu son rayonnement auprès des exportateurs actuels et éventuels de produits agroalimentaires en devenant un partenaire actif de Commerce international Canada et du Délégué commercial virtuel. Ainsi, les clients du Ministère ont accès aux délégués commerciaux en poste à l'étranger, et les services et personnes-ressources du Ministère sont disponibles par l'intermédiaire de ce centre d'information additionnel.

Le Ministère collabore avec les clients afin d'améliorer les stratégies à long terme du Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) destinées au secteur. Le PICAA appuie les initiatives de l'industrie qui permettent au Canada d'acquérir une reconnaissance internationale en tant que chef de file en matière d'approvisionnement de produits agricoles et agroalimentaires, de boissons et de produits de la mer sains, novateurs et de qualité supérieure, qui répondent aux demandes d'un marché mondial fortement segmenté. Le PICAA appuie également des initiatives qui ont pour but d'accroître l'accès de l'industrie canadienne aux marchés étrangers de manière à exploiter au maximum les avantages découlant de la réputation du Canada.

En 2004-2005, le PICAA a approuvé 36 stratégies internationales à long terme totalisant 22,2 millions de dollars. De plus, le PICAA a attribué 7,14 millions de dollars pour financer 29 projets à court terme ayant pour but d'aider l'industrie à produire des résultats à court terme correspondant aux objectifs du PICAA.

De nombreuses activités ont été couronnées de succès en 2004-2005. Voici des exemples de résultats produits par l'industrie avec l'aide des fonds du PICAA :

- grâce aux efforts de promotion de l'Association canadienne de l'industrie du bétail et de la génétique, la Chine a signé deux protocoles visant à rouvrir son marché aux importations de semence et d'embryons de bovins;
- le Conseil canadien du canola a augmenté ses ventes de canola de 10 p. 100 aux États-Unis en mettant l'accent sur les caractéristiques santé du produit;
- l'Association des vignerons du Canada a réussi à obtenir un accès plus large à l'UE pour les vins de glace canadiens; les établissements vinicoles de la Colombie-Britannique et de l'Ontario ont obtenu des normes d'autocertification de l'UE.

Accroître le développement international

Rattacher les activités de développement international, financées par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et d'autres organismes de développement, aux objectifs du CSA constitue un aspect fondamental de l'établissement de liens commerciaux. Grâce à ces liens, les positions du Canada lors des séances de négociation sur l'agriculture et d'autres forums multilatéraux devraient recueillir un appui plus grand de la part des partenaires internationaux. Plus particulièrement, en 2004-2005 :

- AAC a mis la dernière main à sa Stratégie de développement international en novembre 2004, en précisant comment les activités de développement international appuient les objectifs du CSA;
- un accord a été conclu avec l'ACDI en vue de créer des modules sur le renforcement des capacités pour les pays en développement. On prépare ainsi le terrain à l'établissement de relations avec ces pays, ce qui favorise l'objectif clé du CSA de conquérir des marchés à long terme;
- le Ministère a commencé à élaborer un document sur la productivité agricole canadienne en tant que ressource globale, qui vise à faire reconnaître la productivité agricole canadienne à l'échelle internationale et à contribuer ainsi à l'objectif du CSA de faire reconnaître nos produits et de conquérir des marchés.

Depuis son élaboration, la Stratégie de développement international a été communiquée aux intervenants nationaux et internationaux et continue d'orienter le travail du groupe de développement international d'AAC.

Pour ce qui est du renforcement des capacités, trois modules de formation financés par l'ACDI sont en cours d'élaboration et font appel à des études de cas provenant de régions précises : *le module de la salubrité des aliments* utilise des études de cas de l'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord; *le module de la gestion des risques de l'entreprise* s'appuie sur des études de cas de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie et de l'Europe de l'Est; *le module de la viabilité de l'environnement* utilise des études de cas de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ces modules servent à la formation des décideurs, des agriculteurs, des équipes de mise en œuvre et des responsables de l'inspection des aliments.

La recherche et l'analyse se poursuivent dans le but de fournir de l'information générale aux représentants du Ministère qui participent à des activités internationales. De plus, à l'occasion des Journées internationales à Halifax, le CSA et la Stratégie de développement international d'AAC ont été présentés aux pays prioritaires, aux principaux représentants de divers pays à la Banque mondiale, à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à la communauté du développement international.

Une autre responsabilité liée au développement international consiste à **établir des partenariats avec des organismes de développement pour des projets internationaux d'assistance technique sur les principaux marchés en émergence**. Pour que les pays en développement puissent exploiter leur plein potentiel, l'expertise et l'expérience de pays comme le Canada peuvent être inestimables. En plus des activités menées avec l'ACDI, le groupe du développement international d'AAC coopère avec la Banque mondiale et la FAO afin de coordonner l'aide et de collaborer sur les marchés en émergence dans les pays de l'Asie, de l'Afrique et des Amériques. Au cours de deux visites à Washington, des consultations avec la Banque mondiale ont permis de nouer de solides relations en vue d'établir des partenariats pour des projets en Asie et en Afrique.

Dans le cadre d'un autre effort concerté avec l'ACDI en 2004-2005, cette dernière a versé 40 millions de dollars à AAC pour gérer le Projet des petits exploitants agricoles sur les marchés mondiaux et la phase II du Projet de développement durable en agriculture, qui composent tous deux le Programme de développement agricole Chine-Canada. Le programme prévoit des partenariats avec plus de 10 ministères chinois clés, des représentants de l'industrie, des instituts de recherche et des universités. Deux projets financés par l'ACDI et exécutés par AAC font appel aux services de la Banque mondiale pour renforcer les capacités et offrir une assistance technique à la Chine dans les secteurs prioritaires du CSA. Les projets réalisés en Chine sont maintenant bien entamés. Quelques activités ont été complétées, notamment la formation de plus de 400 représentants chinois durant des ateliers et des séminaires tenus en Chine. De plus, plusieurs accords, notamment sur la réouverture des marchés chinois à la semence et aux embryons de bovins en octobre 2004, illustrent les relations plus étroites que nous entretenons avec la Chine.

Dans le cadre d'autres activités d'aide au développement international auxquelles participe AAC, des projets ont été ciblés pour plusieurs pays, des projets additionnels sont prévus et certains, notamment en Algérie, sont déjà en cours. En outre, en collaboration avec l'ACDI et CICan, des missions d'évaluation des besoins ont été mises sur pied dans cinq pays prioritaires et permettent de déterminer les possibilités de développement international qui pourraient bénéficier de l'aide d'AAC.

Conclusion

Le résultat stratégique « Innovations propices à la croissance » aide le secteur à être plus concurrentiel et prospère. L'industrie travaille plus fort, plus intelligemment et plus vite. Les exportations canadiennes sont en hausse; pourtant, à l'échelle mondiale, la croissance est à peine commencée.

Grâce au renforcement des capacités et à l'assistance technique, les efforts de développement international d'AAC permettent de créer des alliances et des partenariats plus solides avec les économies en développement et en transition. Au moyen de ces alliances, le Canada recueillera de nouveaux appuis sur les enjeux d'importance sur la scène mondiale.

Développement rural

Introduction

Le Canada rural joue un rôle de premier plan dans l'économie canadienne. Environ un tiers de la population canadienne vit dans des collectivités rurales et éloignées, réparties sur une superficie représentant 95 p. 100 de notre territoire. L'économie des régions rurales et éloignées du pays repose surtout sur les ressources naturelles, qui génèrent environ 15 p. 100 du produit intérieur brut et 40 p. 100 des exportations du pays.

Le Canada rural doit relever de nombreux défis. La mondialisation, l'empiétement des centres urbains sur les régions rurales, la concentration de la population dans les centres urbains, la difficulté de conserver l'assiette fiscale nécessaire aux investissements dans l'infrastructure sociale et matérielle et la prestation des services sociaux sont autant de facteurs qui exercent des pressions sur les collectivités rurales et remettent en cause leurs moyens de subsistance.

Le gouvernement du Canada comprend le milieu rural et s'efforce d'aider les collectivités et les citoyens de ces régions à tirer leur épingle du jeu. Le Secrétariat rural, par l'entremise du Partenariat rural canadien, dirige et coordonne les activités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et des programmes ruraux (au moyen d'initiatives de partenariats entre les ministères et les organismes fédéraux, les autres ordres de gouvernement et les intervenants du milieu rural).

Par l'entremise de partenariats, de réseaux et de forums de discussion avec les citoyens et les organismes communautaires ruraux, le Secrétariat rural a permis aux collectivités du milieu de mieux se faire entendre et de communiquer leurs points de vue à d'autres ministères fédéraux de manière à influer sur les politiques. Le Secrétariat a également amélioré la collaboration avec les provinces et les territoires, en plus d'acquérir de nouvelles données et connaissances sur le développement rural à l'intention des Canadiens des régions rurales, de leurs collectivités et des gouvernements.

Grâce à ces initiatives de partenariat, le Secrétariat rural a beaucoup contribué à élargir les possibilités offertes aux Canadiens des régions rurales et à leurs collectivités. Les progrès réalisés en 2004-2005 par rapport à nos engagements sont décrits ci-dessous.

Permettre aux citoyens ruraux de mieux se faire entendre par le truchement de conférences, de tables rondes, de forums de discussion et d'autres activités de sensibilisation

L'opinion des Canadiens ruraux demeure le point central de toute l'initiative rurale du gouvernement du Canada. Au cours de l'exercice 2004-2005, le Secrétariat rural a organisé un total de 13 forums de discussion. Ces activités ont permis de réunir des citoyens ruraux pour échanger des idées et des exemples de réussite avec leurs concitoyens et le gouvernement. Dans le cadre de ces forums, les participants pouvaient faire part de leurs préoccupations et tirer des leçons applicables au sein de leurs collectivités; ils étaient ainsi outillés pour amorcer un changement à l'échelle locale.

La troisième Conférence rurale nationale, qui a eu lieu en octobre à Red Deer (Alberta), a été l'événement marquant du Dialogue rural au cours de la dernière année. La Conférence a réuni quelque 300 Canadiens ruraux désireux de partager leur vision du Canada dans son ensemble et de leurs collectivités en particulier.

Les activités du Dialogue de 2004-2005 ont permis aux citoyens des régions rurales de prendre conscience de la nécessité de se prendre en main et de renforcer leur capacité en misant sur la gestion des biens et en faisant appel aux dirigeants et aux jeunes pour trouver des solutions locales à leurs problèmes. Les Canadiens ruraux ont également insisté sur l'importance de la collaboration entre tous les ordres de gouvernement afin d'offrir aux collectivités les outils (recherche, information, programmes, etc.) qui leur permettront de planifier et de mettre en œuvre leur vision. Ces conclusions ont été largement communiquées aux participants et à tous les niveaux du gouvernement fédéral.

Faire des recherches et des analyses qui produiront des données empiriques permettant aux gouvernements et aux collectivités rurales de prendre des décisions plus éclairées

Afin de répondre aux besoins d'information des Canadiens des régions rurales et éloignées, le Secrétariat a entrepris de concevoir un outil qui fournira des renseignements de base sur le Canada rural : la base de données sur les collectivités. Cette base de données a pour but de fournir aux collectivités et aux gouvernements des données cohérentes, fiables et accessibles sur les facteurs économiques et démographiques à l'échelle de la collectivité. Elle sera accessible sur le Web et offrira un jeu de données complémentaires à l'information déjà fournie par chaque province et territoire.

En 2004-2005, 17 projets de recherche régionaux ont également été réalisés. Ils ont été menés dans différentes provinces et ont porté sur l'immigration, la démographie, la santé et d'autres sujets d'intérêt pour les collectivités rurales. Différents rapports publiés et distribués aux intervenants font état des résultats de recherche.

Le Service canadien de l'information rural (SCIR) diffuse les résultats de recherche du Secrétariat, fournit des liens vers des services d'information et des trousses d'information personnalisées sur des sujets précis. Grâce à ce service, le SCIR permet aux citoyens et aux autres intervenants d'accéder à l'information et aux résultats de recherche portant sur les régions rurales. Les intervenants du milieu rural peuvent utiliser les données fournies par le SCIR pour acquérir une compréhension commune des défis que doivent relever les collectivités rurales et des possibilités qui ont été couronnées de succès ou sont exploitées dans d'autres collectivités.

En 2004-2005, on a amélioré et modifié le site Web du Regroupement des services aux collectivités rurales et éloignées. Le site Web est ainsi devenu plus convivial en facilitant les recherches sur le site et l'extraction de données détaillées. Il a enregistré plus de 320 000 visites et a permis au personnel de répondre à plus de 550 demandes de renseignements envoyées par le biais du site. En plus du format électronique, plus de 1,6 million d'exemplaires de 231 produits d'information ont été distribués, notamment le Répertoire de poche des programmes et services ruraux.

Améliorer la capacité de développement du Canada rural grâce à un programme de contribution qui analysera et évaluera les initiatives de développement rural

Pour permettre aux citoyens ruraux d'accéder plus facilement aux outils dont ils ont besoin pour favoriser le développement de leurs collectivités, le Secrétariat rural a commencé à mettre à l'essai certains modèles de développement des collectivités rurales. Ces modèles ont été utilisés avec succès dans une partie du pays et des recherches sont en cours pour voir s'ils peuvent être appliqués dans d'autres régions.

Les résultats de ces essais seront au cœur des données qui seront mises à la disposition des collectivités rurales; ces dernières pourront s'en inspirer pour renforcer leur capacité et tirer des leçons à partir des solutions qui ont fonctionné dans d'autres collectivités. Ces données permettront au gouvernement de prendre des décisions éclairées en matière d'orientation stratégique, de programmes et de services pour les collectivités rurales, éloignées et du Nord. En 2004-2005, huit nouveaux modèles ont été retenus pour être mis à l'essai dans 24 collectivités rurales différentes.

Influer sur les politiques, les programmes et les services gouvernementaux afin d'améliorer les possibilités et d'atténuer les obstacles au développement rural

Presque toutes les questions traitées par le gouvernement du Canada comportent un élément rural sur une forme ou sous une autre, qui a une incidence plus ou moins grande sur les collectivités rurales du pays. Le Secrétariat rural et le Partenariat rural canadien continuent, grâce à la lentille rurale, à attirer l'attention des autres ministères et organismes sur les répercussions rurales des politiques et des services gouvernementaux. Au cours de l'exercice 2004-2005, 160 mémoires au Cabinet différents ont fait l'objet d'un examen et le ministre a reçu des avis sur les 60 mémoires qui traitaient d'importantes questions rurales.

Afin d'aplanir davantage les obstacles au développement rural, un nouveau Réseau des politiques et de la recherche pour le développement rural a été mis sur pied en 2004-2005 à titre de centre de référence fédéral sur les politiques et la recherche sur le Canada rural et ses collectivités. Par le truchement du réseau, le Secrétariat rural invitera les responsables de l'élaboration des politiques du gouvernement fédéral à participer à des discussions sur des sujets d'importance pour les Canadiens ruraux.

Enfin, les activités d'élaboration des politiques ont aussi favorisé la progression du Cadre national de collaboration sur la ruralité (CNCR) en collaboration avec les représentants fédéraux-provinciaux-territoriaux (FPT). Le Cadre devrait être prêt en 2005-2006.

Développement des coopératives

Introduction

Les coopératives sont des entreprises à propriété collective qui favorisent l'autonomie des individus et développent leurs qualités de leader tout en contribuant à la cohésion sociale, au développement de l'économie locale et à la création d'emplois. Avec le temps, le modèle de coopérative a fait ses preuves auprès des collectivités dans des domaines aussi diversifiés que le logement, l'agriculture, le développement de l'Arctique et la prestation de services financiers. Depuis 130 ans, les coopératives jouent un rôle important dans le développement social et économique au Canada.

Le gouvernement du Canada reconnaît l'apport précieux des coopératives dans la société canadienne et il a donc créé en 1987 le Secrétariat aux coopératives pour servir de point de liaison entre les coopératives et le gouvernement fédéral. Le Secrétariat travaille en étroite collaboration avec les ministères fédéraux et provinciaux pour mettre en évidence et faire valoir le modèle coopératif comme moyen de relever des défis stratégiques. Le Secrétariat encourage aussi la recherche, recueille des données et produit une série de publications sur les coopératives.

Même si les coopératives peuvent répondre aux nouvelles priorités stratégiques, elles font face à un certain nombre de difficultés, par exemple : l'option de coopérative est mal connue, les ressources techniques sont limitées pour les personnes qui veulent démarrer une coopérative et l'accès au capital est difficile.

Pour résoudre ces difficultés, le Secrétariat aux coopératives a lancé, en 2003, l'Initiative de développement coopératif (IDC), un programme quinquennal destiné à aider ceux qui souhaitent créer des coopératives (volet Services-conseils) et faire de la recherche et mettre à l'essai de nouvelles applications du modèle coopératif (volet Innovation et Recherche).

Les progrès accomplis en 2004-2005 par rapport à nos engagements sont exposés ci-après.

Améliorer la capacité de développement pour les coopératives grâce à l'Initiative de développement coopératif (IDC)

Par le biais des Services-conseils de l'IDC, le Secrétariat aux coopératives a collaboré en 2004–2005 avec des partenaires du secteur des coopératives à la mise en place d'un réseau d'experts en développement coopératif qui aide les personnes désireuses de créer de nouvelles coopératives ou de renforcer celles qui existent déjà. Grâce à ce travail de collaboration, 50 nouvelles coopératives ont été crées en 2004-2005 et 100 autres ont bénéficié d'une aide à leur développement.

En outre, dans le cadre du volet Innovation et Recherche, le Secrétariat a approuvé 69 nouveaux projets de coopératives qui se consacreront à la recherche ou à la mise à l'essai de nouvelles applications du modèle coopératif.

Voir à ce que les besoins du secteur des coopératives soient pris en considération par le gouvernement fédéral, principalement dans l'élaboration de politiques, programmes et dispositions législatives

Le Secrétariat aux coopératives dirige les travaux du Comité interministériel sur les coopératives. Ce comité veille à ce que les besoins du secteur des coopératives soient pris en considération par les ministères fédéraux. Au cours de l'année écoulée, ce comité a tenu plusieurs réunions pour examiner des façons d'étendre l'application du modèle coopératif et pour trouver de nouveaux moyens de cerner les priorités du secteur et d'y répondre.

En 2004-2005, le Secrétariat a joué un rôle actif auprès des organismes de développement régionaux et du Réseau pancanadien des sociétés d'aide au développement des collectivités. Cette collaboration a

donné lieu à l'instauration d'un programme pilote de formation sur le développement des coopératives pour le personnel des sociétés d'aide au développement des collectivités de la Colombie-Britannique, et les Sociétés d'aide au développement des collectivités ont accepté de participer en tant qu'initiatrices de projets d'innovation et de recherche.

En outre, le Secrétariat aux coopératives travaille en collaboration avec plusieurs ministères et organismes fédéraux à un certain nombre d'initiatives et de stratégies, notamment l'initiative sur l'économie sociale, l'intégration des immigrants et le développement des collectivités autochtones. Le Secrétariat a aussi travaillé en collaboration avec le ministère des Finances du Canada pour répondre aux besoins en capitaux des coopératives avec l'instauration de mesures fiscales.

Informer les intervenants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et le grand public canadien sur le rôle et le potentiel des coopératives dans la contribution au développement économique et social

Au cours de l'année 2004-2005, le Secrétariat aux coopératives a organisé la Conférence annuelle fédérale-provinciale-territoriale des hauts fonctionnaires responsables des coopératives, qui s'est tenue à Ottawa. Ces hauts fonctionnaires entretiennent un réseau de communication permanente tout au long de l'année pour mieux faire comprendre les questions à facettes multiples. En organisant cette conférence, le Secrétariat a encouragé l'échange d'information sur la législation, les programmes et les pratiques exemplaires qui guideront les décisions à venir.

En outre, le Secrétariat a contribué à mieux faire connaître le modèle coopératif auprès de divers intervenants grâce aux nombreuses réunions et conférences qui ont été organisées pour faire ressortir les avantages du modèle pour l'économie sociale.

Favoriser et faciliter les rapports entre les organisations coopératives et le gouvernement du Canada

En 2004-2005, le Secrétariat aux coopératives a organisé un forum national sur les coopératives autochtones et il a participé à la conférence internationale sur les services de santé. Le Secrétariat aux coopératives a également travaillé avec d'autres ministères fédéraux et des organisations du secteur des coopératives à la préparation de stratégies destinées à répondre aux priorités fédérales (c.-à-d., le développement des collectivités autochtones, les services de santé, l'immigration, etc.).

Le Secrétariat a aussi collaboré avec des organisations nationales et régionales du secteur des coopératives à la gestion et à la prestation de services-conseils dans le cadre de l'IDC. Cet exercice a donné lieu à une affectation stratégique de ressources et à une aide accrue aux particuliers et aux collectivités désireux de former de nouvelles coopératives ou de renforcer celles qui existent déjà.

Développer et diffuser l'information et les connaissances nouvelles ainsi que les nouveaux outils qui aideront les coopératives et les gouvernements à prendre des décisions éclairées

Le Secrétariat aux coopératives appuie la recherche qui met en lumière des pratiques exemplaires pour les coopératives. Il utilise son site Web pour communiquer les nouvelles informations et faire connaître les nouveaux outils, et fournir un lien avec les partenaires du gouvernement et du secteur des coopératives. Des publications, des guides et du matériel promotionnel sont distribués par l'entremise de divers réseaux.

Au cours de l'année 2004-2005, le Secrétariat aux coopératives a travaillé avec le secteur des coopératives à la diffusion de l'information et d'outils produits dans le cadre du projet « Développer les atouts de la communauté », financé par l'intermédiaire de l'Initiative sur le secteur bénévole.

De plus, une stratégie de recherche a été mise en œuvre, notamment une analyse des travaux de recherche récemment complétés, une analyse des lacunes en recherche et le recensement de projets éventuels. Quatre nouveaux rapports de recherche coopérative ont été affichés sur le Web à la suite de cet exercice.

Pendant l'année écoulée, on a amélioré la base de données des coopératives pour y inclure des données historiques qui rehausseront l'exactitude de l'information. Les renseignements produits à partir de la base de données en 2004-2005 ont été utilisés par des professeurs d'université, des associations nationales et provinciales de coopératives ainsi que par les gouvernements fédéral et provinciaux. L'information a été utilisée pour des rapports de recherches, des statistiques, des activités de formation, des discours, des exposés, des articles de journaux, de la littérature promotionnelle ainsi que pour mettre en valeur et mieux faire connaître le secteur des coopératives auprès du public.

Grâce à la coopération et à la coordination des activités avec les gouvernements provinciaux et territoriaux au cours de l'exercice financier écoulé, le Secrétariat aux coopératives a été en mesure de produire un répertoire de données fédérales-provinciales-territoriales et de publier un rapport sur l'évaluation des besoins des utilisateurs.

Organismes relevant du Parlement par l'entremise d'AAC

Introduction

Il existe deux organismes qui relèvent du Parlement par l'entremise d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) : l'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) et le Conseil national des produits agricoles (CNPA). Voici leurs activités et leurs réalisations en 2004-2005.

AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL (ACPM)

L'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) réglemente et surveille les activités de pari mutuel dans les hippodromes canadiens par divers moyens. Son principal objectif est de protéger le public parieur contre les pratiques frauduleuses tout en contribuant à maintenir la viabilité de l'industrie des courses hippiques. Le mandat et les pouvoirs de l'ACPM tirent leurs origines du *Règlement sur la surveillance du pari mutuel* en vertu de l'article 204 du Code criminel.

L'ACPM jouit d'une réputation et d'une fiche de rendement des plus enviables; on reconnaît qu'elle joue un rôle de premier plan en assurant une bonne réglementation de l'industrie des courses de chevaux au Canada. Le régime canadien inspire un degré élevé de confiance aux parieurs et à l'industrie. L'Agence recouvre intégralement ses coûts depuis 1921, et le fonds renouvelable s'autofinance depuis 1973. Le fonds a été bien géré, et tous les programmes ont été offerts selon les ressources disponibles.

En 2004-2005, les parieurs étaient bien protégés contre les pratiques frauduleuses grâce à des activités de surveillance et d'exécution de la loi efficaces et efficientes. Les agents de l'Agence ont appliqué toutes les politiques et tous les règlements sur le pari.

Activité de programme : Agence canadienne du pari mutuel

Améliorer la capacité de l'ACPM à gérer les risques liés au pari mutuel, et ainsi accroître la viabilité de l'industrie canadienne des courses hippiques.

Résultats prévus en 2004-2005 :

- renforcement de la confiance du public à l'égard du pari mutuel;
- détection des drogues pouvant agir sur la performance des chevaux et de toutes irrégularités touchant les courses, et détermination de l'ordre exact du placement des chevaux à l'arrivée;
- fournir, aux agents de l'Agence, de nouvelles technologies automatisées de pointe pour la surveillance;
- fonds renouvelable autosuffisant.

Sommaire des résultats clés : L'ACPM a supervisé de manière efficiente et efficace les paris mutuels durant l'année visée par le rapport. Toutes les politiques et tous les règlements ont été appliqués, et les activités de programmes ont été exécutées en fonction des niveaux des ressources actuelles. Certaines activités ont connu une amélioration du rendement de plus de 90 p. 100.

Engagements prévus en 2004-2005	Résultats clés
• Assurer une supervision efficace du pari mutuel • Exécuter des activités de surveillance efficaces et efficientes • Mettre au point des systèmes innovateurs qui favoriseront une gestion efficace des risques • Gérer efficacement le fonds renouvelable • Renforcer les alliances de concertation conclues avec les organismes provinciaux de réglementation et l'industrie des courses de chevaux	**Engagements accomplis** • Nous avons appliqué l'ensemble des politiques, des règlements et des activités, et assuré la protection des parieurs contre les pratiques frauduleuses. • Nous avons exécuté avec succès le Programme canadien fédéral de contrôle des drogues dans les limites du budget. Nous avons analysé 56 000 échantillons; le taux de détection de cas positifs s'est établi à 0,1 p. 100 – 58 échantillons positifs. Nous avons avisé les organismes de réglementation provinciaux afin qu'ils imposent des sentences (amendes/suspensions). Les services de contrôle-vidéo des courses et de photo d'arrivée ont été offerts dans les limites du budget à 39 hippodromes, pour un total de 2 901 jours de course en 2004. • Nous avons mis au point et installé un système de surveillance interne automatisé dans les principaux hippodromes, et l'avons rendu accessible aux agents de l'Agence. Il s'agit du premier système de contrôle automatisé du pari mutuel de ce genre au monde. Des réalisations importantes ont été accomplies grâce à ce système, qui a permis entre autres une amélioration du rendement (auparavant, 95 p. 100 des cagnottes n'étaient pas équilibrées, alors que maintenant 99 p. 100 des cagnottes sont justes). • L'ACPM est dotée d'un fonds renouvelable extrêmement bien géré, un moyen efficace d'assurer la prestation des services gouvernementaux et de tous les programmes dans les limites des ressources. Des systèmes de vérification financière et de responsabilisation de gestion sont en place pour permettre à l'Agence de contrôler ses dépenses et de répondre à ses besoins selon les ressources disponibles. • Nous avons tenu des réunions et des consultations constructives avec les organismes de réglementation et l'industrie. Nous avons maintenu des liens étroits entre les gouvernements fédéral et provinciaux, et établi de bonnes relations de travail avec toutes les parties.

NFPC CNPA

CONSEIL NATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES (CNPA)

Aperçu

Créé en 1972 en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, le Conseil national des produits agricoles (CNPA) relève directement du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Le rôle du Conseil, conformément à la partie II de la Loi, est de surveiller les régimes canadiens de commercialisation ordonnée pour la volaille et les œufs en suivant de près les activités de l'Agence canadienne de commercialisation des œufs, de l'Office canadien de commercialisation du dindon, des Producteurs de poulet du Canada et de l'Office de commercialisation des œufs d'incubation de poulet de chair et, en vertu de la partie III de la Loi, de superviser les activités de l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins.

Contexte opérationnel

Dans l'exécution de ses fonctions, le Conseil consulte régulièrement les gouvernements de toutes les provinces et de tous les territoires qui manifestent un intérêt pour la création ou l'exercice des pouvoirs d'un ou de plusieurs offices établis en vertu de la Loi.

En plus de ses responsabilités législatives consistant à examiner les activités, les ordonnances et les règlements de chaque office, à mener des enquêtes sur les plaintes concernant les décisions prises par les offices et à enquêter sur le bien-fondé de la création de nouveaux offices, le Conseil entreprend des activités qui visent à promouvoir le dynamisme et à accroître la compétitivité des secteurs qu'il supervise.

Conformément à ce qui a été mentionné plus tôt, le Conseil a la responsabilité législative de surveiller les activités des cinq offices établis aux termes de la Loi. Ses tâches comprennent l'examen et l'approbation de la réglementation de tous les décrets et règlements des offices, l'examen et l'analyse continue des problèmes des offices et la participation aux réunions des offices et aux réunions ordinaires de l'ensemble du Conseil et des membres exécutifs des offices. Également, le Conseil prépare des présentations au Cabinet fédéral en ce qui concerne tous les projets de réglementation des offices nécessitant l'approbation du gouverneur en conseil.

Le Conseil a également pour responsabilité législative de donner suite aux plaintes des intervenants concernant les décisions prises par les offices nationaux. En 2004, le Conseil a reçu un total de cinq plaintes; deux contre Les Producteurs de poulet du Canada, deux contre l'Office canadien de commercialisation des œufs et une contre l'Office canadien de commercialisation du dindon. Le Conseil a tenu des audiences pour quatre des plaintes, et chacune a fait l'objet d'un rapport comprenant des recommandations du Conseil. La cinquième plainte a été résolue par le Conseil lors d'une réunion qu'il a organisée en vue de permettre aux parties de discuter de la question.

Le Conseil est actuellement composé d'une présidente à plein temps et de huit membres à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil. Il peut compter sur l'appui d'une équipe de treize fonctionnaires.

Objectifs

En vue de s'acquitter de sa mission qui consiste à promouvoir le dynamisme et la compétitivité des secteurs qu'il supervise, le Conseil poursuit trois objectifs stratégiques :

Premièrement, le Conseil veille à ce que le système de gestion des approvisionnements en volaille et en œufs fonctionne dans l'intérêt de tous les intervenants, notamment des producteurs, des consommateurs, de l'industrie et du gouvernement. Il exerce une supervision transparente et responsable des offices canadiens de commercialisation du poulet, du dindon, des œufs et des œufs d'incubation de poulet à chair ainsi que de l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins. Il collabore avec ses partenaires des gouvernements provinciaux et territoriaux, et travaille au renouvellement des accords afin de renforcer le système de gestion des approvisionnements.

Deuxièmement, le Conseil encourage le dynamisme, la compétitivité et la rentabilité des secteurs et coopère avec eux afin de renforcer leur capacité à répondre aux besoins du marché. Il engage ces secteurs à se prévaloir des possibilités d'exportation, à relever leurs normes de salubrité alimentaire, à mieux gérer la chaîne d'approvisionnement et à adopter d'autres mesures dont pourrait bénéficier le secteur agricole et agroalimentaire canadien. Il fournit aussi une orientation concernant les avantages relatifs à la création d'offices de promotion et de recherche, et la marche à suivre.

Troisièmement, le Conseil s'applique à améliorer continuellement l'efficacité, la transparence et la responsabilité dans ses activités. À cette fin, il améliore sa planification stratégique, ses rapports de gestion et ses procédures d'exploitation.

Résultats stratégiques et points saillants sur les le rendement pour 2004-2005 :

- Les offices de commercialisation et ceux de promotion et de recherche établis en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles* respectent un équilibre entre les intérêts de tous les intervenants.
- Les secteurs agroalimentaires qui sont sous la responsabilité du Conseil sont plus vigoureux, concurrentiels et rentables.
- Le Conseil a amélioré l'efficacité et l'intégrité de sa propre administration, dans la lignée des exigences de la fonction de contrôleur moderne.

Résultats prévus en 2004-2005

- Recevoir des projets d'ententes fédérales-provinciales-territoriales de la part des trois offices nationaux (Office de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair, Office canadien de commercialisation du dindon et Office canadien de commercialisation des œufs).
- Consulter les intervenants à l'égard d'un examen de la *Loi sur les offices des produits agricoles*.
- Collaborer avec le secteur et le gouvernement en vue d'élaborer une base de données fiable sur les marchés.
- Faire connaître à l'industrie les secteurs des épiceries, des services alimentaires et de la distribution.
- Approuver la mise en œuvre par l'Office des bovins de boucherie d'un système de retenue pour financer les activités du secteur des bovins de boucherie.
- Terminer la mise en œuvre de la première étape des pratiques de gestion moderne grâce à l'élaboration d'un cadre de planification et de mesure du rendement.

Sommaire des résultats clés : D'importants progrès ont été réalisés à l'égard du renouvellement des accords fédéraux-provinciaux-territoriaux. Les travaux sur la base de données des besoins de l'industrie ont avancé et se poursuivront au cours de l'exercice 2005-2006. Le Conseil a organisé avec succès un forum sur les tendances des épiceries et des services alimentaires durant lequel les producteurs de volailles et d'œufs et les représentants des épiceries et des services alimentaires ont discuté des tendances du marché et des conséquences pour les consommateurs. En outre, on a poursuivi le travail sur les pratiques de gestion moderne, et l'on compte mettre en œuvre un cadre de responsabilisation de la gestion au début de l'automne 2005.

Les offices de commercialisation et les offices de promotion et de recherche établis en application de la *Loi sur les offices des produits agricoles* respectent un équilibre entre les intérêts de tous les intervenants

Engagements prévus en 2004-2005	Résultats clés
Renouvellement des accords fédéraux-provinciaux-territoriaux régissant les offices de commercialisation des œufs, du dindon et des œufs d'incubation de poulet à chair	Le Conseil, de concert avec les provinces, les territoires et les secteurs industriels, a assumé un rôle de chef de file en aidant les offices nationaux de commercialisation à renouveler les accords fédéraux-provinciaux-territoriaux établissant le cadre législatif qui régit les régimes de gestion de l'offre. L'Office de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair prévoit signer son nouvel accord d'ici la fin de 2005. L'Office canadien de commercialisation du dindon poursuit le processus de révision de l'accord, alors que l'Office canadien de commercialisation des œufs a suspendu le travail sur l'accord en attendant les résultats d'une poursuite judiciaire au fédéral intentée par la Saskatchewan.
Consulter les intervenants concernant l'examen de la *Loi sur les offices des produits agricoles*	Peu de progrès ont été réalisés concernant cette initiative en 2004-2005. Lors de sa séance de réflexion sur la planification stratégique en janvier 2005, le Conseil a reçu l'appui des producteurs et des représentants des intervenants de l'industrie pour amorcer des consultations sur les modifications qui pourraient être apportées à la Loi. Le Conseil amorcera l'examen législatif à l'automne ou à l'hiver 2005-2006.
Mise en œuvre d'un régime de taxes et de péréquation sur la production nationale de bœuf par l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie	L'Office a été établi en 2002 en vue de promouvoir la commercialisation et la production de bovins de boucherie, de bœuf et de produits du bœuf. L'Office financera les programmes visant l'industrie par le truchement de prélèvements nationaux (droits). L'Office a adopté une ordonnance d'imposition couvrant la production nationale en mars 2005. Il signe actuellement des accords de services individuels avec chaque province. On s'attend à ce que l'Office élabore une ordonnance d'imposition couvrant les importations de bœuf et de produits du bœuf en 2005-2006.

Stimuler la vigueur, la compétitivité, la sensibilité aux besoins du marché et la rentabilité des secteurs agroalimentaires relevant du Conseil	
Engagements prévus en 2004-2005	**Résultats clés**
Travailler de concert avec AAC et l'ACIA à l'élaboration d'une base de données sur les marchés en vue de fournir des renseignements fiables et accessibles à tous les participants de l'industrie de la volaille et des œufs	Le Conseil dirige le Groupe de travail en matière de renseignements sur les marchés de volaille, qui comprend des représentants des offices de la volaille et des œufs, des entreprises de transformation et d'autres ministères. Ce groupe a pour objectif de mettre au point la base de données. En 2004-2005, le personnel du Conseil a poursuivi ses travaux en collaboration avec les employés d'AAC pour faire avancer le projet. À cette fin, l'industrie et le gouvernement devront conclure un accord sur les paramètres de collecte des données et les mécanismes de dissémination. Les travaux se poursuivront en 2005-2006.
Organiser un forum en vue de mieux faire connaître à l'industrie les secteurs de la distribution alimentaire et du commerce de détail	Une tribune sur les tendances des épiceries et des services alimentaires a eu lieu en mai 2004, à laquelle ont participé des dirigeants de l'industrie des volailles et des œufs et des représentants des secteurs des épiceries, des services alimentaires et de la distribution, des établissements postsecondaires et des gouvernements fédéral et provinciaux. Les participants ont entendu des représentants clés des secteurs des épiceries et des services alimentaires parler des tendances du marché et leurs conséquences pour les consommateurs.
Améliorer l'efficacité et l'intégrité de sa propre administration, dans la lignée des exigences de la fonction de contrôleur moderne	
Engagements prévus en 2004-2005	**Résultats clés**
Terminer la première étape de la mise en œuvre des pratiques de gestion moderne en harmonie avec les initiatives du gouvernement telles la fonction de contrôleur moderne	Le travail de préparation d'un Cadre de responsabilisation de gestion a débuté en 2005. Ce cadre devrait être mis en œuvre en septembre 2005. Il officialisera le processus de planification stratégique du Conseil et comprendra des indicateurs de rendement ainsi qu'une analyse du risque. On a amorcé un deuxième projet qui vise à examiner et à améliorer la gestion des renseignements du Conseil.

Information supplémentaire

TABLEAUX FINANCIERS

Tableau 1	**Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles**
Tableau 2	**Utilisation des ressources par activité de programme**
Tableau 3	**Postes votés et législatifs**
Tableau 4	**Coût net pour le Ministère**
Tableau 5	**Passif éventuel**
Tableau 6	**Sources des recettes disponibles et non disponibles**
Tableau 7	**Fonds renouvelable (Agence canadienne du pari mutuel)**
Tableau 8	**Besoins en ressources par équipe**
Tableau 9-A	***Loi sur les frais d'utilisation***
Tableau 9-B	**Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation**
Tableau 10	**Renseignements sur les dépenses de projets**
Tableau 11	**Rapport d'étape sur les grands projets de l'État**
Tableau 12-A	**Sommaire des paiements de transfert par activité de programme**
Tableau 12-B	**Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (plus de 5 millions $)**

Remarques :

Les montants figurant aux tableaux qui suivent ont été arrondis au million de dollars près. Pour cette raison on a attribué la valeur 0,0 aux montants qui ne peuvent entrer dans cette catégorie.

Compte tenu de l'arrondissement, le total inscrit peut ne pas correspondre à celui des montants indiqués.

Lorsque des activités de programme sont déclarées dans les tableaux, les activités de programme des Services intégrés ne font pas l'objet d'un rapport distinct; elles sont plutôt calculées au prorata par rapport aux autres activités de programme.

Les montants du **Budget principal des dépenses** sont ceux indiqués dans la partie II du Budget principal des dépenses 2004-2005.

Les **dépenses prévues** sont celles indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2004-2005.

Les **autorisations** tiennent compte du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses 2004-2005 et des transferts d'affectation reçus durant l'exercice 2004-2005, ainsi que des transferts et ajustements internes.

Les montants **réels** représentent les dépenses réelles engagées durant l'exercice 2004-2005, telles qu'elles sont indiquées dans les Comptes publics 2004-2005. Dans certains cas, lorsque des montants autorisés n'ont pas été utilisés, ils peuvent être reportés pour utilisation future.

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (y compris ETP)

(en millions de dollars)	2002-2003* Dépenses réelles	2003-04* Dépenses réelles	2004-2005 Budget principal des dépenses	2004-2005 Dépenses prévues	2004-2005 Autorisations totales	2004-2005 Dépenses réelles
Gestion des risques de l'entreprise			1 273,4	1 310,8	2 706,9	2 584,7
Salubrité et qualité des aliments			77,1	77,1	79,6	57,7
Environnement			325,9	326,4	338,5	276,9
Innovation et renouveau			319,8	329,2	330,6	303,3
Questions internationales			117,5	117,5	122,2	119,3
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives			18,4	18,4	19,1	15,9
Agence canadienne du pari mutuel			15,4	15,4	18,4	14,0
Conseil national des produits agricoles			2,6	2,6	3,0	2,3
Total brut	**2 730,3**	**4 730,9**	**2 150,1**	**2 197,4**	**3 618,3**	**3 374,1**
Moins recettes disponibles	38,0	39,0	39,3	39,3	39,3	30,6
Total net	**2 692,3**	**4 691,9**	**2 110,8**	**2 158,1**	**3 579,1**	**3 343,4**
Moins recettes non disponibles	152,9	164,5	–	34,4	45,4	45,4
Plus coût des services reçus sans frais[1]	38,6	38,0	–	43,4	46,5	46,5
Coût net pour le Ministère	**2 578,0**	**4 565,4**	**2 110,8**	**2 167,1**	**3 580,1**	**3 344,5**
Équivalents temps plein (ETP)	**5 765**	**6 170**	**s.o.**	**6 170**	**s.o.**	**6 216**

Remarques :

* Pour plus d'information sur les données financières de 2002-2003 et de 2003-2004, voir les rapports sur le rendement d'AAC précédents. On ne peut comparer les données historiques étant donné que les dépenses réelles d'AAC en 2002-2003 et de 2003-2004 ne sont pas disponibles; le codage financier de ces années ne permet pas la concordance des données entre les anciens résultats stratégiques et les activités de programme actuelles.

1. Le cout des services fournis par d'autres ministères comprend les frais touchant les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), les contributions de l'employeur aux primes d'assurance des employés et les dépenses payées par le SCT (excluant le fonds renouvelable), la protection prévue en cas d'accident de travail fournie par Développement social Canada et les services fournis par Justice Canada (voir Tableau 4).

ETP = Équivalents temps plein - reflète seulement les ETP financés à même les ressources appropriées du Ministère. En plus du nombre réel total de 6 216 ETP, on comptait 338 ETP embauchés par AAC pour des activités de recherche financées grâce aux ententes de collaboration avec les partenaires de l'industrie et 44 ETP financés à même les ressources d'autres ministères. De plus, 313 ETP étaient des étudiants.

Les montants du **Budget principal des dépenses** sont ceux indiqués dans la partie II du Budget principal des dépenses 2004-2005.

Les **dépenses prévues** sont celles indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2004-2005 et comprennent les ressources dont on prévoit l'inclusion aux niveaux de référence du Ministère par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (47,3 millions de dollars).

Les **autorisations totales** tiennent compte du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses 2004-2005 et des transferts d'affectation reçus durant l'exercice 2004-2005, ainsi que des transferts et ajustements internes (total combiné de 1 468,3 millions de dollars) tels qu'indiqués dans les Comptes publics 2004-2005. Ce montant comprend les paiements de transfert législatifs pour le Programme de paiements relatifs au revenu agricole - PPRA (991,5 millions de dollars) et une demande additionnelle au titre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole - PCSRA (417,2 millions de dollars). Ces montants n'étaient pas prévus au moment de la préparation du RPP 2004-2005 et ne sont donc pas inclus dans les dépenses prévues.

Les **dépenses réelles** représentent les dépenses réelles engagées durant l'exercice 2004-2005, telles qu'elles sont indiquées dans les Comptes publics 2004-2005. Dans certains cas, lorsque des montants autorisés n'ont pas été utilisés, ils peuvent être reportés pour utilisation future.

Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme

(en millions de dollars)	2004-2005							
	Budgétaire						Plus : Non budgétaire	
	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	Total : Dépenses budgétaire brutes	Moins : Revenus disponibles	Total : Dépenses budgétaire nettes	Prêts, investissements et avances	Total
Gestion des risques de l'entreprise								
Budget principal des dépenses	103,3	5,1	1 164,9	1 273,4	8,9	1 264,5	–	1 264,5
Dépenses prévues	117,8	25,1	1 167,8	1 310,8	8,9	1 301,9	–	1 301,9
Autorisations	*167,0*	*5,2*	*2 534,7*	*2 706,9*	*8,9*	*2 698,0*	–	*2 698,0*
Dépenses réelles	110,7	5,2	2 468,8	2 584,7	1,6	2 583,1	–	2 583,1
Salubrité et qualité des aliments								
Budget principal des dépenses	44,3	2,7	30,1	77,1	–	77,1	–	77,1
Dépenses prévues	44,3	2,7	30,1	77,1	–	77,1	–	77,1
Autorisations	*46,8*	*2,8*	*30,1*	*79,6*	–	*79,6*	–	*79,6*
Dépenses réelles	50,4	2,7	4,5	57,7	–	57,7	–	57,7
Environnement								
Budget principal des dépenses	199,1	13,0	113,9	325,9	15,0	310,9	–	310,9
Dépenses prévues	199,6	13,0	113,9	326,4	15,0	311,4	–	311,4
Autorisations	*211,0*	*13,1*	*114,4*	*338,5*	*15,0*	*323,5*	–	*323,5*
Dépenses réelles	226,6	12,8	37,5	276,9	14,9	261,9	–	261,9
Innovation et renouveau								
Budget principal des dépenses	213,1	11,3	95,4	319,8	–	319,8	–	319,8
Dépenses prévues	215,2	11,3	102,7	329,2	–	329,2	–	329,2
Autorisations	*234,6*	*11,4*	*84,6*	*330,6*	–	*330,6*	–	*330,6*
Dépenses réelles	214,2	11,3	77,7	303,3	–	303,3	–	303,3
Questions internationales								
Budget principal des dépenses	83,6	4,5	29,5	117,5	–	117,5	–	117,5
Dépenses prévues	83,6	4,5	29,5	117,5	–	117,5	–	117,5
Autorisations	*88,3*	*4,5*	*29,5*	*122,2*	–	*122,2*	–	*122,2*
Dépenses réelles	87,9	4,5	27,0	119,3	–	119,3	–	119,3
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives								
Budget principal des dépenses	12,0	–	6,4	18,4	–	18,4	–	18,4
Dépenses prévues	12,0	–	6,4	18,4	–	18,4	–	18,4
Autorisations	*12,6*	–	*6,4*	*19,1*	–	*19,1*	–	*19,1*
Dépenses réelles	12,2	–	3,8	15,9	–	15,9	–	15,9
Agence canadienne du pari mutuel								
Budget principal des dépenses	15,4	–	–	15,4	15,4	–	–	–
Dépenses prévues	15,4	–	–	15,4	15,4	–	–	–
Autorisations	*18,4*	–	–	*18,4*	*15,4*	*3,0*	–	*3,0*
Dépenses réelles	14,0	–	–	14,0	14,1	(0,1)	–	(0,1)
Conseil national des produits agricoles								
Budget principal des dépenses	2,4	–	0,2	2,6	–	2,6	–	2,6
Dépenses prévues	2,4	–	0,2	2,6	–	2,6	–	2,6
Autorisations	*2,4*	–	*0,6*	*3,0*	–	*3,0*	–	*3,0*
Dépenses réelles	2,3	–	–	2,3	–	2,3	–	2,3
Total - Budget principal des dépenses	**673,1**	**36,6**	**1 440,3**	**2 150,1**	**39,3**	**2 110,8**	–	**2 110,8**
Total - Dépenses prévues	**690,2**	**56,6**	**1 450,6**	**2 197,4**	**39,3**	**2 158,1**	–	**2 158,1**
Total - Autorisations	***781,1***	***36,9***	***2 800,4***	***3 618,3***	***39,3***	***3 579,1***	–	***3 579,1***
Total - Dépenses réelles	**718,3**	**36,5**	**2 619,3**	**3 374,1**	**30,6**	**3 343,4**	–	**3 343,4**

Remarques :

Les montants du **Budget principal des dépenses** sont ceux indiqués dans la partie II du Budget principal des dépenses 2004-2005.

Les **dépenses prévues** sont celles indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2004-2005 et comprennent les ressources dont on prévoit l'inclusion aux niveaux de référence du Ministère par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (47,3 millions de dollars).

Les **autorisations totales** tiennent compte du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses 2004-2005 et des transferts d'affectation reçus durant l'exercice 2004-2005, ainsi que des transferts et ajustements internes (total combiné de 1 468,3 millions de dollars) tels qu'indiqués dans les Comptes publics 2004-2005. Ce montant comprend les paiements de transfert législatifs pour le Programme de paiements relatifs au revenu agricole - PPRA (991,5 millions de dollars); une demande additionnelle au titre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole - PCSRA (417,2 millions de dollars). Ces montants n'étaient pas prévus au moment de la préparation du RPP 2004-2005 et ne sont donc pas inclus dans les dépenses prévues.

Les **dépenses réelles** représentent les dépenses réelles engagées durant l'exercice 2004-2005, telles qu'elles sont indiquées dans les Comptes publics 2004-2005. Dans certains cas, lorsque des montants autorisés n'ont pas été utilisés, ils peuvent être reportés pour utilisation future.

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

(en millions de dollars)		2004-2005			
Poste voté ou législatif	**Nom partiel du poste voté ou législatif**	**Budget principal des dépenses**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
1	Dépenses de fonctionnement	563,2	579,3	664,8	613,8
5	Dépenses en capital	36,6	56,6	36,9	36,5
10	Subventions et contributions	335,0	345,2	397,2	216,7
15	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 $ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et d'autres prêteurs en vertu du Programme d'avances printanières.	0,0	–	0,0	–
20	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 $ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse.	0,0		0,0	–
(L)	Subventions aux organismes créés sous le régime de la *Loi sur les offices de produits agricoles*	0,2	0,2	0,6	–
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	65,5	65,5	13,8	13,8
(L)	Garanties de prêt en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	4,0	4,0	1,2	1,2
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* - Programme d'assurance-récolte*	227,3	227,3	*	*
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* - Compte de stabilisation du revenu net*	212,6	212,6	*	*
(L)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire - salaire et allocation d'automobile	0,1	0,1	0,1	0,1
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	70,6	71,6	71,4	71,4
(L)	Utilisation des recettes provenant de l'aliénation de biens excédentaires de l'État	–	–	2,4	2,3
(L)	Droits des agences de recouvrement	–	–	0,1	0,1
(L)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	–	–	3,0	(0,1)
(L)	Contributions pour la transition vers les futurs programmes de gestion des risques	–	–	(0,0)	(0,0)
(L)	Dépenses effectuées en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour des paiements conformes aux garanties prévues par le Programme d'avances printanières	–	–	6,2	6,2
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture*	378,9	378,9	1 207,5	1 207,5
(L)	Contributions au Programme national de redressement de l'industrie bovine dans le sillage de l'ESB	69,4	69,4	1,6	1,6
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* - Programmes provinciaux	147,5	147,5	108,7	108,7
(L)	Paiements de subventions globales liées au Programme d'aide transitoire à l'industrie	–	–	(66,9)	(66,9)
(L)	Paiements de contributions globales liées au Programme d'aide transitoire à l'industrie	–	–	–	–
(L)	Contributions à la gestion des risques agricoles - Programme canadien du revenu agricole	–	–	–	–
(L)	Paiements de contributions globales liées au repositionnement de l'industrie du bœuf et de l'élevage bovin	–	–	131,2	131,2
(L)	Paiements liés au Décret de remise conditionnelle visant le Régime d'assurance-revenu brut du Québec	–	–	7,8	7,8
(L)	Paiements de subventions globales liées au Programme de paiements relatifs au revenu agricole	–	–	896,9	896,9
(L)	Paiements de contributions globales liées au Programme de paiements relatifs au revenu agricole	–	–	94,6	94,6
TOTAL		**2 110,8**	**2 158,1**	**3 579,1**	**3 343,4**

Remarques :

* Les autorisations totales du Programme d'assurance-récolte et du Compte de stabilisation du revenu net et les montants réels sont indiqués dans (L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture.

(L) indique un poste législatif

Les montants du **Budget principal des dépenses** sont ceux indiqués dans la partie II du Budget principal des dépenses 2004-2005.

Les **dépenses prévues** sont celles indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2004-2005 et comprennent les ressources dont on prévoit l'inclusion aux niveaux de référence du Ministère par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (47,3 millions de dollars).

Les **autorisations totales** tiennent compte du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses 2004-2005 et des transferts d'affectation reçus durant l'exercice 2004-2005, ainsi que des transferts et ajustements internes (total combiné de 1 468,3 millions de dollars) tels qu'indiqués dans les Comptes publics 2004-2005. Ce montant comprend les paiements de transfert législatifs pour le Programme de paiements relatifs au revenu agricole - PPRA (991,5 millions de dollars) et une demande additionnelle au titre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole - PCSRA (417,2 millions de dollars). Ces montants n'étaient pas prévus au moment de la préparation du RPP 2004-2005 et ne sont donc pas inclus dans les dépenses prévues.

Les **dépenses réelles** représentent les dépenses réelles engagées durant l'exercice 2004-2005, telles qu'elles sont indiquées dans les Comptes publics 2004-2005. Dans certains cas, lorsque des montants autorisés n'ont pas été utilisés, ils peuvent être reportés pour utilisation future.

Tableau 4 : Coût net pour le Ministère

(en millions de dollars)	2004-2005
Total des dépenses réelles	**3 343,4**
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	11,5
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (excluant le fonds renouvelable)	31,3
Indemnisation des victimes d'accident du travail assurées par Développement social Canada	1,9
Dépenses salariales et connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	1,9
	46,5
Moins : Recettes non disponibles	**45,4**
Coût net du Ministère en 2004-2005	**3 344,5**

Tableau 5 : Passif éventuel

	(en millions de dollars)	
Passif éventuel	**31 mars 2004**	**31 mars 2005**
Garanties		
Loi sur les programmes de commercialisation agricole	456,5	613,4
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC)	242,5	236,3
Programme d'avances printanières (PAP)	3,9	24,5
Total des garanties	**702,9**	**874,2**
Revendications, litiges en suspens et éventuels	**23,4**	**525,4**
Total	**726,3**	**1 399,6**

Le total du passif éventuel au 31 mars 2005 est de 673,3 millions de dollars supérieur à celui du 31 mars 2004 à cause principalement d'une poursuite en recours collectif totalisant 500 millions de dollars aux termes de laquelle les plaignants veulent faire recalculer leurs droits et les obligations du gouvernement au titre du CSRN, et ce, à partir de 1994. La question est de savoir si oui ou non le coût du transport et du stockage dans les élévateurs, assumé par la Commission canadienne du blé, devra être ajouté au calcul des ventes nettes admissibles du producteur pour les besoins du calcul des avantages du CSRN.

Tableau 6 : Sources des recettes disponibles et non disponibles

Recettes disponibles

(en millions de dollars)	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
	Recettes réelles	Recettes réelles	Budget principal des dépenses	Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Gestion des risques de l'entreprise						
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) - Frais d'administration	9,0	9,2	8,9	8,9	–	–
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) - Frais d'administration			–	–	8,9	1,7
Environnement						
Pâturages communautaires	13,6	14,5	15,0	15,0	15,0	14,9
Agence canadienne du pari mutuel - Fonds renouvelable	**15,4**	**15,4**	**15,4**	**15,4**	**15,4**	**14,0**
Total des recettes disponibles	**38,0**	**39,0**	**39,3**	**39,3**	**39,3**	**30,6**

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	2002-2003*	2003-2004*	2004-2005			
	Recettes réelles	Recettes réelles	Budget principal des dépenses*	Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Gestion des risques de l'entreprise						
Remboursement des dépenses des exercices précédents					21,6	21,6
Services et droits d'utilisation					0,9	0,9
Privilèges, licences et permis					0,2	0,2
Rendement des investissements					0,7	0,7
Produits tirés de la vente de biens de l'État					0,0	0,0
Autres recettes non fiscales					0,9	0,9
Total - Gestion des risques de l'entreprise	–	–	–	–	**24,4**	**24,4**
Salubrité et qualité des aliments						
Remboursement des dépenses des exercices précédents					0,0	0,0
Services et droits d'utilisation					0,3	0,3
Privilèges, licences et permis					0,3	0,3
Rendement des investissements					0,4	0,4
Produits tirés de la vente de biens de l'État					0,2	0,2
Autres recettes non fiscales					0,6	0,6
Total - Salubrité et qualité des aliments	–	–	–	–	**1,8**	**1,8**
Environnement						
Remboursement des dépenses des exercices précédents					–	–
Services et droits d'utilisation					0,4	0,4
Privilèges, licences et permis					0,5	0,5
Rendement des investissements					1,5	1,5
Produits tirés de la vente de biens de l'État					0,6	0,6
Autres recettes non fiscales					2,4	2,4
Total - Environnement	–	–	–	–	**5,5**	**5,5**

Tableau 6 : Sources des recettes disponibles et non disponibles – suite

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	2002-2003*	2003-2004*	2004-2005			
	Recettes réelles	Recettes réelles	Budget principal des dépenses*	Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Innovation et renouveau						
Remboursement des dépenses des exercices précédents					0,2	0,2
Services et droits d'utilisation					0,0	0,0
Privilèges, licences et permis					0,6	0,6
Rendement des investissements					1,6	1,6
Produits tirés de la vente de biens de l'État					6,0	6,0
Autres recettes non fiscales					2,8	2,8
Total - Innovation et renouveau	–	–	–	–	**11,3**	**11,3**
Questions internationales						
Remboursement des dépenses des exercices précédents					0,2	0,2
Services et droits d'utilisation					0,0	0,0
Privilèges, licences et permis					0,2	0,2
Rendement des investissements					0,6	0,6
Produits tirés de la vente de biens de l'État					0,0	0,0
Autres recettes non fiscales					1,2	1,2
Total - Questions internationales	–	–	–	–	**2,3**	**2,3**
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives						
Remboursement des dépenses des exercices précédents					0,0	0,0
Services et droits d'utilisation					–	–
Privilèges, licences et permis					–	–
Rendement des investissements					–	–
Produits tirés de la vente de biens de l'État					–	–
Autres recettes non fiscales					0,1	0,1
Total - Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	–	–	–	–	**0.1**	**0,1**
Total des recettes non disponibles	**152,9**	**164,5**	**–**	**34,4**	**45,4**	**45,4**

Remarques :

*Pour plus d'information sur les données financières de 2002-2003 et de 2003-2004, voir les rapports sur le rendement d'AAC précédents. Il est impossible de comparer les données historiques étant donné que les revenus réels d'AAC de 2002-2003 et de 2003-2004 ne sont pas disponibles en fonction des activités de programme.

Les **recettes disponibles** proviennent du Programme des pâturages communautaires, des frais d'administration liés au Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) et du programme qui lui a succédé le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), et du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Conformément à la politique du Conseil du Trésor, le Ministère peut encaisser et dépenser jusqu'à 125 % de ses recettes nettes autorisées. Les recettes disponibles ont diminué principalement en raison des modifications des frais administratifs du PCSRA par rapport au CSRN.

Les **recettes non disponibles** comprennent des postes tels que le remboursement des dépenses des années antérieures, les produits découlant de la vente de biens de l'État, les privilèges, les licences et les permis. Les recettes non disponibles étaient passablement plus élevées dans les années précédentes en raison principalement du recouvrement des sommes (remboursement des dépenses des exercices précédents) au titre du Programme canadien du revenu agricole, qui fait l'objet d'une élimination progressive.

Tableau 7 : Fonds renouvelable (Agence canadienne du pari mutuel)

État des résultats	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
Recettes disponibles	**14,8**	**14,5**	**15,4**	**15,4**	**15,4**	**14,1**
Dépenses						
Fonctionnement :						
Salaires et avantages sociaux des employés	5,0	5,2	5,1	5,1	5,1	5,0
Dépréciation	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Services administratifs et de soutien	8,8	9,5	9,7	9,7	9,7	8,1
Services d'utilité publique, matériels et fournitures	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3
Total - Fonctionnement	**14,2**	**15,1**	**15,4**	**15,4**	**15,4**	**13,6**
Excédent (déficit)	**0,6**	**(0,6)**	**-**	**-**	**-**	**0,5**

État des flux de trésorerie	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
Excédent (déficit)	**0,6**	**(0,6)**	**-**	**-**	**-**	**0,5**
Ajout des éléments non monétaires :						
Dépréciation/amortissement	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Autres	0,0	(0,0)				(0,5)
Activités d'investissement :						
Acquisition de biens amortissables	(0,5)	0,2	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Excédent de trésorerie (besoin)	**0,3**	**(0,3)**	**-**	**-**	**-**	**0,1**

Utilisation prévue des autorisations	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
Autorisations	**2,0**	**2,0**	**2,0**	**2,0**	**2,0**	**2,0**
Prélèvement :						
Solde au 1er avril	1,1	1,3	1,4	1,4	1,0	1,0
Excédent prévu (prélèvement)	0,3	(0,3)	-	-	0,1	0,1
Total du prélèvement	**1,3**	**1,0**	**1,4**	**1,4**	**1,1**	**1,1**
Solde projeté au 31 mars	**3,3**	**3,0**	**3,4**	**3,4**	**3,1**	**3,1**

Remarques :

Une « marge de crédit » de 2 millions de dollars a été approuvée comme étant la somme maximale pouvant être prélevée du Trésor en tout temps. L'autorisation inclut le prélèvement de 2 millions de dollars.

Tableau 8 : Besoins en ressources par équipe*

TOTAL (en millions de dollars) **2004-2005**

Organisation / Équipe	Gestion des risques de l'entreprise	Salubrité et qualité des aliments	Environnement	Innovation et renouveau	Questions internationales	Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	Agence canadienne du pari mutuel	Conseil national des produits agricoles	Total
Équipe de la gestion des risques de l'entreprise									
Budget principal des dépenses	6,0	–	–	–	–	–	–	–	6,0
Dépenses prévues	6,0	–	–	–	–	–	–	–	6,0
Autorisations	*4,1*	–	–	–	–	–	–	–	*4,1*
Dépenses réelles	3,7	–	–	–	–	–	–	–	3,7
Équipe de la salubrité des aliments									
Budget principal des dépenses	1,3	23,5	–	–	2,0	–	–	–	26,8
Dépenses prévues	1,4	24,7	–	–	2,1	–	–	–	28,1
Autorisations	*1,5*	*26,6*	–	–	*2,3*	–	–	–	*30,3*
Dépenses réelles	1,6	27,4	–	–	2,4	–	–	–	31,3
Équipe de l'environnement									
Budget principal des dépenses	–	–	92,2	–	–	–	–	–	92,2
Dépenses prévues	–	–	92,7	–	–	–	–	–	92,7
Autorisations	–	–	*111,6*	–	–	–	–	–	*111,6*
Dépenses réelles	–	–	115,9	–	–	–	–	–	115,9
Équipe de l'innovation et du renouveau									
Budget principal des dépenses	–	–	–	115,2	–	–	–	–	115,2
Dépenses prévues	–	–	–	117,1	–	–	–	–	117,1
Autorisations	–	–	–	*121,8*	–	–	–	–	*121,8*
Dépenses réelles	–	–	–	122,7	–	–	–	–	122,7
Équipe des marchés et du commerce									
Budget principal des dépenses	–	–	–	–	52,5	–	–	–	52,5
Dépenses prévues	–	–	–	–	52,5	–	–	–	52,5
Autorisations	–	–	–	–	*50,6*	–	–	–	*50,6*
Dépenses réelles	–	–	–	–	49,6	–	–	–	49,6
Équipe des programmes[1]									
Budget principal des dépenses	1 196,6	32,0	123,5	98,5	30,4	–	–	–	1 481,0
Dépenses prévues	1 216,0	32,3	125,0	106,3	30,6	–	–	–	1 510,0
Autorisations	*2 576,3*	*32,4*	*126,6*	*88,4*	*30,7*	–	–	–	*2 854,5*
Dépenses réelles	2 517,4	6,9	49,7	81,5	28,2	–	–	–	2 683,7
Équipes habilitantes[2]									
Budget principal des dépenses	46,2	17,7	72,9	74,9	29,6	–	–	–	241,4
Dépenses prévues	56,3	18,0	74,1	76,0	30,1	–	–	–	254,6
Autorisations	*71,4*	*18,9*	*81,1*	*93,5*	*37,0*	–	–	–	*301,9*
Dépenses réelles	57,1	21,8	89,7	91,9	36,4	–	–	–	296,8

Tableau 8 : Besoins en ressources par équipe – suite*

TOTAL (en millions de dollars) 2004-2005									
Organisation / Equipe	**Gestion des risques de l'entreprise**	**Salubrité et qualité des aliments**	**Environnement**	**Innovation et renouveau**	**Questions internationales**	**Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives**	**Agence canadienne du pari mutuel**	**Conseil national des produits agricoles**	**Total**
Bureaux ministériels[3]									
Budget principal des dépenses	14,4	3,9	22,3	31,2	3,0	18,4	–	2,6	95,7
Dépenses prévues	22,2	2,2	19,7	29,8	2,3	18,4	–	2,6	97,1
Autorisations	*44,8*	*1,8*	*4,1*	*26,9*	*1,6*	*19,1*	–	*3,0*	*101,2*
Dépenses réelles	3,2	1,7	6,7	7,1	2,8	15,9	–	2,3	39,7
Agence canadienne du pari mutuel									
Budget principal des dépenses	–	–	–	–	–	–	(0,0)	–	(0,0)
Dépenses prévues	–	–	–	–	–	–	(0,0)	–	(0,0)
Autorisations	–	–	–	–	–	–	*3,0*	–	*3,0*
Dépenses réelles	–	–	–	–	–	–	(0,1)	–	(0,1)
Total du budget principal des dépenses	**1 264,5**	**77,1**	**310,9**	**319,8**	**117,5**	**18,4**	**(0,0)**	**2,6**	**2 110,8**
Total des dépenses prévues	**1 301,9**	**77,1**	**311,4**	**329,2**	**117,5**	**18,4**	**(0,0)**	**2,6**	**2 158,1**
Total des autorisations	***2 698,0***	***79,6***	***323,5***	***330,6***	***122,2***	***19,1***	***3,0***	***3,0***	***3 579,1***
Total des dépenses réelles	**2 583,1**	**57,7**	**261,9**	**303,3**	**119,3**	**15,9**	**(0,1)**	**2,3**	**3 343,4**

Remarques :

* Les autorisations (budget principal des dépenses, dépenses prévues et montants autorisés) sont accordées au Ministère et conférées théoriquement aux équipes. Les montants autorisés, qui sont gérés au niveau ministériel, n'ont pas été dépassés.

1. Les **ressources de l'équipe des programmes** sont beaucoup plus importantes que celles des autres équipes car elles comprennent la majorité des ressources du Ministère pour les subventions et les contributions.
2. Les **équipes habilitantes** sont les suivantes : Gestion des biens, Communications, Finances, Ressources humaines, Systèmes d'information et Politiques et planification.
3. Les **bureaux ministériels** comprennent les bureaux des cadres, le Secrétariat rural et le Secrétariat aux coopératives, le Conseil national des produits agricoles, les Services juridiques, la Commission de révision, Vérification et examen, les bureaux des SMA, Valeurs et éthique, le Bureau de la divulgation interne, l'aide à la prise de décision et la réserve ministérielle.

Les montants du **Budget principal des dépenses** sont ceux indiqués dans la partie II du Budget principal des dépenses 2004-2005.

Les **dépenses prévues** sont celles indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2004-2005 et comprennent les ressources dont on prévoit l'inclusion aux niveaux de référence du Ministère par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (47,3 millions de dollars).

Les **autorisations totales** tiennent compte du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses 2004-2005 et des transferts d'affectation reçus durant l'exercice 2004-2005, ainsi que des transferts et ajustements internes (total combiné de 1 468,3 millions de dollars) tels qu'indiqués dans les Comptes publics 2004-2005.
Ce montant comprend les paiements de transfert législatifs pour le Programme de paiements relatifs au revenu agricole - PPRA (991,5 millions de dollars); une demande additionnelle au titre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole - PCSRA (417,2 millions de dollars). Ces montants n'étaient pas prévus au moment de la préparation du RPP 2004-2005 et ne sont donc pas inclus dans les dépenses prévues.

Les **dépenses réelles** représentent les dépenses réelles engagées durant l'exercice 2004-2005, telles qu'elles sont indiquées dans les Comptes publics 2004-2005. Dans certains cas, lorsque des montants autorisés n'ont pas été utilisés, ils peuvent être reportés pour utilisation future.

Tableau 9-A : *Loi sur les frais d'utilisation*[1]

A.				2004-05						Années de planification	
Frais d'utilisation	**Type de frais**	**Pouvoir d'établir des frais d'utilisation**	**Date de la dernière modification (B)**	**Recettes prévues (en milliers $)**	**Recettes réelles (en milliers $)**	**Coût total (en milliers $)**	**Norme de rendement**	**Résultats liés au rendement**	**Exercice**	**Recettes prévues (en milliers $)**	**Recettes réelles (en milliers $)**
Loi sur les prêts agricoles destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC) – Frais d'enregistrement	R	Règlement de la LPAACFC	31 mai 1999	1 030,0	897,0	1 329,0	Recouvrement total des coûts.	Les coûts n'ont pas été entièrement recouvrés en 2004-2005, puisque le montant des frais d'enregistrement reçus pour le nombre de prêts enregistrés et les recouvrements n'ont pas couvert le montant versé pour les réclamations et les frais d'administration.	2005-06	538,0	1 511,0
									2006-07	s.o.	s.o.
									2007-08	s.o.	s.o.
Frais facturés pour le traitement des demandes d'accès à l'information faites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI) (2)	O	*Loi sur d'accès à l'information*	1992	1,3	1,2	283,0	Cadre en développement par le SCT Pour plus de renseignements : http://lois.justice.gc.ca/en/a-1/8.html		2005-06	1,5	275,0
									2006-07	1,5	275,0
									2007-08	1,5	275,0
2004-2005	Sous-total (S) Service réglementaire			1 030,0	897,0	1 329,0					
	Sous-total (A) Autres biens et services			1,3	1,2	283,0					
	Total			**1 031,3**	**898,2**	**1 612,0**					
2005-2006	Sous-total (S) Service réglementaire									538,0	1 511,0
	Sous-total (A) Autres biens et services									1,5	275,0
	Total									**539,5**	**1 786,0**
2006-2007	Sous-total (S) Service réglementaire									s.o.	s.o.
	Sous-total (A) Autres biens et services									1,5	275,0
	Total									**1,5**	**275,0**
2007-2008	Sous-total (S) Service réglementaire									s.o.	s.o.
	Sous-total (A) Autres biens et services									1,5	275,0
	Total									**1,5**	**275,0**

B. Dernières modifications : S.O.

C. Autre information : (1) Les instructions du RRM recommandaient que ce tableau ne soit utilisé que pour des recettes en vertu de la *Loi sur les frais d'utilisation*. L'avis initial de notre conseiller juridique indique que seuls les programmes de LPAACFC et les frais facturés au titre de la LAI sont visés par la *Loi sur les frais d'utilisation*.

(2) La politique du Ministère prévoit que les frais qui sont inférieurs à 25 $ pour l'ensemble d'une demande ne soient pas facturés. En 2004-2005, les frais non facturés ont fortement augmenté en raison de nouveaux services de divulgation électronique. Afin de réduire les coûts et d'accroître l'efficience, les documents sont transmis par CD-ROM; les frais de reproduction ne sont donc pas applicables.

Remarques :

Selon les avis juridiques, lorsque l'introduction ou la plus récente modification des frais visés est antérieure au 31 mars 2004 :

- La norme de rendement, si elle est donnée, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- La norme de rendement, si elle est donnée, ne respecte peut-être pas toutes les exigences de mise en place de la LFU (p. ex. comparaison internationale; plainte indépendante);
- Le résultat du rendement, s'il est donné, n'est pas visé juridiquement par l'article 5.1 de la LFU en ce qui concerne la réduction des frais advenant un rendement inadéquat.

Tableau 9-B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais externe	Norme de service	Résultat du rendement	Consultation des intervenants
Frais facturés pour le traitement des demandes d'accès à l'information faites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI)	Cadre en développement par le SCT. Plus de renseignements http://lois.justice.gc.ca/fr/a-1/8.html	Date limite réglementaire respectée dans 82 % des cas	La norme de service est établie par la *Loi sur l'accès à l'information* et par le *Règlement sur l'accès à l'information*. Des consultations avec les intervenants ont eu lieu pour les modifications apportées en 1986 et en 1992.

B. Autres renseignements :

Le Ministère a reçu une seule plainte en ce qui concerne le délai relatif au traitement pour le présent exercice financier et l'enquête est toujours en cours.

Le Ministère a pour politique de ne pas facturer les frais inférieurs à 25 $ pour l'ensemble d'une demande. En 2004-2005, les frais non facturés ont fortement augmenté en raison d'un nouveau service de divulgation électronique. Afin de réduire les coûts et d'accroître l'efficience, les documents sont transmis par CD-ROM; les frais de reproduction ne sont donc pas applicables.

Remarques :

Tel que déterminé dans la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- Les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- Les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de l'établissement de normes de rendement liées à la LFU (p. ex., comparaison internationale; plainte indépendante)
- Les résultats du rendement ne sont pas visés *juridiquement* par l'article 5.1 de la LFU en ce qui concerne la réduction des frais advenant un rendement inadéquat.

Tableau 10 : Renseignements sur les dépenses de projets*

(en millions de dollars)	Coût total estimé actuel**	2002-2003 Dépenses réelles	2003-2004 Dépenses réelles	2004-2005 Budget principal des dépenses	2004-2005 Dépenses prévues	2004-2005 Autorisations totales	2004-2005 Dépenses réelles
Projets de plus de 5 millions de dollars							
Campus Skyline	**11,0**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0,6**	**0,6**
Projets ayant des activités de programme spécifiques :							
Gestion des risques de l'entreprise							
Améliorations aux systèmes de prestation de services des programmes de gestion des risques de l'entreprise du Cadre stratégique pour l'agriculture (phase de définition du projet)	125,0	-	8,5	-	-	15,8	15,8
Total pour la gestion des risques de l'entreprise	**125,0**	**-**	**8,5**	**-**	**-**	**15,8**	**15,8**
Environnement							
Saskatchewan (Swift Current), barrage Duncairn, (phase de clôture du projet)	10,0	0,0	1,3	-	8,2	8,2	5,6
Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE), (phase de définition du projet)	100,1	0,4	2,9	15,1	15,1	15,1	6,9
Total pour l'environnement	**110,1**	**0,4**	**4,2**	**15,1**	**23,3**	**23,3**	**12,5**
Innovation et renouveau							
N.-B. (Fredericton), modernisation des installations (phase de clôture du projet)(S)	21,7	13,5	0,9	-	-	-	-
Québec (Lennoxville), centre de recherches laitières (phase initiale de planification et d'établissement des besoins)	10,6	-	-	0,9	0,9	0,9	0,5
Ontario (Ottawa) Serre et chambre de croissance (phase initiale de planification et d'établissement des besoins)	10,6	-	-	0,8	0,8	0,8	0,2
Alberta (Lethbridge), Nouvelles installations à usages multiples (phase de clôture du projet)(S)	29,9	3,9	1,8	-	-	-	-
Total pour l'innovation et le renouveau	**72,8**	**17,4**	**2,7**	**1,7**	**1,7**	**1,7**	**0,7**
Total pour les projets de plus de 5 millions de dollars	**318,9**	**17,8**	**15,4**	**16,8**	**25,0**	**41,4**	**29,6**

Remarques

* Cette liste comprend tous les projets actuels approuvés dont la valeur est estimée à plus de 5 millions de dollars.

** Le coût total estimatif actuel inclut à la fois les dépenses engagées au cours des exercices précédents et celles prévues pour 2004-2005 et les années suivantes.

*** Les dépenses prévues des années futures pour les améliorations aux systèmes de prestation de services des programmes de gestion des risques de l'entreprise du Cadre stratégique pour l'agriculture devraient atteindre 100,7 millions de dollars pour un coût total estimatif de 125 millions de dollars. Cependant, ces ressources ne sont pas encore prévues dans les niveaux de référence du Ministère.

Tableau 11 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Nom du projet	**Service national d'information sur les terres et les eaux**
Phase de projet	**Définition du projet**

1. Description

Le Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) est une initiative au chapitre Environnement du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) du Canada visant à offrir des renseignements de référence sur le climat, les terres, les sols, l'eau, l'air et la biodiversité aux gestionnaires des terres afin d'appuyer l'adoption de pratiques écologiques au sein du secteur agricole.

Service national coordonné, le SNITE offrira un accès en ligne facile et en temps opportun à des renseignements géospatiaux détaillés et à des modèles interprétatifs afin d'appuyer la prise de décisions relatives à l'utilisation des terres à l'échelle locale et régionale. Ainsi, ce sera l'occasion de tirer parti de la capacité existante, des connaissances scientifiques, d'expertise dans le domaine de l'information et de la capacité technologique, en liant stratégiquement l'information sur les terres, les sols, l'eau, l'air, le climat et la biodiversité des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, des administrations municipales, des organismes non gouvernementaux et du secteur privé. Ce partenariat entre les détenteurs d'information constitue le fondement du SNITE.

Grâce au SNITE, les collectivités de gestionnaires des terres, le secteur agricole, tous les ordres de gouvernement et le grand public auront accès à des renseignements géospatiaux significatifs sur toutes les régions du Canada.

Un total de 100,1 millions de dollars a été alloué pour le financement de ce grand projet de l'État, soit 30 millions provenant de la nouvelle répartition d'activités internes existantes et 70,1 millions provenant d'un nouveau financement.

2. Ministères responsables et participants

Ministère promoteur :	Agriculture et Agroalimentaire Canada
Autorité contractante :	Agriculture et Agroalimentaire Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, selon le secteur d'activité proposé
Ministères participants :	En cours de négociation

Remarque : Dans la mesure du possible, et conformément au cadre d'examen et d'approbation des acquisitions d'AAC, on demandera que soit délégué au gestionnaire de projet le pouvoir de faire des achats dans les limites du pouvoir d'acquisition d'AAC.

3. Principal entrepreneur et principaux sous-traitants

Compte tenu des capacités actuelles d'AAC en ce qui concerne les applications de la technologie de l'information en matière de géomatique, AAC assumera la responsabilité globale de la conception, de l'élaboration, de l'exécution et de l'entretien courant du SNITE. Des ressources du secteur privé seront sollicitées, au besoin, afin de combler des lacunes individuelles relevées dans les capacités internes ou la disponibilité des ressouces internes d'AAC.

Afin de respecter l'échéancier du projet et de réduire les coûts de transaction et d'administration au minimum, les instruments courants d'acquisition du gouvernement du Canada et d'AAC (Arrangements en matière d'approvisionnement, offres à commandes, etc.) seront utilisés le cas échéant.

L'acquisition de services de TI spécialisés et d'autres services professionnels sera structurée de manière à optimiser le transfert des connaissances vers AAC afin d'assurer l'entretien rentable du SNITE.

4. Principaux jalons

Approbation préliminaire du projet	10 avril 2003
Modification apportée à l'approbation préliminaire du projet	20 mars 2004
Élaboration des plans sur les données, les applications, l'infrastructure, les partenariats et l'expertise	septembre 2004
Consultations auprès des provinces et autres intervenants afin de déterminer les besoins fonctionnels	septembre 2004
Validation de principe élaborée	octobre 2004
Fin de la phase de définition du projet du SNITE	hiver 2004
Approbation définitive du projet	mai 2005

5. Rapport d'étape et explication des écarts

La proposition a reçu l'approbation définitive de projet (ADP) en mai 2005.

6. Avantages pour le secteur

Le SNITE est un programme national qui utilisera des renseignements provenant de toutes les provinces et en fournira à ces dernières. L'étendue des avantages du SNITE pour les régions et le secteur sera étudiée durant la phase de définition du projet.

Tableau 12-A : Sommaire des paiements de transfert par activité de programme pour Agriculture et Agroalimentaire Canada

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses réelles et prévues**
SUBVENTIONS						
Gestion des risques de l'entreprise	113,0	842,8	–	829,9	829,9	(829,9)
Salubrité et qualité des aliments	–	–	–	–	–	–
Environnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	–
Innovation et renouveau	32,5	26,0	31,3	28,3	28,3	3,0
Conseil national des produits agricoles	–	–	0,2	0,6	–	0,2
Total des subventions législatives		*842,8*	*0,2*	*830,5*	*829,9*	*(829,7)*
Total des subventions votées	*145,5*	*26,0*	*31,3*	*28,4*	*28,3*	*3,0*
TOTAL DES SUBVENTIONS	**145,5**	**868,8**	**31,5**	**858,9**	**858,2**	**(826,7)**
CONTRIBUTIONS						
Gestion des risques de l'entreprise	1 824,6	3 012,5	1 167,8	1 704,8	1 638,9	(471,0)
Salubrité et qualité des aliments	–	0,0	30,1	30,1	4,5	25,6
Environnement	15,2	17,2	113,8	114,4	37,5	76,3
Innovation et renouveau	58,1	66,0	71,4	56,2	49,5	22,0
Questions internationales	16,8	23,7	29,5	29,5	27,0	2,5
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	4,6	1,3	6,4	6,4	3,8	2,6
Total des contributions législatives	*1 161,1*	*2 847,7*	*1 105,2*	*1 572,7*	*1 572,7*	*(467,5)*
Total des contributions votées	*758,2*	*273,0*	*313,9*	*368,8*	*188,4*	*125,5*
TOTAL DES CONTRIBUTIONS	**1 919,3**	**3 120,7**	**1 419,0**	**1 941,5**	**1 761,1**	**(342,0)**
Total des subventions et des contributions législatives	***1 161,1***	***3 690,5***	***1 105,4***	***2 403,2***	***2 402,6***	***(1 297,2)***
Total des subventions et des contributions votées	***903,8***	***299,0***	***345,2***	***397,2***	***216,7***	***128,5***
TOTAL DES SUBVENTIONS ET DES CONTRIBUTIONS	**2 064,9**	**3 989,5**	**1 450,6**	**2 800,4**	**2 619,3**	**(1 168,7)**

Remarques :

Les montants du **Budget principal des dépenses** sont indiqués dans la partie II du Budget principal des dépenses 2004-2005.

Les **dépenses prévues** sont celles indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2004-2005 et comprennent les ressources dont on prévoit l'inclusion aux niveaux de référence du Ministère par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (10,2 millions de dollars).

Les **autorisations totales** tiennent compte du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses 2004-2005 et des transferts d'affectation reçus durant l'exercice 2004-2005, ainsi que des transferts et ajustements internes (total combiné de 1 360,1 millions de dollars) tels qu'indiqués dans les Comptes publics 2004-2005. Ce montant comprend les paiements de transfert législatifs pour le Programme des paiements relatifs au revenu agricole - PPRA (991,5 millions de dollars) ainsi que les demandes additionnelles au titre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole - PCSRA (417,2 millions de dollars). Ces montants n'étaient pas prévus au moment de la préparation du RPP 2004-2005 et ne sont donc pas inclus dans les dépenses prévues.

Les **dépenses réelles** représentent les dépenses réelles engagées durant l'exercice 2004-2005, telles qu'elles sont indiquées dans les Comptes publics 2004-2005. Dans certains cas, lorsque des montants autorisés n'ont pas été utilisés, ils peuvent être reportés pour utilisation future.

L'écart entre les **dépenses prévues et réelles** (1 168,7 millions de dollars) est essentiellement attribuable au Programme de paiements relatifs au revenu agricole (PPRA), qui n'a pas été prévu au moment de la préparation du Rapport sur les plans et les priorités. Le PPRA, dont le budget global s'établit à un (1) milliard de dollars, a été annoncé le 29 mars 2005. En outre, il y a eu des besoins supplémentaires de plus de 400 millions de dollars à combler dans le cadre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), une initiative prévue par la loi.

Tableau 12-B : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert pour Agriculture et Agroalimentaire Canada

Nom du programme de paiements de transfert : Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) (sous le régime Cadre stratégique pour l'agriculture - Modalités de la Gestion des risques de l'entreprise - Programme législatif

Date de début : 1er avril 2003, pour la Gestion des risques de l'entreprise (GRE) du CSA

Date d'expiration : 31 mars 2008, pour le financement de la GRE du CSA

Financement total : 2,4 milliards de dollars en 5 ans

Objet du programme de paiements de transfert : Le PCSRA vise à aider les producteurs à protéger leurs exploitations agricoles contre les manques à gagner, qu'ils soient légers ou importants, attribuables à des raisons indépendantes de leur volonté. Il succède au Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), axé sur la stabilisation, et au Programme canadien du revenu agricole (PCRA), axé sur la protection en cas de catastrophe. Le PCSRA commence avec l'année de programme 2003.

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s) : Le programme vise à aider les producteurs à gérer les risques occasionnant une diminution de leur marge de production par rapport à leurs marges historiques, et ce, peu importe si la diminution est légère ou importante.

Résultats attendus :

- Adopter une approche globale de stabilisation agricole et d'atténuation des risques liés aux catastrophes.
- Offrir un traitement équitable à tous les producteurs, quel que soit le secteur de production.
- Aider les producteurs à faire face aux fluctuations de revenu à court terme découlant de risques indépendants de leur volonté.
- Gérer les risques qui menacent la rentabilité future des exploitations agricoles.
- Accroître la stabilité des revenus agricoles.
- Accroître la capacité des producteurs de gérer les risques agricoles.

Résultats atteints ou progrès réalisés : De vastes activités de promotion du programme (séances d'information aux producteurs, formation du personnel provincial, séances destinées aux intervenants de l'industrie, séances d'information aux agents comptables et aux institutions financières) ont été menées en vue de mieux faire connaître le programme. Malgré les nombreuses modifications apportées aux délais et aux accords de mise en œuvre, on a réussi à mettre en œuvre et à administrer l'année de programme 2003. Des interventions supplémentaires s'imposent pour tenir compte des questions propres à l'industrie, comme l'influenza aviaire et l'ESB (p. ex. mise en œuvre des programmes du CSA et du PATI.)

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses prévues et réelles**
Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise						
Total des subventions	–	–	–	–	–	–
Total des contributions	278,7	1 266,0	386,8	804,0	804,0	(417,2)
Total - Programme de paiements de transfert	**278,7**	**1 266 0**	**386,8**	**804,0**	**804,0**	**(417,2)**

Remarque : Les dépenses réelles du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) figurent dans les données ci-dessus de 2002-2003 et 2003-2004. Le PCSRA a succédé au CSRN.

En plus des montants indiqués ci-dessus, environ 600 millions de dollars de dépenses ont été engagés en 2002-2003 et en 2003-2004 dans le cadre du programme de transition du CSRN du CSA.

Tableau 12-B suite

Nom du programme de paiements de transfert : assurance-production (sous le régime du Cadre stratégique pour l'agriculture - Modalités de la gestion des risques de l'entreprise - Programme législatif)

Date de début : 1er avril 2003 pour la gestion des risques de l'entreprise (GRE) du CSA

Date d'expiration : 31 mars 2008 pour le financement de la GRE du CSA

Financement total : Environ 2,0 milliards de dollars en cinq ans

Objet du programme de paiement de transfert : Le programme vise à stabiliser le revenu agricole en protégeant le producteur contre les répercussions économiques des manques à produire dus à des risques naturels comme la sécheresse, la grêle, le gel et les maladies.

Objecti(f)s et résultat(s) attendu(s) : Le programme a pour objectif d'aider les producteurs agricoles et agroalimentaires à absorber le coût de l'assurance et d'offrir des contributions fédérales aux provinces pour les frais administratifs liés au programme.

Résultats attendus : Le programme permettra de stabiliser le revenu d'un producteur en minimisant les répercussions financières découlant des manques à produire causés par des catastrophes naturelles comme les sécheresses, les inondations, la grêle, le gel, l'humidité excessive et les maladies.

Résultats atteints ou progrès réalisés : Au total, 13 nouvelles options ont été offertes (p. ex. couverture plus élevée, nouvelles récoltes, fourrages et protection pour l'ensemble de l'exploitation). À l'échelle nationale, la participation relative à la superficie demeure inchangée et atteint 70 %, presque un record. Le taux de participation pour les superficies de cultures fourragères a diminué parce que l'Alberta a annulé deux programmes de fourrages.Toutes les provinces ont pour objectif d'atteindre la cible du partage des coûts (ratio fédéral-provincial 60:40) pour 2006.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses prévues et réelles**
Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise						
Total des subventions	–	–	–	–	–	–
Total des contributions	255,3	403,6	404,8	400,5	400,5	4,3
Total - Programme de paiements de transfert	**255,3**	**403,6**	**404,8**	**400,5**	**400,5**	**4,3**

Remarque : Les dépenses réelles au titre de l'assurance-récolte sont incluses dans les données ci-dessus pour 2002-2003. L'assurance-production est le programme qui a succédé à l'assurance-récolte.

Tableau 12-B suite

Nom de paiements de transfert : Programmes relatifs au revenu agricole (législatif)

Date de début : Programme annoncé le 29 mars 2005

Date d'expiration :

Financement total : 841,5 millions de dollars en paiements généraux et 155 millions de dollars en paiements directs

Objet du programme de paiements de transfert : Le Programme de paiements relatifs au revenu agricole commencera à verser des fonds en avril dans le cadre d'un plan en deux volets en vue d'atténuer les pressions financières immédiates qui s'exercent sur les producteurs et de permettre une transformation de l'industrie afin de s'attaquer aux causes profondes de la baisse du revenu agricole.

Obectif(s) et résultat(s) attendu(s) : Consentir une aide fédérale immédiate aux producteurs canadiens à court d'argent et qui doivent faire face à une baisse sans précédent du revenu agricole.

Résultats atteints ou progrès réalisés : Le programme ne sera pas mis en œuvre avant l'exercice 2005-2006 (bien que l'engagement soit enregistré dans l'exercice 2004-2005).

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses prévues et réelles**
Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise						
Total des subventions	–	–	–	896,9	896,9	(896,9)
Total des contributions	–	–	–	94,6	94,6	(94,6)
Total - Programme de paiements de transfert	**–**	**–**	**–**	**991,5**	**991,5**	**(991,5)**

Tableau 12-B suite

Nom du programme de paiements de transfert : ESB/Vaches de réforme (selon les modalités du Programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'ESB - Programme législatif et voté)

Date de début : Juin 2003

Date d'expiration : 31 mars 2006

Financement total : 810,7 millions de dollars pour trois phases

Objet du programme de paiements de transfert : Le programme a pour objectif d'aider l'industrie du bœuf à affronter les répercussions soudaines de l'ESB. Il vise à relancer le marché et à accroître les recettes des producteurs à la suite de la fermeture de la frontière aux bovins vivants et au bœuf en provenance du Canada. Le programme comporte trois phases : (i) L'élément de redressement de l'industrie dans le sillage de l'ESB, en vigueur en 2003-2004, prévoyait le versement de plusieurs paiements incitatifs pour le maintien du marché intérieur et offrait aux exploitants de parcs d'engraissement et aux transformateurs d'accroître leur revenu pour qu'ils acheminent le produit dans le circuit malgré la forte baisse des prix causés par la fermeture de la frontière américaine. (ii) L'élément relatif aux animaux de réforme, qui a été administré en 2004-2005, verse un paiement aux producteurs pour chaque animal de réforme admissible qui était en stock le 23 décembre 2003. (iii) L'élément de retrait des bovins gras, l'élément de retrait des bovins d'engraissement et l'élément de gestion des animaux âgés. Les éléments de retrait aident l'industrie à retenir les animaux prêts à l'abattage jusqu'à ce que la demande soit plus forte ou que la capacité d'abattage augmente. L'élément de gestion des animaux âgés accorde un paiement par lot pour euthanasier les animaux admissibles selon des méthodes appropriées.

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s) : Le programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été annoncé le 18 juin 2003. Il visait à fournir une aide temporaire à l'industrie canadienne du bœuf et de l'élevage bovin pour que celle-ci, à la suite de la découverte d'un cas d'ESB au Canada, poursuive immédiatement ses activités malgré la fermeture de toutes les frontières internationales.

Résultats attendus : Le programme a été conçu pour empêcher la paralysie du secteur de l'abattage et de la transformation et pour réduire l'accumulation de bovins gras destinés à l'abattage dans les parcs d'engraissement et dans les exploitations agricoles. Le programme visait aussi à aider les abattoirs à écouler les morceaux de moindre valeur, à libérer de l'espace de stockage et à permettre aux transformateurs de fonctionner avec une capacité accrue pour le marché intérieur.

L'élément de retrait des bovins gras : Les agriculteurs reçoivent un paiement pour garder leurs animaux âgés à la ferme en attendant qu'on puisse les abattre dans les installations prévues à cette fin. Le programme a donné beaucoup de stabilité et de confiance au secteur en rétablissant l'équilibre entre le nombre de bovins destinés à l'abattage et la capacité des abattoirs. La stabilisation du marché des bovins gras a également eu des retombées positives sur les marchés des bovins d'engraissement et du naissage. Le marché est devenu plus stable. Les prix hebdomadaires ont fluctué de 2,5 % en Alberta et de 2,6 % en Ontario après le lancement du programme, comparativement à 5 % et à 7 %, respectivement, avant le lancement. Avant la crise de l'ESB, les fluctuations en Ontario étaient de l'ordre de 2 %.

Le programme de gestion des animaux âgés n'a donné aucun résultat en 2004-2005, car il n'a pas été mis en œuvre (il ne suscite toujours pas d'intérêt).

Résultats atteints ou progrès réalisés : Financement agricole Canada et les Alberta Treasury Branches ont signé des accords avec le gouvernement fédéral pour consentir des prêts dans le cadre du Programme de réserve pour pertes sur prêts relatifs à l'abattage de ruminants (PRPPAR). Toute décision d'octroi de crédit prise par ces organismes ou par un autre prêteur admissible dans le cadre du PRPPAR sera fondée sur l'analyse de rentabilisation du demandeur. Le Budget fédéral de 2005 prévoyait un engagement supplémentaire de 17,1 millions de dollars pour le PRPPAR.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses prévues et réelles**
Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise						
Total des subventions	–	–	–	–	–	–
Total des contributions	–	402,9	72,3	151,2	134,1	(61,8)
Total - Programme de paiements de transfert	**–**	**402,9**	**72,3**	**151,2**	**134,1**	**(61,8)**

Remarque : Le budget 2005 annonçait que le gouvernement réattribuerait 17,1 millions de dollars du financement prévu pour l'ESB annoncé le 10 septembre 2004 afin d'accroître le Programme de réserve pour pertes sur prêts et d'offrir 80 millions de dollars pour commencer l'élimination des matériels à risques spécifiés dans les aliments pour animaux. Ces montants sont inclus dans le financement total prévu pour lutter contre l'ESB indiqué ci-dessus.

Tableau 12-B suite

Nom du programme de paiements de transfert : Paiements liés à la Loi sur les programmes de commercialisation agricole (programme législatif) - Programme de paiements anticipés

Date de début : 1997

Date d'expiration : En cours en vertu de la LPCA

Financement total : Financement législatif de 65,5 millions de dollars par année dont 39 millions de dollars pour couvrir le paiement des intérêts et 26,5 millions de dollars pour les défauts de paiements. Le budget du fédéral de 2005 prévoit un montant supplémentaire de 104 millions de dollars de dollars en quatre ans, à compter de 2006-2007

Objet du programme de paiements de transfert : Le programme de paiement anticipés (PPA) a pour objet de verser des avances monétaires aux producteurs.

Ojbectif(s) et résultat(s) attendu(s) : L'objectif du PPA est d'augmenter les liquidités des producteurs au moment de la récolte ou après celle-ci. Résultats attendus :

- Amélioration de l'accès des producteurs au crédit, à l'automne, pour les aider à absorber leurs coûts de production.
- Amélioration des liquidités et des occasions de commercialisation.

Résultats atteints ou progrès réalisés : Le Ministère a conclu quarante-sept (47) accords avec des associations de producteurs du Canada, y compris avec la Commission canadienne du blé (CCB). Ces associations ont versé des avances totalisant environ 884 millions de dollars à 30 399 producteurs. Ce montant représente une hausse de 88 millions de dollars par rapport au chiffre de la campagne agricole 2003. Au cours de la campagne agricole 2004, les accords en question ont coûté 8,2 millions de dollars en frais d'intérêt au Ministère.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses prévues et réelles**
Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise						
Total des subventions	–	–	–	–	–	–
Total des contributions	17,8	12,1	65,5	13,8	13,8	51,7
Total - Programme de paiements de transfert	**17,8**	**12,1**	**65,5**	**13,8**	**13,8**	**51,7**

Tableau 12-B suite

Nom du programme de paiements de transfert : Programme d'avances printanières (PAP) (sous le régime du Cadre stratégique pour l'agriculture - Modalités de la Gestion des risques de l'entreprise - Législatif et voté)

Date de début : Le PAP existe depuis 2000. En mars 2003, il a été prolongé de cinq ans, sous le régime du CSA.

Date d'expiration : 2007-2008, en même temps que le CSA prendra fin

Financement total : 60 millions de dollars par année pour les paiements d'intérêts, les coûts de fonctionnement et les réclamations en cas de défaut, pour un total de 300 millions de dollars

Objet du programme de paiements de transfert : Le PAP a pour objectif de permettre aux producteurs d'avoir accès à du crédit le printemps pour absorber le coût de leurs intrants.

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s) : L'objectif du PAP est de permettre aux producteurs d'accéder à du crédit le printemps pour acquitter les coûts de leurs semis. Résultats attendus :

- Amélioration de l'accès des producteurs au crédit le printemps pour financer le coût de leurs intrants.
- Augmentations des liquidités des producteurs.
- Amélioration des pratiques agricoles en offrant un meilleur accès à un fonds de roulement le printemps.

Résultats atteints ou progrès réalisés : Le Ministère a conclu vingt-neuf (29) accords avec des associations de producteurs du Canada, y compris avec la Commission canadienne du blé (CCB). Ces associations ont versé des avances totalisant environ 653 millions de dollars à 35 825 producteurs. Ce montant représente une baisse de 74 millions de dollars par rapport au chiffre de la campagne agricole 2003.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses prévues et réelles**
Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise						
Total des subventions	–	–	–	–	–	–
Total des contributions	22,1	20,8	57,2	63,4	16,9	40,3
Total - Programme de paiements de transfert	**22,1**	**20,8**	**57,2**	**63,4**	**16,9**	**40,3**

Tableau 12-B suite

Nom du programme de paiements de transfert : Contributions au soutien des Programmes de gestion des risques de l'entreprise sous le régime du Cadre stratégique pour l'agriculture - Programmes provinciaux (Programme législatif)

Date de début : 1er avril 2003

Date d'expiration : 31 mars 2006

Financement total : 386,4 millions de dollars (d'après les dépenses réelles de 2003-2004 et les dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2006) (financement provenant de l'ancien cadre [protection du revenu] et du cadre actuel [Cadre stratégique pour l'agriculture]).

Objet du programme de paiements de transfert : Les 13 Accords de mise en œuvre bilatéraux prévoient le financement des programmes provinciaux par le biais de reconduction ou de financement par tranche au cours de la période de transition allant du 1er avril 2003 au 31 mars 2006. Les programes peuvent être répartis dans les catégories suivantes : recherche et développement, amélioration des programmes de base, types non liés à la GRE, et autres (p. ex. l'ASRA, le programme de stabilisation du revenu du Québec).

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s) : Les programmes provinciaux visent à offrir des contributions aux initiatives provinciales dans le domaine agricole et agroalimentaire au cours de la période de trois ans. Résultats attendus : Offrir une aide supplémentaire au secteur agricole et agroalimentaire, de façon à donner une certaine marge de manoeuvre aux provinces et territoires dans leur transition vers la série de programmes du Cadre stratégique opur l'agriculture (CSA). Le 31 mars 2006, les programmes conformes au CSA seront reconduits; ceux qui ne le sont pas prendront graduellement fin.

Résultats atteints ou progrès réalisés : Des fonds fédéraux sont attribués aux programmes provinciaux, mais ceux-ci seront progressivement éliminés d'ici le 31 mars 2006.Des accords ont été conclus pour tous les programmes provinciaux existants à l'exception de quatre projets de programme. Des progrès importants ont été réalisés afin de vérifier si les programmes provinciaux et les projets individuels respectent la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE).

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses prévues et réelles**
Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise						
Total des subventions	–	–	–	–	–	–
Total des contributions	164,3	128,0	173,6	108,7	108,7	64,9
Total - Programme de paiements de transfert	**164,3**	**128,0**	**173,6**	**108,7**	**108,7**	**64,9**

Remarque : Les dépenses réelles relatives aux programmes complémentaires de protection du revenu et aux contributions pour la gestion des risques agricoles figurent dans les données ci-dessus pour 2002-2003. Les programmes provinciaux ont succédé aux programmes complémentaires de protection du revenu.

Tableau 12-B suite

Nom du programme de paiements de transfert : Décret de remise conditionnelle visant le Régime d'assurance-revenu brut du Québec (Programme législatif)

Date de début : Le Régime d'assurance-revenu brut (RARB) a été créé en 1991-1992.

Date d'expiration : L'accord avec toutes les provinces a pris fin en 1997

Financement total : 7,828 millions de dollars, en plus des intérêts courus à partir du 1er avril 2004, pour l'exercice financier 2004-2005

Objet du programme de paiements de transfert : Le RARB avait pour objet de stabiliser les revenus des producteurs de céréales et d'oléagineux. Il s'agissait d'un régime d'assurance fédéral-provincial-producteur qui était fondé sur des primes. Lorsqu'on a mis fin à l'entente avec les provinces en 1997, ces dernières avaient le choix de reporter tout excédent de fonds à un programme comparable ou de remettre les sommes aux cotisants au prorata de leurs primes. Lorsque le Québec a mis fin au programme, le compte du RARB contenait un excédent de 7,828 millions $ provenant du financement versé par le fédéral. Le Québec a demandé l'autorisation d'utiliser cet excédent pour venir en aide aux producteurs de céréales et d'oléagineux du Québec par le biais du Programme d'assurance-production.

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s) : L'objectif du RARB était d'assurer un revenu par culture précise fondé sur le prix de soutien et le rendement moyen à long terme.

Résultats atteints ou progrès réalisés : La remise du montant de 7,828 millions de dollars, en plus des intérêts courus à partir du 1er avril 2004 est par la présente octroyée au gouvernement du Québec, ce qui représente une dette envers la Couronne conformément à l'accord Canada-Québec 2002-2004 sur l'utilisation des intérêts générés par l'excédent du Régime d'assurance-revenu brut du Québec à condition que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire conclut un accord avec le gouvernement du Québec aux termes duquel le Québec accepte de mettre à la disposition des producteurs de céréales et d'oléagineux du Québec le même montant par l'intermédiaire du programme d'assurance-production établi au titre de l'Accord de mise en œuvre Canada-Québec entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec pour les besoins de la mise en œuvre de l'Accord-cadre fédéral-provincial-territorial sur une politique agricole et agroalimentaire pour le XXIe siècle.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses prévues et réelles**
Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise						
Total des subventions	–	–	–	–	–	–
Total des contributions	–	–	–	7,8	7,8	(7,8)
Total - Programme de paiements de transfert	**–**	**–**	**–**	**7,8**	**7,8**	**(7,8)**

Tableau 12-B suite

Nom du programme de paiements de transfert : Programme canadien du revenu agricole (PCRA) - (selon les modalités du PCRA - législatif et voté)

Date de début : Le programme a été mis en place initialement pour l'année d'imposition 2000

Date d'expiration : Le PCRA était un programme d'une durée de trois ans (années d'indemnisation 2000, 2001 et 2002). La date limite pour la dernière année du programme était le 15 octobre 2003. Le PCRA ne sera pas en vigueur pour l'année de stabilisation 2003 et les années suivantes étant donné qu'il est en voie d'être remplacé par le PCSRA.

Financement total : Au total, 2,2 milliards de dollars ont été versés aux agriculteurs durant les trois années du programme.

Objet du programme de paiements de transfert : Le PCRA avait pour objet d'offrir aux producteurs une protection en cas de catastrophe.

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s) : Le Programme canadien du revenu agricole était un programme national destiné à venir en aide aux producteurs agricoles canadiens ayant subi une diminution forte et soudaine de leur revenu agricole pour des raisons indépendantes de leur volonté. Il était en vigueur pour les années d'imposition 2000, 2001 et 2002. Les coûts y afférents étaient partagés à raison de 60 % par le gouvernement fédéral et de 40 % par les provinces. Le PCRA a pris fin à la fin de l'année de stabilisation 2002. L'objectif de l'abolition du programme était de traiter tous les dossiers, de procéder aux rajustements, de clore la période d'appels et d'entendre les appels au plus tard le 31 décembre 2004.

Résultats attendus : Aider les producteurs ayant subi une diminution forte et soudaine de leur revenu agricole pour des raisons indépendantes de leur volonté.

Résultats atteints ou progrès réalisés : L'élimination progressive du programme est en cours, comme prévu.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses prévues et réelles**
Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise						
Total des subventions	-	-	-	-	-	-
Total des contributions	481,6	87,2	-	54,1	54,1	(54,1)
Total - Programme de paiements de transfert	**481,6**	**87,2**	**-**	**54,1**	**54,1**	**(54,1)**

Tableau 12-B suite

Nom du programme de paiements de transfert : Contributions pour l'aide au secteur agricole et agroalimentaire - Environnement (sous le régime du Cadre stratégique pour l'agriculture - Modalités des activités non liées à la Gestion des risques de l'entreprise - Voté) *

Date de début : 2003-2004

Date d'expiration : 2007-2008

Financement total : Le total du financement des paiements de transfert pour le volet Environnement du CSA, y compris les rajustements, s'élève à 369 millions en cinq ans.

Objet du programme de paiements de transfert : Les programmes pour l'environnement ont pour but de favoriser l'adoption de pratiques de gestion viables et bénéfiques pour l'environnement sur les fermes du Canada.

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s) : Les programmes du volet Environnement visent à aider le secteur agricole et agroalimentaire à protéger l'environnement dans les domaines des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

Résultats attendus :

- Faciliter l'utilisation permanente des outils d'information, de planification et de gestion agroenvironnementales à l'appui de l'éthique de gérance des producteurs.
- Appuyer la mise en œuvre des plans environnementaux des fermes et l'adoption par les producteurs agricoles de pratiques bénéfiques pour la gestion des terres, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.
- PNARSA - Le Ministère a mis à jour 13 des 14 indicateurs existants et poursuivi l'élaboration de six des 12 nouveaux. La préparation du rapport sur les nouveaux indicateurs agroenvironnementaux qui sera publié en 2005-2006 a beaucoup progressé.
- Étude réglementaire - La phase I de l'étude réglementaire agroenvironnementale est terminée.
- ETEA - Dans le cadre de l'Évaluation des technologies de l'environnement appliquées à l'agriculture (ETEA), sept accords de contribution ont été conclus avec le secteur. Un total de 65 projets de recherche concertés ont été lancés de concert avec le secteur dans le but de mettre au point de nouvelles technologies qui permettront d'évaluer l'incidence des technologies de pointe sur l'environnement.
- Pesticides à emploi limité - Le Ministère a rédigé et publié 19 fiches techniques sur les cultures dans le but de cerner les lacunes des stratégies de lutte antiparasitaire. Il a soutenu 12 projets de recherche sur les pesticides à emploi limité. Il a mené 23 projets de recherche sur des stratégies et des technologies de lutte antiparasitaire intégrée. Il a procédé à plus de 400 essais en champ pour évaluer de nouveaux pesticides à emploi limité. Seize demandes d'homologation ont été présentées à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada.
- Réduction des risques - Le Ministère a élaboré six stratégies de réduction des risques liés aux pesticides (RRP) et participé à 22 autres projets de mise en œuvre de stratégies.
- PEF - La première phase de l'analyse de l'environnement est terminée pour 91,5 % des terres agricoles. Un plan environnemental ou un plan agroenvironnemental équivalent a été mis en place dans 8 637 exploitations agricoles : le taux de mise en œuvre de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) par l'entremise du PNGA est de 1 000 projets individuels/producteurs.
- Programme de couverture végétale du Canada - Au total, 51 161 hectares (ha) supplémentaires ont été inscrits au volet de conversion des terres du Programme de couverture végétale du Canada en 2004-2005, ce qui porte à 323 000 ha la superficie totale ensemencée convertie en couverture végétale premanente.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses prévues et réelles**
Activité de programme : Environnement						
Total des subventions	–	–	–	–	–	–
Total des contributions	13,7	12,2	109,3	109,3	32,4	76,9
Total - Programme de paiements de transfert	**13,7**	**12,2**	**109,3**	**109,3**	**32,4**	**76,9**

Remarques : Comprend également les contributions versées aux agriculteurs et aux éleveurs de bonne foi, aux groupes d'agriculteurs et aux petites collectivités du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et du district de la rivière de la Paix de Colombie-Britannique pour l'aménagement de sources fiables d'approvisionnement en eau.

Tableau 12-B suite

Nom du programme de paiements de transfert : Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies (PRTGP) (Voté)

Date de début : Mis en œuvre en 2001-2002

Date d'expiration : 2005-2006

Financement total : 175 millions de dollars en cinq ans

Objet du programme de paiements de transfert : Ce programme d'infrastructure vise à améliorer les routes utilisées pour le transport des grains dans les Prairies.

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s) : Le programme **vise** à offrir une contribution fédérale pour l'amélioration de certains chemins et routes provinciales secondaires utilisés pour le transport du grain dans les Prairies et dans le Nord-Est de la Colombie-Britannique.

Résultats attendus :

- Amélioration de la chaussée des routes et autoroutes qui se sont détériorées en raison de la circulation intense des camions de grain.
- Construction de nouveaux tronçons de routes municipales et de routes secondaires en raison de l'augmentation de la circulation pour le transport du grain.
- Augmentation de la capacité de transport par camion et de la sécurité des routes utilisées pour le transport du grain dans les Prairies.
- Une infrastructure qui répond aux besoins d'un secteur agricole diversifié dans la région des Prairies.

Résultats atteints ou progrès réalisés : En 2004-2005, on a approuvé la modernisation ou la construction de 301 kilomètres de routes additionnelles. Depuis le début du programme en 2001, le financement de 2 724 kilomètres de routes a été approuvé.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses prévues et réelles**
Activité de programme : Innovation et renouveau						
Total des subventions	–	–	–	–	–	–
Total des contributions	36,3	33,1	44,4	35,1	35,1	9,3
Total - Programme de paiements de transfert	**36,3**	**33,1**	**44,4**	**35,1**	**35,1**	**9,3**

Tableau 12-B suite

Nom du programme de paiements de transfert : Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) (Voté)

Date de début : Un premier et un second appel de soumission de projets nationaux ont pris fin le 31 mai 2004 et le 5 janvier 2005 respectivement.

Date d'expiration : On prévoit mettre en place un processus de demande ouvert, sans date limite précise, pour les dernières années du PASCAA.

Financement total : Au total, le financement s'élèvera à environ 240 millions de dollars en cinq ans.

Objet du programme de paiements de transfert : Le PASCAA a pour objectif de positionner le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire à l'avant-garde et de lui permettre ainsi d'exploiter de nouveaux débouchés. Il est fondé sur une approche à trois piliers : pilier I : « Solutions de l'industrie aux nouveaux enjeux »; pilier II : « Saisir les possibilités du marché en tirant parti des résultats des recherches »; pilier III : « Échanger de l'information pour favoriser l'avancement du secteur ». Le PASCAA succède au Fonds canadien d'adaptation et de développement rural II (FCADR).

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s) :

Le programme s'inspirera des objectifs suivants :

- Accroître la capacité du secteur à réagir aux enjeux actuels et nouveaux.
- Positionner le secteur pour qu'il tire parti des débouchés commerciaux.
- Engager activement et continuellement le secteur à contribuer aux orientations stratégiques futures en matière d'agriculture et d'agroalimentaire.
- Intégrer les projets dirigés par le secteur et mis à l'essai dans le cadre du PASCAA aux initiatives futures du gouvernement ou du secteur. Le PASCAA complète les objectifs énoncés dans le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA).

Résultats atteints ou progrès réalisés : Au cours de la première année du PASCAA, AAC a reçu et examiné 129 propositions nationales dont 41 ont été approuvées avant la fin de l'exercice. D'autres sont toujours à l'étude. Les conseils sectoriels, établis dans chaque province et territoire, ont fourni un financement additionnel au titre du PASCAA pour les projets sectoriels visant à répondre à des besoins régionaux.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses prévues et réelles**
Activité de programme : Innovation et renouveau						
Total des subventions	31,7	25,0	30,3	27,3	27,3	3,0
Total des contributions	13,1	21,8	6,1	3,3	2,0	4,0
Total - Programme de paiements de transfert	**44,7**	**46,7**	**36,4**	**30,7**	**29,4**	**7,0**

Remarque : Les dépenses réelles du Programme canadien d'adaptation et de développement rural (PCADR) sont comprises dans les chiffres susmentionnés. Le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) remplace le PCADR.

Tableau 12-B suite

Nom du programme de paiements de transfert : Contributions pour l'aide au secteur agricole et agroalimentaire - Volet international (Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation - PICAA) (sous le régime du Cadre stratégique pour l'agriculture - Modalités des activités non liées à la Gestion des risques de l'entreprise - Voté)

Date de début : AF 2003-2004

Date d'expiration : 2008

Financement total : Le total du financement supplémentaire des paiements de transfert pour le volet international du CSA, y compris les rajustements, est de 62,6 millions de dollars en cinq ans, en plus du financement des paiements de transfert existants, qui s'élève à environ 12,8 millions de dollars par année (64 millions de dollars en cinq ans).

Objet du programme de paiements de transfert : Le PICAA a pour objet d'appuyer les initiatives de l'industrie qui visent à faire reconnaître le Canada à l'échelle internationale à titre de chef de file de l'approvisionnement de produits agroalimentaires, de boissons et de produits de la mer de qualité supérieure, sûrs et novateurs, produits dans le respect de l'environnement, qui répondent aux demandes fortement segmentées du marché mondial. Le PICAA appuie également les initiatives qui offrent au secteur canadien un meilleur accès aux marchés étrangers de manière à tirer profit au maximum de la réputation du Canada.

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s) : Le PICAA vise à soutenir le secteur canadien de l'agriculture et de l'alimentation en l'aidant à élaborer des stratégies internationales à long terme qui lui permettront de bien se positionner pour réussir sur les principaux marchés et pour s'adapter aux exigences du marché et à la concurrence mondiale croissantes.

Résultats attendus :

- Une plus grande reconnaissance du Canada et le développement des marchés
- Un meilleur accès aux marchés
- Une capacité accrue de répondre aux besoins du secteur

Résultats atteints ou progrès réalisés : En 2004-2005, 36 stratégies internationales à long terme totalisant 22 millions de dollars ont été approuvées au titre du PICAA. De plus, le programme a attribué 7 millions de dollars en vue de financer 29 projets à court terme pour aider l'industrie à atteindre des objectifs à court terme conformes au PICAA. De nombreuses activités ont été couronnées de succès en 2004-2005. Voici des exemples des résultats obtenus par l'industrie avec l'aide du financement du PICAA : grâce aux activités de promotion de l'Association canadienne de l'industrie du bétail et de la génétique, le gouvernement de la Chine a signé deux protocles en vue de rouvrir son marché à l'importation de semences et d'embryons de bovins. En misant sur les attributs du canola pour la santé, le Conseil canadien du canola a augmenté ses ventes de canola aux États-Unis de 10 %. Le vin de glace canadien bénéficie d'un meilleur accès à l'UE grâce aux efforts déployés par l'Association des vignerons du Canada, qui a obtenu des normes d'autocertification de la part de l'UE pour les établissements vinicoles de la Colombie-Britannique et de l'Ontario.

	2002-2003	2003-2004	2004-2005			
(en millions de dollars)	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Écart entre les dépenses prévues et réelles**
Activité de programme : Questions internationales						
Total des subventions	–	–	–	–	–	–
Total des contributions	16,8	23,4	29,1	29,2	26,7	2,5
Total - Programme de paiements de transfert	**16,8**	**23,4**	**29,1**	**29,2**	**26,7**	**2,5**

Remarque : Les dépenses du programme Commerce agroalimentaire (PCA) sont comprises dans le chiffre susmentionné pour l'exercice 2002-2003. Le PICAA remplace le PCA.

Initiatives horizontales

Les initiatives horizontales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Les rapports sur les initiatives horizontales ont pour but de donner au Parlement, à la population et au gouvernement un portrait général des dépenses publiques et des résultats atteints par les ministères qui collaborent à l'exécution de ces initiatives.

Une « initiative horizontale » en est une dans le cadre de laquelle les partenaires de deux organismes ou plus ont convenu au moyen d'une entente de financement officielle (p. ex. : mémoire au Cabinet, présentation au Conseil du Trésor ou entente fédérale-provinciale-territoriale) de s'employer à atteindre des objectifs communs. Les initiatives horizontales dont il est question dans le présent rapport sont dirigées par AAC et bénéficient d'une affectation de fonds fédéraux qui dépasse 100 millions de dollars (en tenant compte de tous les partenaires fédéraux) pour la durée du programme, ou qui est inférieure à cette somme, mais qui vise des projets très médiatisés ou jugés essentiels à la poursuite des priorités gouvernementales.

Les montants figurant dans le tableau récapitulatif qui suit correspondent aux dépenses réelles d'AAC en 2004-2005. Pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque initiative, y compris sur les dépenses de nos partenaires fédéraux, il suffit de consulter la base de données sur les résultats des initiatives horizontales du Conseil du Trésor.

Information sur les initiatives horizontales de 2004-2005

Nom de l'initiative horizontale	Partenaires	Description	Dépenses réelles d'AAC pour 2004-2005 (en millions de dollars)
Assurance-production	Gouvernements provinciaux	S'inscrivant dans le Cadre stratégique pour l'agriculture, l'assurance-production est l'un des deux principaux programmes fédéraux-provinciaux de gestion des risques de l'entreprise qui sont offerts aux producteurs canadiens. Elle protège les revenus des producteurs contre les manques à gagner attribuables à des catastrophes naturelles qui échappent à leur emprise.	400,5
Programmes provinciaux	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Sous le régime du Cadre stratégique pour l'agriculture, on a accordé aux provinces et aux territoires une période transitoire de trois ans pendant laquelle ils pourront offrir des programmes de gestion des risques qui répondent aux besoins particuliers de leurs producteurs. Ces programmes comblent un large éventail de besoins; citons la bonification des programmes principaux — Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et assurance-production (AP) — ainsi que la recherche et le développement en agriculture.	108,7
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et paiements résiduels des autres programmes de gestion des risques de l'entreprise	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Le PCSRA est l'un des deux programmes principaux de gestion des risques de l'entreprise qui sont offerts aux producteurs sous le régime du CSA. L'autre est l'assurance-production. Le PCSRA combine la stabilisation du revenu et la protection contre les catastrophes en un seul programme, aidant les producteurs à prémunir leurs exploitations contre les petits et gros manques à gagner. Il remplace le Programme canadien du revenu agricole (PCRA) et le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), qui ont pris fin au terme de l'année de stabilisation 2002. Les données de l'exercice financier 2004-2005 comprenaient également les paiements résiduels versés aux producteurs dans le cadre du PCRA.	892,2

Nom de l'initiative horizontale	Partenaires	Description	Dépenses réelles d'AAC pour 2004-2005 (en millions de dollars)
Programme national de redressement de l'industrie bovine dans le sillage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) (Entente fédérale-provinciale-territoriale)	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Ce programme comprend trois volets : (I) le Programme national de redressement de l'industrie dans le sillage de l'ESB, appliqué en 2003-2004, qui offrait, côté prix, plusieurs mesures d'incitation visant à maintenir le marché intérieur actif et à accroître le revenu des parcs d'engraissement et des établissements de transformation victimes de baisses considérables des prix; (II) le Programme relatif aux animaux de réforme, qui verse une indemnité aux producteurs pour chaque animal âgé admissible vendu à des fins d'abattage; (III) le Programme de retrait des bovins gras, le Programme de retrait des veaux d'engraissement et le Programme de gestion des animaux âgés, qui aideront l'industrie à retirer du marché les animaux destinés à l'abattage jusqu'à ce que la demande du marché commande une augmentation de la capacité d'abattage.	134,1 volet i : 0 volet ii : 1,6 volet iii : 132,5
Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Ces services permettent aux agriculteurs admissibles de consulter des experts-conseils financiers qui les aideront à évaluer leur situation financière et à élaborer des plans de relève, d'action et d'entreprise (finances, commercialisation, valeur ajoutée). On peut obtenir de plus amples renseignements à l'adresse suivante : www.agr.gc.ca/ren/cfbas/serv_f.cfm	3,9
Services canadiens de développement des compétences en agriculture	Gouvernements provinciaux et territoriaux Ressources humaines et Développement des compétences Canada	Ce programme offre de l'aide aux agriculteurs (et à leur conjoint) désireux de perfectionner leurs compétences et de suivre de la formation qui leur permettront d'augmenter leur revenu d'origine agricole et non agricole. L'agriculteur pourra obtenir de l'aide pour suivre une formation dans des domaines comme les pratiques agricoles améliorées et la gestion de l'entreprise agricole (par exemple, en comptabilité, en gestion financière et en gestion des ressources humaines); il pourra aussi suivre une formation qui l'aidera à trouver un autre genre d'emploi, ou qui lui permettra d'acquérir les compétences nécessaires au lancement d'une nouvelle entreprise. On offre également une aide financière qui rembourse, par exemple, des frais de scolarité, des fournitures scolaires et des frais de déplacement et d'hébergement.	0,3
Protocole d'entente (PE) avec Santé Canada sur la salubrité et la qualité des aliments et sur l'environnement	Santé Canada	Effectuer des travaux de recherche à l'appui de projets de normalisation, de l'établissement de normes de salubrité à la ferme, de la surveillance nationale intégrée des agents pathogènes entériques et de la détermination de l'impact des antimicrobiens utilisés à la ferme sur la santé humaine.	5,3 (Un montant supplémentaire de 7,2 millions de dollars a été transféré par AAC à Santé Canada, qui a effectué des travaux en vue d'obtenir des résultats stratégiques pour les deux organismes)
PE avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) sur la salubrité et la qualité des aliments	Agence canadienne d'inspection des aliments	Établir des normes minimales ainsi que des stratégies d'inspection et d'application de la loi à l'intention des fabricants d'aliments médicamentés pour animaux destinés à l'alimentation humaine. Mettre en place le Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme, qui permettra au gouvernement de reconnaître les systèmes de salubrité des aliments fondés sur les principes HACCP qui sont élaborés et mis en œuvre par des associations nationales de producteurs.	0 (AAC a transféré 2,5 millions de dollars à l'ACIA, qui a effectué des travaux en vue d'obtenir des résultats stratégiques pour les deux organismes)
PE avec la Commission canadienne des grains (CCG) sur la salubrité et la qualité des aliments	Commission canadienne des grains	Fournir des données de référence qui serviront de repères pour des attributs spécifiques de la qualité des grains.	0 (AAC a transféré 118 000 $ à la CCG, qui a effectué des travaux en vue d'obtenir des résultats stratégiques pour les deux organismes)

Nom de l'initiative horizontale	Partenaires	Description	Dépenses réelles d'AAC pour 2004-2005 (en millions de dollars)
PE entre AAC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) sur les postes de spécialistes de l'agroalimentaire à l'étranger	MAECI (représenté par Commerce international Canada)	Ce PE établit les principes opérationnels, les pratiques de gestion et les critères de mesure du rendement qui régissent les 22 postes existants et les 10 nouveaux postes de spécialistes de l'agroalimentaire à l'étranger. Il vise à améliorer la prestation de services aux exportateurs canadiens dans des domaines comme la mise en valeur des entreprises et des investissements agroalimentaires, ainsi que la protection des marchés et l'accès à ceux-ci, grâce aux ambassades et aux hauts-commissariats du Canada situés dans les pays qui constituent des marchés d'exportation clés.	2,3 (Un montant additionnel de 6,3 millions de dollars a été transféré d'AAC à AECIC pour des activités de soutien des résultats stratégiques d'AAC et d'AECIC)
PE avec Environnement Canada (EC) concernant l'Initiative sur les normes agroenvironnementales nationales (INAEN)	Environnement Canada	Ce PE porte sur l'élaboration de « normes de rendement » agroenvironnementales à connotation non réglementaire (c.-à-d. des normes fondées sur les résultats) qui permettront d'atteindre les niveaux souhaités de qualité environnementale et ceux qu'on estime pouvoir atteindre grâce aux technologies et pratiques connues. Ces normes seront intégrées aux pratiques et systèmes de gestion utilisés par les producteurs et l'industrie, qui permettront de réduire les risques environnementaux; ces pratiques et systèmes seront également propices à l'alimentation en eau et à la qualité de l'eau, des sols, de l'air et de l'atmosphère, et concourront à la compatibilité entre la biodiversité et l'agriculture. Les normes seront élaborées dans quatre domaines : l'air, l'eau, la biodiversité et les pesticides. On tiendra compte de la qualité des sols et des changements climatiques dans tous ces domaines.	0
Développement rural	Partenariat rural canadien (32 ministères et organismes fédéraux), gouvernements provinciaux et territoriaux	Le gouvernement du Canada a confié au Secrétariat rural d'AAC le mandat d'élaborer, de coordonner et de mettre en œuvre une approche pangouvernementale nationale concertée qui permettra de mieux comprendre la situation et les préoccupations des Canadiens vivant en milieu rural et encouragera les ministères et organismes fédéraux à tenir compte des besoins particuliers des collectivités rurales dans leurs politiques, leurs programmes et leurs services. En collaboration avec 32 ministères et organismes fédéraux, regroupés dans le Partenariat rural canadien, le gouvernement du Canada veut intégrer ses politiques économiques, sociales, environnementales et culturelles pour améliorer la qualité de vie des Canadiens en milieu rural.	10,6
Secrétariat aux coopératives	19 ministères et organismes fédéraux, gouvernements provinciaux et territoriaux, secteur des coopératives	Créé en 1987, le Secrétariat aux coopératives a pour mandat d'aider le gouvernement du Canada à répondre plus efficacement aux préoccupations et aux besoins des coopératives canadiennes. Il conseille le gouvernement sur les politiques touchant les coopératives, coordonne la mise en œuvre de ces politiques, fait la promotion des coopératives au sein du gouvernement fédéral et sert de lien entre le secteur des coopératives et les nombreux ministères et organismes fédéraux avec qui il interagit.	3,9

Principaux thèmes gouvernementaux

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SDD)

Compte rendu de la troisième *Stratégie de développement durable, Agriculture durable : La Voie vers l'avenir au Canada*, présentée en février 2004 (AAC).

Stratégie de développement durable

Ministère/Organisme : Agriculture et Agroalimentaire Canada

Points à examiner	Apport du Ministère
1. Quels sont les principaux buts et/ou objectifs à long terme de la SDD?	Le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), avec ses éléments environnementaux, économiques et sociaux intégrés, est la troisième SDD d'AAC . Il expose la façon dont le Ministère travaille avec le secteur pour faire de l'agriculture une activité respectueuse de l'environnement. La section intitulée *Prêcher par l'exemple* de la SDD démontre l'engagement d'AAC en matière de développement durable dans l'exercice de ses activités. Les priorités ministérielles, dont témoignent les six modèles logiques de la SDD du CSA sont les suivantes : • Pratiques respectueuses de l'environnement pour le secteur et réalisation de progrès au chapitre de la gestion des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité. • Minimiser le risque et l'impact des dangers d'origine alimentaire sur la santé des humains; améliorer la confiance des consommateurs et la capacité du secteur de répondre aux exigences du marché et même de les dépasser en ce qui touche les produits alimentaires. • Permettre au secteur d'acquérir de nouvelles compétences en affaires et en gestion, le préparer à la culture de bioproduits, le doter de systèmes de production fondés sur le savoir et lui donner des stratégies pour saisir les occasions et gérer le changement. • Améliorer la capacité des producteurs à gérer le risque et accroître la viabilité et la rentabilité du secteur. • Préparer le secteur à la culture de bioproduits, le doter de systèmes de production fondés sur le savoir et lui donner des stratégies pour lui permettre de saisir les occasions et gérer le changement . • Accroître les débouchés internationaux pour le secteur agroalimentaire canadien. Les six modèles logiques présentés aux pages 48 à 82 de la SDD donnent plus de détails sur les buts et objectifs à long terme d'AAC. **L'objectif exposé dans la section *Prêcher par l'exemple* est de réduire l'impact des activités d'AAC sur l'environnement. L'*Annexe A* donne des renseignements plus détaillés sur les mesures prises par AAC pour écologiser ses activités. Le Ministère prévoit intégrer les principes de développement durable à ses opérations dans six secteurs prioritaires : pratiques écologiques dans les achats, gestion améliorée des déchets, de l'eau et des eaux usées, amélioration de l'efficacité énergétique des immeubles, gestion écologique du parc automobile, des terres et des programmes de préparation et d'intervention en cas d'urgence.**

Points à examiner	Apport du Ministère
2. Comment vos principaux buts et/ou objectifs à long terme vous aident à atteindre les résultats stratégiques de votre ministère/organisme?	AAC utilise des modèles logiques dans sa SDD pour établir un lien clair entre nos résultats stratégiques, les activités de programmes du Ministère, les résultats finaux, les objectifs, les résultats à court et à moyen termes, les réalisations et activités. Les indicateurs de rendement sont également indiqués pour chaque résultat et réalisation. Les modèles logiques exposent la séquence logique des résultats attendus pour chaque élément du CSA pour atteindre les objectifs stratégiques d'AAC. Les six modèles logiques dans les domaines de l'environnement, la salubrité et la qualité des aliments, le renouveau, la gestion des risques de l'entreprise, les sciences et l'innovation et le volet international sont présentés aux pages 48 à 82 de la SDD.
3. Quels étaient vos objectifs pour la période visée par le rapport?	Le CSA est la SDD d'AAC. Le CSA est une entente fédérale-provinciale-territoriale de cinq ans qui est en vigueur jusqu'en 2008. L'atteinte des objectifs prévus du CSA est prévue pour 2008. AAC continue de travailler à la réalisation de ces objectifs avec ses homologues provinciaux et territoriaux. Les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du CSA sont rapportés chaque année dans un rapport sur le CSA aux Canadiens. La section *Prêcher par l'exemple* de la SDD présente un certain nombre d'engagements se rapportant aux activités internes de plusieurs domaines prioritaires, comme en fait foi l'*Annexe A*.
4. Quels progrès avez-vous réalisés à ce jour (en incluant les résultats obtenus par rapport avec les objectifs et les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs)?	Le CSA est la SDD d'AAC. Par conséquent, le présent rapport sur le rendement et le rapport annuel aux Canadiens sur le CSA donnent des détails sur les progrès réalisés à ce jour dans chaque secteur prioritaire du CSA. Consulter l'*Annexe A* pour prendre connaissance des progrès accomplis par rapport aux objectifs énoncés dans la section *Prêcher par l'exemple*.
5. Quels ajustements avez-vous apportés, le cas échéant? (Pour mieux situer l'information dans son contexte, expliquez comment les leçons retenues ont influé sur vos ajustements.)	Le Comité d'examen du CSA (formé de représentants gouvernementaux et d'intervenants de l'extérieur) fait actuellement un examen annuel du CSA. Le rapport du Comité permettra de voir quels ajustements doivent être apportés s'il y a lieu.

Annexe A

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SDD) III : PRÊCHER PAR L'EXEMPLE

La section *Prêcher par l'exemple* illustre la détermination d'AAC de « s'efforcer de prêcher par l'exemple afin de réduire son empreinte écologique » en diminuant son utilisation des ressources naturelles et en réduisant au minimum l'impact de ses activités sur l'environnement. Le Ministère a présenté des plans pour intégrer les principes de développement durable à ses activités dans six secteurs prioritaires :

1. Écologisation des achats

AAC a respecté son engagement en formant 126 employés de l'approvisionnement aux pratiques d'achats écologiques à différents endroits dans l'ensemble du pays.

2. Amélioration de la gestion des déchets, de l'eau et des eaux usées

Déchets : Un guide sur la mise en œuvre d'un programme de gestion des déchets a été élaboré pour servir d'outil principal à AAC dans la mise en œuvre d'un programme de gestion des déchets dans toutes les installations visées. Ce guide décrit, étape par étape, toutes les interventions qui doivent être faites et il couvre les déchets solides, dangereux, ceux qui présentent un risque biologique, les déchets radioactifs, les débris de construction, de rénovation et de démolition. Des vérifications et des caractérisations des déchets ont ensuite été effectuées à quatre principaux sites. En outre, des plans de réduction des déchets ont été établis et des recommandations ont été formulées pour améliorer la gestion des déchets à ces sites.

Eau et eaux usées : Des responsables ont été nommés en 2004-2005 pour gérer la qualité de l'eau et les eaux usées. On a commencé à planifier la création d'une base d'information sur la qualité de l'eau en 2004-2005. Des évaluations détaillées de la qualité de l'eau et des vérifications des eaux usées ont été effectuées. Ces activités permettront de recueillir de l'information sur la qualité de l'eau et les eaux usées et sur la nature et la portée des travaux à venir.

La progression vers la réalisation des objectifs à ce chapitre accuse un retard. La capacité du Ministère de compléter les vérifications de toutes ses principales installations au cours des deux prochaines années dépendra de la disponibilité des fonds.

3. Amélioration de l'efficacité énergétique des immeubles

Étant donné que l'établissement de rapports se fait suivant un cycle annuel, les résultats des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique ne peuvent pas être évalués tant que toutes les données sur la consommation d'énergie des immeubles en 2004-2005 n'auront pas été présentées et examinées. Le degré d'émission des gaz à effet de serre (GES) pour 2003-2004 correspondait, à peu de choses près, à l'objectif visé (0,2 p. 100 au-dessus).

En 2004-2005, plusieurs projets liés à l'efficacité énergétique des immeubles ont été réalisés à divers endroits, notamment : étude de faisabilité et début de la mise en œuvre d'un projet de fermeture pour l'été d'une centrale thermique à vapeur; étude de faisabilité et de conception sur l'énergie éolienne; conversion énergétique de hottes à vitesse variable pour améliorer leur rendement énergétique et amélioration de la gestion de l'énergie des systèmes de contrôles des immeubles.

4. Utilisation plus judicieuse des véhicules, c'est-à-dire, réduction de l'usage et de la taille des véhicules, utilisation de véhicules adaptés à l'usage auquel ils sont destinés, acquisition de véhicules fonctionnant avec un carburant de remplacement et utilisation de carburants écologiques

Au cours de l'exercice 2004-2005, AAC a acheté 63 véhicules fonctionnant avec du carburant de remplacement dont 34 sont des véhicules polycarburants capables de consommer jusqu'à 85 p. 100 d'éthanol mélangé à l'essence. Dix autres sont des véhicules hybrides (essence-électricité). Tous ces véhicules représentent 75 p. 100 des achats du Ministère pour son parc automobile. AAC a également initié plus de 1 200 employés aux habitudes de conduite écologiques en leur offrant le cours de conduite préventive écologique destiné à enseigner aux employés comment conduire plus prudemment tout en réduisant la consommation d'essence. AAC a également ouvert officiellement le premier poste de distribution de gaz naturel dans la région de l'Atlantique, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick; un projet conjoint avec Ressources naturelles Canada. À l'heure actuelle, le Ministère dispose de huit véhicules dans la région de l'Atlantique qui fonctionnent au gaz naturel.

5. Adoption de pratiques exemplaires en gestion des terres, comme guider l'élaboration de plans de gestion environnementale à la ferme pour AAC et prendre les mesures qui s'imposent pour gérer les sites contaminés, les réservoirs de stockage et les halocarbures

Deux plans de gestion environnementale à la ferme ont été mis à l'essai en Saskatchewan, et une formation a été donnée par la province. Les leçons retenues de cette expérience seront communiquées aux autres sites.

Des progrès importants ont été accomplis dans la gestion des sites contaminés. Des évaluations environnementales de sites (EES) ont été effectuées à l'égard

de 30 propriétés en 2004-2005, ce qui a permis de compléter à ce jour environ 75 à 80 p. 100 des ESA exigées pour les propriétés d'AAC.

Les sites contaminés d'AAC représentent relativement peu de risques. À l'heure actuelle, AAC n'a aucun site de catégorie 1 (risque élevé) et seulement un site de catégorie 2 (risque moyen). Ce dernier a été découvert durant l'exercice 2004-2005. Les travaux de restauration seront terminés en 2005-2006.

Depuis le 1er avril 2003, AAC a assaini six sites de catégorie 2 (risque moyen) en plus de deux autres sites ne faisant partie de ni l'une ni l'autre des deux catégories, mais qui devaient faire l'objet de mesures de réduction des risques. Quatre autres sites de catégorie 2 ont été reclassifiés à un niveau inférieur à la suite d'une évaluation additionnelle de suivi. Les progrès à ce chapitre vont comme prévu.

Sur les 22 réservoirs d'essence abandonnés qui devaient en être retirés il y a deux ans, 20 ont été enlevés et éliminés. On s'occupe maintenant, région par région, d'autres réservoirs qui ont été découverts depuis. Environ 100 autres réservoirs ont également été retirés et remplacés par des modèles modernes qu sont conformes aux règlements actuels.

En réponse aux préoccupations exprimées à l'égard de l'uniformité de l'application du *Règlement fédéral sur les halocarbures*, le Ministère a formé un groupe de travail sur les halocarbures pour planifier et effectuer des visites dans toutes les principales installations. Le groupe a élaboré un plan pour préciser l'application du Règlement, produit des documents pour faciliter l'interprétation et la tenue de dossiers et pour recommander des améliorations à la gestion des halocarbures à chaque site. Ces visites auront lieu en 2005-2006. De plus, un guide portant sur la mise en œuvre du Règlement a été préparé pour aider les gestionnaires d'installations à se conformer aux dispositions réglementaires à leur site. Le Ministère est maintenant en voie d'améliorer considérablement ses connaissances et la gestion de son potentiel destructeur de la couche d'ozone et de son potentiel de réchauffement de la planète.

6. Préparation aux situations d'urgence et intervention d'urgence

Des lignes directrices sur les interventions en cas d'urgences environnementales ont été distribuées dans tous les lieux de travail d'AAC. En outre, une démarche intégrée est prévue pour élaborer des plans d'intervention d'urgence pour tous les types de situations urgentes (environnement, santé, sécurité, etc.)

INITIATIVE D'AMÉLIORATION DES SERVICES

Service axé sur la clientèle

Le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) est centré sur le citoyen, puisque ses programmes ont été élaborés à la suite de longues consultations avec des intervenants, et il compte sur l'aide de partenaires (fédéraux-provinciaux-territoriaux) pour optimiser l'efficacité des services. Même si l'Initiative d'amélioration des services du Conseil du Trésor est éliminée graduellement en 2005, ses objectifs forment la base des engagements du Ministère aux termes du volet Service axé sur la clientèle du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG).

Pour réaliser ses engagements élargis, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a lancé en 2004-2005 la mise en œuvre de la *Stratégie fonctionnelle intégrée de prestation des services* (SFIPS) dans le but d'améliorer la prestation des services à la clientèle grâce à des points d'accès clé, comme le Web, le téléphone, les contacts en personne et les communications sur papier. En plus de l'Initiative d'amélioration des services, la SFIPS s'harmonise avec les activités de transformation des services dans le cadre de l'initiative Gouvernement en direct, qui met l'accent sur la façon dont les services sont offerts aux citoyens.

Voici les quatre principaux volets du futur modèle de prestation de services à la clientèle d'AAC dans le cadre de la Stratégie :

1. Services à la clientèle et accès – Volet axé sur l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services. Ce volet tient compte des exigences de l'Initiative d'amélioration des services comme la mesure de la satisfaction des clients et les normes de services. Les projets relevant de ce volet comprennent la segmentation de la clientèle et l'intégration des modes de prestation.
2. Services et prestation des programmes – Volet axé sur la façon dont les programmes sont conçus et sur le rôle des partenaires de prestation. Les projets relevant de ce volet comprennent la base de données commune sur les participants et Mon compte AAC.
3. Gestion de l'information – Le volet examinera des questions comme la définition des données pour faciliter la mise en commun de l'information. Les projets relevant de ce volet comprennent la gestion des données et la gestion du rendement.
4. Gouvernance – Le volet sera axé sur l'élaboration de structures et de processus facilitant la conception et la mise en œuvre de projets tels que l'élaboration d'un plan de communication et d'intervention immédiate.

AAC élaborera un plan de mise en œuvre progressive de la Stratégie. On pourra ainsi obtenir l'appui nécessaire et les investissements qui permettront la mise en œuvre complète de la Stratégie.

Rapports annuels prévus par la loi

LOI SUR LES PROGRAMMES DE COMMERCIALISATION AGRICOLE (LPCA)

Rapport annuel pour la campagne agricole de 2004

La *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (LPCA) a reçu la sanction royale le 25 avril 1997. Elle couvre trois volets, soit le Programme de paiements anticipés (PPA), les Achats gouvernementaux (AG) et le Programme de mise en commun des prix (PMCP). Elle contient aussi des dispositions visant les avances en franchise d'intérêt offerte dans le cadre du PPA. La campagne agricole de 2004 constitue la huitième année de mise en œuvre des programmes lancés au titre de la Loi.

En 2001, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a procédé à une évaluation de la LPCA conformément aux dispositions de la Loi. Le rapport subséquent a été déposé devant le Parlement le 2 avril 2004. On proposera des modifications à la LPCA dans le but, d'une part, d'élargir les programmes d'avances pour les rendre accessibles aux éleveurs et, d'autre part, de veiller à ce que les programmes d'avances actuels soient conformes aux principes du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) voulant qu'ils s'appliquent à l'ensemble des activités de l'exploitation agricole.

Programme de paiements anticipés (PPA)

Au titre du PPA, le gouvernement garantit le remboursement des avances que les organismes de producteurs consentent aux agriculteurs dans le but d'améliorer la marge de ceux-ci au moment de la récolte ou après. Chaque producteur peut obtenir jusqu'à 250 000 $ et le gouvernement assume les intérêts pour les premiers 50 000 $ avancés. Les avances reposent sur la sécurité offerte par la récolte que les agriculteurs ont entreposée, et sont remboursées une fois la récolte vendue. En cas de défaut de paiement par un agriculteur, le gouvernement remboursera à l'organisme de producteurs un pourcentage de l'avance et l'agriculteur deviendra débiteur de l'État pour le montant payé par celui-ci.

Les avances ont pour but d'aider les producteurs à améliorer leurs possibilités de commercialisation. Les agriculteurs peuvent en effet vendre leurs récoltes plus tard au cours de l'année, quand les conditions du marché leur permettent d'en tirer un meilleur prix. Comme la vente des récoltes s'étend sur toute l'année, le programme favorise une mise en marché plus ordonnée.

Pour la campagne agricole de 2004, le Ministère a conclu 47 ententes avec les organismes de producteurs de partout au Canada, y compris avec la Commission canadienne du blé (CCB). Ces organismes ont octroyé des avances totalisant environ 884 millions de dollars à 30 399 producteurs. Il s'agit d'une hausse de 88 millions de dollars comparativement aux sommes versées pour la campagne agricole de 2003. Durant la campagne de 2004, le Ministère a payé 8,2 millions de dollars en intérêts au titre des ententes conclues pour cette campagne. Comme les ententes couvrent toute la période de commercialisation de la récolte de 2004 et sont valides jusqu'à l'automne 2005, il y aura des frais d'intérêt additionnels et les organismes de producteurs ne seront pas en mesure de soumettre des réclamations pour la garantie offerte par le gouvernement avant ce temps. Les dernières années, le taux de défaut de paiement dans le cadre du programme correspondait à 1 p. 100 ou moins des sommes avancées.

Campagne agricole	Nombre d'OP (1)	Avances versées par la CCB (M $) (2)	Avances autres que celles versées par la CCB (M $) (3)	Avances totales (M $) (4)	Défaut de paiement par exercice (M $) (5)	Intérêts débiteurs par campagne agricole (M $) (6)
2000	53	612	362	974	3,7	24
2001	54	509	304	813	5,5	9,5
2002	49	324	311	635	7	8,6
2003	48	463	333	796	3,4	8,6
2004	47	435	449	884	8,8	8,2

M = Millions

OP = Organismes de producteurs

L'information fournie aux colonnes (1) à (4) et (6) repose sur une campagne agricole qui s'étend du 1er août au 31 juillet environ, de sorte qu'elle ne coïncide pas avec l'exercice du gouvernement. Les montants fournis pour les coûts d'intérêt ne correspondront donc pas à ceux figurant dans les Comptes publics qui suivent l'exercice.

Les défauts de paiement (5) durant l'exercice 2004-2005 comprennent un montant de sept millions de dollars prévu pour les défauts de paiement des avances consenties par la CCB dans le pire des cas. Jusqu'ici, 1,8 million de dollars ont été versés à d'autres organismes pour les manquements des producteurs à leurs obligations financières.

Les coûts d'intérêt totaux pour la campagne agricole 2004 au 20 juin 2005.

Les chiffres pour 2003 ont été actualisés.

Achats gouvernementaux (AG)

Au titre des AG, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, avec l'autorisation du gouverneur en conseil, peut acheter et vendre des produits agricoles. Il peut exercer ce pouvoir quand des conditions inhabituelles du marché le justifient et si, en intervenant, il peut améliorer le contexte commercial pour un produit donné. Depuis l'entrée en vigueur de la LPCA, ces dispositions de la Loi n'ont jamais été appliquées.

Programme de mise en commun des prix (PMCP)

Ce programme vise à favoriser le commerce des produits agricoles selon la formule coopérative. Dans le cadre de cette initiative, tout comme c'était le cas en vertu de l'ancienne *Loi sur la vente coopérative des produits agricoles* (LVCPA), le gouvernement garantit un prix de gros moyen minimal pour un produit agricole vendu par un organisme de vente. L'entente sur le prix garanti conclue avec les organismes de commercialisation protègent les agriculteurs des baisses imprévues des prix de leurs produits et couvre le paiement initial versé aux producteurs plus les coûts assumés par l'organisme pour la mise en marché du produit, et ce, jusqu'à un plafond.

Les participants au programme offrent le prix garanti comme sûreté pour obtenir du financement des établissements de crédit. Grâce à ce crédit, l'organisme de commercialisation peut améliorer la marge des producteurs en leur versant un paiement initial à la livraison du produit agricole. Le prix garanti est fixé selon un pourcentage du prix de gros moyen prévu du produit pour une campagne agricole donnée. Si le prix de gros moyen obtenu par l'organisme de commercialisation pour la campagne agricole est inférieur au prix garanti, le gouvernement rembourse alors la différence à l'organisme en puisant dans le Trésor.

Conformément aux dispositions sur les prix garantis, pour la campagne agricole de 2004, le gouvernement a versé environ 57 millions de dollars à sept organismes de commercialisation représentant 18 368 producteurs de partout au Canada. On ne prévoit pas de réclamations pour la campagne agricole de 2004.

PMCP - Sommaire des ententes antérieures

Campagne agricole	Nombre d'OC	Nombre de producteurs	Garantie totale (M $)
2000	5	20 650	134,8
2001	4	19 350	123,9
2002	5	19 450	65,4
2003	7	20 700	42,1
2004	7	18 368	57,1

M = Millions

OC = Organismes de commercialisation

Les montants totaux des garanties avant 2004 ont été actualisés afin de montrer les sommes réelles plutôt que des estimations.

Le montant des garanties pour la campagne agricole de 2004 pourrait augmenter, car les mises en commun demeurent ouvertes jusqu'à la fin de la campagne agricole.

Programme d'avances printanières (PAP)

En 2000, le Ministère lançait le PAP dans le but d'aider les producteurs à financer l'achat d'intrants pour leurs cultures en 2000 et en 2001. Le programme a été maintenu pour la campagne agricole de 2002, puis a été reconduit de cinq (5) autres années au titre du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA). Il consiste essentiellement à déplacer les avantages du PPA au printemps.

Étant donné les similarités entre le PAP et le PPA, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a soumis aussi le PAP à l'évaluation prévue dans la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (LPCA). Le rapport subséquent a été déposé devant le Parlement le 2 avril 2004.

Pour la campagne agricole de 2004, le Ministère a conclu 29 ententes avec des organismes de producteurs de partout au Canada, y compris la Commission canadienne du blé (CCB). Ces organismes ont avancé environ 653 millions de dollars à 35 825 producteurs. Ce montant représente une diminution de 74 millions de dollars par rapport à celui versé pour la campagne agricole de 2003.

Campagne agricole	Nombre d'OP (1)	Avances totales (M $) (2)	Coûts administratifs par campagne agricole (M $) (3)	Défauts de paiement par exercice (M $) (4)	Coûts d'intérêt totaux par campagne agricole (M $) (5)
2000	20	357	0,653	3,1	11,2
2001	24	673	0,638	3,8	15,8
2002	25	712	0,9	2,5	12,2
2003	27	727	0,852	4,9	13,7
2004	29	653	0,768	7,5	10

M = Millions

OC = Organismes de producteurs

La campagne agricole couverte par le PAP s'étend du 1er avril au 31 décembre environ, de sorte que l'information fournie aux colonnes (1) à (5) pourrait être interprétée par campagne agricole ou par exercice, sauf pour les défauts de paiement en 2000 et en 2001.

Les coûts administratifs (3) pour 2002 et après comprennent les paiements versés aux organismes de producteurs et aux agences responsables de l'assurance-récolte pour couvrir les coûts liés au PAP. Avant 2002, ces coûts ne comprenaient que les paiements versés aux OP.

En 2004, les défauts de paiement correspondent au montant non remboursé aux OP, soit 7,5 millions de dollars, qui seront payables advenant le pire.

Les sommes versées pour couvrir les défauts de paiement avant 2004 ne comprennent pas le montant non remboursé aux OP, soit 3,1millions de dollars (2000-2003), que l'État aurait à payer dans le pire des cas.

Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC)

Rapport annuel pour 2004-2005

La *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative* (LPAACFC) permet aux agriculteurs et à leurs coopératives de commercialisation de combler leurs besoins de financement grâce à de prêts garantis octroyés pour l'expansion des marchés, les innovations apportées à la ferme, la transformation à valeur ajoutée et l'adoption de pratiques de l'agriculture durable. Le programme favorise la disponibilité des fonds nécessaires pour améliorer les actifs agricoles, accroître la production et/ou accentuer la stabilité financière. En vertu de la LPAACFC, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire garantit les prêts consentis par des prêteurs désignés et s'engage à rembourser 95 p. 100 des pertes subies par ces établissements. Ceux-ci peuvent octroyer des prêts s'élevant jusqu'à 80 p. 100 du prix d'achat ou de la valeur estimative de la propriété visée dans la demande d'emprunt. Les producteurs et leurs coopératives de commercialisation soumettent directement leurs demandes au prêteur.

Le tableau ci-après fournit des statistiques sur le fonctionnement de ce programme depuis l'exercice 2000. Grâce à la LPAACFC, le secteur agricole a reçu près de 739 millions de dollars sous forme de prêts garantis au cours des cinq dernières années. Les paiements et les coûts ont excédé les revenus et les recouvrements de 7,5 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2001, on a mené une analyse des risques pour déterminer les droits qu'il faudrait exiger pour couvrir les coûts d'administration du programme et les obligations futures liées aux sûretés. L'étude a permis de conclure que des droits d'inscription de 0,85 p. 100 suffiraient à couvrir cet aspect, et ce, selon un volume annuel établi à 230,1 millions de dollars en prêts garantis.

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005, le gouvernement a garanti 2 829 prêts totalisant environ 105,1 millions de dollars en vertu de la LPAACFC. Cela représente un recul par rapport aux 3 155 prêts se chiffrant à 105,6 millions de dollars consentis en 2003-2004 (baisse de 0,5 p. 100 de la valeur des prêts inscrits). La majorité des prêts ont été accordés en Saskatchewan (70 p. 100), suivie de l'Ontario (9,3 p. 100) et du Manitoba (7,2 p. 100). La plus grande partie a été octroyée dans le secteur des céréales et des oléagineux (58 p. 100 du portefeuille), suivi de l'industrie du bœuf (27 p. 100). Les prêts ont été consentis surtout pour de la machinerie agricole (53 p. 100) et des terres additionnelles (14 p. 100) et à des fins de consolidation et/ou de refinancement (9 p. 100). Ces tendances correspondent à celles observées les années précédentes; toutefois, cette année, le volet consolidation et/ou refinancement a supplanté l'équipement et les bestiaux comme principale raison à l'origine des demandes d'emprunt.

La LPAACFC, qui est entrée en vigueur en 1988, a remplacé la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles* (LPAA). Depuis, des prêts de plus de 4,1 milliards de dollars ont été consentis et inscrits en vertu de la LPAACFC. Les prêts en souffrance (LPAA et LPAACFC) sont évalués à 760 millions de dollars et le taux des réclamations payées par le gouvernement correspond à 1,03 p. 100 des prêts octroyés. Le recouvrement des réclamations pendant cette période correspond en moyenne à 0,38 p. 100 du montant des prêts garantis; le coût net des réclamations atteint donc en moyenne 0,65 p. 100. Le passif éventuel du gouvernement en ce qui a trait aux prêts en souffrance à la fin de mars 2005 s'élevait à 236 millions de dollars à cause d'une disposition de la loi limitant la responsabilité du ministre (90 p. 100 pour le premier million de dollars accordé par le prêteur, 50 p. 100 pour le second et 10 p. 100 pour le reste) à l'égard de chaque prêteur.

Étant donné la baisse de la demande des services offerts en vertu de la LPAACFC, celle-ci a subi une évaluation en 2004-2005. La LPAACFC demeurera en vigueur dans sa forme actuelle pendant la conduite de l'analyse visant à déterminer si cette loi ou un instrument analogue permet de répondre aux besoins de financement de la dette des agriculteurs débutants, de traiter les transferts intergénérationnels et de répondre aux besoins des coopératives agricoles. Entre temps, les demandes de prêt soumises à AAC au 31 mars 2005 demeureront admissibles et toutes les garanties actuelles offertes dans le cadre du programme seront maintenues.

Statistiques générales concernant la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Nombre de nouveaux prêts inscrits	6 304	5 659	4 722	3 155	2 829
Valeur des nouveaux prêts inscrits (milliers de $)	189 087	178 732	160 425	105 601	105 095
Droits d'inscription des prêts reçus (milliers de $)	1 574	1527	1 372	902	897
Réclamations payées (milliers de $)	963	2 694	2 590	2 376	1 620
Recouvrement des réclamations payées (milliers de $)	344	158	255	272	394
Coûts administratifs (milliers de $)	1 000	1 000	1 000	1000	1 000
Gain ou perte net(te) (milliers de $)	-45	-2 009	-1 963	-2 202	-1 329

Le montant des réclamations payées en 2002-2003 a été actualisé en tenant compte du montant des réclamations non encore payées faisant l'objet d'un examen.

Le montant des réclamations payées en 2003-2004 comprend celui des réclamations faisant encore l'objet d'un examen, soit 978 013 $, qui pourrait être ou non payé en entier par le Ministère selon l'admissibilité des réclamations.

Le montant des réclamations payées en 2004-2005 comprend celui des réclamations faisant encore l'objet d'un examen, soit 729 658 $, qui pourrait être ou non payé en entier par le Ministère selon l'admissibilité des réclamations.

Les réclamations payées au cours d'un exercice ne sont pas nécessairement liées à des prêts octroyés la même année; elles pourraient comprendre des réclamations payées pour des garanties offertes en vertu de la LPAA.

Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) /Compte de stabilisation du revenu net

Le 11 décembre 2003, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire annonçait la signature des accords de mise en œuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA). L'adoption du CSA a abouti au lancement du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et au retrait du Compte de stabilisation du revenu net après l'année de stabilisation 2002.

Le PCSRA intègre à la fois les aspects stabilisation et protection en cas de catastrophe, protégeant ainsi les producteurs des chutes de revenus faibles ou prononcées. Le PCSRA couvre toutes les activités de l'exploitation agricole, peu importe ce que produisent les agriculteurs admissibles.

Les participants au PCSRA choisissent le niveau de protection de leur exploitation, puis déposent le montant correspondant à ce niveau. Les paiements de programme, qui comprennent des fonds puisés dans leur compte et une contribution du gouvernement, sont versés quand la marge du participant durant l'année du programme chute sous sa marge de référence. Plus la perte est élevée, plus la contribution gouvernementale augmente.

Les paiements de programme sont versés selon des modalités de partage des coûts selon une ration 60:40 (fédéral:province ou territoire). La prestation du programme incombe à plusieurs administrations, dont le gouvernement fédéral. Celui-ci facture aux provinces leur part, soit 40 p. 100 des paiements du programme, et ces sommes sont gardées dans des comptes à fins déterminées et retirées à mesure que les demandes sont traitées.

Le gouvernement fédéral et les provinces ont approuvé l'abandon progressif du CSRN à la fin de l'année de stabilisation 2002. Les participants ont tout au plus cinq ans (jusqu'au 31 mars 2009) pour retirer annuellement à tout le moins 20 p. 100 de leurs fonds du programme.

Le Trésor consigne les opérations suivantes ayant trait au PCSRA et au CSRN :

- la part provinciale des fonds du PCSRA reçue pour le partage des coûts des paiements versés aux producteurs;
- les contributions de contrepartie du gouvernement pour les dépôts effectués par les participants au CSRN pour l'année de stabilisation 2002; à l'exception de l'Alberta, le gouvernement fédéral et les provinces ont versé des contributions de contrepartie de base équivalant respectivement aux deux tiers et au tiers des dépôts effectués par les participants. Le gouvernement fédéral a contribué en entier les 3 p. 100 prévus pour l'Alberta;
- les intérêts payés par le gouvernement fédéral sur les fonds du CSRN réservés dans le Trésor, aux taux et selon les modalités établis par le ministre des Finances;
- les intérêts payés par les établissements de financement participants pour les fonds du CSRN conservés pour les participants, aux taux négociés entre le participant et le prêteur.

Comités parlementaires, et vérifications et évaluations

COMITÉS PARLEMENTAIRES

Rapports du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

« La crise de l'ESB – leçons pour l'avenir » – avril 2004

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a déposé en avril 2004 son rapport préliminaire intitulé *« La crise de l'ESB – leçons pour l'avenir »*. Ce rapport fait suite à une série de réunions qui se sont tenues en février et en mars 2004, et qui ont permis d'examiner des questions relatives à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) au Canada. Au total, le Comité a entendu 27 témoins de tous les secteurs de la chaîne de valeur du bœuf, notamment le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Le rapport décrit la crise à laquelle le secteur canadien de l'élevage doit faire face depuis la découverte d'un cas d'ESB, ainsi que les conséquences négatives de la fermeture de la frontière américaine aux bovins canadiens. Il met l'accent sur le besoin de développer davantage et d'améliorer le secteur canadien de la transformation en vue d'accroître la capacité nationale d'abattage.

Le deuxième grand thème du rapport porte sur l'importance pour le Canada, les États-Unis et le Mexique de mieux harmoniser les normes sanitaires et phytosanitaires. Il est dans l'intérêt de tous les partenaires économiques que le système commercial soit fondé sur des principes scientifiques reconnus. Les membres du Comité soulignent que si nous harmonisions les normes et protocoles zoosanitaires dans l'ensemble du secteur nord-américain de l'élevage des bovins, nous garantirions que, en cas d'apparition d'un problème zoosanitaire quelque part sur le continent, des mesures appropriées seraient prises pour le circonscrire et les marchés demeureraient ouverts. En fait, très souvent, la fermeture des frontières n'accentue pas le niveau de sécurité mais ne fait qu'accroître indûment le fardeau des éleveurs.

Le rapport intérimaire présente les deux recommandations suivantes :

Recommandation 1 : Que le gouvernement affecte une partie du financement de capital de risque annoncé dans le budget à l'établissement de capacités à valeur ajoutée supplémentaires pour le secteur de l'élevage dans l'Ouest et dans l'Est canadien, et qu'il élabore avec l'industrie une vision à long terme concernant la transformation ultérieure dans ce secteur.

Recommandation 2 : Que le Canada et ses partenaires nord-américains se servent des leçons tirées de la crise de l'ESB et des recommandations de l'Office international des épizooties (OIE) pour mieux harmoniser leurs normes sanitaires et phytosanitaires et, à cette fin, qu'ils mettent sur pied un secrétariat agricole permanent de l'ALENA ayant pour mandat d'utiliser ces normes et de produire des rapports, ainsi que de présenter des recommandations aux partenaires de l'ALENA concernant des mesures à adopter pour réglementer le flux des échanges commerciaux lorsque survient un problème sanitaire ou phytosanitaire.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a répondu par lettre en août 2004 au rapport du Comité. Dans sa réponse, le ministre a souligné les mesures annoncées et prises par le gouvernement du Canada en vue d'aider le secteur canadien de l'élevage à faire face aux conséquences de la fermeture de la frontière américaine au bœuf canadien. Le ministre a également fait part de ses commentaires sur les recommandations énoncées dans le rapport. Il a mentionné que la Recommandation 1 méritait d'être examinée. Le gouvernement du Canada a annoncé en septembre 2004 la mise en place d'une stratégie de repositionnement visant à aider le secteur canadien de l'élevage à se repositionner en vue d'assurer sa viabilité à long terme.

Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que les organismes du portefeuille ont appuyé la Recommandation 2, et des négociations ont toujours lieu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique à cet égard.

On peut consulter le rapport complet du Comité à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca/37/3/parlbus/commbus/senate/com-f/agri-f/rep-f/repintapr04-f.htm.

Valeur ajoutée dans l'agriculture au Canada – décembre 2004

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture des forêts a également déposé en décembre 2004 un rapport préliminaire intitulé « **Valeur ajoutée dans l'agriculture au Canada** ». Le Comité a amorcé, en septembre 2003, les travaux de l'étude portant sur la mise au point et la commercialisation de produits agricoles, agroalimentaires et forestiers à valeur ajoutée. Les témoins étaient des groupes d'agriculteurs et des représentants du commerce agroalimentaire, des coopératives agricoles appartenant à des agriculteurs, du secteur familial, du Secrétariat du commerce intérieur et du Conseil national des produits agricoles, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le Comité a tenu treize réunions et a siégé plus de 25 heures pour entendre 33 témoins.

Tout au long du rapport, une attention toute spéciale est accordée aux producteurs et aux nouveaux défis auxquels fait face le secteur agricole et agroalimentaire. Les recommandations étaient regroupées en neuf thèmes généraux : salubrité des aliments, normes de qualité, agriculture biologique, usines de transformation et coopératives agricoles, gestion de l'offre, expérience et commercialisation locales, recherche et innovation, commerce international et commerce interprovincial.

Le Comité croit fortement que le Canada devrait prioriser le développement de son secteur des produits à valeur ajoutée afin qu'il puisse surmonter plus facilement les défis actuels et futurs auxquels il fait face. Le Comité a également recommandé que le gouvernement fédéral fasse preuve d'innovation dans son approche visant à informer les producteurs des possibilités en matière de production à valeur ajoutée et à promouvoir la grande qualité des produits canadiens à l'échelle du monde.

Le rapport renferme 22 recommandations qui touchent Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que ses organismes du portefeuille.

Recommandation 1 : Que le gouvernement fédéral étende l'application de l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques (HACCP) dans les divers secteurs de production de denrées alimentaires et qu'il offre une aide financière accrue aux petits producteurs et transformateurs pour les aider à se conformer aux normes de l'HACCP ou à d'autres normes similaires de contrôle et de salubrité des aliments.

Recommandation 2 : Que le gouvernement fédéral offre à l'industrie vinicole des provinces de l'Atlantique l'aide financière dont elle a besoin pour élaborer un système de gouvernance de l'assurance de la qualité en vue de faciliter la mise en œuvre de normes nationales Vintners Quality Alliance.

Recommandation 3 : Que les petits établissements vinicoles soient exemptés pendant deux ans de toute participation aux coûts associés aux nouvelles normes de salubrité des aliments établies par l'Agence canadienne d'inspection des aliments à la suite de l'adoption et de l'application de normes nationales pour le vin.

Recommandation 4 : Que le gouvernement fédéral collabore avec le secteur de l'agriculture biologique tout au long de la chaîne de valeur et qu'il l'aide à établir une table ronde sur la chaîne de valeur de l'agriculture biologique pour étudier les problèmes qui entravent la production, la distribution et la vente au détail des produits agricoles biologiques.

Recommandation 5 : Que le gouvernement fédéral prenne l'initiative et collabore avec les provinces et le secteur de la production biologique en vue de l'établissement, au plus tard en 2005, d'une réglementation nationale portant spécifiquement sur l'étiquetage des produits de l'agriculture biologique.

Recommandation 6 : Que le gouvernement fédéral adopte des mesures fiscales et des programmes de dépenses qui attestent l'apport de l'agriculture biologique à l'environnement et aident en conséquence les agriculteurs à passer à l'agriculture biologique.

Recommandation 7 : Que le gouvernement fédéral fasse faire une étude de la politique de la Commission canadienne du blé relativement aux grains biologiques en vue de faciliter la commercialisation du blé et de l'orge biologiques de l'Ouest.

Recommandation 8 : Que le gouvernement fédéral étudie la possibilité d'offrir des garanties d'emprunt et d'autres mesures aux producteurs qui envisagent d'acheter des actions de coopératives de la nouvelle génération pour accroître leur accès aux capitaux.

Recommandation 9 : Que la Commission canadienne du blé accorde davantage de souplesse dans la création de coopératives de la nouvelle génération dans l'Ouest canadien.

Recommandation 10 : Que le gouvernement fédéral facilite le développement et la commercialisation des produits agricoles à valeur ajoutée au sein du système de gestion de l'offre en révisant la réglementation et les conditions du système en collaboration avec le secteur.

Recommandation 11 : Que le gouvernement fédéral augmente le nombre de mesures de marketing ou en lance de nouvelles par l'entremise du Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation et d'autres programmes pour promouvoir de façon dynamique, ici et dans le monde, les produits canadiens de qualité supérieure.

Recommandation 12 : Que le gouvernement fédéral offre de façon continue des ateliers de formation à tous les agriculteurs sur la commercialisation nationale et internationale.

Recommandation 13 : Que le gouvernement fédéral mettre sur pied un « guichet Web unique » pour fournir de l'information sur les programmes, la recherche et d'autres initiatives dans le domaine agricole.

Recommandation 14 : Que le gouvernement fédéral augmente le financement de la recherche et du développement agricoles dans des domaines spécifiquement d'intérêt public, comme la salubrité des aliments et l'environnement.

Recommandation 15 : Que le gouvernement fédéral adopte un cadre national et exhaustif de recherche qui tienne compte des questions générales en matière de recherche agricole touchant l'ensemble des secteurs de produits.

Recommandation 16 : Que le gouvernement fédéral établisse une table ronde intersectorielle sur la valeur ajoutée axée sur les questions touchant à la recherche et à l'innovation agricoles.

Recommandation 17 : Que nos négociateurs à l'OMC présentent la réduction des pratiques de progressivité tarifaire, qui consiste à appliquer des droits plus faibles sur les produits primaires en vrac et des droits plus élevés sur les produits transformés, comme une priorité pour le Canada.

Recommandation 18 : Que le gouvernement fédéral consulte et inclue dans ses négociations sur les accords commerciaux de mise en œuvre des spécialistes sans parti pris qui connaissent parfaitement les exigences de transformation et de fabrication des secteurs pouvant être affectés par ces accords.

Recommandation 19 : Que le gouvernement fédéral continue d'examiner des façons novatrices d'utiliser le capital de risque prévu au Budget fédéral de 2004 pour accroître la capacité à valeur ajoutée du secteur du bétail ainsi que d'autres secteurs agricoles.

Recommandation 20 : Que l'examen prescrit au paragraphe 902.4 de l'Accord sur le commerce intérieur, relativement à la portée et au champ d'application du commerce agricole intérieur, soit exécuté conformément à l'Accord.

Recommandation 21 : Que l'examen complet prescrit à l'alinéa 903.2 de l'Accord sur le commerce intérieur, relativement au cadre régissant la gestion de l'offre, soit exécuté conformément à l'Accord.

Recommandation 22 : Que les gouvernements fédéral et provinciaux examinent les méthodes de commercialisation, de distribution et d'accès aux points de vente des boissons alcooliques en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a répondu par lettre au rapport du Comité en avril 2005. Sa réponse décrivait les travaux et les plans du Ministère relatifs aux recommandations et à l'appui de celles-ci.

On peut consulter le rapport complet du Comité à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca/38/1/parlbus/commbus/senate/Com-f/agri-F/rep-f/rep02dec04-f.htm.

VÉRIFICATIONS ET ÉVALUATIONS

Rapports du Bureau de la vérificatrice générale

Les rapports 2004-2005 du Bureau de la vérificatrice générale se trouvent à l'adresse suivante : http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/04menu_f.html.

Évaluation de l'impact environnemental des politiques, des plans et des programmes – octobre 2004

Dans l'ensemble, cette vérification a permis de constater qu'il y avait peu d'engagement de la part des ministères et organismes relativement à l'évaluation environnementale stratégique, malgré l'adoption en 1990 de la directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes. Il a été recommandé que les administrateurs généraux de l'ensemble des ministères et des organismes visés par le rapport veillent à ce que leurs organismes mettent en œuvre de façon intégrale la directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes.

Le Ministère a participé à la rédaction de la réponse du gouvernement, qui indique que les administrateurs généraux s'engagent à veiller à ce que la directive du Cabinet soit mise en œuvre dans leurs organismes respectifs.

Processus de contrôle annuel du BVG pour 2004

- 1999 - BVG Chapitre 11 – Frais d'utilisation
- 1999 - BVG Chapitre 24 – Le fonds canadien d'adaptation et de développement rural – Un exemple de la formule « La régie en partenariat »
- 1999 - BVG Chapitre 12 – Une nouvelle récolte : la propriété intellectuelle dans la recherche
- 2001 - BVG Chapitre 5 – Subventions et contributions votées – Gestion de programmes
- 2001 - BVG Chapitre 01 – Un héritage à conserver : tracer la voie du développement durable dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent - Sommaire
- 2003 - BVG Chapitre 01 – Gestion des pesticides : sécurité et accès sur le marché

Rapports de vérification interne et d'évaluation

Les rapports de vérification interne et d'évaluation sont offerts en français et en anglais sur le site Web d'AAC aux adresses suivantes : http://www.agr.gc.ca/review/rb-ep_e.php?page=list98 (Anglais) http://www.agr.gc.ca/review/ep-rb_f.php?page=list98 (Français).

Vérifications internes

Vérification de la mise en œuvre de certains PE relatifs au revenu

Vérification des enquêtes de sécurité

Vérification du contrôle de l'application PeopleSoft

Vérification de l'assurance-récolte

Vérification du processus de dotation

Vérification des congés et du temps supplémentaire

Vérification du financement de transition pour 2002

Vérification du contrôle de l'application du Système de gestion des salaires

Vérification des contrats de services professionnels – relations employés-employeur

Évaluations

Analyse comparative du Projet de coinvestissement

Évaluation du Programme des brise-vent

Évaluation des programmes liés à la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative* (LPAACFC)

Autres sujets d'intérêt

PORTEFEUILLE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

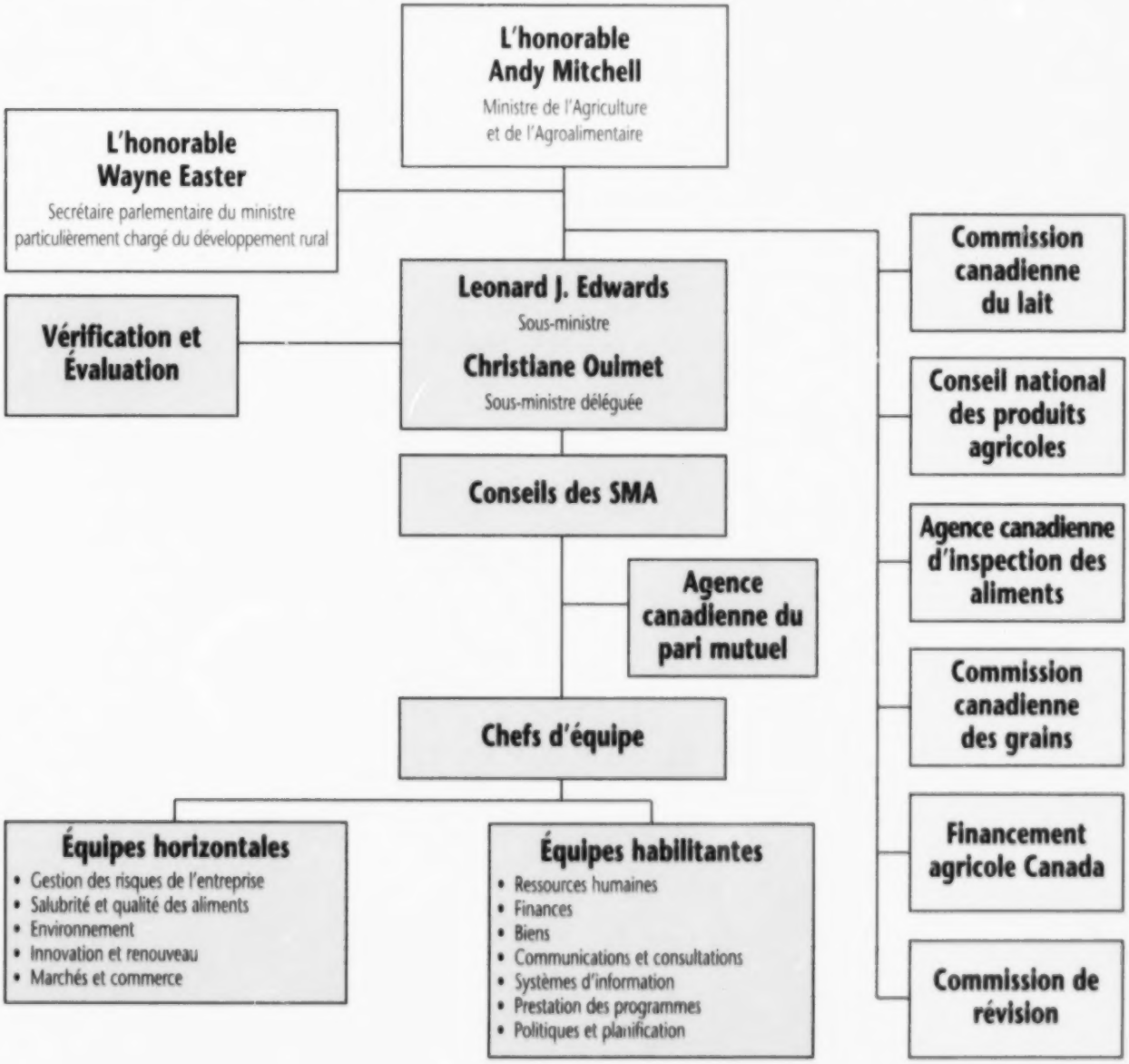

COMMENT NOUS JOINDRE

Personnes-ressources du Ministère

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Nota : Les bureaux de toutes les personnes-ressources sont situés au 930, avenue Carling, à moins d'avis contraire.

Renseignements généraux
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Tél. : (613) 759-1000 — **http://www.agr.gc.ca**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Ministère et ses activités, vous pouvez consulter le site Web à l'adresse suivante : — **http:/www.agr.gc.ca/index_f.phtml**

Ministre de l'Agriculture de l'Agroalimentaire

L'honorable Andy Mitchell, CP — **www.agr.gc.ca/mifofff.html**

Secrétaire parlementaire du ministre particulièrement chargé du développement rural
L'honorable Wayne Easter, député
Tél. : (613) 992-6188
easterw@agr.gc.ca — **www.agr.gc.ca/minofff.html**

Sous-ministre

Leonard J. Edwards
Tél. : (613) 759-1101
edwardslj@agr.gc.ca — **www.agr.gc.ca/cb/min/dmof.html**

Sous-ministre déléguée

Christiane Ouimet
Tél. : (613) 759-1090
ouimetc@agr.gc.ca — **www.agr.gc.ca/cb/min/dmof.html**

Chefs des directions générales et des organismes

Recherche

Yvon Martel
Sous-ministre adjoint par intérim
(613) 759-7777
martelyv@agr.gc.ca
http://res2.agr.gc.ca/research-recherche/

Programmes financiers pour l'agriculture

Susie Miller
Sous-ministre adjointe par intérim
(613) 759-7243
millersu@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/ffpb/ffpb_f.phtml

Ressources humaines

Steve Tierney
Sous-ministre adjoint
(613) 759-1196
tierneys@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/hr/main.html

Administration du rétablissement agricole des prairies

Carl Neggers
Directeur général
Tour FCC
603-1800, rue Hamilton
Regina (Saskatchewan) S4P 4L2
(306) 780-5081
neggersc@agr.gc.ca
www.agr.ca/pfra/

Services juridiques

Heather Smith
Avocate générale
(613) 759-7879
smithh@agr.gc.ca

Services à l'industrie et aux marchés

Andrew Marsland
Sous-ministre adjoint
(613) 759-7561
marslanda@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/misb.html

Gestion intégrée

Terry Hearn
Sous-ministre adjoint
(613) 759-6811
hearnt@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/csb_f.phtml

Vérification et Évaluation

Richard Hill
Directeur général par intérim
(613) 759-6471
hillri@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/review/rbmain.html

Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives

Donna Mitchell
Directrice exécutive
(613) 759-7113
mitchelldo@agr.gc.ca
www.rural.gc.ca
www.agr.gc.ca/policy/coop/

Systèmes d'information

Helen Robinson
Dirigeant principal de l'information par intérim
(613) 759-6441
robinsonh@agr.gc.ca

Politiques stratégiques

Suzanne Vinet
Sous-ministre adjointe
(613) 759-7349
vinets@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/spb/pb_f.phtml

Communications et Consultations

Paul Schubert
Sous-ministre adjoint
(613) 759-7964
schubertp@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/cb/combr_f.phtml

Agence canadienne du pari mutuel

Elizabeth Massey
Directrice exécutive
Boîte postale 5904,
PDF Chemin Merivale
Ottawa (Ontario) K2E 8A9
(613) 946-1700
emassey@agr.gc.ca
www.cpma-acpm.gc.ca/

Secrétariat à la coordination du portefeuille

Louise Mignault
Directrice exécutive
(613) 759-1062
mignaultl@agr.gc.ca

Personnes-ressources du portefeuille

Conseil national des produits agricoles

Cynthia Currie
Présidente
344, rue Slater, 10e étage
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
(613) 995-2298
curriec@agr.gc.ca
www.nfpc-cnpa.gc.ca

Agence canadienne d'inspection des aliments

Richard Fadden
Président
59, promenade Camelot
Nepean (Ontario) K1A 0Y9
(613) 225-2342
faddenr@inspection.gc.ca
www.cfia-acia.agr.gc.ca

Financement agricole Canada

John J. Ryan
Président-directeur-général
Boîte postale 4320
1800, rue Hamilton
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
(306) 780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
www.fcc-sca.ca

Commission canadienne des grains

Chris Hamblin
Commissaire en chef
600-303, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G8
(204) 983-2735
chamblin@cgc.ca
www.cgc.ca

Commission canadienne du lait

John Core
Président-directeur-général
Édifice 55, promenade de la CCN
Ferme expérimentale centrale
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0Z2
(613) 792-2060
jcore@agr.gc.ca
www.cdc.ca

Commission de révision

Thomas Barton
Président
Édifice 60, promenade Birch
Ferme expérimentale centrale
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C6
(613) 792-2087
www.rt-cr.gc.ca/

LOIS QUI SONT APPLIQUÉES PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

Lois dans lesquelles le ministre est désigné responsable par mesures législatives et qui sont appliquées par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Loi sur les programmes de commercialisation agricole	L.C. 1997, ch. 20
Loi sur la commercialisation des produits agricoles	L.R.C. 1985, ch. A-6
Loi sur la généalogie des animaux	L.R.C. 1985, ch. 8 (4e suppl.)
Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	L.R.C. 1985, ch. A-9
Loi sur les stations agronomiques	L.R.C. 1985, ch. E-16
Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole	L.C. 1997, ch. 21
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative	L.R.C. 1985, ch. 25 (3e supplément)
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles	L.R.C. 1985, ch. F-3
Loi sur la protection du revenu agricole	L.C. 1991, ch. 22
Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme	L.R.C. 1985, ch. L-10
Loi sur les paiements de transition du grain de l'Ouest	L.C. 1995, ch.17

Lois dans lesquelles le ministre est désigné responsable selon un décret et qui sont appliquées par le ministère de l'Agriculture et l'Agroalimentaire

Loi sur le rétablissement agricole des Prairies	L.R.C. 1985, ch. P-17

Lois dans lesquelles le ministre est désigné responsable par mesures législatives et qui sont appliquées par d'autres organismes du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire (ACIA)	L.C. 1995, ch.40
Loi sur les produits agricoles au Canada (ACIA)	L.R.C. 1985, ch. 20 (4e suppl.)
Loi sur la Commission canadienne du lait (CCL)	L.R.C. 1985, ch. C-15
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)	L.C.1997, ch. 6
Loi sur Financement agricole Canada (FAC)	L.C. 1993, ch. 14
Loi sur les offices des produits agricoles (CNPA)	L.R.C. 1985, ch. F-4
Loi relative aux aliments du bétail (ACIA)	L.R.C. 1985, ch. F-9
Loi sur les engrais (ACIA)	L.R.C. 1985, ch. F-10
Loi sur l'inspection du poisson (ACIA)	L.R.C. 1985, ch. F-12
Loi sur la santé des animaux (ACIA)	L.C. 1990, ch. 21
Loi sur l'inspection des viandes (ACIA)	L.R.C. 1985, ch. 25 (1er suppl.)
Loi sur la protection des obtentions végétales (ACIA)	L.C. 1990, ch. 20
Loi sur la protection des végétaux (ACIA)	L.C. 1990, ch. 22
Loi sur les semences (ACIA)	L.R.C. 1985, ch. S-8

Lois dans lesquelles le ministre est désigné responsable selon un décret et qui sont appliquées par d'autres organismes du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Loi sur les grains du Canada (CCG)	L.R.C. 1985, ch.G-10

Lois pour lesquelles d'autres ministres sont responsables mais qui confèrent des pouvoirs au ministre

Code criminel – article 204 (ministre de la Justice)	L.R.C. 1985, ch. C-46

Lois pour lesquelles un ministre est désigné responsable selon un décret et qui sont appliquées en partie par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada

Loi sur la Commission canadienne du blé	L.R.C. 1985, ch. C-24

Lois pour lesquelles un autre ministre est responsable et qui sont appliquées en partie par d'autres organismes du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (ministre de l'Industrie/ACIA)	L.R.C. 1985, ch. C-38
Loi sur les aliments et drogues (ministre de la Santé/ACIA)	L.R.C. 1985, ch. F-27

ANNEXE A – LISTE D'ACRONYMES ET D'ABRÉVIATIONS

AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada
AAP	Architecture d'activités de programmes
ACDI	Agence canadienne de développement international
ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments
ACPM	Agence canadienne du pari mutuel
AG	Achats gouvernementaux
ALC	Acide linoléique conjugué
ALENA	Accord de libre échange nord-américain
AP	Assurance-production
ARLA	Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
ASPC	Agence de santé publique du Canada
BVG	Bureau du vérificateur général du Canada
C.-B.	Colombie-Britannique
CCB	Commission canadienne du blé
CNPA	Conseil national des produits agricoles
COOL	Mention du pays d'origine sur l'étiquette
CRG	Cadre de responsabilisation de gestion
CSA	Cadre stratégique pour l'agriculture
CSRN	Compte de stabilisation du revenu net
CVR	Cadre de vérification axé sur les risques
EEA	Évaluation de l'exploitation agricole
EEF	Évaluations environnementales des fermes
EES	Évaluation environnementale stratégique
ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine
ETAA	Évaluation des technologies de l'environnement appliquées à l'agriculture
É.-U.	États-Unis
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FHB	Brûlure de l'épi causée par le fusarium
FPT	Fédéral-provincial-territorial
GES	Gaz à effet de serre
GRE	Gestion des risques de l'entreprise
HACCP	Analyse des risques et maîtrise des points critiques
IAE	Indicateur agroenvironnemental
IDC	Initiative de développement coopératif
LMFP	Loi sur la modernisation de la fonction publique
LPAACFC	Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative
LPAA	Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles
LPCA	Loi sur les programmes de commercialisation agricole
MPO	Ministère des Pêches et des Océans
N.-É.	Nouvelle-Écosse
OMC	Organisation mondiale du commerce

PAP	Programme d'avances printanières
PAPT	Programme d'aide aux producteurs de tabac
PAR	Programme d'assurance-récolte
PASCAA	Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire
PCRA	Programme canadien du revenu agricole
PCSQA	Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments
PCSRA	Programme canadien de stabilisation du revenu agricole
PGB	Pratiques de gestion bénéfiques
PICAA	Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation
PEEVA	Planification et évaluation pour les entreprises à valeur ajoutée
PEF	Plans environnementaux des fermes
PEFE	Plan environnemental de la ferme équivalent
PGRSP	Partenariats de gestion des risques avec le secteur privé
PNARSA	Programme national d'analyse et de rapport concernant la santé agroenvironnementale
PMCF	Programme de mise en commun des prix
PNAE	Programme national d'approvisionnement en eau
PNB	Produit national brut
PNGA	Programme national de gérance agroenvironnementale
PPA	Programme de paiements anticipés
PPSPGR	Programme de partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques
PRPPAR	Programme de réserve pour pertes sur prêts relatifs à l'abattage de ruminants
PRRP	Programme de réduction des risques des pesticides
PUL	Pesticides à usage limité
RMR	Rapport ministériel sur le rendement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
SC	Santé Canada
SCDCA	Service canadien de développement des compétences en agriculture
SCEAC	Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes
SCIR	Service canadien de l'information rurale
SGRR	Structure de gestion des ressources et des résultats
SIG	Système d'information géographique
SMMEA	Service de médiation en matière d'endettement agricole
SNITE	Service national d'information sur les terres et les eaux
SQA	Salubrité et qualité des aliments
SSPE	Services spécialisés de planification d'entreprise
UE	Union européenne
VAN	Valeur actualisée nette

ANNEXE B – SITES WEB

Achats gouvernementaux	http://lois.justice.gc.ca/fr/A-3.7/84605.html#rid-84701
Agence canadienne du pari mutuel	http://www.cpma-acpm.gc.ca/francais/acpm.htm
Agriculture durable : La Voie vers l'avenir	http://www.agr.gc.ca/policy/environment/publications/sds3-sdd3/toc_f.phtml
Assurance-production	http://www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst/index_f.php?section=brm_gre&group=docu&page=pisa
Base de données des résultats horizontaux du Secrétariat du Conseil du Trésor	http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_e.asp
Cadre stratégique pour l'agriculture	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php
Comité interministériel sur les coopératives	http://www.agr.gc.ca/policy/coop/committees_f.phtml#inter
Conférence rurale nationale	http://www.rural.gc.ca/conference/04/index_f.phtml
Conseil national des produits agricoles	http://nfpc-cnpa.gc.ca/francais/index.html
Critères de réussite	http://www.agr.gc.ca/ren/BenchmarkApp/apps_f.cfm
Diriger par l'exemple	http://www.agr.gc.ca/policy/environment/publications/sds3-sdd3/leading_f.phtml
Encéphalopathie spongiforme bovine	http://www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/disemala/bseesb/bseesbfsf.shtml
Environnement	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=env&page=env
Financement pour la gestion des risques Année 2	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=brm_gre&group=docu&page=rmf_guide
Gestion des risques de l'entreprise	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=brm_gre&page=brm_gre
Grippe aviaire	http://www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/disemala/avflu/bccb2004f.shtml
Indicateurs agroenvironnementaux	http://www.agr.gc.ca/policy/environment/pubs_aei_01_f.phtml
Initiative de développement coopératif	http://www.agr.gc.ca/policy/coop/information_f.phtml
Innovation	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=sci&page=sci
Institut canadien de recherches stratégiques en agriculture	http://www.agr.gc.ca/cb/index_f.php?s1=n&s2=2003&page=n31205c
International	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=int&page=int
La Lentille rurale	http://www.rural.gc.ca/lens_f.phtml
Loi sur la vente coopérative des produits agricoles	http://lois.justice.gc.ca/fr/A-5/index.html
Loi sur les offices des produits agricoles	http://lois.justice.gc.ca/fr/F-4/index.html
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative	http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/fimcla/index_f.html
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles	http://lois.justice.gc.ca/fr/F-3/index.html
Loi sur les programmes de commercialisation agricole	http://www.agr.gc.ca/progser/ampa_f.phtml
Partenariat rural canadien	http://www.rural.gc.ca/home_f.phtml
Partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques	http://www.agr.gc.ca/brm_gre/psp/index_f.cfm
Planification et évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée	http://www.agr.gc.ca/ren/plan/index_f.php?page=intro
Plans environnementaux des fermes	http://www.agr.gc.ca/env/efp-pfa/index_f.php
Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=fd_al&group=docu&page=sdc
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	http://www.agr.gc.ca/pcsra/main.html
Programme d'aide transitoire à l'industrie	http://www.agr.gc.ca/pati/main.html
Programme d'avances printanières	http://www.agr.gc.ca/progser/scap_f.phtml

Programme de couverture végétale du Canada	http://www.agr.gc.ca/env/greencover-verdir/index_f.phtml
Programme de mise en commun des prix	http://www.agr.gc.ca/progser/ppp_f.phtml
Programme de paiements anticipés	http://www.agr.gc.ca/progser/app_f.phtml
Programme de réserve pour pertes sur prêts relatifs à l'abattage de ruminants	http://www.agr.gc.ca/n41018a_f.php
Programme de retrait des bovins gras	http://www.agr.gc.ca/n41009_f.php
Programme de retrait des veaux d'engraissement	http://www.agr.gc.ca/cb/min/index_f.php?s1=agmin&s2=col-chro&s3=2004&page=c1104
Programme des brise-vent des Prairies	http://www.agr.gc.ca/pfra/sbcprog_f.htm
Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation	http://www.agr.gc.ca/int/cafi-picaa/index_f.php?page=intro
Programme national d'analyse et de rapport concernant la santé agroenvironnementale	http://www.agr.gc.ca/env/naharp-pnarsa/index_f.php
Programme national d'approvisionnement en eau	http://www.agr.gc.ca/env/index_f.php?section=h2o&page=h2o
Programme national de gérance agroenvironnementale	http://www.agr.gc.ca/env/efp-pfa/index_f.php?page=nfsp-pnga
Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire	http://www.agr.gc.ca/progser/acaaf_2_f.phtml
Programmes de garanties financières	http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/
Programmes de gestion des risques de l'entreprise	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=brm_gre&page=brm_gre
Programmes de recherches sur les pesticides à usage limité	http://www.agr.gc.ca/env/index_f.php?section=pest&page=mup
Rapport du Comité sénatorial permanent sur l'agriculture et la foresterie - *La crise de l'ESB - leçons pour l'avenir* - avril 2004	http://www.parl.gc.ca/37/3/parlbus/commbus/senate/Com-f/agri-F/rep-f/repintapr04-f.htm
Rapport du Comité sénatorial permanent sur l'agriculture et la foresterie *L'agriculture à valeur ajoutée au Canada* - décembre 2004	http://www.parl.gc.ca/38/1/parlbus/commbus/senate/Com-f/agri-F/rep-f/rep02dec04-f.htm
Rapport sur les plans et les priorités (2004-2005)	http://www.agr.gc.ca/csb/rpp/2005/index_f.php?page=intro
Rapports de vérification et d'évaluation internes	http://www.agr.gc.ca/review/ep-rb_f.php?page=list98
Rapports du Bureau du vérificateur général pour 2004-2005	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/04menu_f.html
Réduction des risques liés aux pesticides	http://www.agr.gc.ca/env/index_f.php?section=pest&page=prr
Renouveau	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=ren&page=ren
Réseau canadien d'aide au développement des collectivités	http://www.communityfutures.ca/
Réseaux de recherches stratégiques en agriculture	No french translation
Réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres de l'Agriculture de juillet 2005	http://www.scics.gc.ca/cinfo05/830847004_f.html
Salubrité et qualité des aliments	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=fd_al&page=fd_al
Science et innovation	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=sci&page=sci
Secrétariat aux coopératives	http://www.agr.gc.ca/policy/coop/cardbg_f.phtml
Secrétariat rural	http://www.agr.gc.ca/policy/rural/
Service canadien d'information rurale	http://www.rural.gc.ca/cris/about_f.phtml
Service canadien de développement des compétences en agriculture	http://www.agr.gc.ca/ren/cass-scdca/index_f.php

Service d'exportation agroalimentaire	http://ats-sea.agr.ca/general/home-f.htm
Service de médiation en matière d'endettement agricole	http://www.agr.gc.ca/progser/fdms_f.phtml
Service national d'information sur les terres et les eaux	http://www.agr.gc.ca/nlwis/main_f.htm
Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes	http://www.agr.gc.ca/ren/cfbas/consult_f.cfm
Stratégie de repositionnement de l'industrie du bétail	http://www.agr.gc.ca/cb/index_f.php?s1=n&s2=2004&page=n40910a
Technologie d'évaluation environnementale pour l'agriculture	http://agrisource1.agr.gc.ca/Intranet/BasicTemplateAction.do?action=entity&entityId=5157&lang=f